LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

XX.

J'aime passionnément Paris, je ne pourrais vivre ailleurs ; mais chaque fois que j'ai quitté quelque temps cette ville délicieuse et terrible, il me faut deux jours au moins pour me raccoutumer à elle. J'étais resté plus d'un mois en Champagne. Là, parmi les vignes et les bois, dans la tranquillité des champs, sous un grand ciel qui répandait son silence sur la terre et sur les hommes, je me persuadais sans peine que les joies, les tristesses et les chimères du cœur sont les seuls intérêts sérieux de la vie. Dès que j'eus revu Paris et son pavé gras, entendu son bruit et respiré son odeur, je fus désabusé. En rentrant dans la rue Médicis, je trouvai arrêtée devant ma porte la voiture à bras d'une poissonnière, qui débitait, en les prônant, ses maquereaux et ses soles. Il me sembla que cette grosse femme au visage éraillé, à la voix rêche et fêlée, me criait du haut de sa tête : « On ne vient pas ici pour rêver ; ton imagination ne doit te servir qu'à avancer tes affaires, et ta grande, ta seule affaire est de te pousser et d'arriver. »

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892, des 1er et 15 janvier et du 1er février.

C'est à peu près ce que me dit d'une voix moins rude mon paternel ami, M. Linois. Il me semonça, me représenta éloquemment que ce n'est rien dans ce monde que d'avoir du mérite, qu'on ne devient maître de conférences à l'École des hautes études qu'à la condition de se faire valoir, de se remuer, de s'intriguer, que, si petites qu'elles soient, les alouettes ne tombent jamais du ciel toutes rôties. Il me fit une ample énumération de tous les membres du conseil supérieur de l'école que je devais aller voir au plus vite. Il me renseigna sur leurs travaux, sur leurs habitudes, sur leur caractère, sur leurs faiblesses, sur la méthode à suivre pour capter leurs bonnes grâces. Les uns étaient des hommes supérieurs, qu'il fallait aborder de front, les petits manèges leur répugnaient. Tel autre était un vaniteux, et quoiqu'il ne m'eût jamais rien appris, je ne pouvais me dispenser de l'appeler mon cher et illustre maître. Tel autre encore, qui avait épousé une héritière, se gouvernait par les conseils de sa femme, et M. Linois m'indiqua le jour où cette grande électrice restait chez elle. Je le quittai muni d'instructions très précises, très détaillées, et je m'y conformai de point en point. Durant une semaine, je fis en conscience, sans relâche, sans distractions, le métier de solliciteur, pour lequel je me sentais aussi peu de goût que de talent. J'employai des journées entières à gravir des étages, à étudier des figures en composant la mienne, à déchiffrer des sourires quelquefois fallacieux, à discerner les vraies promesses de celles qui ne sont que du vent et de la fumée, et à réciter partout, non sans succès, mon petit boniment, qui me paraissait fort insipide.

Ce qu'on donne au mouvement, disent les médecins, on l'ôte à la souffrance; il est aussi vrai de dire que ce qu'on donne à l'ennui, on l'ôte à l'inquiétude. Cependant, quand dix jours se furent écoulés, je redevins rêveur et inquiet. J'étais sans nouvelles de Monique. Était-il encore survenu quelque incident? Avait-elle, au dernier moment, renoncé à son voyage, ou si elle était à Paris, m'en voulait-elle des vérités un peu crues que je lui avais dites et qu'elle n'avait pu digérer? Nous nous étions quittés fort brusquement; ne l'ayant pas revue depuis qu'elle m'avait jeté à la figure une fleur de narcisse, je ne savais trop en quels termes nous étions ensemble. Je n'avais pas eu le temps de retourner à Beauregard, et j'avais chargé son mari de lui faire mes adieux. Pour surcroît de malheur, j'ignorais le nom de la rue où Mme Cleydol avait retenu un appartement; M. Monfrin m'avait dit, je croyais m'en souvenir, que cette rue était située entre le jardin des Tuileries et le boulevard; c'était une indication bien vague. Je ne pouvais aller de maison en maison, interrogeant les concierges, leur disant : « Est-ce ici que loge une jeune femme aussi vindi-

cative que folle, qui affecte de me prouver qu'elle est mécontente de moi en demeurant invisible et muette? »

Comme il m'arrive quelquefois, ma chienne d'imagination mettait tout au pis. Il m'eût été facile de me renseigner en écrivant à M. Monfrin; mais il me semblait que, pour soutenir la dignité de mon caractère et de mon rôle, je devais feindre l'indifférence, qu'ayant été l'offensé dans cette affaire, c'était à l'offenseur de faire les premiers pas. Cependant mes anxiétés croissaient de jour en jour. Peu s'en fallait que, dans mes visites de candidat, je ne demandasse à de graves professeurs s'il était vrai que Monique se fût à jamais brouillée avec moi, auquel cas peu m'importait de devenir maître de conférences. Malgré mes fières résolutions, un matin, vers dix heures, n'y tenant plus, je pris le parti d'écrire à Sidonie, à qui je devais une réponse. Ma lettre commençait ainsi : « Où est-elle? que devient-elle?.. » Je la déchirai, j'en récrivis une autre sur un ton plus digne, plus posé. Mais il en coûte d'avoir l'air tranquille quand le pouls ne l'est pas. Je cherchais péniblement mes mots. Absorbé dans mon travail, je ne m'avisai point qu'on venait de sonner et qu'Ursule, ma femme de ménage, qui s'occupait à ranger ma chambre à coucher, était allée ouvrir.

L'instant d'après, deux mains se posèrent sur mes yeux et, pendant plus d'une minute, les tinrent hermétiquement fermés. Elles étaient fort petites, et les gants de suède où elles étaient enfermées exhalaient un parfum exquis. Je subissais mon sort en silence, ma peine me semblait douce, mon supplice me plaisait. Enfin les deux petites mains se détendirent et lâchèrent prise. Je levai la tête pour regarder une jeune femme en robe fleur de pêcher, coiffée d'un chapeau tout neuf, qui lui allait à merveille. A quelques pas derrière elle, Ursule, immobile, nous contemplait avec stupeur. Elle ne savait que penser, elle sentait chanceler sa foi dans ma vertu; elle avait l'air de dire : « Est-ce possible? »

— Eh! oui, monsieur, c'est moi, dit Monique.

Elle ajouta : — Ma bonne femme, n'ouvrez pas de si grands yeux. C'est mon précepteur, et je suis Niquette.

Dès qu'Ursule fut retournée à ses affaires :

— L'étonnement de votre duègne m'amuse, reprit-elle, et témoigne en faveur de votre moralité. Je vous ai compromis; vous aurez peine à vous rétablir dans son estime, il faudra lui donner beaucoup d'explications.

— Nous les lui donnerons, répondis-je, et nous lui expliquerons aussi que je commençais à désespérer de vous revoir jamais.

— Là, franchement, vous m'auriez regrettée?

— Eh! vous savez bien que vous êtes la plus chère de mes habitudes.

— C'est déjà quelque chose. Rassurez-vous, on me revoit toujours. Mais j'avais juré de ne me présenter ici que dans une toilette digne de vous, et les couturières ne sont jamais de parole. Trouvez-vous ma robe jolie?

Elle pivota sur elle-même pour me la faire admirer sous toutes ses faces.

— Je la trouve presque aussi charmante que vous l'êtes dans vos bons jours.

— Vos complimens sont toujours fourrés d'une épigramme. N'oubliez pas que vous avez beaucoup à réparer, qu'un matin, à Beauregard... Mais laissons dormir le passé. Réellement je vous parais charmante?

— J'ai vu l'autre jour, repartis-je, à la devanture d'un marchand de bric-à-brac, une gravure qui représentait Vulcain recevant dans ses forges la visite d'Iris. Il avait l'air ravi et un peu embarrassé.

— Cette fois la rose est sans épines; vous êtes délicieux, et voilà comme je vous aime. Le fait est que M[me] Cleydol serait fort scandalisée si elle pouvait soupçonner que je suis en ce moment dans un appartement de garçon. Elle n'a jamais eu de précepteur, elle ne sait pas même ce que c'est. Je lui ai fait croire que j'allais au Bon Marché. La vérité est que j'avais besoin de me distraire. Nous passons nos journées au Champ de Mars, et cette veuve de magistrat est aussi méthodique par tempérament que l'est Sidonie par principes. Elle veut tout voir, tout comprendre, tout étudier de près et par ordre. Nous sommes restées hier cinq heures au moins dans la galerie des machines, et j'étais si lasse de grandes et de petites roues, de manivelles, de bielles et de pistons, que je me suis dit : « Demain, pour changer, nous irons visiter la niche de mon chien. »

Elle voulut faire le tour de cette niche. Le ciel soit loué! son portrait n'était point accroché au mur de mon cabinet de travail. Le ciel soit béni! Sa pantoufle reposait au fond d'un tiroir de commode, dont j'avais retiré la clé. Elle loua la propreté, la bonne tenue de mon appartement, et il est certain que mes quatre petites pièces étaient infiniment mieux rangées que ne l'était sa chambre le jour de son mariage. Ce qui lui plut surtout, ce fut mon balcon. Nous y passâmes plus de vingt minutes, accoudés sur la balustrade. Quand les voitures faisaient trop de bruit, elle devait, pour se faire entendre, approcher sa bouche de mon oreille. Il me sembla que les passans levaient la tête pour nous contempler et m'enviaient ma bonne fortune. Un de mes anciens camarades d'école nous aperçut, me salua en souriant, et lorsqu'il arriva au bout de la rue, il se retourna pour nous regarder encore, et je me

disais : « Si pourtant c'était vrai, la vie serait belle comme un songe. »

— Il me vient une idée, me dit-elle en battant des mains, et mon idée me paraît excellente. Vous m'avez appris à Beauregard que vous dîniez dans une pension bourgeoise, mais que votre Ursule vous faisait votre cuisine du matin et que vous déjeuniez tous les jours de deux œufs au beurre noir et d'une côtelette aux pommes. Vous voyez si ma mémoire est fidèle. Eh bien, commandez aujourd'hui deux côtelettes et quatre œufs, et si vous me faites l'honneur de m'inviter, je déjeune avec vous.

Je me sentis rougir d'émotion et de plaisir, et je répondis avec un accent trop lyrique :

— Vous êtes ici dame et maîtresse, tous vos désirs sont des ordres.

— Il répare, il répare, dit-elle.

Et ayant ôté ses gants et son chapeau :

— Retournez à vos écritures, je vais donner mes ordres à votre ménagère. Ne vous inquiétez pas de moi, je saurai occuper mon temps.

Je n'achevai pas la lettre que j'avais commencée, je la récrivis tout entière et dans un autre style. Je donnai à Sidonie les meilleures nouvelles de la folle; mais je n'eus garde de lui révéler toute l'étendue de mon bonheur, de lui apprendre que, pour la première fois, elle était là, chez moi, allant, venant, trottinant comme si elle eût été chez elle, que tout à l'heure nous déjeunerions ensemble, que le bruit léger de ses pas de souris me faisaient tressaillir dans mon fauteuil, que ma salle à manger et ma petite cuisine l'entendaient rire et s'en souviendraient à jamais.

Au coup de midi, elle reparut, en disant : — Monsieur et Madame sont servis. — Elle avait mis elle-même le couvert, ce qui lui avait fourni l'occasion de visiter mon buffet. Elle avait trouvé mon linge de table en bon état, mais elle méprisait mes plats, mes assiettes; elle m'annonça qu'avant trois jours, elle me donnerait une vaisselle à son goût et marquée à mon chiffre.

— Faites-la marquer au vôtre, lui dis-je, et désormais je ne déjeunerai plus seul.

Elle mangea de bon appétit, et, tout en mangeant, elle gazouillait comme un oiseau. Elle me raconta tout ce qu'elle avait vu, tout ce qu'elle avait fait depuis son arrivée à Paris, en compagnie de Mme Cleydol, dont elle singeait le maintien un peu compassé et le ton traînant. Cette veuve timorée, qui lui servait tout à la fois de chaperon et de plastron, se croyait tenue de s'intéresser aux machines, aux bielles et aux manivelles; mais elle aimait beaucoup

aussi les endroits où l'on s'amuse. Partagée entre son désir de tout voir et la loi qu'elle s'était faite de respecter l'innocence de ses filles, elle soumettait ses cas de conscience à leur institutrice, qui était elle-même pleine de scrupules et fort curieuse. Chaque soir, en rédigeant le programme du lendemain, elles dissertaient longuement l'une et l'autre sur les spectacles permis et les spectacles prohibés, et après avoir tout prohibé, la curiosité l'emportant, on se décidait à tout permettre, quitte à s'en repentir.

— Quelle belle chose que les principes! s'écriait Monique. A première vue, c'est du granit; quand on en vient au fait, c'est du caoutchouc.

Et elle s'égayait aux dépens de cette mère scrupuleuse et de cette institutrice rigide, qui, se rendant aux supplications de deux jeunes filles élevées dans toutes les saintes ignorances, finissaient par les conduire partout, jusque dans la baraque où une belle Égyptienne faisait danser son ventre. Ursule, en nous servant, riait sans comprendre et nous caressait du regard. Je ne sais quelles explications lui avait données Monique, mais elle la trouvait désormais plus admirable qu'étonnante, et il lui semblait tout simple qu'une si jolie femme déjeunât tête-à-tête avec moi. Cet être singulier et charmant lui faisait l'effet d'un de ces personnages de féerie qui d'abord paraissent absurdes, et qui, par degrés, deviennent plus vrais que toutes les réalités de ce monde.

Nous prîmes le café dans mon cabinet de travail. Une heure plus tard, la fée se leva, en me disant :

— Les meilleures aventures ont une fin. Il faut que je retourne à mes devoirs. J'ai promis à Mme Cleydol que j'irais la prendre à deux heures précises, pour aller voir, dans je ne sais quelle annexe de je ne sais quelle galerie, le groupe VI, classe 53, section des machines-outils. Elle me demandera sûrement où j'ai déjeuné; elle a un grand mérite, elle croit tout ce que je lui dis.

Elle remettait ses gants et son chapeau quand on sonna. Ursule n'était plus là; j'allai ouvrir, et je rentrai suivi de M. Linois, qui contempla l'apparition bouche bée. Je les présentai l'un à l'autre, et Monique se rassit. Je lui avais parlé de mon vieil ami, elle était bien aise de le connaître, et M. Linois était un de ces hellénistes qui pensent qu'après un texte grec, ce qu'il y a de plus agréable à déchiffrer, c'est un visage de femme.

— Madame, dit-il, je suis heureux de constater que vous avez gardé un bon souvenir de votre précepteur, puisque vous lui faites la grâce de monter ses cinq étages pour venir le voir. Je ne crois pas mentir en affirmant qu'à l'exception de la vieille Ursule, jamais femme ne pénétra dans cette docte tanière. Depuis

que vous y êtes entrée, elle a changé de figure, et ce n'est plus une caverne. Comme le dit un vers grec, assez bien traduit par un poète français :

C'est Messa la divine, agréable aux colombes.

— Ce n'est pas lui, s'écria-t-elle, qui me comparerait à une colombe! Aujourd'hui pourtant, je l'avoue, il a daigné me dire qu'il me trouvait charmante; c'est le premier compliment qu'il m'ait jamais fait.

— Il était donc un précepteur bourru?

— Oui, fort bourru, épineux, maussade, rébarbatif. De temps à autre il avait pour moi quelques égards; mais plus d'une fois il m'a traitée de folle.

— Et cependant vous venez le voir.

— C'est plus fort que moi, il m'a jeté un charme. Le fond de l'affaire, si je ne me trompe, est que les femmes aiment à souffrir.

— Il est certain qu'elles oublient facilement leurs amis et qu'elles n'oublient jamais leurs bourreaux. C'est là-dessus que notre homme a réglé sa conduite.

— Mais vous-même, monsieur, dit-elle sur le ton d'une mère demandant au proviseur d'un lycée si son fils est sage, mais vous-même, êtes-vous content de lui?

— Il a ses qualités, gâtées par de grands défauts.

— Et d'abord est-il aussi savant qu'il en a l'air?

— Ah! sur ce point, il n'y a rien à lui dire, et sa mine n'est pas trompeuse. Il sera quelque jour professeur au Collège de France, et peu après il entrera à l'Institut. Cela me paraît écrit.

— Mais est-il appliqué à ses devoirs? Suit-il vos conseils? Se montre-t-il reconnaissant des services que vous lui rendez? Il n'a jamais payé que de la plus noire ingratitude les gracieusetés que je lui faisais.

— Le cœur est bon; mais nous sommes trop casanier, nous n'aimons pas à nous remuer, nous avons l'humeur rêveuse. Je l'ai surpris quelquefois les yeux au plafond, regardant voler les mouches, et je ne sais pas encore à quoi il pense quand il ne pense à rien.

— Là-dessus, je me sauve. Il y a une station de voitures dans la rue; quand les colombes n'ont pas d'ailes, elles en sont réduites à chercher un fiacre... Grondez-le, monsieur, lavez-lui la tête, faites-lui une bonne morale. Il aime tant à m'en faire! Vous me vengerez.

Il se leva aussi, en disant : — Fiez-vous à moi, je le gronderai, j'étais venu pour cela. Mais il me paraît si ravi de vous avoir vue

que ce serait grand'pitié de troubler son bonheur. Je le repincerai demain.

— Convenez plutôt, lui dis-je, que vous avez du goût pour les jeunes femmes, quand elles ont du charme et une jolie robe, et que vous serez heureux de reconduire Mme Monfrin et de la mettre en voiture.

— Je sais le grec, répliqua-t-il, et je me connais en chevaux de fiacre ; si elle veut bien avoir confiance en mes lumières, je tâcherai de lui en trouver un qui ne soit pas trop indigne d'elle.

Monique était déjà dans le vestibule. M. Linois me regarda fixement et me dit tout bas :

— J'ai vu son pied... Lui avez-vous rendu sa pantoufle?

— Ah! de grâce, repartis-je sur un ton d'angoisse, par le nom sacré de votre cher Aristote, je vous en supplie...

— Quelle grâce implore-t-il? demanda-t-elle en rentrant dans la chambre.

— Il a un secret, que j'ai deviné, et il me supplie de le garder pour moi.

Elle nous regardait l'un et l'autre.

— Quel est ce beau secret?

— Je ne sais vraiment si je dois...

— Je suis en droit de le connaître ; je n'en ai point pour lui.

J'étais sur les épines.

— Madame, puisqu'il faut parler, en furetant dans la bibliothèque de M. votre père, il a fait une trouvaille, il y a déniché un livre rare, presque introuvable, qu'il s'est approprié sans façons, et il m'a confessé qu'il ne se dessaisirait jamais de ce bien mal acquis, qu'il n'avait pas l'habitude de restituer ses larcins.

— Je le croyais honnête, dit-elle. Encore une illusion perdue!

Elle ajouta, en me tendant les deux mains :

— Mais c'est une fatalité, j'aimerai jusqu'à ma mort ce vilain homme.

Je les suivis sur le palier ; ils descendirent lentement, ils s'arrêtaient pour babiller, et j'écoutais le murmure décroissant de leurs voix. Quelques momens après, je les vis de mon balcon traverser la rue. M. Linois offrit son bras à Monique, qui l'accepta. Il la conduisit à la station, et il me parut que pour faire durer son plaisir, ce grand connaisseur mettait du temps à lui choisir un fiacre. Quand il l'y fit monter, il revit sans doute le pied de Cendrillon. Dorénavant le secret du précepteur était connu de deux hommes; mais comme le curé de campagne, le vieil helléniste était fort discret.

Il avait dit vrai, mon cabinet de travail avait subitement changé de figure, et c'était vraiment Messa la divine. L'air qu'on y respirait

sentait bon, les murs avaient appris à sourire, et en regardant le parquet, on devinait qu'il s'y était passé quelque chose. Je reléguai dans le coin le plus reculé de la pièce la chaise où elle s'était assise; je désirais que de longtemps personne ne s'en servît.

Puis je m'allongeai sur mon canapé, et je partis pour le pays des rêves. Il me sembla que j'avais eu raison d'espérer l'impossible, que le grand miracle s'était accompli. Corps et âme, elle était à moi. Ses yeux, sa bouche, sa taille souple et fine, j'étais le propriétaire de sa chère et exquise personne, de cette enveloppe sans prix et de tout ce qu'il y avait dedans. Elle était devenue mon bien, mon éternelle possession. Nous ne nous quittions plus, sa vie et la mienne n'en faisaient qu'une. Chaque jour, elle allait et venait dans ces petites chambres au plafond bas, j'entendais le bruissement de sa robe et son rire argentin. Chaque jour, nous déjeunions tête à tête, et quoique toutes nos heures se ressemblassent, nous avions mille événemens à nous conter. Chaque jour, nous nous accoudions sur la balustrade de notre balcon, et les passans, les curieux, les oisifs, nous cherchant du regard, disaient : « Qu'ils sont heureux! » La fontaine sacrée m'appartenait; dans mes accès de lassitude ou d'ennui, je buvais à plein verre son eau délicieuse dont la fraîcheur rajeunissait mes sens et mon âme.

Je rêvai jusqu'au soir, après quoi je rouvris les yeux, je me levai, j'aperçus mon image dans une glace et j'allai à mes affaires.

XXI.

Mme Cleydol s'était logée rue Cambon, dans une pension fréquentée surtout par des familles anglaises et américaines. L'appartement retenu par elle au premier étage se composait d'un salon et de cinq pièces; elle s'en était réservé trois pour son usage particulier, les deux autres étaient occupées par Monique et sa femme de chambre. Mme Louis Monfrin ne faisait qu'un reproche à cette maison admirablement tenue, où le service était irréprochable et la cuisine excellente : elle se plaignait d'y entendre parler trop souvent une langue que je lui avais apprise, et dont d'autres que moi l'avaient dégoûtée à jamais.

Je me présentai chez ces dames dès le lendemain, et je passai la soirée avec elles. Je connaissais Mme Cleydol pour l'avoir vue une ou deux fois à Mon-Désir. Quoique cette Rémoise eût l'esprit un peu court, trop de goût pour les minuties et trop de penchant à multiplier les cas de conscience, c'était une femme de facile et agréable commerce. Je constatai avec plaisir qu'elle avait pris Monique en grande affection, et que de son côté, tout en la plai-

santant sur ses travers, Monique semblait disposée à ne s'offusquer de rien, à prendre les choses par le bon bout. Elle ne voyait plus sa belle-mère, elle avait oublié ses chagrins, ses rancœurs, et elle était heureuse de se retrouver dans ce grand Paris, où elle avait passé la meilleure partie de sa première jeunesse.

Elle se montrait fort gracieuse pour M[lles] Cleydol, qui lui offraient d'intéressans sujets d'étude. C'étaient deux blondes un peu fades, très réservées, très timides, qui s'observaient beaucoup en parlant et récitaient des leçons apprises. Comme leur langage, leurs manières étaient correctes, irréprochables. Il semblait que leur innocence non-seulement ne soupçonnât pas le mal, mais s'appliquât à ne le pas comprendre, et pourtant à certains sourires, à certains regards qu'elles échangeaient parfois entre elles, on était tenté de croire que le diable n'y perdait rien. Leur institutrice, qui ne manquait pas de mérite, leur avait enseigné avec les arts d'agrément celui de paraître ce qu'elles n'étaient pas et de cacher ce qu'elles étaient, et peut-être lui cachaient-elles à elle-même beaucoup de choses. Ayant dressé la liste de toutes les vérités que les jeunes filles doivent ignorer, les conversations la mettaient à la gêne, elle tremblait qu'on ne laissât échapper un mot qui aurait pu révéler à ses élèves les mystères du monde et de la vie. Monique étonnait ces poupées par la liberté, par l'indomptable franchise de son naturel. Quand on ne connaît que le bois de Boulogne, on éprouve un étonnement de ce genre en parcourant pour la première fois une forêt des Vosges ou une sapinière du Jura. Il est vrai qu'il se trouve de temps à autre des loups dans les sapinières, qu'on y fait de loin en loin de fâcheuses rencontres. Je m'en retournai chez moi en méditant sur les avantages respectifs des deux méthodes d'éducation, et je conclus qu'il y a partout du bon et du mauvais.

J'étais si charmé de ce que j'avais vu qu'avant de me coucher, j'écrivis à M. Monfrin. Je l'assurai que tout allait bien, que sa femme était dans les meilleures dispositions, qu'il avait été heureusement inspiré en l'envoyant à Paris. Ma lettre se terminait ainsi :

« Toutefois, puisque vous avez bien voulu m'autoriser à me mêler de vos affaires domestiques, souffrez que je vous engage à prendre avant peu une mesure décisive. Certaines paroles ne s'oublient pas, et n'eussent-elles pas été prononcées, il est bien difficile de faire vivre sous le même toit deux femmes qui s'aiment peu. Quoi qu'il vous en coûte, il faudra vous arranger pour qu'à l'avenir Monique soit vraiment chez elle. Dans certains cas, la médecine est impuissante, il faut recourir à la chirurgie. »

Quelques jours plus tard, je reçus un mot de Monique, qui

m'annonçait que le soir, accompagnée de Mme Cleydol et de ses filles, elle irait entendre *Faust* à l'Opéra; elle m'indiquait le numéro de la baignoire et me sommait d'aller l'y rejoindre. Je lui répondis par dépêche qu'elle pouvait compter sur moi. L'après-midi, j'eus une visite à faire dans un quartier lointain. On prétend que Paris est si grand qu'on peut se promener longtemps dans ses rues sans apercevoir une figure de connaissance. Il est plus vrai de dire qu'on y rencontre rarement les gens à qui l'on pense, mais qu'on s'y heurte souvent le nez contre des visages à qui l'on ne pensait point et qu'on n'avait garde d'y chercher. J'en fis l'expérience ce jour-là.

J'avais pris l'omnibus de Courcelles, que je quittai en face de l'église Saint-Augustin; je remontai à pied le boulevard Malesherbes et je venais de m'engager dans la rue de Lisbonne, quand je passai devant un fiacre, qui stationnait à quelques pas d'une porte cochère. Il y avait dans ce fiacre une femme qui semblait surveiller attentivement cette porte. Je ressentis une vive émotion, un saisissement. Cette femme ressemblait de tout point... Eh! oui, c'était le même port de tête, la même taille, la même tournure, je ne sais quelle habitude de corps dont j'avais souvent admiré l'élégance. Comme je me retournais pour la regarder, elle souleva sa voilette, et cette fois je la reconnus tout à fait. Mais son visage, plus pâle encore que de coutume, me parut un peu défait et comme miné par les fatigues et la souffrance; évidemment elle relevait d'une grave maladie.

— Non, je ne me trompe pas, me dis-je, c'est bien elle.

Je l'observai de nouveau, sans qu'elle parût m'apercevoir. Que faisait-elle là, près de cette porte dont elle ne détournait pas sa vue? Attendait-elle quelqu'un qui tardait à la rejoindre? Elle semblait plus soucieuse qu'impatiente; selon toute apparence, comme l'indiquaient ses traits contractés et la fixité de son regard, elle était aux aguets, à l'affût, elle cherchait le mot d'une énigme ou craignait de perdre une trace. Il me restait encore quelques doutes; je voulus en avoir le cœur net. Avant de traverser la rue pour gagner la maison où je me rendais, je rebroussai chemin et passai une seconde fois devant le fiacre. Eh! vraiment oui, c'était elle, et j'attirai enfin son attention; mais elle ne me reconnut pas ou plutôt elle feignit de ne pas me reconnaître, car ma figure est de celles qu'on n'oublie point, qu'on ne peut confondre avec aucune autre. Elle avait baissé les yeux, et par discrétion, je m'abstins de la saluer. Une demi-heure plus tard, quand je me fus acquitté de ma visite, le fiacre avait disparu, et je partis, formant mille conjectures et me promettant au reste de ne point dire à Monique que j'avais rencontré sa mère. A quoi bon? Elle ne

pensait que trop souvent à cette fugitive, dont le sort lui semblait enviable.

Je venais d'éprouver une émotion de surprise et de curiosité; peu après, j'en ressentis une autre qui m'entra plus avant dans le cœur. L'omnibus qui me ramenait chez moi filait rapidement le long de la rue Royale, lorsque j'avisai sur le trottoir auquel je faisais face un grand jeune homme, aux cheveux noirs, au teint mat, à la taille élancée, aux larges épaules, tenant à la main une canne à pomme d'ivoire, dont il caressait son menton. Il tournait en ce moment l'angle du faubourg Saint-Honoré, et après l'avoir entrevu de profil, je ne le vis plus que de dos, et l'instant d'après, je ne le vis plus du tout. J'avais senti bouillonner mon sang, et le feu de la colère m'était monté au visage. — Eh! quoi, pensais-je, se serait-il délié de son engagement? l'aurait-il suivie à Paris? — Cependant je me calmai bientôt. Le beau Ludovic était-il le seul jeune homme qui eût de larges épaules et dont la démarche et la prestance annonçassent un grand contentement de soi-même? J'avais cru reconnaître mon ennemi dans un passant très inoffensif; j'avais la berlue et le cerveau blessé, je voyais partout des Triguères.

Quand j'arrivai à l'Opéra, la représentation était commencée, et lorsque j'entrai dans la baignoire où j'étais attendu, Monique s'écria : — Enfin !

Elle était seule avec son chaperon. La plus jeune des demoiselles Cleydol ayant attrapé un gros rhume, on avait eu un cas de conscience à résoudre, et après de longues discussions, on avait décidé que sa sœur comme son institutrice garderait la chambre pour lui tenir compagnie, qu'on aviserait plus tard à les dédommager.

Je n'avais pas menti en affirmant à Mme Brogues que j'aimais beaucoup la musique. Toutefois, pendant les deux premiers actes, j'eus de grandes distractions. Tantôt je pensais à une femme pâle, embusquée dans un fiacre et surveillant une porte fermée, qui ne s'ouvrait pas ; tantôt je fouillais des yeux la salle pour m'assurer qu'il ne s'y trouvait aucun jeune homme à l'air avantageux et aux larges épaules ; j'en découvris plus d'un, et j'inférai de là que M. de Triguères était un échantillon fort remarquable d'une espèce assez commune, que ce n'était pas lui que j'avais vu de profil d'abord, puis de dos. Plus souvent, je regardais Monique à la dérobée ; je contemplais avec mystère ses cheveux ornés de fleurs, les ondulations de son cou, les perles de son collier, et je reprochais à l'orchestre d'être trop bruyant. N'était-ce pas assez d'un violon, d'une flûte et d'un hautbois pour accompagner le bonheur discret d'un pauvre homme qui rêvait quelquefois, mais ne deman-

dait rien et qui avait juré de se contenter toujours du peu qu'on lui donnait?

Quand le rideau tomba, Monique se retira dans le fond de la baignoire. Je m'assis auprès d'elle, et je lui demandai si Méphistophélès lui avait plu, si c'était bien là le diable tel qu'elle aimait à se le représenter.

— Oh! point du tout, me répondit-elle, et qu'on l'appelle Méphistophélès, Belzébuth ou Satan, ce n'est pas à ce diable-là que j'ai affaire.

— Et quelle figure a-t-il, ce diable auquel vous croyez? Vous n'avez jamais voulu me le dire; expliquez-vous une fois pour toutes.

— A quoi cela vous servira-t-il?

— A mieux comprendre celles de vos paroles et celles de vos actions qui me plaisent le moins. Voilà deux ans et demi que je vous étudie, et je vous étudierai jusqu'à ce que je vous connaisse à fond et pour toujours. C'est la science qui m'intéresse le plus; je la fais passer avant l'arabe et la philosophie.

— Vous vous moquez de moi, vous ne saurez rien.

— Vous m'avez dit que depuis quelques jours j'étais tout à fait gentil; soyez complaisante.

— Soit, écoutez-moi. Le diable auquel j'ai affaire et que je vois souvent dans mes rêves m'apparaît comme une jeune femme, et cette jeune femme tout à la fois me ressemble et diffère beaucoup de moi. Elle a mon visage, mes yeux, ma bouche; mais ce visage a une beauté sinistre, ces yeux jettent des éclairs, et sa bouche a été faite pour dire des choses que je ne sais pas dire.

— Je ne comprends pas encore.

— Mon Dieu! ne vous arrive-t-il jamais de vous dédoubler, de vous sentir deux? N'y a-t-il jamais en vous quelqu'un qui dit non, et un autre qui dit oui et qui vous force à vouloir ce qu'il veut? Je suis souvent deux, et ce que j'appelle le diable, c'est l'autre. Livrée à elle-même, Mme Louis Monfrin, née Monique Brogues, est de son naturel une petite personne assez raisonnable, disposée à accepter tel qu'il est le monde où elle vit, sa situation, le sort qui lui est échu. Si elle a une belle-mère odieuse, elle a en revanche un mari facile à vivre, elle habite une maison assez confortable, elle a quelque talent pour la peinture, et cela pourrait suffire à son bonheur. Mais l'autre Monique Brogues, celle que j'appelle le diable, n'est pas aussi accommodante. Elle a des désirs violens, des passions étranges, que je ne connaissais pas, avant de m'être liée avec elle. Je crois que lorsque je suis née, elle avait déjà vécu, et que dans ce temps-là elle avait des royaumes à gouverner, que sa seule occupation était de se faire servir et adorer, et que les gens comme les choses pliaient sous ses caprices, ou bien encore

elle avait habité quelque planète où tout est plus grand, plus beau, plus brillant et plus souple que dans ce misérable monde, et le souvenir de ses existences antérieures la poursuit, elle tourne sans cesse autour de la porte de son paradis, elle voudrait y rentrer. Souvent je lui dis : « Tais-toi, tu m'ennuies, » — et elle se tait. Mais souvent aussi c'est elle qui commande, j'obéis à ses suggestions, elle me communique ses désirs, ses passions, ses colères ; je méprise mon faux bonheur comme une chose vile, et je m'irrite contre ma destinée comme on se fâche contre une robe faite par une méchante couturière, une robe qui gêne, qui va mal et fait de vilains plis.

— Cette fois j'ai compris, lui dis-je... Défie-toi et défends-toi !

Elle m'appliqua un grand coup de son éventail sur les doigts, en me disant :

— Prêchez-moi votre morale, mais ne me prêchez pas celle de mon impeccable sœur. Elle est à l'abri des dangers, des tentations, elle n'a jamais connu l'autre. La belle merveille que de se défendre quand personne ne vous attaque !

Heureusement Mme Cleydol ne nous écoutait pas ; notre conversation lui aurait paru incompréhensible ou scandaleuse. Elle était tout occupée de braquer sa lorgnette sur les loges ; elle examinait et comparait les toilettes, comptait et pesait les diamans, étant une de ces personnes qui ne vont guère au spectacle que pour regarder les spectateurs.

— Quel est donc, dit-elle à Monique, quel est donc ce jeune homme qui vous lorgne avec tant d'obstination ?

Le rideau venait de se lever, et le lorgneur indiscret s'étant rassis, je ne pus savoir qui il était et si j'avais l'honneur de le connaître. Mais dès ce moment, je fus en proie à une agitation que je ne parvins pas à maîtriser. Je sentais qu'un malheur pesait sur moi, et les dangers invisibles me troublent. Un incident de mon enfance me revint à l'esprit. Un garde-chasse nous avait conduits un jour, mon père et moi, dans sa faisanderie. L'endroit était charmant ; on avait installé les parquets dans une clairière bordée de champs de sarrasin ; un ruisseau coulait au travers. Quand nous arrivâmes, les faisandeaux se promenaient dans le blé noir, qui commençait à fleurir, ou allaient à la picorée, ou s'ébattaient dans la paille, ou se roulaient dans la poussière ; d'autres faisaient leur sieste. Tout à coup, saisis d'une mystérieuse émotion, ceux qui ne songeaient qu'à manger oublièrent le grain, ceux qui s'ébattaient cessèrent leurs jeux, ceux qui dormaient s'éveillèrent en sursaut, et tous, penchant la tête, regardaient d'un œil vers le ciel, pendant que les poules qui les avaient couvés hérissaient leurs plumes. Le garde-chasse nous dit : « Sûrement un émouchet va passer. » Et la minute

d'après, il passa. Comme les faisandeaux, j'avais le cœur frissonnant, j'attendais l'émouchet.

Il parut dès le commencement de l'entr'acte suivant. La porte de la baignoire s'ouvrit, et comme Mme Isabelle, j'aurais pu dire : « Eh! oui, ma chère, c'est lui. »

— Vous à Paris! m'écriai-je sur un ton d'ironie. Quand nous avons eu la bonne fortune de vous rencontrer à Saint-Martin, vous nous aviez déclaré, s'il m'en souvient, que les expositions universelles vous faisaient horreur.

Il avait changé de conduite et de procédés à mon égard. Je n'étais plus pour lui mademoiselle la gouvernante. Il avait découvert que M. Tristan était un précepteur très considéré de ses élèves, un personnage de quelque conséquence. Il me fit un salut très bas et me répondit en souriant que ce ne sont pas les femmes seulement qui varient, qu'une affaire pressante l'avait obligé de venir à Paris. Quand il lui convenait, il avait toujours des affaires pressantes.

Monique ne l'avait pas entendu entrer. En reconnaissant sa voix, elle se retourna, et après lui avoir fait une inclination de tête, elle me jeta un coup d'œil qui signifiait : « Vous n'êtes pas content, mais en vérité ce n'est pas ma faute. » M. de Triguères n'échangea avec elle que quelques propos très courts, après quoi, selon sa méthode ordinaire, il parut réserver toutes ses attentions pour Mme Cleydol. Il l'avait entrevue à Reims, où il avait des parens. Sa mémoire était prodigieuse, et il en usa comme don Juan, demandant à M. Dimanche des nouvelles de toute la famille, sans oublier le tambour du petit Colin et le petit chien Brusquet. Personne n'était plus savant que Mme Cleydol en matière de généalogies. Elle les débrouillait avec une merveilleuse facilité et une prodigieuse certitude; elle savait tout sur le bout du doigt, les ascendans, les oncles et les grands-oncles, les tantes et jusqu'aux cousins remués de germain. Le vicomte lui ayant parlé du président du tribunal de commerce, qu'il avait rencontré dans une ville d'eaux, ils entreprirent, cette Rémoise et lui, de reconstruire toute sa parenté, toutes ses alliances. Ils disputaient quelquefois et finissaient par s'accorder. Il fallut dix minutes pour vider ce débat; désormais nous étions au fait de tous les tenans et aboutissans de ce juge consulaire, et du même coup M. de Triguères avait conquis l'estime et l'affection de Mme Cleydol. Au lieu de regagner son fauteuil d'orchestre, se trouvant bien où il était, il y resta, sans qu'elle eût l'idée de s'en plaindre ou même de s'en étonner.

— Quel chaperon! me disais-je.

Pendant tout le ballet, Monique fut aussi attentive, aussi recueillie qu'une dévote qui entend la messe. Ce spectacle la fascinait, elle n'en perdait pas un détail. L'autre Monique. celle

qui la suggestionnait, avait dû être ballerine dans une de ses existences antérieures ou habiter une planète où l'on danse jour et nuit, au son de la musique céleste. J'imagine que depuis quelques instans, absorbée dans sa contemplation, elle nous avait tous oubliés. M. de Triguères me paraissait s'occuper moins qu'elle des jambes des danseuses ; mais plus d'une fois je surpris ses yeux d'émouchet attachant sur les épaules nues de cette jeune étourdie un regard violent et brutal. Il les dévorait, il les mangeait ; cette chair de femme était pour lui une belle viande.

Dès que le ballet fut fini, Monique, revenant à elle, se rappela qu'elle était au théâtre, dans une baignoire, où se trouvaient deux hommes, et sans doute elle fit la réflexion que l'un était un moraliste rigide et grondeur, qui ne savait pas danser, tandis que l'autre ressemblait davantage à ces figures qui apparaissent en rêve à une bru que sa belle-mère a dégoûtée de sa maison. J'étais tout près d'elle et il me semblait qu'en ce moment il y avait entre nous un espace immense, la moitié de la terre. Pour M[me] Cleydol, qui ne rêvait jamais, elle rengagea son entretien avec M. de Triguères, en rectifiant une erreur qu'ils avaient commise au sujet d'une grand'tante de la femme du président. C'est à cela qu'elle avait pensé pendant que soixante belles filles battaient des entrechats.

Le vicomte n'attendit pas la fin de la représentation pour lui demander si elle avait une voiture. Ayant eu le plaisir d'apprendre qu'elle n'en avait point, il s'empressa de lui offrir son coupé. Elle hésitait à l'accepter, il triompha facilement de sa molle résistance.

— Mon cercle est à deux pas, lui dit-il, et mon cocher reviendra m'y prendre.

Quand Monique me pria de lui passer sa sortie de bal et de l'aider à s'envelopper, je ne refusai point de lui rendre ce petit service ; mais ma complaisance n'alla pas plus loin. Au moment où son chaperon quittait la loge au bras de M. de Triguères, elle daigna s'étonner que je ne lui offrisse pas le mien.

— Oh ! répondis-je, n'est-ce pas assez d'un si bel homme pour protéger deux femmes ?

Et je me perdis dans la foule.

XXII.

Je rentrai chez moi profondément découragé. Tout me semblait perdu. Que pouvais-je contre cet éternel danger dont je m'étais cru sauvé, contre cet homme funeste qui ne rentrait un instant dans l'ombre que pour en sortir brusquement, contre cet astre de malheur, cette comète sinistre et disparaissante, qui reparaissait

toujours? Je n'avais jamais senti davantage la vanité des précautions et de tous les calculs de la prudence humaine. J'étais le jouet d'une inévitable fatalité, j'avais affaire à trop forte partie, j'étais tenté de renoncer à la lutte, d'abandonner Monique à sa destinée. Mais je me reprochai bientôt mon abattement de cœur, mon indigne faiblesse; je résolus de combattre jusqu'au bout, et, pour commencer, j'écrivis et fis partir en hâte le billet que voici :

« Mon cher abbé, je ne sais quel engagement vous aviez fait prendre à M. de Triguères; ce qui est certain, c'est qu'il a suivi Mme Monfrin à Paris et qu'il n'a pas eu de repos qu'il ne l'eût revue. Vous aviez prévu le cas de récidive, et vous m'aviez demandé de vous tenir au courant, vous voilà informé, averti. Répondez-moi sans retard. Si vous vous désintéressiez de cette affaire, je ne prendrais plus conseil que de moi-même. »

Il avait été stipulé entre Monique et moi que trois ou quatre fois par semaine, j'irais la voir une heure avant son dîner, et je n'avais jamais fait buisson creux. J'étais resté plusieurs jours sans reparaître dans la pension de la rue Cambon, quand un domestique m'apporta une lettre ainsi conçue :

« Vous êtes à la fois très injuste et très imprudent. Ce sont là les deux points de mon sermon, et, pour parler comme notre chère Sidonie, *primo*, rien ne justifie le mauvais vouloir que vous me témoignez. Est-ce ma faute s'il est à Paris? Est-ce ma faute si, m'ayant aperçue à l'Opéra, il s'est empressé de venir me saluer dans ma loge? Vous m'accusez peut-être de lui avoir fait trop bon visage. Je veux être tout à fait franche. Eh! vraiment, je ne suis pas fâchée de voir qu'un beau jeune homme, qui s'était mis en tête de m'épouser et qu'on a éloigné de moi par des moyens frauduleux, se reproche de n'avoir pas eu plus de courage, plus de persévérance, qu'il se console difficilement de son malheur, qu'il a des regrets et qu'il cherche à les tromper. Bien qu'on ait été élevée par un précepteur, on est un peu femme, mon bon chien, on est un peu femme, et la vie est par elle-même si peu amusante qu'il est bien permis de prendre son plaisir où on le trouve. D'ailleurs, s'il vous déplaît, je ne vous ai jamais caché qu'il me plaisait. Pourquoi me plaît-il? je ne saurais le dire. Mais vous-même, en conscience, savez-vous bien pourquoi il vous déplaît?

« Et *secundo*, non-seulement vous êtes injuste, vous êtes très imprudent. L'autre soir, à la sortie de l'Opéra, vous m'avez fait une impolitesse; je cherchais votre bras, vous me l'avez refusé. N'aurait-il pas pu se faire que ce terrible Lovelace eût préparé de loin un enlèvement, que son coupé fût une chaise de poste qui, au lieu de me reconduire rue Cambon, m'eût emportée au bout du

monde? Vous voyez la scène, Mme Cleydol brusquement écartée, votre élève chérie poussée de force dans la chaise : elle appelle au secours, un bâillon étouffe ses cris, elle s'évanouit, on lui fait respirer des sels, elle ne recouvre ses sens que pour se trouver seule à seul avec un tendre et audacieux ravisseur. C'est ainsi que cela se passait autrefois, et cela peut se passer encore. Vous n'y avez pas songé. J'avais offensé votre amour-propre, je ne sais comment, car c'est à votre orgueil que j'attribue tout ce qu'il y a parfois de bizarre dans vos procédés. Plus j'étais en danger, plus vous deviez vous attacher à mes pas, et vous m'avez plantée là, et si on ne m'a pas enlevée, si je me trouve aujourd'hui encore dans une pension paisible, où il n'arrive jamais rien, ce n'est pas à vous, mon gardien naturel, que j'en suis redevable. Mais ce n'est pas le seul péril que j'aie couru. Cet après-midi, M. de Triguères a demandé à nous voir. Heureusement, nous étions absentes. Mme Cleydol l'eût sûrement reçu ; il lui est resté dans l'esprit, au sujet de la généalogie de M. le président du tribunal de commerce de Reims, certains nuages que ce jeune homme peut seul éclaircir. Que ne venez-vous expliquer à mon chaperon qu'il y a des gens qu'on ne reçoit pas? Vous êtes quelquefois très éloquent.

« Autre imprudence plus grave encore. Voilà plusieurs jours que vous me boudez, et, quand on me boude, je me pique au jeu, je boude à mon tour, je rentre dans ma coquille, vous ne savez plus rien, et c'est le diable qui en profite. Vous m'avez contrainte à vous expliquer nettement quel est ce diable auquel je crois, et je vous ai dit que c'était l'*autre*. Eh bien, s'il y a quelqu'un qui puisse gêner, embarrasser, intimider l'*autre*, c'est vous, et si vous m'abandonnez, l'*autre* fera des siennes. Prenez-y garde, ne me laissez pas tête à tête avec l'*autre*.

« Celle qui vous dit tout. »

Ce sermon en deux points me fit faire beaucoup de réflexions, les unes agréables, les autres inquiétantes. Il m'était doux de penser que mes bouderies la chagrinaient, qu'elle avait peine à se passer de son confesseur. Mais c'était peu de chose que de la confesser, j'aurais voulu l'amender, diriger cette conscience flottante, et je sentais qu'en pareil cas, les prêtres ont de grands avantages sur les philosophes, qu'ils disposent de moyens qui n'étaient pas à mon usage. Pouvais-je lui faire peur de l'enfer? Il aurait fallu commencer par y croire, et les panthéistes n'y croient point : le grand Tout est un Dieu qui quelquefois maltraite, tourmente ou favorise ses créatures, ce n'est pas un Dieu qui châtie et qui récompense. Et quand je lui aurais parlé de l'étang de feu et de soufre, cette péni-

tente du diable aurait haussé les épaules. Non-seulement son directeur laïque en était réduit à la raisonner, il ne pouvait se flatter que ses raisonnemens l'aidassent à se mieux connaître, car elle se connaissait à merveille, elle voyait clair dans son âme, qui travaillait au grand jour. Sa mère, cette pécheresse dévote, à qui plaisait le mystère des crépuscules, avait passé sa vie à se chercher et à s'ignorer. Victime d'une casuistique instinctive et des sophismes du cœur, s'appliquant à concilier ses désirs avec sa foi et les commandemens de l'Église, elle avait souvent pris ses passions pour des devoirs et ses devoirs pour des règles incertaines qu'on peut violer impunément, sans se brouiller avec saint Remi. Ses erreurs étaient des inconséquences, tandis que j'étais certain que si jamais Monique commettait une faute, elle faillirait sciemment, qu'elle courrait au précipice les yeux ouverts, dans un accès de folie raisonnée, qu'elle se perdrait par principes et de propos délibéré, fière et tranquille comme une femme qui poursuit son droit.

Si différente qu'elle fût de sa sœur, elle était, comme Sidonie, tout à fait consciente d'elle-même. Elle aimait que les lampes donnassent toute leur lumière, elle ne craignait pas les clartés crues. Elle se rendait compte de toutes ses pensées, de tous ses sentimens, de tous les motifs bons ou mauvais qui déterminaient ses actions ; mais, partagée entre son bon sens naturel et une imagination prompte, vive, légère, tour à tour ombrageuse ou chimérique, des puissances rivales se disputaient son cœur. Pour la mettre d'accord avec elle-même, il aurait fallu qu'elle pût trouver dans la vie de devoirs cette félicité parfaite que ses rêves lui avaient promise ; mais le mariage ne lui avait procuré qu'un bonheur incomplet, avarié, qu'elle devait acheter par des sacrifices et qu'elle avait résolu de ne pas payer trop cher. Ce qui me paraissait le plus fâcheux, c'est qu'elle se faisait un spectacle de ses conflits intérieurs. S'il y avait en elle deux Monique décidant leur querelle en champ clos, il y en avait une troisième qui les regardait faire, qui assistait à leur tournois comme on assiste à un combat de coqs, jugeant des coups, pariant tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, et s'amusant de cette guerre comme d'un jeu.

Le soir même, je courus chez elle, et je fus récompensé de mon empressement par le charmant accueil qu'elle me fit. Elle avait passé sa journée dans la galerie des Beaux-Arts ; elle causa peinture, sans qu'il fût question du diable. Je la revis une fois, deux fois, et j'étais de plus en plus rassuré. Tout à coup, le vent sauta : elle me parut préoccupée, distraite, soucieuse. Je lui parlai d'une exposition particulière d'aquarelles, qui me semblait de nature à l'intéresser ; elle laissa tomber le propos. Je me demandai si M. de Triguères n'avait pas renouvelé sa visite. Mais je savais que les

deux femmes ne se quittaient guère, et si Mme Cleydol avait eu l'honneur de recevoir ce noble vicomte, elle s'en serait sûrement vantée. Quand on se met à craindre, on craint tout. Un jour, comme j'arrivais à leur pension, un coupé s'arrêta devant la porte, et je m'attendais à en voir descendre M. de Triguères. Il n'en sortit qu'un beau et vénérable vieillard anglais, aux joues fraîches et rosées, qui me parut incapable de courir après les femmes, et je me moquai de mes folles paniques.

Deux jours plus tard, je trouvai Monique seule ; elle m'apprit une nouvelle qui me consterna. Mme Cleydol avait reçu la veille au soir une dépêche lui annonçant que l'aînée de ses filles, mariée à un riche armateur de la Gironde et récemment accouchée, venait d'être atteinte d'une péritonite puerpérale, que le cas semblait grave. Elle était partie en hâte pour Bordeaux après avoir réexpédié à Reims ses deux autres filles, sous la garde de leur institutrice.

— Ne prenez donc pas cet air éploré, me dit Monique, en affectant de se méprendre sur la vraie cause de mon chagrin. Cette jeune femme, que du reste vous ne connaissez pas, se tirera peut-être d'affaire. On revient de loin quand on est bien soigné.

Je mourais d'envie de lui demander si le départ de Mme Cleydol ne la décidait pas à partir, elle aussi. Elle devina sans doute ma pensée et allant au-devant de mes questions, elle me dit d'un ton cavalier :

— Me voilà privée de mon chaperon. Ma propre sagesse suffit à me garder, et je vous avouerai que je commençais à m'ennuyer dans la compagnie de cette digne et excellente femme ; rien n'est plus lassant que les gens à scrupules. On m'a proposé, ce matin, de céder la moitié de cet appartement à un couple étranger. C'est impossible. Ici toutes les portes sont en enfilade, il n'est pas de pièce qui ait son dégagement et la seule qui puisse servir de salon commande toutes les autres. Aussi bien ces étrangers seraient sûrement des Anglais, et la langue qu'ils parlent m'est odieuse. J'ai apporté une assez belle dot à mon mari pour avoir le droit de faire un peu de dépense, et, depuis ce matin, je savoure le plaisir d'être seule et au large.

Elle voulut me faire visiter son royaume. Elle me fit tout voir, jusqu'à la chambre de sa camériste, jeune personne futée, occupée à ravauder une jupe où elle avait fait un accroc.

— Cette fille est un trésor, me dit-elle en me ramenant au salon. Non-seulement elle a des doigts de fée, elle m'est vraiment aussi attachée que l'était Mathilde à ma pauvre et heureuse mère.

Elle prononça le mot heureuse avec emphase.

— Émilie épouse mes intérêts, pousuivit-elle, mes rancunes, mes haines, mes passions. Elle déteste cordialement ma belle-mère, et

elle en veut aux maris qui, à force de ménager la chèvre et le chou, se brouillent avec l'un et avec l'autre. Au surplus, une discrétion parfaite. Elle est vraiment le tombeau des secrets.

— Vous en avez donc beaucoup à lui confier?

— Eh! que sait-on? Certaine chiromancienne n'a-t-elle pas dit que les plus honnêtes femmes ont toujours quelque chose à cacher? Elle ajouta avec un accent de provocation : — Cela est vrai de toutes les femmes, même de celles qui ont un confesseur; car il y a un art de dire tout sans tout dire.

Elle avait l'air mauvais, l'air qu'elle prenait dans les jours néfastes. Elle s'appliquait visiblement à me mettre en peine et en fureur. Il était dans son caractère de ne jamais frapper sans avoir menacé. Peut-être jugeait-elle, comme les auteurs dramatiques, qu'il faut toujours préparer ses effets. La vérité est que sa droiture naturelle répugnait aux trahisons. Elle pouvait dire après l'événement : « A bon entendeur, salut! pourquoi ne m'aviez-vous pas entendue? »

Je ne prolongeai pas l'entretien, je lui quittai la place, et je pensais en m'en allant à ce mari qui était homme à lui passer toutes ses fantaisies, à souscrire à tous ses arrangemens et qui croyait tout réparer, tout sauver en lui témoignant une aveugle confiance. Je fus sur le point de l'avertir; mais je me serais brouillé à jamais avec elle.

Je trouvai sur ma table un billet fort court de l'abbé Verlet, qui ne s'était pas pressé de me répondre :

« Mon cher philosophe, m'écrivait-il, l'exposition est, paraît-il, une merveille, que les curés de campagne sont eux-mêmes tenus de voir. J'ai tout lieu d'espérer qu'il me sera possible de prendre avant la fin de cette semaine deux jours de vacances, et mon premier soin, en arrivant à Paris, sera d'aviser avec vous aux moyens d'arranger votre affaire. Je serais parti déjà si je n'étais retenu par un mourant qui veut toujours m'avoir à son chevet. Comptez sur moi. Je ne pense pas, au surplus, qu'il y ait péril en la demeure. Si le salut de cette âme n'était qu'une question d'heures et de minutes, ce ne serait pas la peine qu'on se dérangeât pour sauver sa vertu, et si les philosophes ne savaient pas attendre, à quoi leur servirait leur philosophie? »

Il me parut que cet homme de bien mettait peu d'empressement à obliger un philosophe auquel il avait offert ou, pour mieux dire, imposé ses bons offices.

— Il a le cœur chaud, me disais-je, et l'esprit libre; mais si libéral qu'on soit, on ne perd jamais de vue les intérêts et l'honneur de sa boutique. L'abbé se console difficilement de ce qu'une dévote a failli, et peut-être ne serait-il pas fâché qu'une jeune

femme qui ne va jamais à la messe vînt à faillir aussi; ce serait une revanche pour les vieilles croyances, une réponse victorieuse à ceux qui les dénigrent.

Je me résolus cependant à patienter; comme lui, j'étais disposé à croire qu'il n'y avait pas péril en la demeure.

Dès le surlendemain, je changeai d'avis. Ce jour-là, Monique n'avait plus l'air mauvais ni provocant; mais l'éclat de son regard et l'animation de son teint me firent penser qu'il lui était arrivé quelque chose d'heureux. Elle chercha d'abord à me donner le change en me racontant que, le matin, elle était allée voir son vieux professeur de peinture, celui qui l'appelait son petit mouton, et qu'elle avait passé auprès de lui des momens délicieux, qu'il lui avait montré ses derniers paysages, toutes ses études. Elle en parlait avec un feu, une éloquence, un enthousiasme qui me parurent suspects; ce n'était pas là ce qui la rendait si heureuse. Au surplus, j'avais remarqué en arrivant que le fauteuil où je m'asseyais d'ordinaire n'était pas à sa place accoutumée, et je tenais pour certain que quelqu'un s'y était assis avant moi.

Je l'interrompis au milieu de son discours.

— Vous avez reçu tout à l'heure la visite de M. de Triguères, lui dis-je brusquement.

Elle fut frappée de ma clairvoyance. Elle était restée debout, elle vint s'asseoir sur un tabouret, tout près de moi, et me répondit :

— Vous avez deviné.

— Est-ce la première visite qu'il vous ait faite?

— Non; mais, l'autre fois, je l'avais reçu au rez-de-chaussée, dans le salon commun de la pension, et nous n'étions pas seuls.

— Tandis qu'aujourd'hui...

— Eh! oui, monsieur, nous étions seuls. Ma femme de chambre l'avait fait entrer sans crier gare.

— Cette soubrette avait peut-être des ordres.

— Ah! s'écria-t-elle, le précepteur qui m'interroge est un vrai juge d'instruction.

Je ne me laissai point déconcerter par son ironie; j'étais résolu à risquer le tout pour le tout.

— Répondez au juge d'instruction, repris-je. Que vous a dit M. de Triguères?

— Puisque vous voulez le savoir, il m'a fait une déclaration brûlante. Il m'a répété avec plus d'éloquence ce qu'il m'avait dit naguère, chez sa sœur, à la fin d'un bal. Il m'a assuré qu'il m'adorait, que dans son voyage en Égypte il n'avait pu penser qu'à moi, que la nouvelle de mon mariage avait été pour lui un coup de poignard, qu'il s'était juré pourtant de ne plus me revoir, qu'il n'avait pas eu la force de tenir son serment, que c'était pour

moi qu'il était venu à Épernay, et que l'affaire pressante qui l'avait ramené soudain d'Épernay à Paris, c'était encore moi... Êtes-vous content?

— Et que lui avez-vous répondu?

— Je me suis moquée de lui.

— Assez pour lui ôter toute espérance et l'envie de remettre les pieds ici?

— Que sais je? C'est à lui qu'il faut le demander.

Je me levai en fermant le poing.

— Est-il vraiment possible, m'écriai-je, que vous ajoutiez foi à ce que vous dit cet homme?

— Et que dit il de si étonnant? Suis-je donc une de ces femmes à qui on ne peut sans mentir déclarer qu'on les aime?

— Ah! je ne comprends que trop, répliquai-je avec emportement, qu'on vous aime à la folie, qu'on vous désire avec passion...

Je me mordis les lèvres, et reprenant le ton d'un directeur de conscience :

— Comment ne sentez-vous pas qu'il est incapable d'aimer? Les protestations qu'il vous fait, il les avait faites à cent autres femmes, et il avait toujours menti. L'abbé Verlet, qui l'a vu de près, le tient pour un de ces libertins qui n'ont que des appétits et un insolent orgueil, et qui mettent leur gloire à avilir ce qu'ils aiment, et à déshonorer l'amour. S'il m'en souvient, dans une de nos disputes, vous m'avez déclaré que la passion sincère ne va pas sans le respect. A-t-il jamais rien respecté? Si vous l'écoutiez, ses yeux vous diraient qu'il vous méprise. Ah! croyez-moi, avoir cherché l'amour et rencontré le mépris, c'est pour une femme le plus cruel des supplices et le suprême dégoût. Connaissez-vous l'histoire de Thamar et d'Amnon? Je l'ai lue en hébreu, il ne tient qu'à vous de la lire en français, on l'a souvent traduite. — « Je l'aime, il me la faut, disait-il, et je mourrai si je ne l'ai pas. » — Et à peine se fut-elle donnée, il lui dit : « Lève-toi et va-t'en. » Et elle répandit de la cendre sur sa tête, elle déchira sa tunique et s'en alla en criant.

Cette histoire biblique l'irrita plus qu'elle ne la toucha.

— Vous n'avez jamais su ce que c'est que l'amour, répondit-elle, vous en raisonnez comme un aveugle des couleurs. Je ne suis plus une petite fille, on ne m'abuse pas facilement, je sais distinguer le bon argent de la fausse monnaie, et quand je crois, c'est que j'ai des raisons pour croire. Non, ce que me disait M. de Triguères, il ne l'a pas dit à cent autres femmes. Quand il était là tantôt, dans le fauteuil que vous venez de quitter, ses paroles comme ses regards me chatouillaient le cœur, et tout en me mo-

quant de lui, je me sentais plus émue que je n'en avais l'air. Je ne conçois pas d'autre bonheur pour une femme que celui d'être passionnément aimée, et c'est un bonheur inconnu en Champagne, et je veux le connaître, et j'en reviens à mon mot, je ne mourrai pas sans avoir vécu.

Je lui fis un profond salut, et je me disposai à sortir.

— Vous vous en allez ?

— Oui, et pour ne plus revenir. Regardez-moi bien, c'est la dernière fois que vous me voyez.

Elle se jeta entre la porte et moi.

— Ne plus vous voir ! Je n'en prendrai jamais mon parti. Vous ne savez pas quelle amitié j'ai pour vous.

— Bah ! quand on a le bonheur d'être passionnément aimée par un M. de Triguères, c'est bien peu de chose que les amis.

— Ne parlons plus de lui. Si je pouvais croire sérieusement que je ne vous reverrai plus, que je n'entendrai plus le son de votre voix, que cette porte par laquelle vous allez sortir ne se rouvrira ni demain ni après-demain, pour vous laisser entrer, non, mille fois non, je ne m'en consolerais pas. Si l'amour est la suprême friandise du cœur, l'amitié est le pain de tous les jours.

— Que voulez-vous ? lui dis-je, il faut choisir. Ou cet homme disparaîtra de votre vie, ou tout est fini à jamais entre nous. J'attends votre réponse.

Elle ferma un instant les yeux et parut rêver. Puis me regardant en face :

— Écoutez-moi bien. Je ne veux point vous faire de promesses, que peut-être je ne tiendrais pas ; mais accordez-moi un sursis de vingt-quatre heures ; ce n'est pas trop d'un jour entier pour résoudre un tel cas. Il avait été convenu entre nous que vous me consacreriez votre journée de demain, que nous la passerions ensemble au Champ de Mars. Venez me chercher de bon matin, et jusqu'au soir nous causerons comme deux amis, sans dire un mot de cette question terrible sur laquelle il nous est impossible de nous entendre; que gagnerions-nous à répéter éternellement les mêmes choses, en désespérant de nous convaincre l'un l'autre? Mais au moment de nous quitter, selon la résolution que j'aurai prise, ou nous nous ferons nos derniers adieux, ou je vous prierai de monter en voiture avec moi et de me reconduire ici, et ce sera la preuve que la crainte de vous perdre l'a emporté sur toute autre considération, que j'ai réfléchi, que je me suis rendue.

— Il doit donc revenir demain ? m'écriai-je.

— Est-ce entendu? me demanda-t-elle, en baissant et détournant la tête.

— C'est entendu, repartis-je.

A ces mots, je m'en allai, sans lui avoir dit ce que, le cas échéant, je comptais faire.

XXIII.

J'avais déjà passé plus d'une mauvaise nuit. Celle qui suivit mon entretien avec Monique, notre bataille et la négociation de notre traité fut pire que toutes les autres. Je ne m'endormis que sur le matin. En me réveillant deux heures plus tard, je me sentis au cœur une angoisse vague, dont je ne pouvais démêler la cause. Il m'était arrivé quelque chose d'obscur et de grave; quoi donc? Peu à peu mes idées s'éclaircirent, et je fus pris d'une agitation fébrile. Le jour qui commençait était celui qu'elle avait fixé pour faire son choix définitif; avant que le soleil se couchât, elle aurait décidé de son sort et du mien, et je serais le plus heureux ou le plus malheureux des hommes.

J'ouvris ma fenêtre. Le ciel était d'un bleu doux, le jardin du Luxembourg avait un air de fête, un merle chantait à pleine gorge. Que lui importaient mes angoisses? Il voyait la vie en beau, tout lui prospérait, il était bien dans ses affaires; tant pis pour moi si les miennes allaient mal!

— Soyons brave, me dis-je, soyons fier, et, s'il est possible, ayons l'air indifférent. Si elle pouvait me croire vacillant et tourmenté, si elle pouvait s'imaginer que ma résolution et mon courage commencent à mollir, nous serions perdus, elle et moi.

En arrivant à la pension, je trouvai Monique sous les armes, son chapeau sur la tête, son ombrelle à la main. En vain mes yeux la questionnèrent, sa figure était impénétrable; impossible de savoir quel conseil la nuit lui avait donné, où elle en était avec elle-même, à quel parti elle s'était arrêtée ou si, encore indécise, elle attendrait jusqu'au soir et s'en remettrait au hasard du soin de fixer ses volontés changeantes. Son ton bref, un peu saccadé, annonçait une tension d'esprit qui ne lui était pas ordinaire; mais, en chemin, la détente se fit. Elle n'avait pas de peine à se distraire; ayant l'esprit mobile et des yeux qui voyaient tout, les distractions venaient la chercher.

A cette heure matinale, il y avait encore peu de monde au Champ de Mars; c'était le moment favorable aux achats, et Monique se proposait d'en faire. Elle avait avisé à la devanture d'un exposant lyonnais une étoffe qui lui avait plu et qu'elle s'était promis d'examiner de plus près.

— Si vous le voulez bien, me dit-elle, c'est par là que nous commencerons. Je connais mon chemin, mais je voudrais prendre le plus court.

Elle me quitta pour interroger un gardien. Je la regardais s'éloigner de son pied ferme et léger, et il me sembla que c'en était fait, qu'elle s'en allait pour tout de bon, qu'elle ne reviendrait pas, que je ne la verrais plus, et je fus saisi d'un frisson. La minute d'après, elle m'avait rejoint. Comme nous traversions une galerie latérale, elle s'arrêta brusquement et me montra du doigt, à cinquante pas de là, une femme qui nous tournait le dos.

— Ne trouvez-vous pas, me dit-elle à l'oreille, qu'elle ressemble beaucoup à ma mère?

Après avoir atteint l'extrémité de la galerie, cette femme rebroussa chemin et nous vîmes son visage.

— Eh! vraiment oui, c'est elle, fit Monique en tressaillant. Mais comme elle est pâle!

— Je l'ai rencontrée par hasard, il y a quelques jours. Elle était en voiture. Je l'ai vue de près, et il m'a semblé qu'elle relevait de maladie.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?

— Je n'aime pas à vous parler de votre pauvre et heureuse mère, lui répondis-je avec quelque amertume.

Cependant la femme pâle nous avait aperçus, et elle battit en retraite. Mais elle ne put résister à la tentation de se retourner, et son regard croisa celui de sa fille. Ce fut Monique qui fit les premiers pas; tout aussitôt, sa mère vint au-devant d'elle. Elle semblait ne voir que moi, et ce fut moi qu'elle salua d'abord; il lui en coûtait moins. Enfin, levant sur sa fille ses beaux yeux de gazelle effarouchée :

— Quelle rencontre imprévue!

Là-dessus, elle prononça avec une extrême volubilité quelques phrases incompréhensibles. Comme certain soir, à Mon-Désir, je voyais ses lèvres remuer et il n'en sortait que des sons confus. Je crus un instant qu'elle avait perdu la raison, elle n'était pas femme à la perdre; mais, dans son trouble, elle avait peine à dénouer sa langue. Elle redevint bientôt maîtresse d'elle-même et dit avec un demi-sourire :

— Comme moi, tu es venue ici de bien bonne heure. Sans doute tu as des emplettes à faire.

— J'ai besoin d'une robe, et j'ai vu l'autre jour une soierie de Lyon qui m'a plu. Mais peut-être qu'en la revoyant, elle me plaira moins.

Après une courte hésitation : — Veux-tu que je t'accompagne? demanda Mme Brogues de l'air timide d'un chien qui implore une grâce et craint un refus.

— Vous ne pourriez me faire un plus grand plaisir; vous m'avez toujours admirablement conseillée.

Elles s'acheminèrent vers la boutique, elles y entrèrent, et je restai dans la galerie à les attendre. Je les voyais à travers le vitrage. Elles s'étaient assises ; debout devant elles, le marchand dépliait ses soieries ; elles les examinaient, les palpaient, raisonnaient et discutaient. Toutes les fois que je passais devant la porte, qui était ouverte, des lambeaux de phrases arrivaient jusqu'à moi : — « Il faut partir du principe que les étoffes unies te vont mieux que les étoffes façonnées... Cette nuance est bien assortie à ton teint et à la couleur de tes cheveux... Combien faudrait-il d'aunage ? A tout hasard, comptons un mètre de plus... Ne laisse pas ta couturière choisir la garniture... Oui, c'est de la dentelle qu'il faut ici... Je te réponds que, si on sait s'y prendre, cette robe t'ira à ravir. »

Allant et venant, je faisais la réflexion que cette mère et cette fille, dont l'une s'était perdue, dont l'autre était en danger de se perdre, avaient en ce moment tout oublié, que la seule question qui les intéressât et fît palpiter leur cœur était de savoir quelle étoffe en de certains cas habille le mieux et comment il faut garnir une robe pour qu'elle aille à ravir. Et n'est-ce pas, en effet, une grande affaire que de décider si tel jour, à telle heure, on tombera dans un précipice avec une robe unie ou avec une robe façonnée ? Je concluais de là que l'amour des femmes pour les chiffons est un instinct aussi puissant, aussi sûr de lui-même, que celui qui ramène l'hirondelle du fond de l'Égypte et lui fait retrouver la solive où elle avait accroché son nid.

Quand elle fut sortie de la boutique après avoir conclu son marché, Monique me dit :

— Je n'ai pas encore vu l'exposition japonaise. Allons au Japon. C'est mon pays, j'y serai chez moi.

Elle ajouta :

— Voulez-vous, maman ?

Ce dernier mot, qu'elle n'avait pas encore prononcé, fit un effet magique sur Mme Brogues. Ses joues se colorèrent, et dès ce moment, je remarquai je ne sais quoi de plus libre dans ses manières et son maintien. C'est assez quelquefois d'une goutte d'eau pour qu'une plante qu'on croyait morte se ranime et se redresse.

Nous nous mîmes en route.

— Où prends-tu tes gants ? demanda-t-elle à sa fille, en s'arrêtant pour les regarder et les tâter, ce qui n'était peut-être qu'un prétexte pour lui toucher et lui serrer les mains.

Je ne sais ce qu'elle trouva à redire à ces gants, mais elle l'engagea à changer de gantier, et ayant tiré un carnet de sa poche, elle y écrivit une adresse sur un feuillet qu'elle détacha pour le lui donner. Elles marchaient en devisant à trois pas devant moi,

et il me semblait qu'aucun événement n'était survenu, que cette mère et cette fille ne s'étaient jamais quittées, qu'elles arrivaient d'Épernay pour parcourir des galeries pleines de curiosités et acheter ensemble des robes. Il leur avait suffi de quelques minutes pour se raccoutumer l'une à l'autre, le passé les avait reprises.

Nous fûmes bientôt au Japon. En entrant dans cette délicieuse exposition, qui était une des merveilles du Champ de Mars, Mme Brogues dit :

— Il y a ici beaucoup de choses à admirer, mais rien à acheter; tout a été vendu dès les premiers jours.

Monique nous quitta pour examiner un coffret, et nous nous arrêtâmes, Mme Brogues et moi, en face d'un magnifique paravent, dont un panneau représentait un pique-nique champêtre. De vilains petits Japonais et de très charmantes Japonaises, parmi lesquelles une surtout ressemblait beaucoup à Mme Louis Monfrin, étaient assis dans l'herbe autour d'une source; on déballait les provisions, des domestiques trottaient deci, delà. Cette scène très réelle, encadrée dans un paysage à demi fantastique, témoignait de l'art qu'a ce peuple ingénieux de donner à la fantaisie un air de vérité et aux réalités le charme d'un beau rêve. Ce pique-nique avait attiré l'attention de Mme Brogues. Elle me dit avec un accent de profonde mélancolie :

— C'est le Saint-Martin du Japon.

Puis, après s'être assurée que Monique ne pouvait l'entendre :

— M. Monfrin est-il avec elle à Paris ?

— Non, elle y était venue avec Mme Cleydol, qu'une dépêche a fait partir en hâte pour Bordeaux.

— Elle est donc seule, toute seule ?.. S'entendent-ils, elle et lui ?

Je répondis par un hochement de tête, qui l'alarma. Je vis son front se crisper, et son visage se démonta.

— Ce serait inexcusable, murmura-t-elle. Il ne le faut pas... C'est à moi qu'on s'en prendrait.

A qui parlait-elle ? à Mme Brogues ou à saint Remi ? Elle désirait en savoir davantage et commençait à me questionner quand Monique, qui en avait fini avec son coffret, s'empressa de nous rejoindre, et les deux femmes s'accordèrent à déclarer que les Japonais sont les premiers décorateurs du monde. J'étais de leur avis, mais une autre pensée m'occupait : je me disais que toute pécheresse se regarde comme un être exceptionnel, que sa situation lui semble un cas unique auquel il est permis d'appliquer des remèdes violens, que les péchés des autres femmes lui paraissent sans excuse.

— Et maintenant, fit Monique, allons faire un tour dans l'Inde.

Mme Brogues éprouva comme une secousse nerveuse, on eût dit qu'elle tremblait la fièvre.

— Êtes-vous souffrante? lui demanda sa fille.

— J'ai été malade, je ne le suis plus, répondit-elle en se remettant de son émotion; je serai charmée de t'accompagner dans le pavillon hindou.

Il y avait dans ce pavillon un superbe tapis, qui enchanta Monique, et les consultations recommencèrent.

— C'est pour ton salon? lui dit Mme Brogues.

— Non, c'est pour une bibliothèque, répondit-elle d'un ton sec; mon salon est bien comme il est.

— Mais il me semble, lui dis-je, que la bibliothèque de Beauregard est déjà pourvue d'un tapis.

Elle me jeta un coup d'œil qui signifiait: « Mêlez-vous de vos affaires. » Mme Brogues s'entendait à acheter; elle avait un doux entêtement, qui en venait toujours à ses fins. Le vieil Indien demandait un prix extravagant de sa marchandise; elle l'obligea à rabattre de ses prétentions, et ce second marché fut conclu.

Nous sortîmes. Mme Brogues s'apprêtait à prendre congé de nous; mais Monique la retint en lui disant:

— On ne se quitte pas ainsi, et si vous le voulez bien, nous déjeunerons ensemble. C'est moi qui invite et qui paie.

Elle hésita un instant à accepter et finit par se rendre, sans qu'il fût besoin de la presser beaucoup. Elle avait, en remerciant sa fille, un attendrissement dans la voix, et ses yeux de velours, qui avaient conservé leur douceur, mais dont l'éclat était voilé par un nuage, jetèrent une vive et courte lumière.

Monique décida que parmi les innombrables endroits où nous pouvions manger, le restaurant de France était le seul où l'on mangeât convenablement. Je demandai à Mme Brogues si elle n'était pas lasse, si elle pourrait marcher jusque-là. Elle me répondit qu'elle avait toujours des forces pour faire quelque chose qui lui plaisait. Nous traversâmes le Champ de Mars, et après avoir passé le pont couvert de la Seine, nous gravîmes la pente du Trocadéro, où les horticulteurs avaient installé leur exposition. Il ne fut plus question que de fleurs. J'étais certain cependant que ces deux femmes mouraient d'envie de parler d'autre chose; mais interroger, c'est s'engager à répondre à son tour, et ni l'une ni l'autre n'osaient rompre la glace. Pensant que je les gênais et d'ailleurs ne craignant plus que cette mère tînt à sa fille des propos dangereux, je ralentis le pas, je les laissai prendre les devans. Quand je les retrouvai sur la terrasse du restaurant, elles n'avaient pas entamé le grand sujet.

— J'ai ton portrait en miniature, sur ivoire, disait Mme Brogues, je l'ai fait monter en broche. Je regarde souvent cette broche, mais je ne la porte pas.

— Et pourquoi ne la portez-vous pas? demanda audacieusement Monique.

Sa mère baissa les yeux et ne répondit point.

Nous déjeunâmes dans un cabinet particulier. De la fenêtre, qui était restée ouverte, le regard embrassait toute la vaste étendue du Champ de Mars, ses palais, ses dômes, ses fontaines jaillissantes et ses drapeaux flottant au vent. Monique aimait à se mettre à l'aise, elle ôta son chapeau. Ses cheveux s'étaient dérangés; Mme Brogues lui offrit de la recoiffer. Après avoir raffermi un chignon chancelant avec une épingle qu'elle tira de ses propres cheveux, s'armant d'un petit peigne de poche, elle remit en ordre des boucles follettes qu'elle refrisa en les enroulant autour de son doigt. Elle s'acquittait de ce travail avec un visible plaisir, les yeux de velours jetaient de nouveau des étincelles. A Mon-Désir, non-seulement elle s'intéressait aux toilettes de ses filles; dans les grandes circonstances, elle s'était amusée plus d'une fois à les coiffer de sa main. Elle se sentait reportée dans un passé lointain, qu'elle avait cru haïr, qu'elle regrettait peut-être. La passion et l'habitude sont les deux grandes puissances qui se partagent le gouvernement de notre vie; l'une fait beaucoup de bruit, l'autre est silencieuse comme une ombre. Mais on a beau dire que les habitudes ne sont pas des passions, quand on les a perdues et qu'on les retrouve, elles ont pour nous tout l'attrait d'un péché de surprise.

Pendant le repas, la conversation ne languit point. Toutefois, il semblait qu'on pelotât en attendant partie. Quelque désir qu'on eût de part et d'autre d'aborder les explications délicates, Mme Brogues, au moment décisif, détournait le propos ou se taisait pour écouter des guitares espagnoles qui jouaient des airs de danse dans un pavillon voisin. Elle attendit jusqu'au dessert; alors rassemblant son courage :

— Donne-moi donc des nouvelles de Sidonie.

— J'en ai reçu l'autre jour, elle va très bien.

— Elle doit tenir à merveille le ménage de son père. J'étais une maîtresse de maison un peu négligente, et il a gagné au change. J'avais tort, les petits devoirs sont quelquefois très ennuyeux, mais le temps qu'on leur consacre, on ne l'emploie pas à rêver. C'est une heureuse fille que ta sœur; elle mourra sans avoir connu les tentations.

Puis, comme confuse d'en avoir trop dit :

— Il faut que je vous quitte. J'ai une leçon de musique à donner dans une institution religieuse de la rue de Sèvres.

— Vous en êtes réduite à donner des leçons de musique! s'écria sa fille avec effarement.

— Oh ! rassure-toi, répliqua-t-elle en souriant, ce sont des leçons gratuites, et je me félicite d'avoir trouvé l'occasion de faire quelque chose d'utile.

Elle mentait à la fois et disait vrai. Ses leçons gratuites lui étaient payées par saint Remi, qui les rémunérait en lui remettant ses péchés.

Monique demanda l'addition et me passa son porte-monnaie. Elle partit la première. Pendant que je comptais avec le garçon, Mme Brogues s'était approchée d'une glace pour rajuster sa voilette. Avant de sortir, elle me pria de lui laisser mon adresse.

— Après-demain, dans l'après-midi, vers trois heures, je serai chez vous, me dit-elle d'un ton de commandement.

Nous redescendîmes vers la Seine. Chemin faisant, Mme Brogues détacha de son poignet un bracelet d'un beau travail, qu'elle présenta à sa fille :

— Promets-moi de le porter; tu n'auras pas besoin de dire de qui tu le tiens.

Et comme Monique la remerciait, elle ajouta d'une voix sourde :

— Je ne sais pas si ton mari te rend heureuse; mais quelques chagrins que tu puisses avoir dans ta maison, supporte tout, et tu peux m'en croire, tu souffriras moins que moi.

A ces mots, deux grosses larmes glissèrent le long de ses joues. Elle avait en ce moment ces grâces presque divines que donne le malheur à ceux qui le supportent vaillamment et lui font accueil comme à un ami. Emportée par un mouvement du cœur, Monique l'embrassa tendrement, et cette pénitente ne put l'empêcher de sécher ses larmes avec des baisers. Dès que nous eûmes atteint le bas de la rampe :

— Adieu, ma fille. Je te dois les seules bonnes heures que j'aie passées depuis longtemps.

Je voulais l'accompagner pour la mettre en voiture ; elle m'écarta de la main et me dit :

— Je sais me tirer d'affaire, je suis accoutumée à être seule.

Quand nous eûmes gravi l'escalier du pont couvert, nous la cherchâmes des yeux. Elle avait trouvé un fiacre ; mais elle était si émue qu'elle eut quelque peine à y monter. Elle retourna la tête, nous salua en agitant son ombrelle de soie blanche. Monique s'était accoudée sur la balustrade du pont, et la regardait s'éloigner; après l'avoir vue disparaître, elle continua de rester immobile, comme si elle eût contemplé fixement les eaux vertes de la Seine ; mais je m'avisai que, les paupières à demi closes, elle regardait en dedans. Cette rencontre inattendue l'avait profondément remuée. L'heureuse mère, dont elle enviait le sort, elle venait de la voir, elle venait de l'entendre, et la grande passion,

celle qui donne aux prisonnières la clé des champs, celle qui est la félicité suprême, qui enchante les jours et les nuits et ouvre les portes du ciel, lui apparaissait sous les traits d'une femme pâle, rongée d'une fièvre mystérieuse, qui, les yeux pleins de chagrins obscurs et de larmes rentrées, s'en allait seule dans un fiacre, sans s'étonner même de sa solitude.

Ce fut l'affaire d'un moment; elle releva bientôt la tête et la secoua, comme pour en chasser une pensée qui l'obsédait; jamais âme ne fut plus élastique, plus prompte à rebondir.

— Allons voir de la peinture, s'écria-t-elle.

Et elle m'entraîna au palais des beaux-arts, où, deux heures durant, nous étudiâmes en détail de grandes toiles et des tableautins, qu'elle louait ou critiquait avec une parfaite liberté d'esprit, jusqu'à ce qu'ayant regardé sa montre, elle me dit avec un accent qui me donna le frisson :

— Il est temps de rentrer.

Je m'acheminai avec elle vers la porte de sortie la plus proche. L'instant fatal était venu. Elle avait fait son choix : qui avait-elle sacrifié, lui ou moi? Me ferait-elle monter dans sa voiture ou partirait-elle seule pour aller attendre chez elle un homme que je haïssais comme la mort? Étais-je condamné à n'être désormais plus rien pour la femme qui était tout pour moi? Adieu ma débile vaillance et ma fierté! Je me sentais mourir de frayeur et les jambes me manquaient. Je l'observais du coin de l'œil; son visage, où je m'efforçais de lire mon destin, avait en ce moment une expression dure, qui me parut sinistre.

Nous voilà devant la porte que nous cherchions; nous sortîmes. Mon trouble était tel que je laissai à Monique le soin de héler un fiacre. Il vint se ranger le long du trottoir, elle ouvrit la portière, elle monta, le cocher touchait déjà.

— Mais montez donc, me dit-elle brusquement.

Les grands bonheurs se taisent; j'aurais voulu m'agenouiller devant elle, baiser le bas de sa robe et ses pieds. Mais jusqu'à l'entrée de la rue Cambon, elle me regarda d'un air sévère, comme on regarde un chirurgien qui vous a sauvé, mais qui sûrement vous a fait souffrir. Elle ne rompit qu'une fois le silence.

— Comment pourrais-je m'y prendre pour la revoir, me demanda-t-elle, et pour obtenir qu'elle me dise tout?

— Elle m'a prié de l'attendre chez moi après-demain, lui répondis-je, soyez sûre que tout ce qu'elle m'aura dit, je vous le redirai mot pour mot.

Nous arrivâmes, elle m'emmena dans son salon, où elle nous fit servir des rafraîchissemens. Dix minutes après, sa soubrette, que

je soupçonnais d'intelligence avec l'ennemi, lui remit une carte, qu'elle me passa.

— Dites à M. de Triguères, murmura-t-elle, que je suis très lasse, que je ne reçois personne.

Émilie doutait que ce fût là son dernier mot; elle ne se pressait point de sortir.

— Mais allez donc!

— Et s'il me demande quand il pourra revenir?

— Vous lui répondrez que vous ne le savez pas.

Oh! je ne me faisais point d'illusion ; je n'étais pour rien ou presque pour rien dans ce retour inattendu, qui me gonflait le cœur de joie. Elle avait emporté la femme pâle dans ses yeux, et la femme pâle avait opéré le miracle de la dégoûter de sa chimère.

Je sentis qu'elle était impatiente de se retrouver seule avec elle-même; je ne tardai pas à la quitter. Aussi bien j'avais une course à faire. En jetant les yeux sur la carte du vicomte, un trait de lumière m'avait traversé l'esprit. Je rencontrai un fiacre, qui revenait à vide. Je donnai l'ordre au cocher de me ramener à la rue Médicis en passant par la rue de Lisbonne. Il me représenta que le détour était énorme, que son cheval n'en pouvait plus. Je lui promis un fort pourboire et nous partîmes. Ma course ne fut point inutile. Un quart d'heure plus tard, j'avais éclairci un grand mystère. Je m'étais assuré que M. de Triguères habitait l'entresol de la maison à deux issues près de laquelle s'était embusquée un jour Mme Brogues, et qu'elle guettait avec l'anxieuse attention d'un chasseur à l'affût. J'en avais inféré que le ravisseur, c'était lui, qu'ils s'étaient sauvés en Égypte, qu'à la suite de quelque incident, d'une brouille, il l'y avait laissée, qu'elle avait couru après lui, qu'il s'était soustrait à ses poursuites en se réfugiant à Épernay, le seul endroit du monde où elle ne pût l'aller chercher, mais qu'après avoir abandonné la mère, ayant revu la fille, son désir l'avait emporté sur sa peur et qu'il avait quitté sa retraite pour suivre les traces de ce nouveau gibier.

Je devais dîner ce soir-là chez M. Linois; pendant le repas et après, j'eus des distractions, des absences; je me disais : — Oh! la pauvre femme!

Quand je rentrai chez moi, vers onze heures, mon concierge m'annonça qu'on venait d'apporter un tapis des Indes, qui m'était envoyé par une dame. Je la connaissais beaucoup, cette dame; mais je n'avais pas su deviner qu'elle me destinait le tapis qu'elle avait acheté le matin. Il y a des journées bénies où, sans qu'on s'en mêle, tout vous vient à la fois, les grands bonheurs et les petits.

XXIV.

Délivré de mes cuisans soucis et du poids que j'avais sur le cœur, je m'étais endormi content et tranquille. Je l'étais moins à mon réveil. Je me disais, en faisant ma barbe, qu'il y avait des précautions à prendre, qu'il est des victoires éphémères, que certaines impressions s'effacent et que les femmes se repentent quelquefois de leurs repentirs, que d'ailleurs M. de Triguères n'était pas un homme qui se laissât rebuter par un échec, qu'il était trop pénétré du sentiment de son mérite pour renoncer facilement à ses entreprises.

J'en eus la preuve dans l'après-midi. J'étais allé voir Monique; elle n'était pas dans son appartement, mais au rez-de-chaussée, dans le salon commun, où elle recevait la visite d'une famille d'Épernay, fraîchement débarquée à Paris. Quelques minutes après, M. de Triguères entra et fut accueilli avec une politesse un peu courte, un peu froide, mais il en fallait davantage pour le décourager. Il était visiblement contrarié de trouver la place occupée, il eût donné beaucoup pour hâter le départ des fâcheux, moi compris, qui traversaient son projet. Il avait beau maugréer contre eux, ils semblaient prendre plaisir à s'éterniser, et comme ils partaient, il en survint d'autres. De guerre lasse, il leva le siège et sortit. Je le suivis de près, il m'attendait sur le trottoir.

Depuis qu'il avait découvert que j'étais quelqu'un, c'était à moi sans doute et à mes conseils, à mes remontrances qu'il imputait le refroidissement subit de Monique. Que sais-je? Tous les moyens lui étant bons, peut-être s'était-il mis en tête de me séduire, de me corrompre ou de m'intimider.

— Monsieur, me dit-il avec une courtoisie hautaine, j'aimerais avoir avec vous un mot d'explication.

— J'y consens volontiers, lui répondis-je; mais on est mal dans la rue pour causer. Voulez-vous que je vous attende chez moi demain vers quatre heures?

— A quatre heures précises je serai chez vous.

Je lui remis ma carte, et je le regardai s'en aller. Il me sembla que je tenais ma vengeance.

La femme pâle fut exacte au rendez-vous qu'elle m'avait donné. Quand elle entra dans mon appartement haut perché, elle me parut tout autre que l'avant-veille au Champ de Mars. Elle avait éprouvé plus d'émotion que de joie à revoir sa fille, cette rivale qu'elle avait trompée et qui était pour elle un reproche vivant. Elle se mit tout de suite à l'aise avec moi. Elle me considérait comme un de ces hommes qui sont des juges désintéressés des affaires

de ce monde, qui, ne mettant pas au jeu, regardent jouer les autres et dont le métier est de donner des conseils et de recevoir des confidences. Dès que je l'eus introduite dans mon cabinet de travail, je m'avisai qu'elle n'avait plus le cœur et le visage abattus, qu'elle s'était retrouvée. Comme jadis, à Mon-Désir, j'admirai son air de distinction, ses magnifiques cheveux fauves, où j'apercevais quelques fils d'argent, l'élégance de sa tournure et la fierté qu'elle mêlait à ses tristesses. Je ne m'étonnais pas qu'on l'eût enlevée, c'était une conquête de prix; mais j'avais peine à comprendre qu'on l'eût sitôt trahie. Je pensais à cette femme dont Rousseau a dit que l'amour lui rendait tout l'éclat de sa première jeunesse, qu'elle avait ses raisons pour être facile, qu'on pouvait la voir sans l'aimer, mais non pas la posséder sans l'adorer. Hélas! le libertin qui avait possédé Mme Brogues était incapable d'adorer ce qu'il aimait.

Je crus d'abord que la curiosité seule l'amenait chez moi, qu'elle avait des informations à prendre, et en effet ce fut par là qu'elle commença. Elle me parla d'emblée de son mari et me demanda si sa fuite l'avait vivement affecté.

— Je veux être tout à fait sincère, lui dis-je. Il a ressenti plus de colère que de chagrin.

— Je n'en doute pas ; il s'était détaché de moi depuis longtemps. Vous pensez donc que, si je tentais une démarche auprès de lui...

Je secouai la tête.

— Oh ! je ne vous faisais cette question que pour l'acquit de ma conscience, dit-elle avec un peu de hauteur. M. Brogues n'est pas homme à sentir ses torts, à comprendre qu'il a été le complice involontaire de ma faute, et pour pardonner il faut comprendre.

Elle me demanda ensuite ce qu'on pensait d'elle à Épernay ; elle voulut savoir quelles conjectures on avait faites, quels jugemens on avait portés.

— Votre fille aînée, répondis-je, qui conserve toujours son sang-froid dans les grandes occasions, avait imaginé de dire que vous vous étiez retirée dans une maison religieuse ; et elle l'a affirmé avec tant d'assurance que beaucoup de gens ont fini par l'en croire.

— Je la reconnais bien là !.. Monique a bien voulu accepter le bracelet que je lui offrais. Pensez-vous que Sidonie...

— Je craindrais, madame, que votre présent ne fût mal reçu. Je ne puis vous dissimuler qu'elle vous juge sévèrement.

— Trop sévèrement peut-être. Quand vous la reverrez, veuillez apprendre à ce juge implacable qu'on arrive quelquefois au but par de longs détours, qu'après s'être égaré de son chemin, le

ciel aidant, on le retrouve. J'ai formé l'irrévocable dessein d'entrer dans une confrérie de femmes mariées et de veuves, qui se vouent au soin des malades. Austérités, humiliations, aucune règle, aucune pratique ne me semblera trop dure. J'expierai ; c'est mon devoir, mon goût et ma destinée.

Après une pause d'un instant : — Vous ne savez pas encore, reprit-elle, pourquoi je suis ici. Je vous ai demandé avant-hier si Monique était heureuse ; vous ne m'avez pas répondu, et votre silence m'a alarmée. Si le mariage auquel j'ai travaillé avec trop d'empressement peut-être venait à mal tourner, ce serait un poids de plus sur ma conscience. J'ai fait part de mes anxiétés au prêtre qui, depuis mon retour à Paris, me conseille et me dirige. Il m'a ordonné de mettre mon orgueil sous mes pieds et de venir vous raconter mon histoire pour que vous la répétiez à Monique... Mais à quoi servent les longs discours ? Certains détails sont odieux. Contentez-vous de lui dire que je maudis le jour où je me suis enfuie de ma prison pour chercher le bonheur. Dites-lui que l'amour vit de mensonges et que la vérité le tue, que l'homme qui feignait de m'aimer s'est lassé de feindre et que j'ai souffert mort et passion. Dites-lui qu'il y a quelque part, en Tunisie, un jardin plein d'orangers et de citronniers, que la femme qui se promène à leur ombre goûte toutes les délices du cœur et croit jouir de cette félicité qui ne finit point, sans se douter que les fruits défendus ne laissent dans la bouche que cendre et qu'amertume. Dites-lui, je vous prie, qu'un matin, au Caire, cette femme, à son réveil, s'est trouvée seule, abandonnée, que son amant s'était sauvé au milieu de la nuit comme un voleur. Mais ne lui dites pas qu'à demi folle elle l'a cherché dans la ville et dans les faubourgs, qu'elle le demandait aux passans qui se moquaient d'elle ; ne dites pas à ma fille que sa mère a eu la lâcheté de courir après ce fuyard et de tomber malade pour n'avoir pu l'atteindre.

Le regard enflammé, elle parlait d'un ton farouche, et par instans ses lèvres se tordaient : — Conviens, lui disais-je en moi-même, que tu étais exigeante, ombrageuse, que tu l'as fatigué par tes soupçons, ta jalousie, peut-être aussi par tes regrets et tes remords. Ce qu'il méprisait le plus, c'est ce qu'il y avait de meilleur en toi, les inquiétudes de ton cœur et de ta conscience. Tu étais un mets trop délicat pour lui. Tu ne dédaignes point la volupté, tu as des sens, tu leur accordes quelque chose ; mais tu ne serais pas contente si ton imagination ne brodait tes plaisirs. Ce qui te plaisait le plus dans l'amour, c'était sa divine musique. Par quelle erreur funeste t'es-tu donnée au moins musicien des hommes ?

Après s'être acquittée de l'humiliant devoir qu'elle était venue

remplir, elle s'était levée, et attachant sur moi ses grands yeux tristes, elle s'écria :

— Quels fantômes nous sommes ! et quels fantômes nous poursuivons !

Je lui pris les deux mains et je lui baisai respectueusement le bout des doigts.

— Si vous êtes résolue à ne jamais le revoir, lui dis-je, partez, vous n'avez pas de temps à perdre. Il avait, paraît-il, des informations à me demander, il m'a annoncé sa visite, et, dans quelques minutes peut-être, il sera ici.

Mes paroles lui causèrent une surprise mêlée d'épouvante. Elle m'avait appris tout ce qu'elle désirait m'apprendre; il n'entrait point dans son dessein de me révéler le nom du fuyard. J'étais plus instruit de ses affaires qu'elle ne l'eût souhaité.

— De qui parlez-vous? me dit-elle.

— De l'homme qui habite un entresol dans la rue de Lisbonne. Je vous ai trouvée un jour arrêtée à quelques pas de sa porte, et j'aurais pu en conclure que vous cherchiez à renouer avec cet infidèle. Mais après ce que je viens d'entendre...

— Moi, renouer! Ah! jamais, jamais! On m'avait affirmé par son ordre qu'il n'était pas à Paris; j'avais des raisons de croire qu'il y était revenu, et, par une curiosité du cœur, dont je rougis, je tenais à m'en assurer, Pour qui donc me prenez-vous?.. Je voudrais le revoir pendant une heure pour lui dire ce que je pense de lui, pour l'écraser sous mon mépris... Et dans quelques minutes, dites-vous...

— On vient de sonner, répondis-je. Ce ne peut être que lui.

Elle réfléchit un instant.

— Laissez-nous seuls, me dit-elle avec autorité.

J'allai ouvrir; c'était bien lui. Je ne sais dans quelle intention il venait, s'il m'apportait une déclaration de guerre ou un traité de paix à signer. Sans m'amuser à m'en enquérir, je l'introduisis sur-le-champ dans ma bibliothèque. Quand il se trouva face à face avec la femme qu'il avait laissée en Égypte, il fit trois pas en arrière, en me lançant un regard terrible, le regard d'un fauve qui vient de tomber dans un piège. Je m'éclipsai en hâte et me retirai dans la pièce attenante.

La muraille était trop épaisse pour que je pusse saisir un seul mot d'un entretien que je ne cherchais point à entendre; elle ne l'était pas assez pour que le bruit des voix, tour à tour plus fortes ou plus faibles, plus aiguës ou plus graves, n'arrivât pas jusqu'à moi, et je pouvais noter les inflexions, les changemens de ton et d'accent. Mme Brogues parla longtemps avec véhémence sans qu'il osât l'interrompre, et il me parut que sa parole tombait de très haut.

Elle prononçait un réquisitoire en forme, lui rappelait sans doute la Tunisie et l'Égypte, tout ce qu'elle lui avait sacrifié, ses bontés, ses complaisances, et la noire trahison dont il les avait payées. Il essaya cependant de lui répondre, de plaider les circonstances atténuantes; ses excuses ne furent point acceptées, ses misérables argumens étaient comme balayés par cette éloquence de femme dont le torrent coulait à grand fracas et emportait tout sur son passage. Quand elle eut fatigué sa colère, il haussa un peu le ton et parvint à se faire écouter; peut-être lui donnait-il de meilleures raisons. Je crus m'apercevoir qu'elle faiblissait par degrés, que ses ripostes étaient moins vives, sa résistance plus molle. Il se fit une pause; selon toute apparence, les larmes étaient venues, et lui-même s'attendrissait, il ne plaidait plus, il avait des accens de tendre supplication, et bientôt je n'entendis que de sourds chuchotemens. Je suis certain qu'il s'était agenouillé devant elle, qu'il prodiguait les sermens, les protestations. Peut-être était-il sincère; peut-être s'était-il laissé reprendre par cette femme dont il disait autrefois qu'elle avait un corps de chatte et une crinière de lionne. Il s'était souvenu des heures passées dans des jardins pleins d'orangers, et il savourait d'avance avec un nouvel appétit le regain de joies que lui promettaient les grands yeux tristes.

Tout à coup, la porte de ma bibliothèque s'ouvrit, et bientôt après, celle de l'appartement; ils étaient partis ensemble. Je m'avançai sur mon balcon, je les vis traverser le trottoir. La voiture de louage qui avait amené Mme Brogues l'attendait; M. de Triguères s'approcha du cocher, lui régla son compte, le renvoya. Puis, ayant ouvert la portière de son coupé, il y fit monter la femme abandonnée. Il me sembla qu'en ce moment son attitude était humble, qu'il avait l'air d'un petit garçon et qu'elle était une très grande dame. Quoique les choses eussent tourné tout autrement que je ne m'y étais attendu, je me sentais délivré et vengé.

— Oui, elle l'a repris, pensais-je, et cette fois, instruite par l'expérience, elle saura peut-être le tenir, jusqu'au jour plus ou moins prochain où elle se donnera à Dieu, car c'est ainsi qu'elle doit finir. Ses yeux le disent, et ils disent aussi que plus elle aura péché, plus la grâce abondera.

J'avais promis à Monique que je lui ferais un rapport fidèle; je courus chez elle pour lui tout raconter. Je la vis pâlir en m'écoutant et rougir tour à tour; sa figure exprima successivement la surprise, la stupeur, l'indignation, le chagrin. Quand j'eus achevé :

— Elle me l'avait pris, s'écria-t-elle avec un frémissement de colère; qu'elle le garde !

Elle portait à son poignet le bracelet que sa mère lui avait donné;

elle fit un mouvement pour l'en arracher; mais aussitôt, s'étant ravisée, elle dit en changeant de visage et de voix :

— La vie est si triste et si laide que de tous nos sentimens la pitié est peut-être celui qui nous trompe le moins.

A peine fus-je rentré dans mon cabinet de travail, on sonna de nouveau. Cette fois, c'était l'abbé Verlet. Il avait mis peu de hâte à venir me voir; il arrivait par le chemin de l'école, après s'être arrêté longtemps au Champ de Mars. Heureusement je n'avais plus besoin de lui; je me hâtai de l'en informer, et mon discours l'édifia médiocrement et ne le réjouit point.

— Tant mieux pour vous! me dit-il avec un peu de dépit. On se trouve toujours bien de faire soi-même ses affaires.

— Homme mystérieux, m'avouerez-vous enfin que vous aviez deviné dès le premier jour le nom du ravisseur de Mme Brogues?

— Dans une nuit d'orage, me répondit-il, comme je revenais de visiter un malade, j'avais vu passer en voiture à quelques pas de moi un jeune homme que je croyais à Nice, et je l'avais reconnu à la lueur d'un éclair. Quand je lui fis prendre l'engagement qu'il n'a pas tenu, je lui déclarai que, s'il persévérait dans ses mauvais desseins, je vous ferais part de mes soupçons, qui étaient des certitudes. Il ne s'était pas ému de ma menace, à ce qu'il paraît. Il me connaît de vieille date. Assurément je ne lui devais pas le secret, mais tout ce qui ressemble à une trahison me fait horreur.

— Est-ce une pierre que vous lancez dans mon jardin?

— Peut-être, monsieur le dresseur de guets-apens!

J'emmenai mon cher ennemi dîner à la rue de Tournon, dans le meilleur restaurant du quartier; mais je ne réussis pas à l'égayer. Nous revînmes chez moi pour prendre le café; Sidonie m'avait enseigné sa manière de le préparer, et sa méthode était la bonne. Nous le bûmes dans de jolies tasses de porcelaine de Chine, autre présent de Monique, et nous avions sous nos pieds le tapis des Indes, que l'abbé ne put s'empêcher d'admirer. Désormais elle était partout dans mon humble demeure.

— Je me suis fait expliquer depuis peu, me dit-il, ce qu'il faut entendre par l'impressionnisme dans les arts. Il y a aussi une morale impressionniste, et c'est la seule qui soit à l'usage de vos jeunes filles modernes. Bonnes ou mauvaises, leurs impressions sont leurs oracles, elles n'en connaissent pas d'autres.

— Vous seriez moins injuste si vous disiez qu'elles n'ont foi qu'aux expériences et qu'elles ont le goût d'expérimenter. Prenons-en notre parti, le dogmatisme a fait son temps; de plus en plus il faudra remplacer les leçons de morale par des leçons de sagesse, et l'enseignement doctrinal par des leçons de choses. Ce qui décide des penchans de la femme, de son caractère, de sa destinée, c'est

l'idée qu'elle se fait du bonheur, et c'est à l'éducation d'épurer, d'ennoblir cette idée maîtresse, qui commande toutes les autres. Une vertu qui ne nous rend pas heureux ne sera jamais rien pour nous. Vous-même, tout en enseignant à vos paroissiennes que les ordonnances de l'Église sont des lois sacrées et inviolables, vous les engagez surtout à sacrifier les faux plaisirs aux vrais biens, les joies qui passent aux joies éternelles. Vous voyez que votre morale comme la nôtre se réduit à la recherche du bonheur et à l'art de le trouver.

Il n'en convint pas; il s'obstinait à bouder. Nous jouâmes une partie d'échecs; il me gagna haut la main, et son humeur s'en ressentit. Mais ce qui acheva de le dérider, ce fut un présent que je lui fis. Quelques jours auparavant, comme je furetais dans le magasin d'un bouquiniste, j'avais découvert et acheté à son intention un choix de fables de La Fontaine, qui m'avait paru digne de lui être offert; il m'en avait coûté soixante francs. C'était un bel in-folio, orné de magnifiques eaux-fortes et richement relié; ce genre de luxe était le seul auquel il fût sensible. Il se jeta sur ce volume, et quand il vit son nom inscrit à la première page, sa figure rayonna de plaisir.

Toutefois, avant de partir, il me décocha le trait du Parthe.

— Et pourtant, me dit-il, si la plus jeune de vos élèves n'avait pas rencontré sa mère à l'Exposition ou si sa mère avait été heureuse dans ses amours, si elle avait été moins pâle et qu'elle n'eût pas rapporté d'Égypte quelques cheveux blancs, que serait devenue cette jeune impressionniste? Et oserez-vous me soutenir que sa vertu n'eût pas fait un triste naufrage?

— Si les femmes étaient moins accessibles aux tentations, lui repartis-je, les curés n'auraient plus rien à faire dans ce monde.

— Dites plutôt, répliqua-t-il, que si les femmes étaient moins fragiles, les philosophes n'en seraient plus amoureux.

XXV.

Monique m'écrivit le lendemain qu'elle quittait Paris pour quelques jours. Le célèbre paysagiste qui lui avait appris à peindre, et qui possédait une maison de campagne à Marlotte, l'avait engagée à y venir passer une semaine auprès de lui et de sa femme; il promettait à son petit mouton de le faire travailler ferme et de le fouetter s'il n'était pas sage. Le petit mouton ne s'était pas fait prier; il avait éprouvé de grands chagrins d'imagination, il sentait le besoin de se distraire, et la meilleure de ses distractions, la plus efficace, avait toujours été la peinture.

— Ceci, me dis-je, n'est plus de la chirurgie, mais de l'excellente médecine.

A son retour de Marlotte, Monique me fit une excellente impression. Elle rapportait des croquis, des études; elle avait beaucoup travaillé, et le travail avait apaisé son âme, rasséréné son visage. Elle ne pensait plus ni à sa mère, ni à son vicomte, et je crus qu'elle en avait fini avec les chimériques projets. Je découvris bientôt qu'elle n'avait fait qu'échanger sa folie contre une autre. Quand l'hidalgo de la Manche eut été désarçonné par le chevalier de la Blanche-Lune et dégoûté pour longtemps des aventures héroïques, il rêva de se faire berger. « Quelle vie nous allons mener! s'écriait-il. Que de cornemuses vont résonner à nos oreilles! Que de tambourins, de violes et de guimbardes! » Sancho approuva sa nouvelle lubie. Je fus plus sage que Sancho, je parlai raison et fus d'abord très mal reçu.

Le facteur m'avait remis une lettre de M. Monfrin, qui ne contenait ni plainte ni reproche; c'était un simple procès-verbal, où il constatait que sa femme l'avait quitté depuis cinq semaines déjà. Il ajoutait que si elle se trouvait bien de son séjour à Paris, il ne tenait qu'à elle de le prolonger, mais qu'elle était avare de son écriture. Conclusion : il me priait de lui donner de ses nouvelles. Je montrai ce billet à Monique, qui me dit tranquillement :

— J'ai eu tort, j'aurais dû lui écrire de Marlotte. Je lui dois un dédommagement, il l'aura.

— Vous comptez le rejoindre avant peu? lui demandai-je.

— Moi! s'écria-t-elle. Y pensez-vous? Retourner dans cette maison maudite! me retrouver en présence de cette odieuse Anglaise qui me parlera de ma mère! Et désormais que pourrai-je lui répondre?.. J'ai reconquis ma liberté, je la garde.

— Et quel usage comptez-vous en faire?

— Oh! j'ai des plans admirables. Cela m'est venu là-bas, tout en peignant, à l'ombre des hêtres et des grands chênes, dans le voisinage de la Mare aux fées.

— Du moment que les fées ont bien voulu s'en mêler, lui dis-je, ces plans doivent être les plus sages du monde.

Elle me les exposa en détail avec un merveilleux sang-froid. Elle se proposait de rester à Paris. C'était le seul endroit où une femme qui aimait à peindre pouvait trouver des directions, des excitans et arriver à quelque chose; partout ailleurs, on végétait, on n'avait plus de talent, la lampe se mourait. Elle s'était mis en tête de chercher un appartement dans la rue Médicis; peut-être réussirions-nous à nous loger porte à porte. Je ne dînerais plus dans une pension bourgeoise, je ferais tous mes repas chez elle. Nous nous verrions tous les jours, et nous nous dirions tout, nos joies, nos chagrins, nos rêves, le plus souvent des douceurs, quelquefois des injures, et après nous être brouillés, nous aurions

l'exquis plaisir de nous raccommoder. L'art et l'amitié, la sainte amitié et l'art, c'étaient les seuls biens véritables; hors de là, il n'y avait qu'ennuis, déconvenues, déceptions.

Elle m'ouvrait la porte d'un paradis, je refusai résolument d'y entrer. Je ne m'étais jamais imposé un plus violent effort de volonté et de raison, car sa voix et ses yeux m'ensorcelaient.

— Votre plan est délicieux, lui dis-je froidement; par malheur, c'est une pure extravagance.

— Et qu'y trouvez-vous d'extravagant?

— Vous avez oublié un détail; vous ne vous souvenez plus que vous êtes mariée, en puissance de mari. Entendez-vous vous séparer légalement de M. Monfrin?

— Dieu m'en garde! dit-elle. Mon mari est un trop honnête homme pour que je pusse plaider en séparation avec quelque espoir de persuader mes juges; ils traiteraient de puérilités les griefs que je puis avoir contre lui. Non, je ne romprai point avec cet homme de bien. Mon appartement sera assez grand pour qu'il y loge à l'aise quand ses affaires l'appelleront à Paris, ou qu'il lui viendra la fantaisie de me voir. Peut-être aussi irai-je quelquefois le chercher à Épernay. Vous vous trompez bien sur mes intentions. J'entends convertir M. Monfrin à mes idées, je ne ferai rien sans son aveu, et tenez, je lui ai écrit à ce sujet; lisez et jugez.

Elle me montra une longue lettre qu'elle avait écrite le matin même; elle lui faisait part de ses beaux projets, et jamais on ne débita de pareilles extravagances dans un style si clair, si net et si limpide.

— Que pensez-vous de mon épître?

— C'est un chef-d'œuvre de composition, qui fait honneur aux leçons que j'ai pu vous donner; mais plus tôt vous la brûlerez, mieux cela vaudra.

— Pourquoi donc?

— Parce que M. Monfrin, s'il venait à la lire, s'occuperait le jour même de vous faire enfermer.

— Ah! çà, raisonnons un peu, poursuivit-elle. Pour que mon mari s'opposât à mon projet, il faudrait qu'il me détestât ou qu'il fût très épris de moi. S'il m'aimait, il ne pourrait se passer de ma société; s'il me détestait, il tiendrait à me faire souffrir en m'imposant la sienne. Mais il n'a pour sa femme ni amour ni haine, ni rien qui ressemble à une passion violente, bonne ou mauvaise, et partant il s'arrangera facilement de ne me voir que de loin en loin.

Comme j'ouvrais la bouche pour lui répondre, elle me la ferma en me donnant à lire toutes les lettres qu'elle avait reçues de lui

depuis son arrivée à Paris. Je dois avouer que c'étaient des billets fort laconiques, qui auraient pu paraître secs à quiconque ne connaissait pas l'homme et sa répugnance naturelle à exprimer ce qu'il sentait. Ce qu'il y avait de plus affectueux dans ces courtes missives était la formule finale : « Tout à vous. » Je fis aussi la réflexion que, depuis près d'un mois, je l'avais engagé à trancher dans le vif, à prendre des mesures décisives, à quitter Beauregard, à séparer désormais l'une de l'autre deux femmes qui ne pouvaient se souffrir. Point de réponse! il avait fait le mort. Décidément, ce mari sans vices et sans reproche manquait de résolution, de nerf et de conduite. J'étais tenté de lui crier à travers l'espace : « Dégourdis-toi, puisque tu l'aimes! »

— Vous ne le connaissez pas, reprit-elle. Nous nous estimons beaucoup, lui et moi, mais l'estime n'est pas un de ces sentimens qui assaisonnent et épicent la vie. M. Monfrin ne m'a jamais aimée dans le vrai sens du mot. Je ne nie pas que, dans le temps, il ne m'ait fait une cour très assidue ; j'étais à ses yeux une affaire avantageuse, et il a mis autant de persévérance, d'obstination à obtenir ma main qu'il en pourrait mettre à acquérir un terrain où il voudrait bâtir, ou des actions dans une entreprise qu'il croirait de rapport. Mais à peine devenu maître de ma précieuse personne, son cœur n'a plus battu, la montre s'était arrêtée. Il ne sait pas ce que c'est que d'aimer, et il n'a pas assez d'imagination pour se représenter ce que cela peut être. Je ne lui en veux point, il est ainsi fait. Et voyez plutôt, il n'ignore pas que M. de Triguères est à Paris. S'il avait pour moi d'autres sentimens qu'une froide estime, me laisserait-il seule, à la gueule du loup? Vous avez lu ses lettres; y sent-on percer quelque inquiétude ?

— Vous vous méprenez, répondis-je ; il tient à vous marquer une entière confiance, à vous prouver ainsi le peu de cas qu'il fait des insinuations de sa mère.

— Vous déraisonnez, dit-elle, l'absolue confiance est incompatible avec l'amour, et quand on aime, on n'a pas de ces longs sommeils que ne trouble aucun mauvais rêve. Je vous répète qu'il est parfaitement heureux entre cette Anglaise qu'il adore et sa très judicieuse belle-sœur, qu'il regrette de ne pouvoir épouser. Dès le lendemain de mon départ, il s'est dit vingt fois par jour : « Ma femme a un caractère difficile et l'humeur orageuse; depuis qu'elle m'a quitté, on ne se querelle plus, la paix règne dans ma maison. » Laissez-moi faire, il goûtera mon idée, et ma lettre lui plaira beaucoup.

— Vous ne l'enverrez pas, lui dis-je, je vous défends de l'envoyer.

Elle se tut quelques instans ; il ne lui en fallait pas davantage pour accoucher d'un nouveau projet.

— Soit! reprit-elle; pour vous être agréable, nous ajournerons

l'envoi de mon message. Mais je tiens à vous prouver combien vous connaissez peu mon mari. Je veux le mettre à l'épreuve. Asseyez-vous là, et écrivez sous ma dictée.

Je m'assis, je pris la plume par pure complaisance, mais je la laissai tomber plus d'une fois. Monique m'obligea d'aller jusqu'au bout. La lettre qu'elle me dicta était ainsi conçue :

« Cher monsieur, vous me priez de vous donner des nouvelles de votre femme. Permettez-moi de vous confier, bien à regret, les inquiétudes qui me sont venues à son sujet, et que jusqu'aujourd'hui j'ai gardées pour moi. Elle est jeune, étourdie, et peut-être lui avez-vous témoigné une excessive et imprudente confiance. Ne prenez pas mon avertissement au tragique ; je suis persuadé qu'elle n'a rien fait jusqu'ici qui puisse compromettre votre honneur et le sien. Mais je lui reproche sa dangereuse coquetterie et des légèretés de conduite. J'aurais voulu qu'elle sût mieux se défendre contre certaines assiduités, contre certaines entreprises. Vous savez ce que je veux dire, et de qui je veux parler. J'ai donné des conseils qui n'ont point été écoutés. Je désire que vous jugiez par vos yeux. Si vous vous présentiez après-demain chez elle, à dix heures du soir, vous ne la trouveriez pas seule, et vous décideriez vous-même si mon amitié pour vous est trop prompte à s'alarmer, et si je cherche à vous prémunir, elle et vous, contre des dangers imaginaires. »

Aussitôt écrite, je voulus déchirer cette lettre ; Monique me l'arracha des mains. Je lui représentai qu'il y a des épreuves qu'on ne tente pas, que certaines plaisanteries sont des jeux de prince, qui causent peine et dommage, et qu'un esclandre est bientôt arrivé.

— Que vous êtes candide ! s'écria-t-elle. Savez-vous ce qui arrivera ? Si en ce moment Louis est fort occupé, il vous répondra courrier par courrier pour vous demander un supplément d'informations, ou il vous priera de veiller vous-même au grain ; si ses affaires lui laissent quelque loisir, nous le verrons apparaître doux comme un agneau, passant sa main sur sa barbe, et il me dira d'un ton bénin : « Ma chère Monique, prenez-y garde, une jeune femme a bientôt fait de se compromettre, et vous savez combien sur cet article ma respectable mère est chatouilleuse. »

Je fis de vains efforts pour la dissuader ; elle me déclara que, si je n'envoyais pas ma lettre, elle ferait partir la sienne. Entre deux maux je choisis celui qui me semblait le moindre. Aussi bien il ne me déplaisait point de réveiller, de secouer par une alerte ce mari tranquille, dont la torpeur m'irritait.

— Je respecte infiniment M. Monfrin, dis-je à Monique, et il n'est pas un de ces hommes qu'on se permette de mystifier. S'il s'avisait de se fâcher...

— Rassurez-vous, interrompit-elle; vous êtes à couvert, je prends tout sur moi.

Le surlendemain, je dînai avec Monique à la table d'hôte de sa pension; puis nous montâmes chez elle, et j'attendais. Il soufflait depuis le matin un de ces vents blancs qui dessèchent et qui brûlent, un vrai siroco; dans la soirée, le ciel s'était couvert, et bientôt un violent orage éclata sur Paris. La pluie tombait par torrens, les tonnerres et les éclairs se suivaient presque sans interruption. L'orage aidant, je n'étais plus dans mon assiette. Oppressé, inquiet, surexcité, j'avais des palpitations, la peau moite, la tête en feu, les nerfs malades et une envie de pleurer, à laquelle je résistais à peine. Frappée de mon trouble, dont elle ne soupçonnait pas la cause, Monique se moquait de moi.

— Calmez-vous, me disait-elle; vous verrez que j'ai été bon prophète, que tout se passera en douceur.

Elle ne se doutait point du souhait que j'avais formé. J'aurais donné tout mon sang pour que la scène que nous allions jouer ne fût pas une comédie, pour que l'homme qui allait entrer eût sujet d'être jaloux de moi et me sautât à la gorge, en me criant : « C'est toi qu'elle aime. »

M. Monfrin était fort exact à ses rendez-vous. A dix heures sonnantes, quelqu'un s'introduisit dans le vestibule, où il fut retenu par une soubrette à qui on n'avait pas eu besoin de faire deux fois sa leçon. Les yeux de Monique avaient en ce moment un éclat extraordinaire, mais pas un muscle de son visage ne tressaillit. Elle se coula vers la porte, tira le verrou. Puis, s'étant rassise :

— Il faut qu'il sache que nous sommes deux. Dites-moi des douceurs, en déguisant votre voix.

L'épreuve était au-dessus de mes forces; le secret que je gardais depuis près de trois ans m'échappa tout à coup, mon cœur se serait brisé s'il avait porté deux minutes de plus son fardeau.

— Dites-moi des douceurs, répétait Monique.

Je me laissai glisser à ses pieds, et je lui récitai le vers du vieux poète :

> Je meurs de soif auprès de la fontaine.

Je m'emparai de ses mains, je relevai la manche de sa robe; je couvris son bras droit de baisers et il me sembla que mes lèvres ne pourraient jamais se détacher de cette peau fine et tendre. Elle se dégagea, j'appuyai ma tête sur ses genoux et j'y collai ma bouche.

— Je vous aime à la folie, balbutiais-je. Comment ne l'aviez-vous pas deviné?

Elle me repoussa, mais sans violence, sans colère. Elle me força à relever la tête, à la regarder, et mon visage lui prouva que je disais vrai. Le sien n'exprimait pas le mépris, mais un étonnement ironique et chagrin, qui ressemblait à une douce gronderie. Elle avait l'air de dire : « Est-ce bien vous qui me parlez? Je vous croyais un autre homme. » Tout à coup on frappa une fois, deux fois, on essayait d'ouvrir. Elle revint à elle, et par un geste impérieux, m'enjoignit de me réfugier dans la pièce voisine, où je courus cacher ma honte.

Après avoir parlementé, elle avait ouvert, il était entré. Quoique je pusse tout entendre, le gros de leur entretien m'échappait, je ne saisissais au passage que quelques phrases. Je crois qu'il lui dit : — « Pourquoi vous étiez-vous enfermée, Monique? »

Je ne sais ce qu'elle répondit. Je crois qu'il dit aussi : — « Ah! je vous en supplie, assurez-moi que tout cela est faux, que je rêve, que j'extravague. Je suis si malheureux! Je ressens depuis hier matin cette colère que donne la peur, et j'ai peur de ma colère. » Bientôt sa parole se raffermit, devint hautaine, menaçante.

— Vous aurez beau le nier, il y a un homme ici; j'ai entendu sa voix.

Il me sembla qu'elle répondait : — Si vous en êtes sûr, cherchez-le.

L'instant d'après je le vis paraître, tenant d'une main une bougie, de l'autre un revolver qu'il venait de tirer de sa poche. Ce petit homme châtain était dans cet instant si différent de lui-même, il avait l'air si déterminé, si violent, si farouche, que j'avais peine à le reconnaître. Cependant Monique s'était jetée sur lui, et n'ayant pas réussi à le désarmer, elle me couvrait de son corps, en lui criant :

— Reconnaissez-le donc ; c'est le meilleur de vos amis.

Il était hors d'état de la comprendre ; lui montrant son revolver, il disait :

— Lui d'abord ! Vous ensuite !

A ces mots, j'émergeai de l'ombre, il me reconnut. Il se retira à reculons, et regardant tour à tour mon visage et celui de sa femme, pour la première fois je l'entendis rire. C'était un rire strident; ainsi rient les hommes qui ont été victimes d'un cauchemar et qui découvrent que leur horrible aventure n'était qu'un songe. Il était rentré dans le salon ; il posa sur une table sa bougie et son revolver, et se laissa tomber dans un fauteuil, en disant :

— C'était un jeu bien cruel et bien dangereux.

— Ne vous en prenez pas à M. Tristan, lui dit Monique. Il n'a écrit cette lettre que malgré lui et contraint par moi. Je voulais savoir, je sais.

Il ne lui répondit que par un nouvel éclat de rire, et je commençais à trouver qu'il riait trop souvent.

— Ne regrettez pas votre voyage, reprit-elle. Je doutais de vos sentimens pour moi, je ne savais pas qui vous étiez, je voulais lire dans votre cœur... L'air que vous aviez en entrant ici, certains regards que vous m'avez jetés, certaines paroles que vous m'avez dites, ce désir furieux de nous tuer, lui d'abord, moi ensuite, tout cela me prouve que vous savez aimer. Désormais je supporterai votre mère.

— C'est une marque d'affection que vous n'aurez pas à me donner, répliqua-t-il en se levant; ma mère n'est plus à Beauregard.

Debout et immobiles l'un devant l'autre, les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, ils se regardaient comme s'ils ne s'étaient jamais vus, et ils avaient oublié que j'étais là. Je gagnai la porte, puis la rue, et je m'en allai fouetté par le vent, par la pluie et souhaitant que la foudre tombât sur moi.

Quelles tristes heures je passai! J'avais déshonoré mon caractère comme à plaisir, et je buvais mon fiel et ma honte. Que devait-elle penser de cet imbécile qui était sorti tout à coup de son rôle, qui lui avait dit, en lui baisant les genoux : « Je vous aime à la folie! » Mon imagination me la représentait contant la scène à son mari et s'écriant : « Dieu! qu'il était ridicule! » C'en était fait; pouvais-je reparaître jamais devant elle? Tantôt je m'accablais de reproches, tantôt je descendais dans mon cœur, je l'analysais, je l'approfondissais, et plus je m'étudiais moi-même, plus je me trouvais inexcusable.

— Mon amour, me disais-je, était d'une espèce toute particulière, et le demi-bonheur dont je jouissais aurait dû me suffire; j'en sens tout le prix depuis que je l'ai perdu. Je suis un philosophe, doublé d'un demi-poète. Voué aux études graves et abstruses, j'éprouvais le besoin d'égayer la tristesse de ma vie en évoquant dans mes heures de loisir une image adorée, qui me fît battre le cœur. Je n'ai pas le tempérament d'un Werther. Elle m'avait avoué un jour qu'elle aimait un vicomte; me suis-je brûlé la cervelle? Elle a épousé M. Montrin; ai-je pensé un instant à me couper la gorge? Elle était ma Laure, ma Béatrix, une de ces femmes qu'on se contente de posséder en rêve. Je pouvais lui dire : « Tu es mon jardin, tu es la parure et la fleur de ma vie, tu es l'arbre toujours vert à l'ombre duquel j'aime à m'asseoir et dont le fruit est doux à mon palais. » Je n'en peux plus douter, elle m'avait deviné depuis longtemps; elle savait à quoi s'en tenir et que mon amour était une amitié romanesque, passionnée, féroce et jalouse, que tour à tour elle encourageait ou contenait, car ce roman lui avait

plu. Comme elle doit m'en vouloir! Je l'ai privée de son confident, de son directeur; tout est fini entre nous, je ne suis plus pour elle qu'un grotesque, et il se mêle de la colère à son mépris.

M. Monfrin essaya de me voir et ne me trouva point. Il me laissa sa carte avec quelques lignes au crayon. Il m'annonçait que sa femme et lui retourneraient à Épernay le jour suivant par un des premiers trains; il me marquait l'heure et m'exprimait son désir de me serrer la main avant son départ.

— Elle ne lui a rien dit, pensai-je, c'est une consolation.

Je n'ai pas l'habitude de me dérober aux devoirs amers. J'avais sans doute, en arrivant à la gare de l'Est, la contenance et la figure d'un criminel. Je saluai Monique sans oser la regarder. Le train était formé. Nous nous promenâmes sur le quai, M. Monfrin et moi; il m'expliqua brièvement ce qu'il avait fait et projetait de faire encore pour assurer son bonheur domestique. J'avais calomnié ce mari tranquille, qui parlait peu et réfléchissait beaucoup. Quand il avait annoncé à sa mère sa résolution de quitter Beauregard, elle s'était écriée : « C'est moi qui m'en irai ! » Il avait tâché vainement de fléchir cette volonté superbe ; Mme Isabelle était partie l'avant-veille pour aller vivre chez sa fille à Liverpool. Ce n'était pas tout. M. Monfrin, qui comptait désormais avec l'imagination de sa femme, s'était promis de renoncer aux affaires et de partager à l'avenir son temps entre ses soins conjugaux et l'étude. Il songeait à abandonner le gouvernement de sa verrerie à son sous-directeur, qui était un homme de confiance; il se proposait aussi de louer ou d'acheter un petit hôtel à Paris et d'y passer ses hivers. Ce dernier coup m'acheva. Je me disais avec désespoir que Monique allait vivre tout près de moi, et que jamais nous n'aurions été si loin l'un de l'autre. Elle assistait à cet entretien sans sonner mot. A quoi pensait-elle ? Elle se délectait, j'en suis certain, de ma confusion et de mes remords.

Le moment du départ était venu. Elle se dirigea vers le coupé où elle avait installé ses nombreux colis. Avant d'y entrer, elle s'arrêta sur le marchepied, se retourna, me fit signe d'approcher. Je m'avançais plus mort que vif, mais, cette fois, j'osai la regarder. Elle avait aux lèvres un sourire étrange, et soudain elle m'appliqua deux grands baisers sur les deux joues.

M. Monfrin parut surpris de cette cérémonie.

— Je lui devais une récompense, dit-elle; il a si bien joué son rôle!

O divins artifices des femmes! J'étais ivre de joie, et du même coup elle avait tout sauvé. J'avais cru la perdre, elle m'était rendue: je pouvais recommencer à souffrir, à la voir et à l'aimer.

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

II[1].

DROITS DES MAITRES PRIMITIFS ET FERMAGES MODERNES.

L'histoire désigne, sous le nom générique de « droits féodaux, » les avantages de toute nature, productifs ou non productifs de revenu (je ne m'occupe ici que des premiers) que la propriété d'un domaine noble valait à son possesseur. L'expression de « droits féodaux » ne peut, en vérité, s'appliquer qu'à la période postérieure à l'abolition du servage. Avant l'affranchissement, le serf est une marchandise; il n'existe qu'à l'état de bête de somme, par conséquent, il n'a aucun droit, et son propriétaire les a tous; il n'est pas besoin de les préciser. Les préciser, les codifier, c'eût été les borner. Et ce fut en effet au moment où le serf devint libre et propriétaire que fut dressée la liste, le « dénombrement, » des obligations auxquelles il demeurerait soumis, et des prérogatives que conserverait, sur sa terre et sur lui, son maître d'hier.

Ces droits féodaux, qui comparurent en 1789 devant l'assemblée

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

nationale, dans l'état de délabrement où quatre siècles de civilisation les avaient mis, bien maigres pour la plupart, vieillis, ridicules, honteux d'eux-mêmes et désavoués en quelque sorte par ceux qui en jouissaient, ces droits féodaux avaient été un progrès jadis; ils avaient la supériorité de la redevance fixe sur la redevance capricieuse, « réitérable, » qu'ils remplaçaient. Sous le règne de la taille ou dîme arbitraire, le fruit des améliorations apportées par le vilain à la terre qu'il cultivait, à la ville où il résidait, profitait presque exclusivement au propriétaire, dont les exigences augmentaient avec la possibilité de les satisfaire. Au contraire, après la mise en vigueur des conventions nouvelles, cantonné dans une part invariable, le seigneur vit ses revenus décroître et ne participa plus qu'éventuellement aux plus-values de l'immeuble de ses vassaux.

I.

Cette transformation radicale de la propriété foncière ne s'accomplit pas partout de la même manière. De là cette infinie variété des droits féodaux, qui offrent à la fois, les uns avec les autres, tant d'analogies et tant de dissemblances selon les localités : au milieu du xve siècle, les hommes de la châtellenie de Gimel, en Limousin, se déclarent encore « mainmortables et taillables à merci » (*ad voluntatem et pro voluntate*); dans la même province, cent cinquante ans plus tard, les gens d'Égletons, relevant d'Anne de Ventadour, « s'avouent » aussi hommes « sujets, couchans et levans, guettables et exploitables à la volonté de mondit seigneur... »

Ceux-là sont au plus bas de l'échelle, il n'a jamais été rien stipulé de positif en leur faveur; ils demeurent, sous Henri IV, dans le même état où leurs ancêtres étaient sous Philippe-Auguste. *Théoriquement* du moins, car *pratiquement* ils ont profité de l'air ambiant, de l'adoucissement apporté à la condition de leurs pareils, de l'esprit du temps qui n'admet plus la possession absolue de l'homme par l'homme, des progrès de l'autorité royale enfin, qui permet au monarque de revendiquer comme ses sujets, par-dessus la tête de leur seigneur, tous les bipèdes humains vivant sur le sol français.

Cette sorte d'individus qui n'ont dû compter, pour améliorer leur dépendance, que sur la marche générale des idées, sont, d'ailleurs, une exception. Petit à petit, dans le cours des siècles, des conventions avaient réglé, sur tout le territoire, le pouvoir des propriétaires nobles. Les profits qu'ils avaient conservés étaient directs ou indirects : les premiers portaient sur les gens ou sur les

choses, généralement sur tous les deux, mais dans une mesure très diverse. Ici les droits seigneuriaux sont de 0 fr. 25 par tête d'habitant « tenant feu, » ce qui est peu, mais ces habitans doivent aussi des blés, des laines et des « poulailles ; » là, au contraire, les redevances dues par les immeubles ne s'élèvent qu'à une somme dérisoire, tandis que les « jurées, » droits sur les personnes, montent à un chiffre assez important : Sommefontaine, en Champagne, doit 8 sous de taxe foncière et 55 livres de taxe personnelle. Le seigneur, en imposant les hommes plus que les terres, profitait des accroissemens de la population ; et les vassaux avaient dû trouver, à l'origine, cet arrangement fort acceptable, puisqu'ils jouissaient immédiatement d'une terre qu'on leur concédait presque pour rien, tandis que la capitation mobilière qu'ils consentaient devait porter sur des générations encore à naître.

Dans les villes, le cens qui frappe le terrain bâti ou à bâtir est insignifiant. Certains de ces loyers baissèrent pourtant depuis le moyen âge : en 1208, le duc de Bourgogne crée une ville forte à Talant et y afferme le terrain à raison de 10 sous (11 francs) par 40 mètres carrés, prix énorme pour l'époque ; mais ce qu'on payait au XIIIe siècle, dans une ville crénelée, c'était la sécurité ; en des temps plus modernes, le même espace de sol valait quatre fois moins cher.

Les redevances en nature étaient assez douces ; c'était une rareté que de voir les colons obligés au partage égal, avec le maître, des produits de la terre. Le « métayage, » que nous trouvons tout naturel, est alors l'indice et l'accompagnement habituel de la servitude. Ces redevances, le tenancier les adoucissait encore en ne livrant autant que possible que des céréales de dernière catégorie. Par ce mot « blé de rendage, » on entend toujours le blé de la plus mauvaise qualité. Le propriétaire était tenu de prendre ces denrées inférieures telles quelles. Le critérium officiel des grains « recevables ou non recevables » était, en Alsace, le suivant : le seigneur, s'il doute de la bonté d'une avoine, doit enfermer une truie dans une étable, la laisser pendant trois jours sans nourriture, puis lui servir cette avoine ; si l'animal en mangeait, elle devait être réputée bonne et acceptée.

D'autres redevances ne se payaient ni en argent, ni en nature, mais en travail : c'étaient les corvées, dont le nombre avait été fixé par la charte qui les rendait exigibles. L'esprit de parti des contemporains s'est donné singulièrement carrière, à propos de ces prestations privées, que les uns ont représentées comme des espèces de supplices et les autres comme des parties de plaisir : la charte qui prescrit aux bateliers d'Huningue, dit M. Hanaüer, de conduire une fois l'an du vin à Bâle, « ordonne aussi au seigneur de leur

servir à cette occasion un repas abondant et de les faire si bien boire qu'ils ne puissent regagner leur bateau qu'en chancelant. » Cette ivrognerie obligatoire n'est rien auprès des petits soins qui attendaient, d'après M. le chanoine Janssen, les corvéables de l'Allemagne du Sud, dans l'accomplissement de leur tâche : les uns doivent recevoir « une miche de pain, appelée *miche de nuit*, assez grande pour aller de leur genou à leur menton, » les autres « une pièce de viande qui doit déborder de quatre doigts des deux côtés du plat. » Le charretier, pendant sa route, aurait droit « à un quart de vin à chaque mille, » et son cheval à assez d'avoine « pour qu'elle montât jusqu'au poitrail. » La nuit, « on fera aux corvéables un lit avec de la paille, et l'on engagera un vielleur qui leur viellera pour les endormir. »

Ce sont là, il faut l'avouer, de dignes pendans aux histoires légendaires de vilains qui, au lieu d'être bercés aux frais de leur maître, auraient été forcés, pour empêcher les grenouilles de troubler son sommeil par leurs croassemens, de passer la nuit à battre l'eau des douves seigneuriales. Les chartes sont innombrables, et il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'elles nous racontent. La vérité est que les corvéables étaient, le plus souvent, nourris eux et leurs bêtes ; mais il est clair que les propriétaires, en se réservant des corvées, entendaient se procurer un avantage et non une charge, et que la corvée était onéreuse à celui qui la faisait. Cela tombe tellement sous le sens, qu'il semblerait ridicule de le dire si les passions politiques ne s'étaient pas introduites trop souvent dans le moyen âge, pour l'interpréter selon leurs tendances. En revanche, il est tout à fait certain que la même terre ne devait pas à la fois de l'argent, des denrées et des corvées, mais seulement l'une ou l'autre de ces choses ; ou que, si sa redevance embrassait ces différens objets, elle ne devait chacun d'eux que dans des proportions très minimes. Outre ces obligations régulières existaient, pour le vassal, des obligations accidentelles : le mariage hors du domaine, le *formariage*, restait frappé parfois d'un impôt représentatif de la perte que le propriétaire éprouvait par le départ d'un tenancier.

C'étaient là les contributions féodales directes ; les indirectes consistaient en péages sur les rivières, sur les routes de terre, en *banalités* de moulins et de fours dont la population était contrainte de se servir. A en juger par la valeur vénale ou par le revenu de ces derniers monopoles, le seigneur paraît mettre ses services à un prix raisonnable : le meunier banal prend pour sa peine, au moyen âge, le vingtième au moins et le quatorzième au plus du grain qu'on lui confie, soit au maximum 7 pour 100. Aujourd'hui, la meunerie libre, dans nos campagnes, prend 6 pour 100, ce qui revient à peu près au même. Le revenu net que procurent les mou-

lins à blé ressort en moyenne, intrinsèquement, à 275 francs, du XIIIe au XVIe siècle; c'est à peu près 1,200 francs de nos jours. Les fours banaux donnaient un loyer qui alla en diminuant à mesure qu'on approcha des temps modernes.

Les péages et *travers* étaient, au contraire, d'un moindre rendement, à l'origine, qu'ils ne le furent par la suite. Ceux qui atteignent, en pleine féodalité, un revenu de 400 francs sont rares, et je n'en ai pas trouvé qui dépassent 500 francs. L'absence de circulation empêche les peuples de sentir trop vivement le poids de ces barrières; quand, au contraire, le commerce se développa, bien que la concurrence naturelle ait porté les propriétaires de péages à réduire les tarifs plutôt qu'à les exagérer, de peur d'éloigner les marchands, la recette totale n'en fut pas moins sensiblement haussée.

La plus forte taxe indirecte que les seigneurs eussent stipulée est le droit de transmission sur les immeubles. Aux XIIIe et XIVe siècles, ces droits vont communément à 20 pour 100 de la valeur et quelquefois au-delà, mais leur quotité baissa par la suite et devint, aux derniers âges de l'ancien régime, l'objet de marchandages et de conventions arbitraires entre les acquéreurs de biens roturiers et le propriétaire de la « censive. »

Partout ces droits féodaux allèrent sans cesse s'évaporant, depuis le lendemain de l'abolition du servage jusqu'au jour de la révolution. Chaque fois que surgit une contestation entre le seigneur et ses feudataires, une transaction intervient, d'où les avantages réservés au seigneur sortent modérés, affaiblis. Miette à miette sa dépossession se consomme, irrévocable; attaqué tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, l'héritier du banneret perd tout ce que gagnent les héritiers du serf. Beaucoup de ces taxes, à vrai dire, sont rachetées argent comptant par ceux qui les doivent: ici, les habitans s'affranchissent du « droit de stérilité » (*d'exorquia*), taxe bizarre, qui réparait sans doute le tort fait au château par l'infécondité des vassales; là, les tenanciers achètent à leur seigneur la banalité du four. Grand nombre de moulins banaux, dont on constate la disparition dès le XVe siècle, ont ainsi perdu leur caractère fiscal. D'autres sont détruits durant les guerres et ne reparaissent plus.

Les habitans d'Allan (Dauphiné) sont confirmés, par un accord de 1443, dans le droit de vaine pâture et dans la liberté « de couper du bois pour tous usages, *même pour le vendre.* » En 1785, on retrouve ces mêmes habitans aux prises avec leur seigneur, dans des procès dont l'objet n'est rien moins que le sol de la commune; les usagers, après une jouissance cinq fois séculaire, étaient menacés de voir ce sol leur échapper. Après mille chicanes,

dans lesquelles l'avocat du suzerain affirmait que la propriété de son client « reposait sur les règles du droit commun, » tandis que l'avocat des habitans soutenait que le seigneur « avait perdu tout droit de propriété sur ces pâtures, » le parlement d'Aix finit par donner gain de cause aux paysans, par un arrêt du 13 août 1789, neuf jours après que les droits féodaux avaient été abolis à Versailles.

De pareils litiges, très fréquens dans les deux derniers siècles, prouvent combien les idées, les mœurs, la notion même du droit de propriété avaient varié depuis le commencement du moyen âge. Et chacune de ces variations tournait au détriment du seigneur. Le mouvement s'opéra chez nous en sens inverse de celui de l'Allemagne, où la condition des paysans était beaucoup plus libre et leurs charges beaucoup moins lourdes, aux XIe et XIIe siècles, qu'elles ne le devinrent d'ordinaire depuis le XVe, au moment où les droits féodaux s'allégeaient et s'effaçaient en France.

Il faut distinguer avec soin, parmi ces droits, la part de fermage que le noble reçoit comme propriétaire, et la part de salaire qu'il touche comme gendarme. Des vassaux offrent en 1290 à leur seigneur un prélèvement de 5 pour 100 sur le pain, le vin et les légumes, à la charge d'entretenir à ses frais les portes et les murailles. Voilà un salaire et voici un fermage : une abbaye vend, en 1565, un domaine pour 1,800 livres, en se réservant une taille annuelle, une rente en grains et la justice sur le fonds. Les droits féodaux demeurèrent un mode, un système de propriété ; on en créa peu ou prou jusqu'à la fin de la monarchie. Toute propriété resta ainsi imprégnée, quoique à faible dose, de féodalisme privé, bien après la destruction du féodalisme politique.

II.

En disant que les droits féodaux tendent à disparaître avec les temps modernes, je dois faire exception pour un seul qui, au contraire, est de date récente : le privilège de la chasse.

Bien qu'il ait été parfois présenté comme un vestige du moyen âge, ce droit ne remonte pas au-delà du XVIe siècle. Auparavant la chasse est libre pour tout le monde, ou plutôt, dans certains domaines, elle est obligatoire pour le seigneur ; le « maréchal » de telle abbaye est « tenu de chasser pendant un mois, *lorsque les tenanciers le demandent*. » Dans les pays pauvres, à population rare, les bêtes féroces, ou simplement sauvages, causeraient les plus fâcheux dégâts si on ne luttait énergiquement contre elles ; la chasse n'y est pas un plaisir, mais un devoir. Pour encourager

le seigneur à remplir en conscience cette mission de lieutenant de louveterie, ou de garde champêtre, les laboureurs proposent de lui donner quelques gratifications: une gerbe de blé ou d'avoine par tête d'habitant, s'il chasse pendant un temps plus long qu'il n'est féodalement tenu de le faire. Dans les provinces au contraire où la poursuite du gibier était un plaisir, voire un profit, plutôt qu'une nécessité agricole, certains engins commencent à être prohibés dès le XIV[e] siècle.

Mais on ne s'est pas encore avisé, dans la législation cynégétique, de distinguer le noble du roturier, ou du moins la distinction ne tire pas à conséquence: une ordonnance défend (1375) d'entrer dans le bois royal situé derrière le château de Perpignan, muni d'arbalète ou d'une arme quelconque, « sous peine, pour tout noble, de perdre la tête et, pour tout autre, d'être pendu. » Le juge de Taulignan (Drôme) déclare (1397) que « *suivant l'ancienne coutume* chacun pourra en tout temps chasser aux lièvres et perdrix, et que la chasse des lapins sera ouverte de trois en trois ans, depuis le 29 septembre jusqu'au commencement du carême. » Au siècle suivant (1471), dans cette commune, le seigneur et les habitans sont en querelle au sujet de cette dernière sorte de gibier. Ils confient à deux arbitres le soin de trancher leurs griefs. Les transactions se renouvellent, à raison d'une ou deux par siècle, pour pacifier entre les parties de semblables différends.

Les habitans de Versigny, en Champagne, ont droit absolu de chasse dans les bois qui les environnent; des lettres de Charles VI ordonnent au bailli de Vermandois d'informer contre un gentilhomme qui prétendait les troubler dans leur jouissance (1408). La même année, les gens de Thiviers, en Périgord, sont maintenus dans le droit de chasser *tous les animaux* sauvages, en payant au vicomte de Limoges le tribut accoutumé. Ailleurs le seigneur a droit à l'épaule du cerf, à la tête du sanglier, à une redevance en nature sur le produit de la chasse; mais il ne faut pas oublier que c'est le vilain qui fait les parts, sans aucun contrôle, et qu'il donne ce qu'il veut.

Soit que la liberté de la chasse ait été considérée longtemps comme un droit naturel, patrimoine commun des citoyens, soit qu'il faille y voir, principalement au midi de la France, un reste du droit romain, soit enfin, — et ceci paraît le plus probable, — que personne ne se fût avisé d'y apporter de restrictions, au temps où les bois couvraient un territoire immense, où le gibier, exagérément prolifique, était plutôt un fléau, où la population était peu dense et les armes à feu non encore inventées, le fait est que la chasse demeura libre au moyen âge.

La dépossession du paysan est contemporaine des progrès de l'agriculture; plus l'état matériel du pays fut avancé, plus l'aristocratie revendiqua comme un monopole l'exercice d'un sport qui lui avait été jadis imposé comme une corvée. Dès le début du XVIe siècle, le gros gibier commença à se faire rare (le duc de Bretagne fait élever, en 1481, dans ses forêts, des sangliers de race espagnole); devenant plus rare, il sera plus disputé. Un arrêt du parlement de Dijon, de 1497, dans un procès entre un abbé et ses vassaux, donne au premier le droit exclusif de chasse et de pêche; ce qui prouve qu'auparavant il ne l'avait pas. Parmi les solitudes de la Marche et du Limousin, Jacques Bonhomme parvient encore à se défendre : jusqu'à la révolution, les habitans d'Aubusson conservèrent le droit de chasser dans la forêt de ce nom « à cor et à cris et avec armes à feu; » ceux de la juridiction d'Eymet continueront, dit une charte de 1519, à pouvoir chasser « sans contradiction du seigneur ni d'aucun autre. » En revanche, dans telle commune de Provence où la chasse était entièrement libre en 1450, elle ne l'est plus en 1550 qu'à l'arbalète, et les perdrix sont formellement exceptées de l'autorisation.

Les paysans alsaciens, dans leur révolte de 1525, réclamaient la liberté de la chasse comme un héritage paternel dont ils avaient été injustement dépouillés. Là aussi, la chasse venait de devenir une prérogative seigneuriale : le landgrave d'Alsace, les comtes de Hanau et des Deux-Ponts déclarent, en 1501, que « pour mettre un terme aux abus du commun peuple qui *se livre de toutes manières à la chasse*, en négligeant son travail, ce qui conduit les hommes à la misère et ne laisse aucune trêve au gibier, » ils ont décrété que, désormais, tout individu bourgeois ou paysan doit renoncer à ce passe-temps. Naturellement une pareille prétention ne s'établit pas sans lutte ; dans certains districts, comme Ribeaupierre, ce ne fut qu'en 1564 que le seigneur parvint à interdire la chasse à ses gens. Dès 1514 paraissait, en Brabant et en Flandre, une ordonnance de Charles-Quint prohibitive de la chasse ; on envoya les « braconniers » aux galères, on leur coupa l'oreille; violation formelle du pacte provincial, par lequel ces Brabançons, que l'on traitait de braconniers, jouissaient du droit de poursuivre toute espèce de bêtes dans l'étendue du duché.

Des lettres patentes de 1611 confirment encore aux bourgeois de Langres la permission de chasser aux environs de cette ville, mais cette licence, qui eût semblé toute naturelle deux cents ans plus tôt, fait alors l'effet d'un anachronisme. La poursuite du gibier sera désormais exclusivement réservée aux gentilshommes, soit qu'ils s'y livrent eux-mêmes, soit qu'ils afferment leurs droits à un de leurs pareils à prix débattu ; petit prix du reste et qui ferait sou-

rire les locataires actuels de nos grandes chasses des environs de Paris : les 42 hectares de garenne de l'évêque de Troyes sont loués 120 francs en 1613 ; pour 12 francs par tête et par an le sieur de Durfort permet aux seigneurs de son voisinage de tirer les lapins, en Beauce, dans sa forêt de Cormainville (1628). Un édit forestier de Louis XIV défendit, sous les peines les plus sérieuses, aux paysans et roturiers de quelque condition qu'ils fussent, de chasser, *même sur leur propre bien.* En revanche, le seigneur put chasser partout, sauf depuis le 1er mai jusqu'à la récolte, et nul ne put enclore, fût-ce quelques arpens de pré ou de vigne, sans lui en donner les clés.

Le monopole finit par pousser de telles racines, que les gentilshommes les plus philanthropes le regardaient, au XVIIIe siècle, comme très naturel, et se figuraient sincèrement qu'il avait toujours existé. Les vassaux, eux, ne s'étaient pas habitués à ce privilège, et l'on sait de quelles âpres réclamations il fut l'objet dans les cahiers de 1789 : « S'il arrive, en temps d'hiver, dit la commune de Berrieux (Aisne), dans ses doléances, qu'un pauvre homme ait le malheur de tuer un corbeau, on le punit rigoureusement... Et en tout temps, nous voyons les domestiques de notre château se promener dans tous nos grains avec nombre de chiens, au grand préjudice de la paroisse ! » Ces plaintes sont alors monnaie courante. Sous Louis XV (1737), dans les parcs de Versailles et autres chasses royales, on semait du sarrasin et de l'orge uniquement pour la nourriture du gibier ; mais cette pratique onéreuse, généralisée de nos jours dans tous les tirés de luxe, répugnait à la bourse des privilégiés qui prétendaient à un plaisir gratuit ; aussi les cultivateurs ne cessent-ils de déplorer l'abondance des lapins qui, à Veneville (Seine-Inférieure) « mangent le tiers de la récolte, » qui ailleurs « ruinent tout le canton. » Partout l'abus moderne du droit de chasse est devenu insupportable.

Les protestations analogues qui s'étaient fait entendre, depuis des siècles, contre des droits terriens bien autrement profitables au seigneur, bien autrement onéreux aux vassaux, avaient toutes reçu satisfaction dans une mesure assez large ; il est singulier que, sur ce chapitre, la noblesse se soit montrée intraitable, plus soucieuse de ce seul plaisir que de ses plus gros intérêts.

Dans ces innombrables procès que les tribunaux ont chaque jour à juger, sous l'ancien régime, et que suscite le règlement de litiges soulevés par l'application des vieilles clauses féodales, il est apporté sans cesse, devant les présidiaux et les parlemens, des transactions du XIIIe au XVe siècle. La comparaison de ces pièces entre elles fait voir les charges primitives fondant peu à peu comme la neige au soleil. Des tenanciers plaidant, en 1670, contre leur

seigneur, déclarent que les chartes produites par ce dernier ne peuvent faire foi, « parce qu'elles contiennent en sa faveur des *obligations dures et extraordinaires, sans cause*, comme... de ne pouvoir vendre aucuns veaux, poulets ou œufs, sans les avoir au préalable présentés audit seigneur, et de fournir des lits et des draps aux personnes qui lui rendaient visite. » Les « aveux » qui stipulaient ces divers droits dataient, en dernier lieu, de 1353 et de 1566 ; et ce qui révoltait si fort les populations du XVIIe siècle était, en somme, de commune pratique aux temps antérieurs. Les mœurs avaient été d'ailleurs plus fortes que les contrats, puisque les réclamans ajoutaient que, de mémoire d'homme, rien de tout cela n'était observé.

Et cependant, en droit strict, il n'y avait pas alors de prescription qui pût tenir contre un titre positif : le titulaire de la commanderie de Malte, à Bordeaux, en 1680, découvre un beau jour dans son chartrier une donation de 1284 qui lui garantit la possession d'un moulin, dont, la veille, il ignorait l'existence. Il assigne aussitôt le propriétaire de ce moulin : 1° à le lui rendre ; 2° à lui payer toutes les rentes qu'il avait perçues depuis son occupation indue, vieille de deux ou même de quatre siècles. Ce propriétaire de 1680 avait acquis d'un autre et cet autre d'un troisième ; par conséquent, tous les héritiers de ces vendeurs s'appellent successivement en garantie. Le commandeur de Malte gagna sa cause en première instance, puis en appel au parlement de Bordeaux ; mais il n'en avait pas fini pour cela. Longtemps après, le procès durait encore ; le fils de l'intimé l'avait repris à la suite de son père.

Grâce à ce respect de la tradition qui faisait le fonds de la constitution française, les droits féodaux se maintiennent en partie ; et ils dépérissent en partie par l'effet du temps qui les ronge, les déforme, par l'éloignement chaque jour grandissant de la date des donations primitives, qui prennent un aspect extrêmement vague et fabuleux. La terre de Montoison, en Poitou, est à vendre en 1751 ; *les Petites affiches* font remarquer qu'elle a « dans sa mouvance » 120 fiefs, « dont le revenu d'une année appartient au suzerain, *lorsqu'ils tombent dans le partage des filles.* »

Ces bribes de chevalerie, ces décors d'une pièce qu'on ne joue plus et dont quelques morceaux restent plantés deci, delà, détonnent assez curieusement au siècle de Voltaire ; comme ce droit *des Fillettes*, perçu à Châteaudun jusqu'en 1733, par lequel « chaque femme ou fille, ayant enfans hors mariage, doit 5 sols et, s'il y a ajournement en justice, 60 sols tournois. » Ces droits féodaux rapportent déjà bien peu au XVIIe siècle : les habitans de Glange (Corrèze), dans un terrier fait en 1600 par les soins de messire de La Guiche, avouent « être taillables aux quatre cas jusqu'à la somme

de 40 sols, » qui valent intrinsèquement 5 francs et, au pouvoir actuel de la monnaie, 12 fr. 50 pour toute la paroisse. Ne voilà-t-il pas une belle affaire! La seigneurie du Béchet, qui rapportait en 1470 cinq sous, c'est-à-dire 1 fr. 60, est adjugée judiciairement en 1643 pour trois livres ou 5 fr. 50, c'est-à-dire qu'elle ne rapportait plus que 0 fr. 30! La communauté de Noyelles-sur-Mer, qui payait une rente annuelle de 4 livres (ou 40 francs) au XIVe siècle, pour le four banal, ne devait plus, au XVIIe siècle, qu'une poule, c'est-à-dire une valeur de 1 franc.

Cependant, les droits en général sont demeurés les mêmes, mais la valeur monétaire a varié : la taxe du four banal de Romorantin est encore en 1787 de 6 deniers, pour la cuisson de chaque pain de 13 livres; mais 6 deniers de Louis XVI ne valent pas plus de 0 fr. 02, tandis que jadis ils avaient peut-être valu 0 fr. 50. Les « champarts » en nature résistent mieux à la durée, soit que les redevances seigneuriales fussent fixes, soit qu'elles fussent proportionnelles à la récolte. Mais là encore, à en juger par les chiffres, — dans les petites seigneuries on voit couramment des « champarts » d'une trentaine de livres, ceux du marquisat de Maillebois, terre considérable, en Beauce, ne sont affermés que 500 francs, — il est évident qu'il y a beaucoup de fraudes, que le château ou l'abbaye sont dupés. Ils se tiennent tranquilles, le plus souvent, parce que bien des titres sont perdus, mal en ordre, qu'il vaut mieux ne pas remettre en question certains droits qui ne tiennent qu'à un fil.

Les titres produits donnent lieu à des interprétations contradictoires. Quoique les deux derniers siècles ne soient pas, comme le nôtre, séparés des temps purement féodaux par le fossé de la révolution, ils commencent pourtant à perdre le sens de ces propriétés compliquées du moyen âge, qui deviennent par suite difficiles à défendre dans leurs origines. Que répondre à un abbé de Bonlieu, qui réclame, sous Louis XIV, des prés de la commune de ce nom, défrichés et possédés depuis plusieurs siècles par une masse de particuliers, sous prétexte qu'une comtesse de 1171, sous le règne de Frédéric Barberousse, avait concédé à son abbaye tout ce territoire?

Ces revenus chevaleresques, possédés par des bourgeois, perçus par des fermiers, ne conservent plus qu'un simulacre nobiliaire, un souvenir, une routine. C'est une forme de propriété, ni plus ni moins légitime qu'une autre, mais singulière. Les deux deniers par tête que les habitans de cette seigneurie doivent payer chaque année, le lendemain de Noël, « pour droit de guet, » alors que depuis trois siècles il n'y a plus rien à guetter, ni par les vassaux ni par le gentilhomme, ressemblent au factionnaire, souvent cité,

qui passe vingt ans le long d'un mur pour en protéger la peinture fraîche, et y demeure encore lorsque la peinture est partie, lavée par les pluies, sans laisser de trace. Alors, ne sachant plus pourquoi il est là, on n'ose l'enlever, crainte de quelque inconvénient inconnu. On le respecte comme une chose ancienne. « Ce qui existe depuis longtemps, dit la tradition, doit avoir quelque bon motif d'exister, il n'y faut pas toucher. » En pareil cas, l'ancien régime laissait toujours le factionnaire, et il avait fini par en être encombré.

Tandis que les nouveaux riches, qu'ils soient de noble ou de roturière extraction, se créent de 1600 à 1789, de vastes domaines, en rachetant parcelle à parcelle tout ce qu'avaient aliéné les détenteurs du sol au temps de saint Louis, une masse d'anciens châteaux, non habités pendant des demi-siècles, et auxquels on ne faisait que peu ou point de réparations, tombaient en ruines. Les laboureurs riverains mordent tant qu'ils peuvent sur leurs dépendances. Là où le maître ne réside pas, et c'est le cas de beaucoup de belles demeures, vidées par l'absentéisme, les lambris seigneuriaux n'abritent que les métayers, leurs bestiaux et leurs fourrages. On signale sans cesse, au XVIIIe siècle, ce qu'on appelle une « masure de château, » une « cour appelée le château abbatial; » les paysans y vont subrepticement prendre des pierres. C'est le vestige d'un temps disparu. En 1749 a lieu la visite et inventaire de la terre de Pompadour, appartenant à « madame la marquise. » Dans ce château superbe, entouré de murs et de fossés, composé de trois corps de logis, tours, tourelles, pavillons, chapelle, écuries, terrasses, « nous avons trouvé, disent les rédacteurs de l'acte, une vache, une jument poulinière et vingt moutons. »

Prompts à profiter de la négligence des créanciers, les débiteurs de droits féodaux en esquivent à qui mieux mieux le paiement. Dès 1614, la noblesse se plaignait, aux états-généraux, de la fréquente omission, dans les cahiers des charges ou affiches de vente, des services fonciers dus au seigneur, de sorte qu'à la deuxième ou troisième mutation de la propriété, l'acquéreur pouvait croire la terre affranchie de toute obligation féodale. Dans le midi, où l'on n'admet pas la maxime : « nulle terre sans seigneur, » toute terre jusqu'à preuve du contraire était présumée libre, et ne payait, en cas de mutation, ni les « lods et ventes » du sol roturier, ni les « quints et requints » du sol noble. On eut beau plaider avec acharnement jusqu'à la fin du XVIIIe siècle sur cette question, dite du « franc-alleu, » la jurisprudence ne varia pas. Or, elle était éminemment favorable au tenancier.

Forbonnais, dans ses *Recherches*, signale vers 1750 beaucoup de nobles et d'anoblis réduits à une pauvreté extrême avec des

titres de propriété immenses. Nous n'aurons pas de peine à le croire, en voyant une seigneurie de 800 hectares, en Dauphiné, qui donne, vers 1720, 1,686 livres de revenu net, soit à peu près 2 livres par hectare (2 fr. 40) *pour les droits féodaux*. Car, sur ces 800 hectares, le seigneur ne possède réellement en propre que les alentours du manoir, quelques bois et quelques pâtures.

Jadis, quand le noble, gendarme local, accordait quelque liberté, exonérait ses vassaux de quelque obligation, on le trouvait bon et généreux ; maintenant quand le seigneur bourgeois, le seigneur courtisan, le seigneur soldat royal maintient quelque prétention, on trouve toujours qu'il en exige trop. Les terres ont passé par tant de mains, tant de gens se sont succédé depuis le jour de l'accensement traditionnel, qu'on a oublié ce jour. C'est pourquoi le paysan français trouve sa condition pire au XVIIIe siècle qu'au XIVe. Le 9 août 1789, une commune de Provence, qui n'avait naturellement pas connaissance encore de la nuit du 4 août, décide « la suspension des *surcharges* seigneuriales, *jusqu'à ce que des titres suffisans* aient été fournis, et que l'assemblée nationale ait statué à ce sujet. » Cette demande de « titres suffisans » pour un état de choses si long, si plein de chartes, d'écritures, d'accords et de promesses, et qui se dissipe de lui-même comme un rêve, est un type saisissant de fin du régime féodal dans les champs.

Pourtant l'abolition des droits féodaux touchait peu la classe des simples travailleurs ; elle ne profitait qu'aux détenteurs de propriétés roturières, et ces détenteurs étaient souvent des nobles. Le possesseur d'un fonds roturier, une fois sa terre affranchie de la redevance qu'elle payait jusque-là à un autre propriétaire, qui s'en intitulait seigneur, la loua d'autant plus cher à son fermier ; mais le non-propriétaire, que les droits féodaux réels n'atteignaient pas, n'éprouva de ce chef aucun soulagement.

Quelquefois même il y perdit : beaucoup de droits d'usage, de pâture, de chauffage, sombrèrent dans cette simplification, d'ailleurs si désirable, de la propriété foncière. Ces nœuds gordiens, embrouillés par de vieux titres, furent coupés tout nets ; et, si l'agriculture y gagna énormément en prospérité, il ne serait nullement paradoxal de soutenir que certaines familles nobles, n'ayant pas émigré, — j'en connais plusieurs exemples, — se trouvèrent enrichies par la révolution. Elle leur donna la pleine jouissance de territoires dont la nue propriété stérile leur appartenait seule jusqu'alors.

L'État révolutionnaire de son côté y perdit, puisqu'en s'appropriant peu après les biens du clergé, — le plus grand propriétaire du royaume, — il les trouva dépouillés de ces revenus indirects, qui n'en étaient pas une mince portion. Il y perdit encore à un autre

point de vue : comme héritier des domaines de la couronne ; car le roi était aussi un très grand propriétaire. Depuis le commencement du XVIe siècle, même depuis 1475, des édits innombrables avaient fieffé à perpétuité des terres « vaines et vagues ; » ces terres avaient été, selon l'expression des États de Normandie, « approfitées, mainbonies » et mises en valeur ; et plusieurs fois, depuis Henri IV, le gouvernement avait trouvé moyen d'augmenter la rente payée par les acquéreurs primitifs, qui avaient eu ces terres pour un loyer d'un ou deux sous l'hectare, en les menaçant d'une « revente du domaine royal. » Il avait fait de même avec les « engagistes » du domaine, qu'il obligeait de temps à autre à financer à ses coffres, pour conserver leur jouissance précaire. Tous ces usagers devinrent, par le décret de la constituante, des propriétaires inexpugnables.

Enfin beaucoup de communes furent dépossédées sans retour, de surfaces qu'elles n'avaient aliénées qu'à titre conditionnel ou viager. On avait poussé assez largement, au XVIIIe siècle, à l'imitation de ce qui s'était fait en Angleterre par les soins du parlement, et en Prusse par la volonté du grand Frédéric, au partage des communaux. Dans telle province, comme l'Artois, les concessions furent perpétuelles ; mais en Flandre elles étaient viagères, et retournaient à la communauté au décès des usufruitiers. En Bourgogne, le lot attribué aux chefs de famille était héréditaire, avec cette clause qu'à défaut de descendance directe, la terre serait de nouveau tirée au sort. La révolution rendit tous ces partages définitifs.

III.

Mais en même temps la révolution simplifia, fortifia la propriété individuelle, et la réforme qu'elle accomplit servit ainsi puissamment les intérêts de l'agriculture et par suite ceux de tous les détenteurs du sol.

Que signifient ces formalités solennelles, cette présence de nombreux témoins qui, sous l'ancien régime, accompagnent encore en tant de provinces la prise de possession d'un bien foncier, même d'un bien de médiocre importance, sinon l'inquiétude du nouvel acquéreur de voir son droit méconnu, discuté ou paralysé, par quelqu'une des mille transactions antérieures, dont ce bien a pu être l'objet depuis un temps immémorial ; transactions qu'il craint toujours de voir surgir devant lui, sous une forme quelconque, grâce à une charte tirée de la poussière, à une coutume malicieusement interprétée? Jamais il ne croit, pour éviter de pareils accidens, en avoir fait assez. Le procès-verbal d'une vente de maison,

au XVIIe siècle, mentionne que « l'acheteur a ouvert les portes et les fenêtres, qu'il y a fait feu et fumée, qu'il y a bu et mangé, que, dans le jardin, il a bêché, creusé, coupé et planté du bois, et que, rentré dans la maison, il en a fait sortir l'ancien propriétaire. » De pareils usages survivent en Bretagne jusqu'en 1785. Et ce n'est pas l'ancienne investiture féodale par la branche d'arbres, la paille, la motte de terre ou de gazon, dont ces procédés rappellent le souvenir; c'est l'ombrageuse incertitude, où les subtilités accumulées du droit mettent le possesseur actuel, qui le pousse à multiplier ses sûretés, sous cette forme symbolique. Des actes passés sous Louis XV en Vendômois, en Poitou, en Angoumois, nous montrent le nouveau maître rompant, à coups de sabre, les haies servant de clôture, cassant des branches, taillant des vignes, remuant des pierres, « en déclarant à haute voix, à toutes personnes présentes, qu'il fait le tout à titre de bon et légitime possesseur. » Le plus curieux est qu'il n'y a pas plus de cinquante ans, en 1840, — telle est la force de la coutume, — un huissier d'Elbeuf, en Normandie, rédigeait encore un procès-verbal en ces termes : « J'ai déclaré prendre possession par la culture que j'ai faite avec une bêche en divers endroits, par l'enlèvement de petites branches, et par la casse de plusieurs briques dans le logement. »

La distinction fondamentale entre la rente des immeubles aux temps modernes et au moyen âge, entre le bail à cens et le bail à ferme, c'est que, par l'accensement, le propriétaire *vendait* son bien à l'exploitant, ou, s'il s'agissait d'une maison, à l'occupant, moyennant une redevance directe, et quelques profits éventuels ou indirects, appelés « droits féodaux, » tandis que, par le fermage ou la location, il *prêtait* seulement ce bien, comme de nos jours. Je ne prétends pas d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu de fermage avant le XVIe, ou même avant le XIVe siècle; je n'affirme pas davantage que l'on ne trouverait pas de contrats censuels depuis le XVIIe siècle. L'une et l'autre de ces assertions seraient absurdes, la première plus encore que la seconde. Non-seulement il existe, dès le règne de saint Louis et sans doute auparavant, nombre de simples baux dont les clauses sont semblables à celles d'aujourd'hui, où le fermier sortant est obligé par exemple de laisser les pailles et les foins à son successeur, mais ces baux sont parfois même assez courts. Il en est, en 1340, d'une durée « de neuf ans et neuf cueillettes. »

D'autre part, on trouve des baux à cens sous Louis XIII, sous Louis XV, jusqu'à la fin de la monarchie, et ils sont grevés d'obligations semblables à celles du moyen âge : « Défense de mettre les lieux arrentés en mainmorte, ni forte, ni autre privilégiée;..

bien les pourra vendre (le preneur), à gens de sa qualité... » Et le bail à cens paraît comporter encore cette faculté exorbitante du preneur, de rendre l'immeuble s'il lui plaît d'être déchargé de la redevance, tandis que le bailleur ne peut, en aucun cas, augmenter cette rente.

S'il n'y a pas eu, à une date fixe, substitution générale de la location actuelle au cens, on peut dire néanmoins que *presque tous les baux* du XIIIe au XVe siècle sont des baux à cens, c'est-à-dire des ventes, aussi bien pour les maisons que pour les terres; qu'au XVIe siècle les deux systèmes fonctionnent concurremment, mais avec prédominance de plus en plus marquée du fermage sur le cens, à mesure que la population augmente, et que la terre prend de la valeur; enfin qu'à partir du XVIIe siècle la location est de règle. Les cens nouveaux ne constituent plus qu'une exception pour des marais à dessécher, des terrains improductifs, des constructions en ruines; le propriétaire ne se résignant à cet abandon de son bien que lorsqu'il croit impossible d'agir autrement.

A Paris, le nombre des ventes de maisons augmente beaucoup depuis 1500, et surtout depuis 1600, où les baux à cens disparaissent presque complètement. Jusqu'alors un ouvrier, un petit commerçant, dénué de capital, pouvait devenir propriétaire d'un immeuble en consentant seulement à en payer le loyer. On peut dire que tous les héritiers des locataires parisiens du moyen âge se seraient enrichis, sans bourse délier, s'ils avaient conservé le sol de la maisonnette qui leur était à jamais concédé, pour quelques sous par an, et qui, de siècle en siècle, augmentait dans des proportions phénoménales. La même observation s'applique du reste aux propriétés rurales; on croit voir un gland à côté d'un chêne quand on lit, sous Louis XVI, ces ventes d'un arpent de terre ou d'une sétérée de vigne moyennant 3 ou 400 livres de prix principal, *en plus du cens originel* d'un sou, d'un denier, d'une obole!

Entre la dépossession formelle du propriétaire au profit du colon, caractère distinctif du bail-vente à cens, et le prêt de la terre à court terme que nous nommons fermage, prennent rang diverses tenures intermédiaires, inégalement réparties sur le territoire de l'ancienne France; la plupart sont d'une date plus récente que le contrat du cens; toutes sont aussi, beaucoup plus que ce dernier, favorables au bailleur : en Bretagne, le « domaine congéable » et ses dérivés, en Alsace les « Waldrecht, » en Picardie le « droit de marché, » et un peu partout l'emphytéose, sous des formes multiples. Les unes et les autres ont été fort atteintes par la révolution. Elles ont été résiliées, soit au profit du fermier qui est devenu maître exclusif, soit au profit du propriétaire qui est rentré, avec bénéfice, dans un bien sur lequel il n'avait qu'une autorité

illusoire ; selon que l'on a envisagé ou non, comme un droit féodal, les redevances emphytéotiques. Le petit nombre de ces tenures qui ont traversé intactes la première partie de notre siècle ont peu à peu disparu dans la seconde, et ne seront bientôt plus, sans doute, qu'un souvenir.

Le « domaine congéable, » qui régnait dans les districts où se parle la langue bretonne, était affermé à une famille de cultivateurs pour un temps indéfini ; mais le bailleur conservait le droit de rentrer dans son bien, en remboursant à l'exploitant les dépenses de tout genre qu'il avait faites. Ce dernier cependant s'attachait au fonds, par la possession et le travail, de manière à n'en être jamais séparé. Les redevances devenaient peu à peu la seule propriété du *foncier*, à qui son bien échappait chaque jour davantage, pour passer aux mains du *superficiaire*. On vit des communes se mettre en état de révolte ouverte, quand les propriétaires, sous l'ancien régime, tentaient de reprendre leur bien par voie de *congément*.

Propriétaires du reste, jusqu'à quel point le demeuraient-ils, en face d'un fermier, auteur de tout ce qu'il créait à la surface : clôtures, édifices, futaies? Tel était l'*usement* de Rohan ; le *juveigneur*, ou plus jeune des fils, héritait seul de la tenure de son père, — un droit d'aînesse à rebours ; — à défaut de fils, la plus jeune des filles ; à défaut de fils et de fille, le frère ou la sœur, s'il demeure sur la ferme depuis un an et un jour. Enfin à défaut de frère et de sœur, le domaine revenait au seigneur qui le revendait alors aux enchères, et profitait de la plus-value ; mais les exemples en sont rares.

Une autre forme de semi-propriété paysanne est le « droit de *marché* » ou *de mauvais gré*. Entre Péronne, Cambrai, Saint-Quentin et Laon, les cultivateurs jouissaient depuis des siècles de ce privilège dont l'origine est à peine connue. Dès qu'ils acquittent la redevance, point de terme à la location. Ils sont libres de transmettre la terre à qui bon leur semble, de la vendre, de la donner en dot. Si le propriétaire parle d'augmenter le loyer, le fermier refuse. Reçoit-il un congé, pas de résistance ; il se retire, mais personne ne se présentera pour lui succéder, et la terre demeure en friche. Le propriétaire se détermine-t-il à faire valoir lui-même, ou parvient-il à trouver au loin un nouvel *occupeur*, l'un ou l'autre doit se préparer à une vie de réprouvé. Le charron, le maréchal, refusent de travailler pour lui. C'est un *dépointeur*, ennemi public auquel on n'épargnera pas les vengeances. On lui scie ses arbres, on lui mutile ses instrumens, on incendie ses granges et l'on tue ses bestiaux. Et, devant le grand silence des bouches

rurales, la justice voit échouer toutes ses enquêtes. De 1679 à 1747, six édits furent promulgués contre le « droit de marché, » tous plus sévères les uns que les autres, et ne firent qu'augmenter le mal; si toutefois cet état de choses, très favorable aux laboureurs, peut être traité de mauvais, pour ce motif qu'il rendait dans trois bailliages la propriété fictive, et qu'il permettait aux fermiers de se maintenir malgré les maîtres.

Sur la frontière de l'Est, le Luxembourg avait ses *Schilling-Güter,* la Prusse rhénane ses *Schafft* et *Vogtegüter*, biens affermés à titre à peu près perpétuel; l'Alsace avait les *Waldrecht.* Ici le preneur transmet le bien loué à ses héritiers directs, mais il ne peut ni le céder, ni le vendre.

L'emphytéose, que l'on trouvait en usage dans nos différentes provinces, ressemblait fort à ces divers systèmes; elle s'en séparait par la durée, le plus souvent limitée à un siècle. Par l'emphytéose, le propriétaire n'était pas entièrement dépossédé; tous les quatre-vingt-dix-neuf ans, il fallait un nouveau contrat. Autrement, le bail prenait fin, et le maître du fonds pouvait y rentrer, en indemnisant le fermier de ses débours, comme il le fit fréquemment aux deux derniers siècles. Il arrivait aussi qu'au contraire, dans l'intervalle d'un siècle, le tenancier s'enrichissait, et que le possesseur du fonds s'appauvrissait; ce dernier vendait, au cours du bail, son droit de rachat à l'usager, qui devenait alors plein propriétaire.

C'est ainsi que disparut peu à peu ce fermage de la première, tout au plus de la seconde époque d'exploitation foncière que les détenteurs du sol trouvaient désormais trop onéreux. Si on le rencontre au XVIIIe siècle, c'est dans les régions pauvres et encore incultes. Là où d'anciennes tenures de ce genre subsistaient, elles avaient suivi, au moins de loin, le mouvement ascensionnel du revenu des terres. Quand l'emphytéose était appliquée encore aux immeubles urbains, c'est qu'il s'agissait de maisons en ruines que les preneurs s'engageaient à remettre en bon état.

Les baux ordinaires, ceux dont les clauses et conditions sont identiques aux nôtres, ont aussi une durée beaucoup plus grande au moyen âge que dans les temps modernes. On fait, jusqu'au XVIIe siècle, des baux à vie, et même des « baux à trois vies, » consentis à trois laboureurs qui héritent les uns des autres, jusqu'au dernier vivant, le droit au bail qu'ils ont signé conjointement. Cet usage est répandu en Champagne; dans l'Orléanais, on y apporte certaines restrictions : telle location est faite à Châteaudun, en 1490, « pour trois vies et cinquante-neuf ans. » L'hospice de Soissons décide, en 1579, que « les baux ne seront plus à l'avenir que de vingt-sept ans ou au-dessous. » C'était le résultat de la hausse des terres ou de la dépréciation des métaux précieux, peut-être des

deux causes ensemble. Dans les pays riches, les locations étaient déjà beaucoup moins longues : en Flandre, au XVIe siècle, elles n'excédaient pas douze ans en général; et au XVIIIe, dans tout le Nord, elles sont réduites à six et neuf ans. Aussi se plaint-on qu'elles soient trop courtes. Les agronomes du temps se répandent là-dessus en lamentations tout aussi bien que ceux de nos jours.

IV.

Parti d'un abandon éternel et irrévocable, — le cens, — réduit à un siècle, — l'emphytéose, — puis à une ou deux générations, enfin à vingt ou vingt-cinq ans, le colonage est venu de lui-même à sa brièveté moderne, compagne habituelle de la civilisation. Les doléances des prôneurs de la société patriarcale n'y ont rien fait et n'y feront rien, à moins que ces bons apôtres ne rétablissent la vie patriarcale, c'est-à-dire la vie à demi sauvage : des champs déserts, piquetés de rares laboureurs.

Et la raison en est fort simple : avec le système des baux éternels ou même des très longs baux, le fermier devient, beaucoup plus que de nos jours, intéressé à l'amélioration de la terre, mais le propriétaire y devient beaucoup plus indifférent. C'est le fermier qui passe propriétaire. Au cours du bail la situation de ce fermier change : ou il se ruine et il disparaît, ou il s'enrichit et il disparaît aussi; parce que ses ambitions augmentent avec sa fortune, qu'il réalise ses profits au bout d'une ou deux générations, et entre dans une autre catégorie sociale. Comme le « laboureur » n'est pas, dans le genre humain, une « espèce » immuable, semblable à ce qu'est le cheval ou le taureau dans le genre animal, qui ne peut se reproduire que sous la forme cheval ou taureau, le fils du riche fermier qui aurait fait un bail de cent ans transmettrait à un cultivateur pauvre la terre qu'il a en location héréditaire, de même que le propriétaire assez riche pour ne pas cultiver lui-même loue le fonds dont il a la propriété. C'est là ce qui s'est passé pendant six siècles, dans une société en apparence sévèrement partagée en cases fermées; et il est impossible qu'il en soit autrement.

Comme on peut aussi le supposer, à mesure que le revenu de la terre augmente, que la terre est plus demandée, les prétentions du propriétaire haussent. Sa part dans le *produit net* du sol devient plus grande. Il prend le plus qu'il peut, ce qui est assez naturel, et, ce qui ne l'est pas moins, l'exploitant, qui ne dispose désormais que d'une marge plus restreinte pour vivre et faire face à ses frais de culture, se fait prier pour financer. Il a souscrit, il a proposé même, pour obtenir le bail, un fermage assez onéreux;

mais, exposé à tous les accidens, à tous les mécomptes, il est le moins exact des payeurs, surtout lorsqu'un temps d'arrêt dans la hausse des denrées agricoles vient contrecarrer les espérances qu'il avait formées. Dès le XVIIe siècle, le fait est aisé à constater : à lire dans le *Bourgeois poli*, en 1631, le dialogue du rentier qui réclame ses fermages en retard, avec le tenancier qui ne les lui donne pas, on croirait le morceau écrit d'hier. Ce sont, dans la bouche du fermier, tous propos actuels : « les terres sont trop chères,.. j'aime mieux les quitter,.. il n'y a pas moyen de s'y sauver,.. » etc.

Pour éviter l'ennui de ces doléances, le gros propriétaire cherche à s'éclipser ; il paie ses fournisseurs en leur transportant sa créance sur un fermier, c'est à eux à se faire payer ; ou encore il traite avec quelque marchand du voisinage pour la gestion de ses biens. Les revenus des monastères, surtout quand l'abbé ne réside pas, sont souvent confiés ainsi à un entrepreneur intéressé, dès le règne de Louis XIV.

Les grands seigneurs agissent de même : « J'estime, écrit Sourdis à Richelieu, que votre duché consistant en vingt petites fermes, il en faut faire une ferme générale, et la bailler à un fermier qui la paiera en deux termes. » Lorsque, avec le XVIIIe siècle, l'absentéisme se développa, que tant de gentilshommes ne mirent plus les pieds dans leurs domaines ruraux, le système des « fermes générales » se propagea. Il remplaça le métayage en beaucoup de provinces. La plupart des grandes terres, à la fin de l'ancien régime, surtout depuis 1740, étaient louées en bloc, comme aujourd'hui en Irlande, à des fermiers-généraux, gens d'affaires de la ville, qui firent de cette opération un commerce fort lucratif.

La terre devenait ainsi une valeur de spéculation. Elle devait nourrir deux maîtres au lieu d'un, en plus de ses exploitans immédiats. Soumis au pompage épuisant d'intermédiaires, qui cherchaient à louer le plus cher possible en détail ce qu'ils avaient affermé en gros, le fermier se serait trouvé bien vite dans une situation plus que difficile, si la hausse non interrompue du prix des céréales, des bestiaux et des autres produits de la terre, pendant la période comprise entre 1750 et 1790, ne lui avait apporté, dans l'intervalle d'un bail à l'autre, quelque compensation.

Les conditions des baux, aux deux derniers siècles, sont assez semblables aux nôtres : contributions royales et redevances seigneuriales, entretien des bâtimens et même réparations sont à la charge du fermier. Souvent il est tenu d'entretenir les toitures, « de la main de l'ouvrier seulement, » — le propriétaire devant fournir les matériaux, — à moins qu'il ne s'agisse de couvertures en chaume, dont la paille est récoltée sur la terre. Dans la plupart des baux que j'ai consultés, ces clauses ne subissent, jusqu'à la Révo-

lution, aucun changement. Seulement, au siècle dernier, la liberté de modifier les assolemens, auxquels il était jadis défendu de toucher, augmente avec les progrès de l'agriculture. Il est d'anciens usages abandonnés : le don du « pot-de-vin, » du « gâteau de louage, » sommes que dans plusieurs provinces on devait payer, à titre d'arrhes, en concluant un bail, sous peine de le voir annuler.

Cependant la condition du fermier empire dans les temps modernes. La législation est pour lui beaucoup plus dure sous Louis XIV que sous Charles le Sage. Les formes dans lesquelles le seigneur féodal pouvait retirer sa terre au colon, pour non-paiement de fermage, étaient jadis minutieusement réglées. Il y fallait des avertissemens successifs, multiples, des délais prolongés; de plus, le tenancier du moyen âge pouvait toujours s'en aller, quand il lui plaisait de rendre la terre. Au contraire, un cultivateur est emprisonné, au temps d'Henri IV, « pour avoir délaissé la métairie dont il était fermier. »

A en croire Arthur Young, le mode d'exploitation usité, en 1789, dans les sept huitièmes de la France aurait été le métayage. Le grand nombre de baux à ferme que l'on rencontre, en tant de provinces, vient démentir cette assertion, tout au moins fort exagérée. Métayage ou fermage, le fait indéniable, c'est que la part de l'exploitant dans le produit de la terre a sensiblement diminué depuis le moyen âge jusqu'en 1789 et depuis 1789 jusqu'à nos jours, tandis que la part du propriétaire a augmenté. La terre se présente à nous aux siècles passés, du moins depuis l'an 1500, sous l'aspect d'une industrie dans laquelle des générations de spéculateurs ont édifié leur fortune. Ces spéculateurs, hâtons-nous de le dire, ont été aussi des travailleurs; le bien ne leur est pas venu tout à fait en dormant, et il ne leur est pas venu sans cesse. Il y a eu de pénibles vicissitudes à traverser, et même de lourdes pertes à supporter; mais à distance, et pour nous qui comparons surtout le point de départ avec le point d'arrivée, l'industrie agricole accuse, en fin de compte, un gain considérable.

Cette industrie comporte deux associés, souvent réunis dans une seule et même personne, mais qu'il faut ici distinguer : le propriétaire et l'exploitant. Le premier fournit la matière première, le second la met en œuvre. Au début, quand cette matière première était si abondante qu'elle semblait inépuisable, et quand les metteurs en œuvre étaient rares, il fallut leur abandonner une grande part du bénéfice; d'autant plus que la matière première était informe, et qu'il y avait énormément à faire pour la transformer, pour tirer des denrées commerçables d'une steppe inculte.

Peu à peu, à mesure que l'effort devenait moindre et les profits plus grands, par l'accroissement de la population qui faisait hausser les produits de la terre et baisser les salaires, les prétentions des propriétaires tendirent à s'élever; et elles se seraient même élevées bien davantage sous l'ancien régime, si la terre défrichable n'était venue, jusqu'au bout, faire concurrence à la terre déjà cultivée. Ce phénomène de la mise en culture de superficies nouvelles, quand le prix des denrées s'élevait, et du retour à la friche de surfaces précédemment mises en valeur, quand les prix cessaient d'être rémunérateurs, s'est manifesté durant tout le cours de notre histoire.

Aux environs de Guise, dans l'Aisne, 40 muids de terre, — c'est-à-dire une qualité de terre correspondant *nominalement* à 40 muids de semence, et *effectivement* à 50 muids, parce que, dans l'application de la mesure de capacité des grains aux superficies agraires, on avait calculé toujours un tiers ou un quart moins de semence que le terrain n'en comportait en réalité, — 40 muids de terre sont affermés, en 1158, pour 4 muids de froment, affermés par conséquent pour une quantité égale *au douzième* de la semence, soit peut-être 20 litres de froment à l'hectare. Il est, au XIIe siècle, des terres cédées pour le neuvième ou le dixième du produit, comme *terrage ;* la terre est louée près d'Archiac (Charente), pour le quart des fruits en 1194 ; à la même date, des vignobles sont loués en Roussillon pour la même quotité.

De 1140 à 1340 se passe, en cette dernière province, le fait suivant : le roi d'Aragon, qui en était seigneur, donne des terres aux paysans, à la condition qu'ils y plantent des oliviers, et il prend le *quart* des olives. Les abbés font de même, et, pour attirer du monde, au lieu du *quart*, ils ne prennent que le *onzième* des olives. Les fermiers du roi le prient alors de réduire leurs redevances à ce dernier taux, « pour que les terres tenues de lui puissent s'améliorer, et qu'il en retire des *foriscapis* (droits de mutation) plus considérables. » On devine par là quelle a été, du XIIe au XIVe siècle, l'émulation des propriétaires pour obtenir des exploitans, comment la terre inculte dut se trouver, pendant quelque temps, plus offerte que demandée, et quelle baisse il dut en résulter dans le fermage, quelle transformation surtout ! De direct qu'il était, le revenu foncier devint indirect, et consista moins en prélèvemens annuels qu'en impôts éventuels sur les transmissions des immeubles.

Il y a d'ailleurs, entre toutes ces terres qui sont en route pour la civilisation, mais qui se suivent à des intervalles très éloignés, des différences énormes selon qu'elles sont plus ou moins près du

but; la facilité de l'exploitation doit jouer un rôle aussi ou plus grand que la fertilité même du fonds. Les domaines *albergés* en Dauphiné doivent du 7ᵉ au 18ᵉ des grains, tandis que des vignes de Franche-Comté sont louées pour le tiers des fruits, en 1278. Selon qu'on mettait au XIIIᵉ siècle plus de terres en valeur qu'on ne mettait d'enfans au monde, ou au contraire selon que les progrès de la population dépassaient l'essor du défrichement, les conditions du fermage sont plus douces ou plus dures. La Normandie rentrait dans ce dernier cas. Dans le Calvados, les terres produisaient moyennement onze hectolitres de blé à l'hectare, sur lesquelles le fermage en prenait sept, les deux tiers (1290).

Évalué en grain, le fermage n'est, de 1301 à 1350, que de 125 litres de blé par hectare, *pour l'ensemble de la France*, et, de 1351 à 1400, de 92 litres seulement; de 1451 à 1500, il tombe à 85 litres. Partout la part du maître dans le produit brut du sol diminue au XVᵉ siècle : au lieu de 18 gerbes sur 100 que les habitans d'Ambleny devaient au chapitre, il est convenu (1416) qu'ils n'en donneront plus que 12; dans la Provence et le Comtat-Venaissin, les redevances descendent jusqu'au 24ᵉ des fruits seulement. Les locations varient, aux environs de 1500, du 8ᵉ au 20ᵉ du rendement, dans le Poitou, le Dauphiné, la Bourgogne.

On se rend nettement compte de la hausse positive du fermage, quand on voit, dans l'Yonne, un domaine de 206 hectares, loué en 1487 moyennant 50 litres de grains (*moitié froment et moitié seigle*) par hectare, et qu'on retrouve le même domaine affermé, en 1666, pour 100 litres de froment et 30 litres de méteil par hectare; c'est-à-dire pour beaucoup plus du double, puisque la plus-value porte non-seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité des redevances.

Il faut d'ailleurs distinguer, aussi bien dans la période du moyen âge que dans la période moderne, les terres incultes des terres déjà en valeur, et cela n'est pas toujours aisé en présence du silence des baux. En pays moyennement riche, il y a deux cents ans, on ne trouve pas de terres neuves à moins du sixième du produit à venir; en pays pauvre, on en obtient pour un 40ᵉ de la semence; en tout cas, on ne donne jamais au propriétaire plus du 20ᵉ ou du 15ᵉ. C'est la règle dans les désertes parties du Limousin; pendant que, dans la même province, les bourgeois de Brive afferment, dès 1521, leurs vignes en plein rapport pour le quart et le tiers du rendement.

Cette différence entre l'infime redevance originelle de la terre à l'état sauvage, et la location avantageuse de la terre définitivement labourée, n'est autre chose que le bénéfice du ou des fermiers primitifs. Le bénéfice réalisé, l'affaire a perdu son côté aléatoire, il

n'y a plus de place pour de nouveaux spéculateurs. Le propriétaire ne laisse à l'exploitant que la stricte rémunération de son travail et l'intérêt des capitaux qu'il engage dans la faisance-valoir.

Calculée en blé, la part du propriétaire ressort, de 1601 à 1650, à 87 litres par hectare, en moyenne, et, de 1651 à 1700, à 113 litres. Elle ne hausse donc pas sensiblement au XVIIe siècle, et elle s'abaisse dans la première moitié du XVIIIe jusqu'à 96 litres. Il est vrai que, de 1750 à 1800, elle monte à 166 litres, c'est-à-dire à la plus haute quotité que nous ayons constatée depuis la fin du XIIIe siècle. A l'heure actuelle, en 1892, si nous fixons à 50 francs seulement, impôt déduit, le revenu moyen d'un hectare labourable, et à 20 francs le prix d'un hectolitre de blé, elle représente 250 litres de cette céréale. Le fermage, exprimé en grains, est donc plus du double de ce qu'il a été pendant les siècles précédens.

Les agronomes les plus compétens pensent qu'aujourd'hui le fermier ne retire pas de son capital plus de 7 ou 8 pour 100, et qu'il prélève rarement, soit comme intérêt, soit comme profit, une somme supérieure à la moitié du loyer. Or on vient de voir que bien souvent jadis la part du fermier était le double au moins de celle du propriétaire. C'était le cas, dans les environs de Vervins où le fermage varie de 80 litres en 1652 à 130 litres après la paix des Pyrénées; le cas aussi en Champagne, dans l'Aube, où les terres à froment se louaient alors moins d'un hectolitre à l'hectare. En 1746, d'après Dupré de Saint-Maur, une terre capable de rapporter 15 hectolitres à l'hectare était louée pour 150 litres de froment. L'hectare de terre labourable, près de Meaux, en 1763, est affermé pour 200 litres de froment et 200 litres d'avoine; en 1493, *le même hectare* n'était affermé que pour 150 litres de froment *en tout*. Admettons que la terre fut mieux cultivée à la fin du XVIIIe siècle qu'elle ne l'était à la fin du XVe, il n'en reste pas moins certain que le fermage, la part du maître, a augmenté d'une manière positive.

V.

De quelque côté que l'on se tourne, on s'aperçoit que, de nos jours, la propriété est devenue plus exigeante et l'exploitation moins profitable. L'une a gagné, l'autre a perdu. Il y a deux personnes dans tout fermier : un ouvrier agricole et un commerçant. Comme ouvrier, le fermier jouit des avantages qu'a obtenus, depuis cinquante ans, la classe des travailleurs; comme capitaliste, il a souffert de la baisse générale du taux de l'intérêt, et de la baisse spéciale qui sévit plus fortement dans les branches d'industrie où le besoin de capitaux se fait le moins sentir; ce qui, on

en conviendra, est le cas de l'exploitation foncière, aujourd'hui que toutes les terres françaises, susceptibles d'être cultivées, sont mises en valeur.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé, dans la distribution des produits de la terre, que deux copartageans: le propriétaire et le fermier. Il en est un troisième, l'État, qui, par l'impôt, prélève aussi sa part depuis les temps modernes. Aux époques féodales où la propriété se confondait avec la seigneurie, le fermage avec le vasselage, il est impossible de déterminer, dans la rente payée au suzerain, la portion qu'il touche comme rentier, et celle qu'il perçoit comme policier, juge ou agent-voyer. On ne peut donc comparer en aucune façon les tailles du moyen âge avec les impositions foncières d'aujourd'hui.

Il s'y trouverait, du reste, d'étranges disparités : la ville de Provins qui, en 1180, est « abonnée » par le comte de Champagne, son seigneur, à 15,000 francs environ, et en 1230, à 39,000 francs, — lesquels, au pouvoir de l'argent d'alors, valent peut-être 160,000 de nos francs actuels, — ne paie aujourd'hui que 94,000 francs, comme principal des quatre contributions directes ; tandis que Troyes, où ces mêmes contributions présentes produisent au trésor 503,000 francs, ne payait, en 1275, que 18,600 francs, qui, même en tenant compte de la puissance d'achat quadruple des métaux précieux, ne représentent que 74,000 francs de nos jours.

Quant aux tailles royales, aux charges d'État qui sont venues, dans les trois derniers siècles, remplacer les taxes féodales, augmentant à mesure que ces dernières diminuaient, elles demeurèrent inférieures, sauf durant les périodes aiguës de désordres civils ou de guerres étrangères, à nos contributions directes de 1893. Si « la puissance législative et exécutrice » s'estimait, comme le dit *l'Homme aux quarante écus*, « co-propriétaire de droit divin de toutes les terres du royaume, » elle prenait cependant une moindre part de leur rendement que les gouvernemens contemporains.

Mais cette observation, qui est vraie en principe, ou, si l'on veut, en général, quand on met en regard, d'un côté le chiffre des tailles et celui des revenus fonciers de jadis, de l'autre le chiffre des quatre contributions directes et celui des revenus fonciers d'aujourd'hui, cesse de l'être dans l'application, dans le détail, si l'on compare la charge imposée, il y a cent et deux cents ans, à certaines régions, à certaines communes, à certains individus, avec celle qu'ils supportent de nos jours. Avec notre cadastre aussi perfectionné que possible, avec notre contrôle aussi

minutieux que l'organisation ancienne était vicieuse, on remarque encore de singulières inégalités entre les départemens, entre les cantons de la république. Notre administration les a maintes fois signalées, nos parlemens se sont à plusieurs reprises efforcés de les atténuer, sans parvenir jusqu'ici à les détruire. On imagine ce que pouvait être l'impôt direct de l'ancienne monarchie, réparti au hasard par des fonctionnaires mal informés et tenus de respecter des abus séculaires : privilèges de certaines provinces, privilèges de certaines catégories sociales.

Très léger à la fin du XV[e] siècle et sous le règne de Louis XII, l'impôt direct grossit fort au XVI[e] siècle et se réduit sous Henri IV. A qui lui parlait d'employer « 100,000 beaux écus » en une dépense d'utilité médiocre, l'économe Sully répliquait « qu'il était aisé de nommer 100,000 beaux écus, mais difficile de les trouver. » Plus tard on changea de maxime. L'État eut de grands besoins et s'y prit comme il put, assez mal le plus souvent, pour y faire face. Richelieu, après avoir dit aux notables, dans les commencemens de son ministère, « qu'il était impossible que les richesses et l'abondance des particuliers pussent subsister, quand l'État est pauvre et nécessiteux, » dut reconnaître sur la fin de sa vie qu'il s'était trompé, que la richesse sociale ne peut s'asseoir sur les ruines individuelles, et, comme il l'écrit dans son *Testament politique*, que « le vrai moyen d'enrichir l'État est de soulager le peuple. »

Les guerres entamées ne permirent d'y songer qu'au bout de vingt ans, et ce fut Colbert qui s'en chargea ; mais pendant une courte trêve, puisqu'avec la politique somptuaire de Louis XIV la nation était bientôt écrasée du poids de sa gloire, et ensuite de celui de ses défaites. Le vieux roi, à son tour, adressait avant de mourir, par-dessus la tête de son arrière-petit-fils (qui ne pouvait bonnement en profiter, puisqu'il n'avait que cinq ans) un petit discours au public où il recommandait le ménagement de la bourse nationale ; « chose, dit Mézeray, que les rois recommandent plus volontiers en mourant qu'ils ne le pratiquent durant leur vie. » Sous Fleury, qui la laissa se rétablir d'elle-même, la France respira ; les impôts diminuèrent sur l'ensemble du territoire ; mais ils frappaient bien capricieusement encore les diverses régions, puisque Turgot, intendant de Limoges sous Louis XV, déclarait que, dans sa généralité, « le roi tirait à peu près autant de la terre que le propriétaire. »

Les rôles des tailles, que j'ai recueillis dans un certain nombre de paroisses, reflètent, avec une muette éloquence, les diverses péripéties de notre histoire financière : Taulignan, en Dauphiné,

paie 222 francs (intrinsèques) en 1483, 69 francs en 1503, 102 francs en 1532, 165 francs en 1537, 1,080 francs en 1575, 2,486 francs en 1670, 4,265 francs en 1677, 7,767 francs en 1694, et seulement 5,072 francs en 1750. Le principal des quatre contributions directes y est actuellement de 13,000 francs ; somme inférieure, d'après le pouvoir de l'argent, aux 5,000 francs du siècle dernier. La paroisse de Saint-Martin-d'Entraigues (Deux-Sèvres) payait, en 1716, 2,000 francs qui, au pouvoir de l'argent, en valent près de 6,000 actuels. Or, elle ne doit, en 1892, que 2,750 francs de contributions directes au trésor, et elle possède 345 habitans, tandis qu'en 1716 elle n'en avait que 275.

L'impôt direct augmenta partout pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, mais dans une mesure très variée ; en Berry, il tripla presque de 1768 à 1786. En Seine-et-Marne, Vincy-Manœuvre était taxé à 3,500 francs en 1771 et à 9,000 francs en 1789 (cette paroisse ne doit en 1893 que 5,100 francs). A Brétigny, dans Seine-et-Oise, où le principal de l'impôt vaut actuellement 15,000 francs, les tailles n'étaient que 5,300 francs en 1785 ; tandis que dans l'Aisne, à Wissignicourt, où les contributions directes de 1893 rapportent 2,340 francs, celles de 1789 produisaient 2,600 francs, qui en représentent maintenant le double.

De plus, en compensation de ce que l'agriculture paie aujourd'hui à l'État, on doit calculer ce qu'elle reçoit de lui à divers titres. En 1629, où les « paroisses grêlées » figurent pour 7,900 livres parmi les dépenses provinciales et communales du trésor, le contribuable rural n'a pour ainsi dire aucun profit direct de l'argent qu'il a versé dans l'escarcelle du receveur ; il ne voit pas revenir vers lui sa monnaie digérée par la caisse publique qui, présentement, la restitue aux champs sous forme de primes, de subventions, de haras, de routes, chemins de fer ou canaux, sous forme de services multiples dont l'État moderne, à tort ou à raison, s'est chargé, mais qu'en somme il remplit et dont les citoyens jouissent, tandis que les sujets de jadis ne profitaient de rien de semblable.

Si donc l'État, ce troisième *partageur* du revenu foncier, prend plus qu'autrefois à la terre, il lui donne aussi bien davantage qu'aux temps passés ; et ce qu'il prend, il le prend mieux, avec plus de discernement et de justice. C'est pourquoi l'impôt contemporain, quoiqu'il soit plus élevé, paraît moins pesant que l'impôt monarchique.

Vte G. D'AVENEL.

NOTES DE VOYAGE

EN ASIE CENTRALE

SAMARKANDE

I. — ARRIVÉE A SAMARKANDE.

La première impression de tous ceux qui ont vu Samarkande, quelque préparés qu'ils aient pu être à son aspect par des descriptions antérieures, a été celle de la surprise et de l'éblouissement. Naguère encore cette grande ville, qui fut pendant tant de siècles la capitale de puissans empires, était absolument inconnue, si ce n'est de nom, du moins de fait, aux Européens. Jusqu'à l'époque de la conquête russe, qui ne remonte qu'à une vingtaine d'années, un voile épais dérobait, depuis la plus haute antiquité, le centre de l'Asie aux yeux des Occidentaux. Nos ancêtres ont, du reste, fort bien pu vivre sans se préoccuper de cette civilisation si avancée et si colossale, éclose si loin d'eux; ils n'en ont même pas soupçonné l'importance.

Et si, pas plus au moyen âge que dans les temps modernes, le nom de Samarkande n'a été tout à fait inconnu en Europe, ceux des grandes villes voisines, dont plusieurs ont compté et comptent encore des centaines de milliers d'habitans, parvenus depuis longtemps à un haut degré de civilisation et même de culture

intellectuelle, y étaient complètement ignorés; peut-être le sont-ils encore de presque tous nos compatriotes. Dans tous les cas, il ne serait venu à l'esprit de personne chez nous, jusqu'à ces derniers temps, de mettre en parallèle la civilisation de ces pays avec celles qui ont éclairé la Chine, l'Inde ou la Perse. A plus forte raison n'aurions-nous pas cru pouvoir établir la moindre comparaison entre cette civilisation de la Grande-Boukharie et celle des États d'Europe contemporains, même les plus arriérés.

L'idée que les Européens pouvaient avoir de ces contrées, jusqu'à la date récente de la conquête russe ou jusqu'au célèbre voyage de Vambéry, qui remonte à peu près à la même époque, était, disions-nous, des plus vagues : c'était celle que peuvent donner les récits des voyageurs anciens, tels que Marco Polo, du Plan de Carpin, légat d'Innocent IV, ou le moine Rubruquis, Guillaume de Roubrouk, envoyé extraordinaire de saint Louis près du grand khan de Tartarie. Ces récits, assez peu lus d'ailleurs, sont fort sobres de descriptions, au point de confiner à la plus extrême sécheresse, en sorte que, malgré leur exactitude, qui est vraiment remarquable, ils n'évoquent pour nous, habitués aux descriptions colorées et savamment analytiques de la littérature moderne, aucune image pittoresque ni précise.

Aujourd'hui, le voyage à Samarkande est devenu, sinon attrayant, du moins facile et à la portée de tous, et les seuls obstacles qui puissent empêcher les simples touristes de l'Europe occidentale de s'y ruer en foule sont uniquement l'extrême longueur et l'ennui du trajet, l'un des plus fastidieux, des plus arides et des moins pittoresques qu'il soit possible de faire. Mais ces deux inconvéniens suffisent encore pour que peu d'Européens, en dehors des Russes, auxquels l'immensité des steppes est familière, et qui d'ailleurs y sont chez eux, aient, jusqu'à présent, contemplé de leurs propres yeux la métropole de l'Asie centrale.

Aussi, quoique plusieurs de nos compatriotes en aient déjà parlé, au cours de ces dernières années, et aient retracé leurs impressions, il n'est pas encore trop tard pour aborder ce sujet, qui tient dans nos souvenirs de voyage une place à part, et pour tâcher de donner de cette ville morte ou à peine survivante un aperçu général.

Si l'on voulait comparer Samarkande à une ville du monde occidental, autant qu'on peut comparer une ville d'Orient à une ville d'Occident, c'est avec Rome qu'on lui trouverait le plus de ressemblances, au quadruple point de vue de son architecture, de ses dimensions, de sa situation topographique, étalée sur plusieurs collines, et du rôle qu'elle a joué dans l'histoire. Mais là s'arrête l'analogie : il faut tenir compte de la différence essentielle que créent

entre les deux villes l'éclatante lumière orientale, la fantaisie architecturale, si vivement colorée et si énorme en même temps, qui caractérise les monumens des anciens pays du soleil, la vieille Asie comme l'antique Égypte, et enfin ce mélange intime et perpétuel d'histoire et de légende, de réalité et de féerie, que l'on retrouve constamment dans tout ce qui touche à l'Orient.

L'histoire de notre petite Europe n'a pas le même caractère. Les faits, plus ou moins solidement charpentés et motivés, y sont bien distincts des rêves. Ils se présentent presque toujours à nous accompagnés d'un cortège plus ou moins pesant de documens qui les justifient, les rendent corrects en quelque sorte, et en font pour ainsi dire partie intégrante à nos yeux. Tout y est plus ou moins prévu : les effets sont proportionnés, dans une certaine mesure du moins, aux causes qui les ont fait naître. Le produit artificiel et privilégié auquel nous donnons le nom d'homme civilisé, placé chez nous dans un cadre à sa taille, dans un univers borné, est aussi peu que possible, en sa vie automatique, le jouet des événemens, ou du moins ce n'est plus guère que dans les romans de M. Zola qu'il en est l'instrument inerte, fatal et impuissant. Tout au moins est-il incontestable que les individualités tiennent dans notre société occidentale une certaine place ; les personnalités des souverains, leurs idées ou leur mode d'administration peuvent avoir une action décisive sur la marche de leurs siècles.

En Orient, au contraire, où l'homme se meut dans un cadre trop grand pour lui, les potentats les plus puissans, les talens les plus personnels ne figurent dans l'histoire que comme les jouets d'une sorte de fatalité puissante et irrésistible, entraînant les peuples dans un tourbillon, où sont emportés les hommes comme des atomes plus ou moins chamarrés. Parfois le remous de ce tourbillon s'est fait sentir jusque sur l'Europe et il a suffi pour y faire crouler des empires.

Les trois invasions hunniques, dont la première poussait devant elle les Barbares qui ont submergé l'empire romain, et, au moyen âge, les deux invasions turques et l'invasion mongole dont les flots sont parvenus jusqu'aux murs de Vienne, n'étaient que les échos de ces révolutions asiatiques.

Aujourd'hui, le voyageur qui vient d'Europe peut arriver à Samarkande, comme chacun le sait, même à Paris, par le chemin de fer transcaspien, que la main-d'œuvre militaire des Russes a poussé avec tant de hardiesse et d'activité, étape par étape, à travers les déserts turcomans, et qui, depuis six ans aujourd'hui, a atteint la capitale de Tamerlan.

C'est par cette voie que nous y sommes venu nous-même pour

la première fois, et c'est l'impression ressentie ce jour-là que nous tâcherons d'évoquer. Nous la choisirons comme étant la plus vraie et la plus naturelle pour les Occidentaux. Ce n'est pas que les sensations que nous avons éprouvées dans nos visites ultérieures, en abordant la vieille métropole par d'autres côtés, aient été moins fortes ni moins caractéristiques. Nous avons retrouvé le même intérêt et la même émotion en la revoyant sous le jour opposé, en arrivant du côté de l'Orient, après la traversée des montagnes du Pamir et des déserts de Mongolie, comme l'avait contemplée douze siècles avant nous le savant mandarin et géographe Hiouen-Tsang, dont nous n'osons nous dire qu'avec respect l'humble émule et continuateur.

La voie ferrée, dans la dernière partie de son parcours, long de 1,400 kilomètres, qui relie aujourd'hui le rivage oriental de la mer Caspienne aux grands centres populeux de la Boukharie, remonte la vallée du Zeratchane, le *Sogd* ou *Polytimetus* des anciens. Les innombrables dérivations de cette grande rivière arrosent l'oasis de Samarkande, ainsi que les autres oasis qui lui font suite en aval jusqu'à 300 kilomètres, en amont jusqu'à la sortie des montagnes, et dont le sol fertile constituait l'ancien pays de Sogdiane, l'une des provinces de l'empire perse et plus tard de l'empire d'Alexandre.

Ce chemin de fer, il faut le dire, est, jusqu'à présent, discret et n'a rien profané au point de vue artistique. Son voisinage nuit aussi peu que possible à la physionomie et à la noblesse de la vieille cité. La gare, qui forme pour le moment le point terminus du Transcaspien, est invisible de la ville ; elle en est séparée par plusieurs plis de terrain qui en dérobent la vue et par six kilomètres d'oasis, où sont éparses et dissimulées, au milieu de peupliers et de saules, les constructions nouvelles qui constituent la ville russe. C'est longtemps après avoir quitté la gare, quand on a cheminé pendant plus de quatre kilomètres à travers les plantations de grands arbres faites à profusion par les nouveaux conquérans, que l'on aperçoit tout à coup, comme un décor merveilleux, le panorama de l'ancienne capitale du deuxième empire mongol.

Toutefois, ce coup d'œil déjà imposant que l'on peut avoir lorsque l'on aborde Samarkande en arrivant du chemin de fer, c'est-à-dire de l'ouest, même lorsqu'elle apparaît à découvert, n'est encore que partiel : les monumens ne sont pas répartis de la manière la plus favorable à la vue prise de ce côté, et la plaine ne présente aucun point culminant d'où l'on puisse découvrir à la fois le panorama complet.

L'aspect est beaucoup meilleur et plus frappant quand l'on

aborde la ville par le nord, par la route venant de Tachkent, ce qui est le côté par lequel l'ont atteinte et découverte les conquérans russes, après cette longue marche en avant qui, depuis Pierre le Grand, avait duré près de deux siècles à travers la steppe déserte.

Par là, le spectacle est saisissant, lorsqu'après avoir dépassé le tertre du Chah-Zindeh qui, jusqu'au dernier moment, masque la ville, on voit surgir pour ainsi dire de terre, comme au lever du rideau de quelque féerie prodigieuse, l'énorme ruine de la Biby-Khaneh, dont les coupoles éventrées, se détachant sur le ciel illuminé en été par le soleil, à travers le voile épais de poussière jaunâtre qui flotte sans cesse dans l'air, ressemblent à quelque construction babylonienne et préhistorique.

Au pied de cette ruine s'étalent les masures de la ville indigène actuelle, où paraît grouiller confusément une population de Pygmées. Plus loin, dans l'intervalle entre la masse de ce monument unique au monde et le tombeau des femmes de Tamerlan, petite ruine monochrome surmontée d'un dôme peu apparent, on voit se dresser au second plan, avec une hardiesse inouïe, les tours et les façades du Reghistan, ce groupe de constructions qui semble avoir été rêvé par un architecte en délire, et dont les briques émaillées, d'un bleu lumineux, forment un décor étincelant. Enfin, à trois kilomètres en arrière, vers la gauche, on entrevoit à travers les arbres le dôme bleu turquoise du Gour-Émir, flanqué de la seule tour qui lui reste, tandis que, dans la verdure de l'oasis qui s'étale au loin, on distingue confusément, çà et là, un coin de coupole révélant quelque mosquée. Le fond du tableau est formé par l'admirable panorama des montagnes du Kohistan, dressant à six mille mètres de hauteur leurs sommets neigeux et inaccessibles.

En somme, l'impression générale qui se dégage de cette architecture d'Asie centrale est tout à fait différente de l'idée habituelle que nous avons de l'architecture orientale, opinion fondée sur les aspects des monumens arabes des bords de la Méditerranée. Dans ces derniers, il y a de la lumière, de la couleur, mais très peu de lignes, ou du moins les lignes n'y sont que fort accessoires. Bien peu d'entre ces monumens, merveilleux prétextes à effets de lumière, nous sembleraient dignes de la moindre attention si nous les regardions par un temps couvert, heureusement très rare dans les climats où ils se trouvent. Il en est ainsi également de presque tout ce qui touche à l'art des mêmes pays et à leurs habitans eux-mêmes.

Au contraire, en Asie centrale, les lignes existent. Il y en a, et des plus imposantes, dans les paysages plus grands que nature,

dans les montagnes colossales, dans les monumens énormes. Ce n'est pas que le sens de la couleur fasse défaut aux artistes de ces contrées. Ils en ont au contraire l'instinct à un haut degré; on le voit par la décoration de leurs monumens, par les costumes, par les manuscrits, par leurs œuvres de toute nature. Mais le résultat de leurs efforts est promptement effacé sous l'irrésistible action des intempéries d'un climat excessif et sous la poussière grise qui, pendant la longue durée d'un été sans traces d'humidité, couvre d'une couche épaisse le centre de l'Asie et parcourt en tourbillons les immenses plaines de la Tartarie, dont le sol, formé de *lœss*, devient si facilement pulvérulent sous l'influence de la sécheresse. Cette poussière revêt tout d'une enduit tenace : les constructions, les paysages eux-mêmes, les gens, les animaux, et jusqu'aux feuilles des arbres. Malgré ces circonstances défavorables, malgré la suppression de cet élément si important de séduction, la couleur, les monumens de l'art de ces pays sont assez grandioses et assez bien construits pour forcer notre admiration et nous intéresser au plus haut point, même à travers les intempéries d'un hiver ou d'un été extrêmes, même lorsque sur la steppe morne, — à travers une atmosphère rendue opaque par les nuées de poussière, que, pendant huit mois chaque année, rien ne peut dissiper, — le soleil lourd et brûlant de la vieille Asie éclaire mal, d'une lueur brutale et sinistre, les débris des vieilles civilisations mongoles.

II. — LE REGHISTAN.

Il est assez difficile de donner une description topographique et architecturale de Samarkande. Bien que la ville soit aujourd'hui en ruines, les monumens qui y subsistent sont encore si nombreux et si considérables que l'on ne saurait, sans tomber dans la monotonie, entreprendre de les passer en revue et de les décrire tous, même en simple esquisse. D'autre part, le plan primitif est bien difficile à démêler sous les constructions parasites, les décombres et les plantations récentes; de l'ancienne cité il ne subsiste plus guère que des fragmens épars.

Toutefois nous pouvons dire que le centre de la ville est le Reghistan. On nomme ainsi une grande place, de forme carrée, qui occupe le sommet d'une colline à pentes très adoucies et qui domine toute la plaine environnante. Cette place est encadrée de trois côtés par trois monumens importans, trois *médressés* qui, bien qu'en ruines, ont encore une silhouette imposante et sont encore utilisés pour le culte. Les édifices auxquels, en Asie centrale, on donne ce nom de *médressés*, sont à peu près identi-

ques, par leur destination, à ceux que, dans les pays de langue arabe comme l'Algérie, on nomme des *zaouias*. Ce sont des monumens religieux qui servent à la fois d'écoles, de séminaires, de lieux de prière et, souvent, dans les pays lettrés, comme l'est la Grande-Boukharie, de bibliothèques.

Le plan de tous les *médressés* de Samarkande, qui, pour la plupart, remontent au xve siècle, est assez uniforme. La façade de chacun d'eux est une sorte d'immense portique : au centre d'un mur uni et d'une grande épaisseur, aussi large que haut, s'ouvre une voûte ogivale, dont le fond est muré et dont la hauteur atteint souvent 100 à 150 pieds. Au milieu de cet enfoncement ogival se dessine en creux une autre fausse porte, plus petite, également en ogive et dont les dimensions sont moindres ; elle n'a généralement qu'une trentaine de pieds de hauteur : le fond en est parfois fermé par un mur plein, plus ou moins enrichi d'ornemens sculptés, de mosaïques ou de faïences ; parfois il est travaillé à jour de manière à présenter l'aspect d'une sorte de grille ou de dentelle de pierre. A droite et à gauche de cette arcade intérieure, sur la tranche des pieds-droits ou montans qui l'encadrent, s'ouvrent deux petites portes latérales, qui, elles, sont praticables et donnent accès, par des passages plus ou moins tortueux, à l'intérieur du monument.

Ces grands arcs ogivaux, qui constituent la principale charpente architecturale des façades de presque tous les monumens religieux de la Tartarie, portent le nom de *pichtak*. A leur ombre, les prêtres et les oisifs se rassemblent pour deviser. On y prie à certaines heures : autrefois, l'usage des souverains et des chefs indigènes était, paraît-il, d'y siéger pour rendre la justice.

Toutes ces façades, construites sur le plan qui vient d'être décrit, sont revêtues de briques émaillées aux couleurs éclatantes. Le fond de l'émail est le plus souvent d'un bleu turquoise très brillant et qui a résisté aux siècles. Des ornemens fort compliqués et d'une grande élégance, en d'autres couleurs, s'y enchevêtrent. En général, le bleu foncé, le blanc et le jaune suffisent à les composer. Il s'y ajoute parfois, mais surtout dans les constructions postérieures à la fin du xvie siècle, du vert, du noir et de l'or, sans parler du ton naturel de la brique non vernissée, qui, laissé apparent en certains endroits, a été utilisé d'une façon fort heureuse pour l'effet général de la décoration. Cette teinte est jaunâtre ou légèrement rosée ; peut-être a-t-elle été jadis d'un rose vif, du moins pour plusieurs des principaux monumens.

Les motifs d'ornementation sont parfois de simples entrelacs d'arabesques et de fleurons ; mais presque toujours il s'y mêle des inscriptions nombreuses, tantôt peintes dans l'émail de briques ou de carreaux juxtaposés, tantôt formées par des briques mo-

nochromes, disposées en mosaïque. Ces inscriptions s'entre-croisent de la façon la plus compliquée : les unes sont horizontales, les autres verticales ; souvent plusieurs d'entre elles, reconnaissables par les couleurs et par le style des caractères, se superposent. Il arrive qu'elles forment à elles seules tout le décor du monument, transformant ainsi la façade en une véritable page d'histoire ou en un recueil de sentences philosophiques et religieuses. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, à ces inscriptions ou à ces arabesques se mêlent des motifs représentant des animaux héraldiques, lions, griffons ou dragons. C'est ainsi que, sur les deux tympans qui encadrent la grande arcade de la façade du médressé de Chir-Dar, le plus moderne, mais le plus célèbre des médressés de Samarkande, celui que l'on appelle aussi la mosquée des Lions, on démêle, non sans difficulté, au milieu des arabesques, deux figures de lions sans crinière, aujourd'hui très endommagées et ressemblant à l'animal qui est représenté dans les armoiries de Perse. De même, à Oura-Tubé, petite ville située à 200 kilomètres de Samarkande, sur la route du Ferganah, le fronton d'un *médressé*, d'ailleurs bien moins beau que ceux de Samarkande, porte un décor analogue ; on y voit figurés, en un émail grossier, mais bien conservé, deux chevaux et deux tigres d'un aspect fort pittoresque.

Les façades des *médressés* de Samarkande, telles qu'elles viennent d'être décrites, sont flanquées chacune, ou plutôt étaient flanquées à l'origine, de deux hautes tours cylindriques, également revêtues de faïences vernissées où domine le bleu le plus vif. Des escaliers intérieurs, en très mauvais état, permettent, encore aujourd'hui, d'accéder, non sans quelque danger, au sommet de ces tours dont l'équilibre est bien compromis par les tremblemens de terre qu'elles ont eu à subir.

L'intérieur de tous les *médressés* du Turkestan est agencé sur un plan uniforme. Les deux petites portes pratiquées dans la façade donnent accès dans une cour intérieure, dallée, de forme carrée et chaque face des bâtimens qui encadrent cette cour présente en son milieu une grande arcade ogivale, c'est-à-dire un *pichtak*, analogue à celui de la façade, mais plus petit et ordinairement plus orné ; à droite et à gauche de cette voûte centrale s'étendent des arcades de moindre grandeur, formant deux étages et parfois plus. L'arcade du milieu est une sorte de chapelle affectée à la prière ; les parois en sont décorées de bas-reliefs ou d'inscriptions souvent taillés dans des matériaux très durs, tels que le jade ou le calcaire cristallin : aussi ces sculptures sont-elles bien conservées. Sous les colonnades latérales s'ouvrent des cellules qui servent d'habitations aux prêtres ou *mollahs*, et qui, à de cer-

taines époques, ont pu loger des étudians nombreux ou contenir des livres et des archives aujourd'hui dispersés.

Les trois *médressés* qui, à Samarkande, encadrent le Reghistan, portent les noms de Chir-Dar, de Tilla-Khari et de Mirza-Ouloug-Beg. Le plus ancien serait, au dire des indigènes, celui de Tilla-Khari, situé sur le côté nord du Reghistan et dont le plan répond exactement à la disposition typique qui vient d'être décrite. Ce nom, qui signifie « vêtue d'or, » a été donné au monument à cause d'une frise de pierre, couverte d'une inscription ciselée en relief, qui fait le tour de l'une des chapelles intérieures et dont les lettres étaient autrefois dorées. Les vestiges de la dorure sont encore bien visibles. On attribue à cette inscription des propriétés miraculeuses. Sculptée dans un calcaire très dur, elle est encore aujourd'hui parfaitement déchiffrable. Suivant la plupart des auteurs, ce médressé aurait été construit beaucoup plus tard que ne le prétend la tradition vulgaire : il aurait été bâti seulement, en 1618, par l'Usbeg Yalangtach-Bahadour, grand-vizir d'Imam-Kouli-Khan. Ce dernier, descendant de Togaï-Timour, petit-fils de Dchingiz-Khan, enleva le trône de la Grande-Boukharie à la dynastie des Chéïbanides. Ce qui caractérise l'architecture du médressé de Tilla-Khari, entre tous ceux de Samarkande, et ce qui lui donne une physionomie spéciale, ce sont les deux étages d'arcades apparentes du dehors qui couvrent sa façade principale, à droite et à gauche du *pichtak*, et qui correspondent aux portes des cellules où logent des *mollahs*, prêtres ou étudians. Ceux-ci pourraient être au nombre d'environ cent trente, car on compte dans ce médressé soixante-six cellules ; chacune d'elles est destinée au logement de deux étudians environ. Cette disposition architecturale de la façade, exceptionnelle à Samarkande, se retrouve, en revanche, dans presque toutes les mosquées de Boukhara.

Le médressé de Mirza-Ouloug-Beg, qui forme le côté ouest du Reghistan, doit ce nom à son fondateur, un petit-fils de Tamerlan, Mohammed-Mirza, quelquefois appelé Timour II, et plus connu sous le nom d'Ouloug-Beg. Ce prince, célèbre par son immense érudition autant que par les encouragemens qu'il prodigua aux sciences et aux lettres, fit arriver Samarkande à l'apogée de son éclat intellectuel. Il y fonda de nombreuses bibliothèques, et c'est dans le médressé placé sous son patronage, qu'était conservée, dit-on, la plus riche d'entre elles. Aussi, aujourd'hui encore, fait-on presque toujours précéder son nom du titre de *mirza*, qui veut dire *savant*. Il s'est d'ailleurs acquis une grande réputation de science personnelle, entre les savans orientaux, par ses travaux astronomiques.

Ce prince, le meilleur, le plus lettré et le plus éclairé des Timourides, gouverna pendant trente-huit ans la Transoxane comme lieutenant de son père Chah-Rokh, successeur de Tamerlan. Mais Ouloug-Beg ne posséda lui-même que deux ans le pouvoir impérial, car, peu de temps après la mort de son père, il fut tué dans une émeute fomentée par son fils Abdoul-Latif, en 853 de l'hégire (1450). Sa mort fut le signal du démembrement et de la décadence de la monarchie timouride en Turkestan. Le médressé auquel il a donné son nom fut construit de 1420 à 1434. En 1440, Ouloug-Beg y fit ajouter un observatoire, dont il ne reste que des ruines. On ne compte, dans ce monument, que vingt-quatre cellules pouvant contenir comme pensionnaires une cinquante de mollahs.

Le médressé de Chir-Dar est le plus vaste et le plus orné des trois. On en attribue aussi la fondation à Yalangtach-Bahadour, qui affecta, dit-on, à l'érection de cet édifice somptueux le produit du pillage du trésor de Meched, la ville sainte de la Perse. Le rapprochement de ces deux faits historiques permet de fixer, avec une assez grande certitude, la date du commencement de la construction à l'année 1601. Ici la façade, qui borde le côté Est du Reghistan, se complique de deux dômes latéraux, que surmontent des coupoles cannelées, de forme bulbeuse, d'un effet un peu recherché, mais gracieux, et, sur la paroi de la cour intérieure adossée au portique d'entrée, une légère colonnade forme un troisième étage qui n'existe pas dans les autres édifices du même genre et qui surélève cette façade intérieure. On compte dans ce monument soixante-quatre cellules pouvant loger environ cent vingt mollahs.

Pour éviter d'entrer dans des digressions ethnographiques qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, la question étant fort compliquée, nous n'entreprendrons pas de décrire ici ce qu'est la population de Samarkande. Nous dirons seulement que, comme dans toutes les grandes villes de l'Asie centrale, elle se compose d'un élément sédentaire, les Sartes, et d'un élément nomade, habitant les environs, lequel est composé ici par les Kirghiz ou Uzbegs. Les premiers s'adonnent au commerce ou à la culture et forment à eux seuls la population des villes et des oasis. Les autres ne bâtissent jamais aucune construction, n'ont d'autre moyen d'existence que l'élevage des troupeaux, auquel ils joignent, quand les circonstances le comportent, le pillage, comme ressource extraordinaire. Les Sartes, vêtus de *khalats*, longues robes faites d'étoffes aux couleurs voyantes, coiffés de pittoresques bonnets pointus que l'on nomme *tépés*, autour desquels ils enroulent souvent de volumineux turbans de mousseline, se distinguent bien nettement, par leur costume, des Kirghiz qui, vêtus de touloupes ou *khalats* en peau, sont coiffés de bonnets fourrés, faits de feutre ou sou-

vent de peau de mouton, plus petits que ceux des Turcomans. Les Kirghiz, n'ayant que des campemens mobiles, ne sont dans la ville que des hôtes de passage. Ils s'y pressent cependant en grand nombre, surtout les jours de marché, et n'y descendent guère de leurs chevaux. Ils ont le type mongol bien caractérisé. Chez les Sartes de Samarkande, au contraire, le sang iranien domine. Pourtant, à la suite des conquêtes répétées qui se sont succédé depuis des siècles, il s'est fort mélangé de sang uzbeg, et, si le costume sarte est toujours caractéristique à première vue, le type de la race est ici très variable et essentiellement mixte.

C'est sur cette magnifique place du Reghistan, sur ce Forum tartare, au milieu de ces ruines grandioses et pittoresques, que se tient encore aujourd'hui le marché quotidien. C'est là, devant les médressés aussi bien qu'à l'intérieur de ceux-ci, que se font les prières publiques. C'est là aussi qu'affluent les jongleurs, les faiseurs de tours et les montreurs de spectacles divers, dont les habitans de Samarkande sont fort curieux. Les équilibristes de l'Asie centrale et ses danseurs de corde sont célèbres en Orient; ils rivalisent avec leurs émules de l'Inde et de la Chine, dont la réputation a pénétré jusqu'en Occident et dont quelques représentans sont, dans ces dernières années, venus donner aux Parisiens eux-mêmes une idée de leur art. Les bateleurs du Turkestan procèdent en général ainsi : tandis que l'un d'eux danse sur la corde, un autre, coiffé jusqu'à la ceinture d'un masque simulant la tête de quelque animal fantastique, et le reste du corps habillé d'un confus accoutrement composé de guenilles informes et symboliques, exécute une sorte de parade rythmée. Ce genre de pantomime, dont le mouvement est très lent et qui dure fort longtemps, rappelle de loin certains spectacles chinois ou annamites que les expositions universelles ont fait connaître chez nous. Il est fréquent aussi de voir, sur le Reghistan, des dresseurs de chèvres savantes, dont l'agilité et l'adresse n'ont rien à envier à celles des saltimbanques à deux pieds et qui pourraient rivaliser avec la compagne d'Esmeralda. Ces animaux grimpent et se tiennent en équilibre, avec une gravité parfaite, au sommet d'une pile de bobines posées les unes sur les autres de la façon la plus instable, ou bien sur des perches dont l'équilibre savant est lui-même extrêmement problématique et compliqué.

Sur le Reghistan encore sont installés des cuisiniers en plein vent, des marchands vendant les comestibles les plus hétéroclites, et des loueurs de pipes dont l'industrie, si elle peut paraître bizarre à première vue et si elle est localisée en Asie centrale, répond pourtant à trois besoins bien universels de la nature humaine: la vanité, dans le double sens d'amour des grandeurs et

de recherche de ce qui est vain, le besoin de l'illusion, et l'attrait de l'ivresse. Au milieu d'une foule où la pauvreté est cent fois plus fréquente que la richesse, et où grouillent d'innombrables piétons et cavaliers, n'ayant pour toute fortune que leur cheval étique, leur sabre vingt fois ébréché, leur touloupe graisseuse et leur bonnet fourré devenu presque chauve à force de longs services, ces ingénieux industriels, habiles à exploiter les faiblesses humaines, présentent au public d'énormes pipes richement montées et soigneusement entretenues. L'aspect de ces engins, en pleine activité, est non-seulement engageant, mais fastueux. Car chacun d'eux est fait d'une citrouille encastrée dans une monture de cuivre ou même d'argent, finement et patiemment ciselée, et rehaussée souvent de turquoises, de topazes ou d'autres pierres précieuses. Au-dessus de ce réservoir, qui forme la partie la plus volumineuse et la plus apparente de l'instrument, est placé, au sommet d'un tuyau vertical, un lourd fourneau de faïence ou de poterie émaillée, qui contient la braise et le tabac, et qu'on croirait provenir de fouilles faites dans les anciens palais des rois perses. Ce fourneau a l'aspect et la couleur des poteries qu'on y découvre et un long usage lui a presque donné la même patine. Les archers de la garde des Achéménides, qui défilent si fièrement sur la frise que Mme Dieulafoy a rapportée au Louvre, devaient fumer de pareilles pipes. Dans les flancs de la courge, qui sert de réservoir à eau, viennent s'implanter latéralement un ou plusieurs tuyaux obliques, faits de roseaux peints et tailladés, dont l'impresario présente les orifices, avec un empressement et une urbanité infatigables, aux passans, de tout âge et de toute caste. Bien peu, parmi les plus pauvres, résistent à la tentation : moyennant une rétribution minime, qui varie d'un à trois *pouls* (le *poul* n'est que la soixante-quatrième partie d'un *tenghé*, lequel vaut dix sous de notre monnaie), on a le droit de tirer une bouffée, mais une seule. Le Kirghiz le plus dépenaillé, qui, dans toute sa vie nomade, n'aura jamais la perspective d'accumuler de quoi s'acheter une pipe, peut ainsi, pendant un instant et pour une somme à la portée de ses moyens, se donner le luxe de fumer dans un outil constellé de pierreries, et tel que les souverains européens n'en possèdent pas. Il ne tire qu'une bouffée, mais quelle bouffée! On voit des cavaliers qui, du haut de leur selle, saisissent le tuyau qui leur est tendu, et aspirent avec délices une quantité invraisemblable de fumée, jusqu'à en perdre la respiration. Pendant ce court instant, ils sont les maîtres du monde. Puis, de l'un de ces gestes majestueux et larges dont les Orientaux ont le secret, ils jettent au marchand, sans compter, un *poul*, qu'ils augmentent parfois de deux ou trois autres, avec une prodigalité

digne de Sardanapale. L'industrie de ces marchands de fumée, toute bizarre qu'elle puisse paraître, est profondément philosophique; les industriels ou les grands hommes politiques qui, chez nous, font commerce de semblable marchandise ont moins de sincérité et n'ont vraiment pas plus de connaissance de l'âme humaine. Ne nous moquons pas de la naïveté de ces Kirghiz: nous payons bien plus cher qu'eux pour des avantages moins positifs.

Mais le succès des acrobates, des traiteurs et des marchands de fumée, quelque grand qu'il soit, le cède à celui d'une autre corporation, dont les représentans règnent en maîtres sur le Reghistan, quand ils daignent s'y montrer : je veux parler des philosophes ambulans. Souvent l'on voit un de ces doctes personnages, que rien en apparence ne distingue des autres Sartes, si ce n'est son accoutrement de voyageur et ses chaussures encore un peu plus poudreuses, s'il est possible, que celles de ses voisins, s'arrêter en un point quelconque de la place, le plus souvent devant le porche de la mosquée de Chir-Dar, la Petite-Provence de Samarkande, le lieu de réunion préféré des nouvellistes et des oisifs, c'est-à-dire des rentiers sans capitaux ni revenus, et des brigands momentanément sans emploi. Là, plantant dans le sol un long jalon de fer, en manière d'enseigne, le nouveau-venu commence, avec de grands éclats de voix, à soutenir une thèse philosophique sur un sujet des plus abstraits. Il provoque, il appelle, il défie les contradicteurs. La religion, la métaphysique et la psychologie n'ont pas de mystères pour lui, et il en discute les arcanes avec une subtilité extrême. Aussitôt les transactions commerciales cessent à la ronde, les flâneurs se rapprochent et font cercle autour de l'orateur, les autres saltimbanques sont délaissés, les marchands eux-mêmes quittent leurs échoppes pour venir, avec délices, écouter de plus près les sophismes qui leur sont ainsi débités. Ces joutes d'éloquence ont toujours été de mode en Boukharie. On sait de quel éclat ont brillé, pendant tout le moyen âge, les universités de Samarkande et des autres villes voisines, dont les Chinois eux-mêmes, ces maîtres et inventeurs du mandarinat, parlaient avec admiration, en les désignant sous le nom de « grandes villes littéraires de l'Ouest. » Mais leur éclat et leur réputation remontent bien plus loin. Dans certains livres sacrés de la Chine, mis au jour il y a déjà longtemps, par Pauthier, mais dont le sens caché a été tout récemment pénétré et discuté de la façon la plus savante par M. Silvestre (1), on trouve la relation des deux voyages successifs que, dès le x[e] siècle avant notre ère,

(1) Cf. *Introduction à l'étude du droit annamite*, par J. Silvestre (*Annales de l'école libre des sciences politiques*, t. IV, juillet 1889).

l'empereur chinois Mou-Wang entreprit dans la direction de l'Ouest, en dehors des frontières de son empire, pour aller chercher au-delà des monts Kouen-Louen, du côté de l'Iran, les traditions de la science primitive. Cet empereur philosophe et voyageur se rendit, nous disent les textes, à la cour de *la Mère du Roi occidental*, et il en rapporta en Chine les principes du magisme, qui avaient déjà auparavant fait la base de l'ancienne religion de l'empire, mais dont les saines traditions s'étaient, paraît-il, perdues avec les siècles. On retrouve d'ailleurs ce voyage mentionné par un auteur persan, Abdallah-Beïdavi, dans son *Histoire générale*. Nous résisterons à la tentation de nous attarder ici à discuter la thèse si séduisante de l'identification possible entre la mystérieuse personnalité que les livres chinois appellent *la Mère du Roi occidental* et la reine de Saba elle-même, hypothèse que la fabuleuse domination des Hémiarites sur Samarkande, si fortement attestée par les auteurs arabes, rend parfaitement soutenable. Nous nous bornerons à dire qu'à coup sûr l'antique pèlerinage du sage empereur eut pour objectif des villes situées dans la région de Samarkande et de Boukhara, sinon ces villes elles-mêmes, qui peut-être existaient déjà alors. Quoi qu'il en soit, l'éclat intellectuel de ces grandes cités s'est affaibli depuis les derniers siècles. Il n'y a plus à Samarkande de facultés délivrant des diplômes ès-arts ou ès-sciences ; le temps n'est plus où les empereurs eux-mêmes, comme le fit sans doute le préhistorique Mou-Wang, et comme le faisait, à une époque plus moderne, Mirza-Ouloug-Beg, ne dédaignaient pas de descendre en personne dans l'arène du Reghistan, pour prendre part aux joutes de rhétorique et donner publiquement la réplique aux philosophes errans. Et les savans spécialistes qui ont succédé à ces derniers sont eux-mêmes moins instruits sans doute et certainement moins bien vêtus que ne devaient l'être leurs illustres prédécesseurs, choyés, équipés et comblés de présens par la munificence impériale des souverains mongols. Aujourd'hui, quelques-uns de ces érudits nous représentent encore la rhétorique et la philosophie sous des apparences suffisamment distinguées : ils sont mis avec une certaine recherche; leurs barbes grises ou blanches sont peignées avec soin, leur turban bouffant est de fine étoffe et d'une blancheur irréprochable; ils traînent après eux, comme comparses, un ou deux disciples décens. Mais le plus souvent ces philosophes paraissent appartenir plutôt à la secte de Diogène le Cynique, voire même de saint Labre ou de Job, qu'à celle d'Épicure ou d'Aristippe le Cyrénéen. Ils sont franchement sordides : ils portent des barbes en broussaille et des turbans de simple cotonnade bleue, comme ceux des gens de la dernière caste. Les

uns et les autres sont suivis de contradicteurs à gages, dont le rôle consiste à opposer aux argumens de l'orateur des objections plus ou moins apparentes, pour se déclarer en fin de compte convaincus, réfutés et honteusement battus par son éloquence supérieure. Ces contradicteurs devaient être autrefois, selon toute apparence, un savant aréopage de docteurs indépendans, rivaux ou hôtes de l'orateur, ou peut-être des élèves attachés aux universités locales. Aujourd'hui, ils sont simplement payés à l'heure, et, pour les avoir au meilleur compte possible, ils sont recrutés d'ordinaire parmi les portefaix ou les malandrins les plus pauvres et les plus loqueteux de la ville. Et Dieu sait ce que ce superlatif implique de dégradation et de prodigieuse saleté dans une grande ville d'Orient! Aussi leurs facultés oratoires sont-elles extrêmement bornées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leurs physionomies abruties ou bestiales, pour se rendre compte que la victoire académique sur de pareils adversaires ne doit pas peser lourd pour le bavard qui les écrase sous un flot de faconde. Leurs argumens se résument le plus souvent en des grognemens à peine articulés et diversement modulés. Ces grognemens indiquent tour à tour, par leur intonation, d'une façon graduée et suffisamment claire, une négation obstinée, une approbation réservée et défiante, mais que l'on peut supposer arrachée à force de logique, et finalement une admiration désordonnée. Cependant, malgré la pauvreté de cette mise en scène, ou peut-être précisément à cause de cette pauvreté, il est fort intéressant de constater à quel point un pareil spectacle attire et passionne la population environnante. Il est curieux de voir ces simples marchands d'un bazar d'Orient, les mêmes qui restent pendant toute une journée patiemment tapis au fond de leur échoppe où ils discutent à perte de vue un bénéfice final de cinq ou six sous, quitter toutes leurs affaires pour écouter avec ravissement des paradoxes aussi abstraits; il est curieux de les voir, eux si âpres au gain, rester pendant des heures sourds à l'appel de leurs cliens, et même à celui des acheteurs étrangers les plus cousus de roubles, pour n'écouter que la voix du raisonneur nomade qui les captive. Vraiment, ces farouches habitans de l'Asie centrale, que l'éminent voyageur Vambéry, — le faux derviche, — et ses précurseurs, s'étaient complu à nous dépeindre comme de barbares coupeurs et marchands de têtes, presque uniquement occupés à trafiquer de leur sanglant butin, font preuve là d'un raffinement intellectuel extrême et bien inattendu pour nous. Assurément, les cours littéraires et philosophiques dont il s'agit n'ont qu'un lointain rapport avec ceux qu'ont professés, à la Sorbonne ou au Collège de France, les maîtres naguère goûtés, pour leur forme exquise, par l'élite de notre

société parisienne; mais dans combien de nos villes de province les petits commerçans, les paysans et les ouvriers, voire même les vagabonds et les voleurs de grand chemin, pour ne pas parler des plus hauts personnages, donneraient-ils, entre tous les spectacles, la préférence aux discours d'un métaphysicien ou d'un psychologue en plein vent, ne sortant pas du domaine de la pure abstraction? Un pareil conférencier aurait peu de chances, dans nos pays qui se disent civilisés, d'attirer un autre public que des gendarmes compatissans, chargés par les autorités locales de le mener en quelque hospice de fous.

Ceci nous montre, une fois de plus, que l'idée que nous nous faisons sur la prétendue barbarie de ces régions pourrait bien être erronée.

Cependant, à un point de vue en apparence opposé, un tableau de grand mérite sous le rapport de l'exécution et de la vérité, intitulé *le Triomphe*, a popularisé en Russie, durant ces dernières années, une scène saisissante qui a pour cadre le Reghistan. C'est fête dans Samarkande, qui n'a pas encore subi le joug de la Russie. Sur la place du Reghistan, devant la façade de la mosquée de Chir-Dar inondée de lumière, se presse une foule nombreuse et enthousiaste. Les mollahs, coiffés de leurs larges turbans blancs, sont assemblés et siègent, accroupis à terre, en leurs places hiérarchiques, prêts à bénir la victoire et à acclamer celui qui la leur a donnée. Devant eux, au sommet d'une rangée de hautes perches, sont plantées les têtes convulsées d'une quinzaine de soldats russes qui ont péri ou ont été faits prisonniers dans quelque escarmouche d'avant-garde ou dans quelque embuscade. La multitude, muette, tranquille, féroce et béate, regarde. Quant au vainqueur, un Mouzaffar-ed-din ou un Nour-Verdy quelconque, on l'attend. L'effet est dramatique et incontestablement vrai.

Or, si l'on prend pour base nos préjugés occidentaux, on est peu disposé à concevoir qu'à leurs heures, les mêmes gens qui composent cette foule sanguinaire puissent avoir des sentimens raffinés, non plus qu'un goût prononcé pour les lettres. Il en est ainsi pourtant. Dans ce vaste pays du Turkestan, dans cette vieille Tartarie si immense et si peu connue, mongole et musulmane en même temps, située sur la limite des deux civilisations, des deux religions et des deux morales les plus opposées, le fanatisme convaincu de l'Islam et le scepticisme chinois, il existe un bien singulier mélange de l'élan irréfléchi de l'un et de la méticuleuse préméditation de l'autre, de l'ignorance absolue, volontaire et systématique du premier, et de l'érudition curieuse et calculée du second. Le résultat du contact de ces deux doctrines et de ces deux tendances si contraires, de la foi musulmane et du mandarinat

chinois, du fatalisme le plus aveugle et de la prévoyance la plus méthodique, est fort complexe. Il n'y a d'accord complet que sur un point : le mépris profond de cette vie humaine que notre civilisation européenne d'aujourd'hui, à force de vouloir l'entourer de garanties, a fini par estimer à un prix monstrueusement exagéré, manière de voir qui fera un jour notre faiblesse et nous livrera peut-être sans défense à des peuples barbares plus faibles que nous, mais faisant la guerre tout de bon et jouant franc jeu.

Ainsi les civilisations les plus dissemblables, partant des principes les plus opposés, les plus vieilles comme les plus jeunes, s'accordent toutes, en dehors de l'Europe chrétienne, dans ce mépris de la vie et de la mort, qui est encore une force pour elles, d'autant plus que nous en perdons, chez nous, non-seulement la pratique, mais jusqu'à la notion. Ce sentiment, permanent dans les civilisations d'Orient, y a fait la grandeur des empires et des croyances. Peut-être son existence intermittente a-t-elle joué le même rôle chez nous. Quand on constate ce fait et quand on voit à quelles conséquences, au point de vue social aussi bien qu'au point de vue individuel, nous entraînent la doctrine contraire et l'excessif respect des existences humaines, on en vient à se demander si nous avons raison d'appeler barbares les peuples qui ont sur ce point des principes différens des nôtres, et si ce n'est pas nous-mêmes qui mériterions d'être taxés, sinon de barbarie, du moins de faiblesse et du genre de travers que, bien improprement dans ce cas, nous appelons chinoiserie.

III. — BIBY-KHANEH.

Si le Reghistan est, comme nous l'avons dit, le centre du groupe monumental le plus important de Samarkande, les curiosités architecturales de la ville ne sont pas limitées à cet endroit. Entre tous les monumens de cette cité qui compte tant de ruines illustres, le plus imposant, le plus grandiose et en même temps celui dont les proportions ont le plus d'harmonie, dans leur simplicité majestueuse, c'est à coup sûr la mosquée que l'on nomme Biby-Khaneh, la *Maison de Biby*. Ce nom est celui de l'épouse favorite de Tamerlan, la reine Biby on Biby-Hanoum, dont ce monument est l'œuvre. Situé vers l'extrémité nord de la ville, où il domine la place du grand marché aux grains, aux laines et aux bestiaux, ce monument se compose d'un dôme central aux proportions puissantes et harmonieuses, sur la façade duquel est appliqué un énorme portique ogival, flanqué de deux hautes tours octogones. En avant de ce bâtiment principal et à la distance d'une centaine de pas, se trouve un autre portique ou arc de triomphe encore

plus colossal, également flanqué de deux tours. Celles-là sont rondes, et comme celles de l'autre porche, elles ont un diamètre beaucoup plus considérable à la base qu'au sommet, ce qui contribue à donner à l'énorme monument une singulière apparence de force et de solidité. Cette solidité cependant n'a pas suffi pour résister aux tremblemens de terre et aux autres causes de destruction, car le porche d'entrée est aujourd'hui en ruines ainsi que le bâtiment principal. L'esplanade intermédiaire était close autrefois par des murs ou même par des bâtimens latéraux qui devaient la transformer en une cour intérieure. Les dimensions de la mosquée proprement dite ne sont pas inférieures à celles de Saint-Pierre de Rome, et il y a une remarquable analogie, quant aux proportions et au plan général, entre ces deux grands monumens, bâtis vers la même époque, au centre des deux capitales du monde européen et du monde asiatique.

Moins favorisée que la basilique romaine, la grande mosquée de Samarkande n'a pas résisté à l'action des siècles, quelque solides qu'en aient été les matériaux, quelque colossale que soit l'épaisseur des murs. Aucune construction d'ailleurs ne saurait avoir une longue durée dans un climat où alternent des froids excessifs et des chaleurs brûlantes, et où l'écart thermométrique entre les températures extrêmes à l'ombre et au soleil peut atteindre jusqu'à 110 degrés. Les mêmes alternatives de chaleur et de froid qui suffisent à fendre les roches du Pamir, et qui émiettent, par leur action irrésistible, la charpente du plateau central du continent asiatique, n'ont pas épargné les murailles que Timour et les siens avaient voulu faire indestructibles. Partout les façades se sont fendues, les voûtes se sont effondrées, les placages de briques émaillées qui revêtaient les parois et sur lesquels étincelait si merveilleusement la grande lumière du soleil d'Orient se sont détachés et sont tombés par pans entiers. Les tremblemens de terre, si fréquens dans cette région, n'ont pas moins contribué que le climat et les intempéries à l'œuvre de destruction. Les grandes tours cylindriques, vêtues d'émail bleu, si hautes et si hardies, qui caractérisent l'architecture de Samarkande, l'attestent par les positions invraisemblables qu'elles ont prises à la suite des mouvemens du sol. Celles d'entre elles qui ne sont pas tombées affectent des inclinaisons auprès desquelles l'aplomb de la fameuse tour penchée de Pise serait d'une régularité exemplaire. Plusieurs de ces tours existent encore dans l'enceinte de la Biby-Khaneh, dont elles étaient des annexes. Elles sont semblables, par leurs dimensions et par leur style, à celles des médressés du Reghistan, et leur rôle dans le plan général de l'édifice n'est d'ailleurs que tout à fait accessoire.

Les ingénieurs russes, qui ont fait leur possible pour sauvegarder les anciens monumens de Samarkande, considèrent comme inexécutable la restauration ou même la simple consolidation de la Biby-Khaneh, et il est à craindre que dans peu de temps la sécurité publique n'en nécessite la démolition complète, ou que ces murs ne s'écroulent d'eux-mêmes. Tous les jours, la destruction fait des progrès, bien qu'aujourd'hui l'action volontaire de l'homme n'y soit plus pour rien. Remarquons en passant que cette action humaine n'a jamais dû, à aucune époque, s'exercer ici d'une façon aussi pernicieuse qu'on pourrait le supposer, du moins pour ce qui est du gros œuvre des monumens. Cette circonstance est due à l'emploi à peu près exclusif de la brique pour la maçonnerie de presque tous les grands édifices de l'Asie, depuis ceux de Babylone jusqu'à ceux de Samarkande. Ce mode de construction a empêché les civilisations de goûts divers qui se sont succédé et les populations qui ont vécu à l'ombre des monumens déchus d'y faire ce que les habitans du nord de l'Afrique et même d'une partie de l'Europe ont fait pour les plus belles œuvres de l'architecture romaine. Celles-ci, bâties en pierre, ont, pendant tout le moyen âge, servi de carrière aux constructeurs des masures environnantes. On sait comment les Vénitiens et les Génois ont contribué à raser ce qui restait de Carthage, en y venant, pendant des siècles, arracher les marbres utilisables pour l'ornementation de leurs palais. Au contraire, les briques, ne pouvant être détachées du ciment qui les englobe, et ne pouvant guère servir deux fois, ont été mieux respectées.

Mais, à défaut de l'intervention de l'homme, les élémens ont suffi pour ruiner l'œuvre des architectes. Pour donner un exemple de la fréquence des tremblemens de terre, je dirai que, pendant la courte durée des trois séjours que j'ai faits à Samarkande, en 1890 et en 1891, trois de ces phénomènes s'y sont produits. L'un d'entre eux, pendant une nuit du mois d'août 1890, fut assez violent, et les monumens de la ville en souffrirent gravement. Le lendemain, je revis avec le général Poukoloff, du corps du génie, sous-gouverneur de la province, quelques-uns des principaux édifices, et nous visitâmes notamment la Biby-Khaneh. Au moment de pénétrer sous le dôme central, dont la clé de voûte, depuis longtemps tombée, est remplacée par une grande brèche béante autour de laquelle rayonnent plusieurs larges crevasses semblables à des coups de sabre donnés par un géant, le général m'arrêta : — « Vous n'êtes pas marié ? me demanda-t-il en riant. — Non, Dieu merci ! — Moi non plus, reprit-il : nous pouvons entrer. » Nous entrâmes avec quelque circonspection, et même non sans une pointe de fierté que nous croyions légitime, ignorant l'étendue des nou-

veaux désastres qui avaient pu, depuis la veille, compromettre encore plus qu'auparavant l'équilibre déjà si douteux de la vieille basilique. Mais nous eûmes, je dois le dire, bien honte de notre velléité d'orgueil, quand nous trouvâmes, à l'intérieur de la salle du dôme, un enfant d'une dizaine d'années, dormant, avec une tranquillité parfaite au pied du mur le plus menacé de ruine, et cela malgré les arrêtés de police, aussi platoniques que formels, pris à cet égard par les autorités russes. Pendant ce temps, une nuée de corbeaux que nous avions dérangés tournoyait lentement au-dessus de nos têtes, dans la large ouverture éclairée par le ciel bleu. Inclinant alternativement la tête à droite et à gauche, pour nous regarder tantôt d'un œil, tantôt de l'autre, d'un air plus mécontent que respectueux, ils protestaient, par des cris assourdissans, contre l'envahissement de leur domaine. Notre visite terminée, nous sortîmes un peu moins fiers que nous n'étions entrés. L'Orient musulman est une grande école de morale.

La Biby-Khaneh, qui, jusqu'à une époque récente, a servi de mosquée, fut construite à la fin du XIVe siècle par la reine Biby, qui voulait, s'il faut en croire la tradition, y placer plus tard son tombeau. Le monument, une fois terminé, excita à tel point, dit-on, l'admiration de Timour (1), que la sultane, quelque sûre qu'elle fût de l'affection du conquérant et du prestige qu'elle exerçait sur lui, jugea prudent de renoncer à son projet primitif et de faire à son impérial époux hommage du monument pour qu'il fût affecté à un autre usage. Elle se serait fait alors construire, comme lieu de sépulture pour elle et aussi, s'il faut en croire certains historiographes, pour ses compagnes, un autre mausolée, infiniment moindre et plus modeste, que l'on nomme aujourd'hui la Petite Biby-Khaneh, et qui est situé vis-à-vis du grand monument, de l'autre côté de la place où se tient le marché.

Les murs de la Biby-Khaneh ne sont pas revêtus d'une cuirasse d'émail aussi complète et aussi variée que celle qui couvre certains autres monumens de Samarkande, d'une époque plus moderne. L'ornementation en est plus sobre. Elle consiste en dessins divers figurés en relief sur le parement par l'agencement de l'appareil de la maçonnerie même, et en mosaïques formées de briques émaillées toujours monochromes, dont les couleurs se réduisent à trois : le bleu turquoise, le bleu foncé et le blanc. Les briques ainsi colorées composent, par leur juxtaposition dans les parois, des inscriptions

(1) Tamerlan, on le sait, n'est que la transcription française et altérée de Timour-Lenk (Timour le Boiteux), nom et surnom du grand conquérant. — « Le grand Timour n'était pas beau : il avait un œil de moins et un pied de fer. » Ainsi s'exprime nettement Nassr-ed-din-Khodja, son bouffon ordinaire, dans l'ouvrage qui nous est resté sous son nom.

colossales ou des dessins géométriques qui se détachent sobrement sur un champ mat formé par les briques non vernissées auxquelles on a simplement laissé leur couleur naturelle. Celle-ci est d'un jaune rosé fort agréable à l'œil. L'effet d'ensemble est harmonieux et la ruine énorme se colore, le matin aussi bien qu'au soleil couchant, de nuances étranges dont la délicatesse ne nuit en rien à l'aspect sévère et majestueux de la grande silhouette du monument.

La vaste cour située entre le bâtiment central et l'avant-portique est semée de quelques ruines. Parmi elles, on remarque un pupitre monumental en marbre blanc grisâtre, couvert de riches ciselures et encore bien conservé. Jusqu'à ces dernières années, il servait, les jours de fête, à présenter à la vue des fidèles le grand manuscrit du Coran, large de près de trois mètres, et que l'on conserve dans une autre mosquée dont il sera question plus loin.

Dans cette même enceinte se voit encore un portail de marbre blanc, admirablement ouvragé, et dont toutes les sculptures sont encore intactes. Il faisait partie de quelque monument ou de quelque mur de clôture aujourd'hui rasé. Cette porte, qui n'a que quelques mètres de hauteur et dont tous les blocs sont soigneusement taillés et ajustés, pourrait, sans difficulté, être démontée et transportée par pièces dans un musée d'Europe, où elle serait peut-être plus en sûreté que dans sa place actuelle. Il n'y manque qu'un seul cube de marbre, qui formait le couronnement de l'un des angles supérieurs et qui a été emporté, sans doute, par quelque admirateur peu scrupuleux.

IV. — LE GOUR-ÉMIR.

Le tombeau de Tamerlan, le *Gour-Émir* ou « Tombeau du chef, » comme on l'appelle à Samarkande, est, sinon le plus remarquable en réalité parmi les monumens de la ville, du moins celui dont il a été le plus souvent parlé en Europe. Le dôme qui abrite cette sépulture est construit au sommet d'une ondulation de terrain, un peu en dehors de la ville indigène actuelle, au sud-ouest de celle-ci, et à environ deux kilomètres du Reghistan, auquel il est réuni par une large avenue tracée en ligne droite, malgré un profond ravin qui les sépare. La perspective y gagne, si la viabilité y perd, car cette grande voie, bordée d'arbres, incessamment parcourue par d'innombrables cavaliers et piétons, ainsi que par de nombreuses charrettes indigènes, et qui plonge au fond d'une vallée pour remonter tout droit sur l'autre versant jusqu'à l'imposante masse architecturale du Reghistan, forme un tableau animé et pittoresque. La ville nouvelle, que les Russes ont construite,

ou, pour parler plus exactement, le réseau de larges routes plantées d'arbres et bordées de jardins qu'ils ont créé ici, de même que dans tous les centres administratifs de leurs possessions d'Asie, pour s'y installer comme dans des sortes d'oasis ou de camps plutôt que de véritables villes, s'étend jusqu'au Gour-Émir. Plusieurs grandes avenues, bordées d'un quadruple rang de hauts peupliers, récemment plantés, mais déjà fort beaux, grâce aux ruisseaux d'eau vive qui baignent leur pied, convergent devant le monument qui se trouve ainsi être en quelque sorte au point de jonction de la ville russe et de la ville ancienne.

Les abords immédiats du Gour-Émir sont garnis de peupliers blancs et de *karagatch* gigantesques, dont l'ombre épaisse abrite un bassin béni. Le *karagatch*, ou orme noir, est en même temps l'arbre sacré et l'arbre national du Turkestan.

La partie supérieure du soubassement cylindrique qui porte la coupole du dôme est ornée simplement, à l'extérieur, de dessins bleu lapis sur un fond bleu turquoise. A part quelques discrètes touches de jaune dans les corniches, ce qui rehausse très harmonieusement l'aspect général, il n'entre pas d'autres couleurs dans cette partie du monument. La partie moyenne du même bâtiment, c'est-à-dire le fût que surmonte le dôme, présente une décoration formée des quatre couleurs ordinaires : le bleu foncé, le bleu clair, le blanc et la teinte naturelle de la brique. Le principal motif de l'ornementation de cette partie consiste en une inscription colossale, en caractères blancs rehaussés de bleu sombre, qui fait tout le tour de l'édifice, et que l'on peut lire de fort loin. Quant au dôme lui-même, couvert de briques émaillées, d'un bleu splendide et éclatant, il se voit de tous côtés entre les arbres de l'oasis qu'il domine. Sa forme est légèrement surhaussée et il est orné de cannelures fusiformes. Tout à côté se dresse encore une haute tour cylindrique et unie, dont la symétrique a disparu, et qui est tout à fait semblable à celles dont sont flanqués les médressés du Reghistan.

Pour pénétrer jusqu'au dôme, on franchit d'abord la porte d'une enceinte formée par une balustrade de briques, massive et basse, d'un style suffisamment respectueux de la couleur locale, et d'un effet assez insignifiant pour n'être pas trop nuisible : les Russes ont eu l'utile précaution d'en entourer le monument pour le protéger de dégradations nouvelles. Puis l'on passe sous la voûte d'un portail peu élevé, encore assez bien conservé, et dont la façade, entièrement revêtue de faïences aux couleurs riches et variées, est surchargée d'inscriptions d'un grand intérêt et d'arabesques d'une rare élégance. Ces inscriptions sont d'une lecture facile, actuelle-

ment encore, malgré leur enchevêtrement, grâce à la diversité et à la vivacité de leurs couleurs, grâce aussi à la différence de leurs styles, ce qui permet de les démêler bien nettement. Plusieurs d'entre elles sont en caractères coufiques, d'autres sont en écritures plus modernes, dans les styles qui portent les noms de *makhal*, de *neskhi* et de *talik*.

Après avoir passé sous la voûte ogivale de ce portique, on pénètre dans une cour entièrement dallée de marbre noir, et l'on voit alors se dresser devant soi la façade du dôme central, flanqué de deux petites chapelles latérales, toutes deux revêtues de marbre noir. Dans ces deux chapelles sont les sarcophages de plusieurs Timourides. La porte du milieu, où l'on parvient par un perron de quelques marches, donne accès dans la chapelle du dôme, où se trouve le cercueil de Timour lui-même.

La salle du dôme n'est pas très vaste : elle est de forme carrée et les parois en sont revêtues entièrement d'inscriptions ciselées ou d'ornemens constitués par des variations compliquées sur un canevas géométrique. Ces ornemens ont ceci de remarquable qu'ils ne sont pas modelés en stuc ni en plâtre, comme les bas-reliefs similaires qui existent en Algérie ou dans le sud de l'Espagne, à l'Alhambra, par exemple. Ils sont sculptés dans la pierre dure et même très dure, car une grande partie de la pierre employée n'est autre chose que de la néphrite, c'est-à-dire du jade, ce minéral précieux et que sa dureté extrême rend, comme on le sait, si difficile à travailler. Le reste est en calcaire carbonifère très dur aussi, et qui provient des montagnes voisines de la haute vallée du Zerafchane. Il résulte de cette circonstance que non-seulement la matière de ces bas-reliefs est plus précieuse en elle-même et que le travail en est plus remarquable que ceux des monumens arabes d'Occident, mais en outre, ce qui est intéressant au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, les ciselures ont conservé toute leur intégrité, et la lecture complète et certaine des inscriptions qui y sont figurées est encore aujourd'hui facile.

La hauteur totale de la voûte du dôme est, à l'intérieur de cette salle, de vingt-quatre mètres. La naissance des cintres commence à douze ou treize mètres au-dessus du sol. Le revêtement intérieur des murs paraît être en jade jusqu'à une hauteur de $1^{m},80$: plus haut, il est en calcaire carbonifère, de couleur grise, curieusement fouillé et sculpté, et les ciselures en ont été rehaussées autrefois de peintures rouges et bleues.

Dans cette chapelle se trouvent huit sarcophages entourés d'une balustrade unique, en marbre blanc, très élégamment travaillée à jour. Un neuvième cercueil est situé en dehors de la balustrade : c'est celui d'El Hadj-Oumar, *moullah* de Tamerlan, c'est-à-dire son

chapelain ordinaire. Il est placé à la droite de l'empereur et à quelque distance.

Le sarcophage du grand Timour occupe à peu près le centre de la salle. Il est, tous les voyageurs l'ont répété, en pierre verte, et cette pierre, c'est, on s'accorde aussi à le dire, de la néphrite, la pierre magique qui, encore aujourd'hui, est si recherchée par les indigènes de toute l'Asie, et se paie un prix souvent exorbitant, suivant le degré de ses propriétés occultes, car elle a la vertu d'écarter les mauvais esprits. Le jade, ou néphrite, se trouve, comme on le sait, à l'état de blocs épars, arrachés peut-être eux-mêmes des filons inconnus, et toujours peu volumineux, dans certaines montagnes particulièrement inaccessibles du sud et de l'extrême ouest de la Chine : on en trouve au Yunnan, au Thibet, et le gisement le plus connu et le plus important est situé sur le versant oriental du massif montagneux du Pamir, non loin de Yarkend. Les géologues ne sont pas d'accord sur le mode de formation et sur l'origine de la néphrite, comme il convient d'ailleurs à des géologues sachant leur métier et discutant une question théorique, quelle qu'elle soit. Cependant ils admettent généralement que ce minéral rare est de formation zéolithique. De ce fait, il résulte, entre autres conséquences, que les blocs ne sauraient avoir une très forte dimension : ils dépassent rarement la grosseur du poing. On en fait des amulettes, et les Chinois les sculptent patiemment et délicatement en statuettes, en bijoux, ou y taillent des objets consacrés au culte.

On conçoit donc combien il a dû être difficile de réaliser le désir de Tamerlan, qui, non content d'avoir possédé la toute-puissance dans ce monde, voulut, pour mieux assurer son sort dans l'autre, avoir un cercueil de jade vert. Un bloc de cette matière, assez gros pour faire une pierre tombale, serait probablement introuvable ; il serait en outre intransportable, par-dessus les énormes chaînes de montagnes au-delà desquelles il faudrait le chercher. Aussi le sarcophage de Timour est-il en trois morceaux, soit qu'il ait été brisé, soit, ce qui est plus probable, qu'il ait été, dès l'origine, fait de trois blocs juxtaposés. Chacun de ces blocs constitue encore, tel qu'il est, une véritable curiosité minéralogique. La forme du sarcophage est élégante et d'ailleurs semblable à celle de presque tous les cercueils de grands personnages que l'on trouve en Boukharie : c'est un tronc de pyramide quadrangulaire, allongé, dont la plus petite base repose sur le sol, et dont chaque face visible est encadrée par plusieurs lignes d'inscriptions, ciselées en relief dans la pierre. Ces inscriptions sont en ces beaux caractères persans du XVe siècle, dont la forme est si nette, si élégante et si décorative à la fois.

Maintenant que j'ai fait entrevoir tout le mérite que possède un sarcophage en jade vert, et tous les avantages qui en résultent, au point de vue de la vie éternelle, pour celui à qui sa fortune en ce monde a permis de se l'offrir ici-bas, je vais, dussé-je détruire une légende, ajouter encore un mot. C'est que le cercueil de Tamerlan n'est pas en jade. J'en suis désolé pour l'âme du conquérant et pour la tradition, et c'est avec un véritable regret que j'ai fait cette constatation. J'ai examiné la pierre avec un coup d'œil aussi irrévérencieux que professionnel, et, depuis lors, je suis obligé de la tenir non pour de la véritable néphrite, mais pour une roche plutonique de la famille de celles que les spécialistes appellent roches diallagiques. Ce sacrifice fait à ma conscience de minéralogiste, je me hâte de revenir à l'histoire, après avoir montré par cet exemple combien le culte des sciences exactes, obligatoire en notre siècle, peut, à l'occasion, être nuisible à la poésie et aux sciences dites morales, et nous gâter, si nous n'y prenons garde, nos impressions de voyage les plus pittoresques et les plus édifiantes.

A la gauche du cercueil de Timour, se trouve un autre sarcophage à peu près semblable, mais d'un travail plus beau et plus délicat encore : c'est celui de Djehan-Guir. Il paraît être en néphrite d'un vert pâle ou grisâtre, ou plutôt peut-être en une sorte de marbre-onyx très dur : la table supérieure en a été brisée, et on l'a raccommodée tant bien que mal avec du plâtre. Mais les faces latérales sont couvertes d'inscriptions intactes et d'une grande finesse. Il s'agit ici, bien entendu, de Djehan-Guir, fils aîné de Tamerlan et son héritier présomptif, qui mourut avant son père en 806 de l'hégire (1403), et non du grand-mogol Djehan-Guir, également descendant de Timour, mais fils d'Akbar et père de Chah-Djehan, qui régna sur les Indes au temps de Louis XIII, et dont les anciens voyageurs français, Bernier entre autres, ont souvent parlé. Leur nom à tous deux signifie « Conquérant du monde. » Cependant ce monde, quelque petit qu'il soit aujourd'hui, s'est trouvé assez grand, de leur temps, pour que leurs deux existences se soient écoulées dans des pays différens.

Aux pieds de ces deux héros, repose Mirza-Ouloug-Beg, le Marc-Aurèle de la dynastie timouride, le souverain philosophe et lettré entre tous. Son tombeau, plus grand que les deux précédens, a été brisé et presque entièrement refait en plâtre ; mais deux degrés de marbre blanc, sur lesquels il est surélevé, et qui faisaient partie de la construction primitive, sont encore intacts et d'un bon effet architectural. A la droite de ce dernier cercueil est celui de Chah-Rokh, quatrième fils de Tamerlan, qui lui succéda en 807 de l'hégire (1405) et qui, pendant quarante-trois ans, jusqu'en 850,

régna sur la majeure partie du vaste empire timouride. C'est à lui qu'est due la reconstruction de la grande ville de Merv, détruite depuis l'invasion des Mongols de Dchinghiz-Khan, et aussi la fondation ou la restauration de la ville de Chahrokhyah, située sur le fleuve Iaxarte, et à laquelle il a donné son nom. Son cercueil, très beau et heureusement resté intact, est en calcaire dur, gris foncé, et entièrement couvert d'inscriptions.

L'extrémité sud de la partie enclose est occupée par un sarcophage important, en pierre grise, malheureusement mutilé aujourd'hui, et dont le chevet est surmonté d'une petite coupole comme on n'en place que sur les tombeaux des saints. Deux mâts portant des drapeaux, emblèmes de la même idée, achèvent de confirmer ce caractère, et s'inclinent au-dessus de la tête du mort. Celui-ci occupe la place d'honneur au milieu de cette réunion de princes illustres, et Timour lui-même a voulu expressément être enterré à ses pieds. Ce n'est pourtant pas un empereur qui repose dans ce cercueil : c'est tout simplement Saïd-Mir-Barakhat, le professeur de philosophie de Timour, l'Aristote de cet Alexandre mongol ; il mourut peu de temps avant l'empereur, en 1386.

Il y a là assurément un fait qui peut nous étonner. Quoi ! le souverain qui rendit aux sciences un si éclatant et si public hommage est-il bien ce même Tamerlan auquel tous les historiens d'Occident ont fait une si terrible et incontestable réputation de cruauté? Est-il bien le même qui, à Delhi, fit couper en un jour cent mille têtes, qui, à Bagdad, fit égorger cent cinquante mille captifs pour donner ensuite, — nos historiens nous l'affirment, si nos physiologistes ont peut-être quelques raisons pour le nier, — une naumachie dans leur sang? Vraiment, quand on compare entre eux tous ces actes si divers et en apparence contradictoires, on ne peut s'empêcher d'être troublé, et l'on en vient à se demander si par hasard ce ne serait pas nous qui serions les barbares, nous dont, certainement, au XIVe siècle, les ancêtres n'auraient pas été capables d'un raffinement littéraire ni d'un respect pour les sciences pareils à ceux dont les souverains mongols ont donné les preuves, nous dont, aujourd'hui encore, l'intelligence ne va pas jusqu'à saisir le fil et la concordance d'actes politiques qui leur paraissaient fort simples, et dont les heureux résultats ont démontré la sagesse, nous qui, enfin, cinq siècles après Timour, avons la prétention d'avoir inventé ou du moins perfectionné le dilettantisme, et qui nous bornons à le pratiquer d'une façon si plate et si mesquine !

Donnant une nouvelle preuve de cet esprit libéral, si curieux à constater en plein moyen âge et en plein Orient, les souverains despotiques de la dynastie timouride ont encore mis dans le même

mausolée les tombes de trois personnages éminens, n'appartenant pas à leur famille. Les deux premiers sont les enfans de Mir-Barakhat, dont les pierres tombales, peu importantes, en marbre gris, sont placées à côté de celle de leur père. L'autre est un vizir de Timour, le Kimari-Inaak, qui est enterré entre Ouloug-Beg et Chah-Rokh; sa pierre funéraire, comme celle de ses deux voisins, est brisée et les morceaux incomplets en ont été reliés avec du plâtre.

Aucun des sarcophages qui viennent d'être décrits ne renferme de corps en réalité : ce ne sont que des cénotaphes. Un escalier placé dans un angle de la chapelle conduit à une crypte située exactement au-dessous de celle-ci et où se trouvent les véritables cercueils. Ces derniers sont disposés à peu près dans le même ordre que ceux qui leur correspondent dans la chapelle supérieure et, à quelques très légères différences près, chaque mort est placé au-dessous de la pierre tombale qui, au rez-de-chaussée, porte son nom. La principale différence consiste en ce que Chah-Rokh remonte à la droite de Timour, tandis que le second fils de Saïd-Mir-Barakhat vient prendre place entre le même Chah-Rokh et le Kimari-Inaak. Les tombes de la crypte sont un peu plus grandes que celles de la chapelle supérieure. Le vrai cercueil de Timour est tout simplement en calcaire lithographique très dur, d'un gris jaunâtre, couvert d'inscriptions. Il est cassé en deux morceaux. S'il faut ajouter foi à la tradition, d'ailleurs contestée, d'après laquelle la pierre tombale de Timour aurait été, au XVIII[e] siècle, enlevée par Nadir-Chah et transportée en Perse, ce serait à la pierre de l'étage inférieur que s'appliquerait ce détail historique, et ce serait elle qui aurait été remplacée. Toutefois, les caractères qui couvrent la dalle actuelle sont bien du même style que ceux des autres tombeaux voisins et ils ne paraissent pas être modernes. Le cercueil de l'aumônier et celui du vizir sont intacts, et les textes qui s'y trouvent ciselés sont encore parfaitement lisibles. Le premier est en calcaire gris de l'étage carbonifère, le second en marbre gris, légèrement veiné de noir. Ce dernier est du même modèle que le sarcophage dédié à Chah-Rokh dans la chapelle du haut, mais il est moins beau et moins bien ouvragé. La tombe d'Ouloug-Beg, en calcaire saccharoïde d'un gris verdâtre, est ici bien conservée. Celle de Djehan-Guir n'est qu'un bloc sans inscription : elle n'a pas été terminée, ou bien ce n'est que le soubassement de l'ancien tombeau aujourd'hui disparu. Quant à tous les autres sarcophages, ils sont actuellement en plâtre, c'est-à-dire qu'ils ont été détruits et que les fragmens en ont été dispersés.

Pour ne pas prolonger outre mesure une nomenclature aride, nous n'en dirons pas davantage sur le Gour-Émir. Mais nous ajou-

terons que les deux chapelles qui forment les ailes du bâtiment et auxquelles, du dehors, on accède directement par des portes indépendantes du dôme, contiennent des sarcophages du même style que les précédens, et qui en diffèrent seulement par leurs dimensions, lesquelles sont diverses selon l'âge ou l'importance des morts. Presque tous sont en marbre noir, très chargés d'inscriptions et généralement bien conservés. Il y en a huit dans la chapelle de droite et trois dans celle de gauche: d'ailleurs, ils paraissent tous avoir été transportés et ne pas occuper leurs emplacemens primitifs. Leur style est le même que celui du sarcophage du grand Timour, et il est juste de dire que l'exécution du travail de sculpture qui les décore, quoique plus moderne, ne le cède pas en perfection à celui-ci. L'ornementation intérieure de ces deux chapelles est d'ailleurs insignifiante ou a disparu. Quant aux autres constructions annexes de ce bâtiment central, qui complètent la masse du Gour-Émir, elles paraissent avoir été assez importantes, mais elles sont aujourd'hui en ruine. Un fait assez digne de remarque et qui a déjà été signalé, c'est que les mémoires de Baber, où la topographie de Samarkande est exposée d'une façon si détaillée et où ses monumens sont si soigneusement passés en revue, ne parlent pas du tombeau de Tamerlan. On pourrait en conclure que ce monument ne date pas en réalité de l'époque du conquérant, et qu'il est postérieur à la rédaction des mémoires de Baber, c'est-à-dire à l'année 1530. Mais comme ces mémoires signalent d'autre part un monument dont on ne trouve plus trace aujourd'hui, ou du moins que personne, parmi les habitans, ne connaît plus sous la dénomination que lui donne Baber, à savoir un médressé fondé par Mohammed-Mirza, fils de Djehan-Guir et petit-fils de Timour, pour y réunir les tombes d'une fille de ce prince et des plus illustres de ses petits-enfans, il est possible que le monument ainsi désigné ne soit autre que le Gour-Émir. Or, deux fils de Djehan-Guir ont porté ce nom de Mohammed-Mirza. L'un, son fils aîné, dont Tamerlan voulait faire son héritier après la mort de Djehan-Guir, mourut lui même peu de mois avant son aïeul. L'autre, Pir-Mohammed-Sultan-Mirza, que Timour avait fait sultan des Indes, mourut assassiné à Gaznah en l'an 809 de l'hégire, c'est-à-dire deux ans après. Que ce soit l'un ou l'autre de ces deux princes qui ait fait construire le monument, cette construction est, dans les deux cas, à peu près contemporaine de Timour. Il n'y a donc pas lieu de la classer, comme on l'a fait, parmi les monumens de la décadence timouride. Bien que le Gour-Émir n'ait pas l'ampleur majestueuse de la Biby-Khaneh, ni la richesse d'ornementation du Chah-Zindeh, dont il sera question tout à l'heure, il mérite d'être rangé immédiatement après ces

deux édifices, entre tous ceux qui existent encore à Samarkande, sinon au point de vue de l'ancienneté, du moins à cause de l'intérêt historique qu'il présente, ainsi que pour l'élégance de son style.

V. — LE CHAH-ZINDEH.

Le monument le plus curieux et le mieux conservé de Samarkande, bien qu'il en soit aussi le plus ancien, c'est le groupe de constructions appelé Chah-Zindeh. On désigne sous ce nom la réunion de sept mosquées, enfermées dans une enceinte commune, et qui couvrent une petite colline située au nord de la ville, en face de la Biby-Khaneh, laquelle n'en est séparée que par la vaste esplanade du marché. On ne sait pas au juste à quelle époque remonte la fondation de ces sept mosquées; mais une partie au moins de leur construction est antérieure à Tamerlan. L'architecture en est admirable de richesse et d'harmonie, et heureusement la conservation en a été jusqu'à présent suffisante. Les sept dômes, que revêtent des briques émaillées de ce bleu splendide qui caractérise la décoration architecturale de Samarkande, s'étagent sur la colline et donnent l'illusion d'un ensemble beaucoup plus vaste que celui qu'elles constituent réellement; car les proportions de ces édifices, exquis dans leur délicatesse, ne sont pas très grandes et ils sont bien loin d'avoir l'ampleur et le caractère colossal de la Biby-Khaneh. Mais l'absence de tout point de comparaison aux alentours, sur cette colline dénudée, et l'illusion d'optique qui résulte de l'illumination par le soleil d'Orient, donnent complètement le change à cet égard. Ces sept mosquées sont réunies entre elles par un tortueux chemin couvert, enclos entre des murs et coupé d'escaliers irréguliers et pittoresques. Sur ce chemin s'ouvrent les portiques des diverses chapelles dont l'ornementation est certainement ce que l'art des architectes et des décorateurs persans, à la solde des souverains mongols, a produit de plus merveilleux. Les murs sont entièrement revêtus de faïences éclatantes, aux couleurs très variées et plus diverses encore que celles que l'on peut voir dans les autres monumens de Samarkande; mais ici, ce qui n'a lieu nulle part ailleurs, les faïences ne sont pas seulement ornées de dessins; ces dessins, dont l'élégante complication est extrême, sont en outre modelés en relief et les briques émaillées qui les forment sont à jour. On dit que cette disposition se retrouve dans une autre mosquée à Djaniekent, bourgade du Turkestan septentrional. L'effet décoratif qui en résulte est extrêmement heureux. Les mosquées qui occupent le deuxième et le troisième rang à gauche, en suivant l'avenue, sont d'une richesse

d'ornementation vraiment inouie. A l'extrémité de cette même allée, on pénètre dans la dernière mosquée, spécialement consacrée au culte du saint sous le patronage duquel est placé tout le groupe de ces monumens, et qui leur a donné son nom. Cette dernière mosquée est formée de plusieurs salles : dans la plus reculée, où se trouvent des mollahs toujours en prière, ou qui du moins ne se détournent de leur prière que pour faire un appel aussi pressant que majestueux à la générosité des visiteurs, on voit plusieurs objets remarquables : c'est là qu'est conservé le grand Coran, dont les pages colossales n'ont pas moins de trois mètres de côté ; c'est ce livre qui, les jours de fête, est déposé en grande pompe sur le pupitre de marbre dont nous avons parlé en décrivant la Biby-Khaneh. Cet exemplaire n'est d'ailleurs, paraît-il, qu'une copie faite au XVI[e] siècle pour ménager l'original, beaucoup plus ancien. Celui-ci a été, dit-on, transporté à Pétersbourg, par les Russes, lors de l'occupation de la ville.

Dans un angle de la même chapelle, s'ouvre l'orifice d'un puits obscur que ferme une grille scellée. Là repose le corps du saint. On sait peu de chose touchant ce personnage ; à Samarkande, les gens les plus familiers avec son histoire ignorent son nom véritable et ne le connaissent que par son surnom ou son titre de Chah-Zindeh, ce qui veut dire *le roi vivant*. L'origine de cette qualification est généralement expliquée aujourd'hui, par les mollahs chargés de la garde du tombeau, de la façon suivante : ce saint, qui fut un roi, dont le règne incertain remonte aux premiers temps de l'Islam, obtint d'Allah, en récompense de ses vertus, une faveur insigne, celle de toujours rester vivant, même après sa mort. Ne demandez pas d'explication sur ce dogme physiologique tout particulier et peut-être obscur. Vous n'en obtiendriez aucune, pas plus que je n'ai pu en obtenir moi-même, et vous ne feriez que vous attirer le profond mépris des indigènes pour votre inaptitude à comprendre un mystère aussi simple. Ce souverain fut donc, après une longue existence remplie de vertus et d'honneurs, probablement lorsqu'il fut fatigué des uns et des autres, descendu au fond du puits noir où son corps repose encore aujourd'hui dans l'état de béatitude spéciale qui vient d'être indiqué. Le domicile est peu récréatif pour être habité pendant tant de siècles ; mais son hôte a la consolation d'être assuré d'y rester vivant jusqu'à la guerre sainte qu'il attend, et où il jouera son rôle dans le triomphe final des croyans.

Tamerlan, à qui ce point de dogme parut sans doute peu clair, éprouva, dit une tradition qui, cette fois, est historique, le besoin de l'élucider. Il ne se contenta pas de l'explication donnée par les

mollahs, et qui de son temps était déjà la même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire aussi sommaire. Il prescrivit à un esclave de descendre au fond du puits pour constater ce qu'il en était. J'avoue que, n'ayant pas très bien compris, pour ma part, malgré toute ma déférence la plus respectueusement aveugle, l'explication des mollahs, je fus flatté et réhabilité dans ma propre estime en voyant que l'imperfection de mon intellect philosophique était en somme partagée par un esprit aussi éminent que celui de l'illustre conquérant. Il est vrai que Tamerlan ne vivait pas au XIXe siècle et que s'il y eût vécu, il eût probablement été plus avancé dans la solution de la question; à moins toutefois qu'il n'eût imité l'indifférence des conquérans russes, qui n'ont pas même pris la peine de renouveler l'expérience tentée six siècles auparavant. Timour fit donc descendre au fond du puits un esclave. Celui-ci ne s'y décida pas volontiers et il fallut pour cela que l'empereur lui donnât le choix entre une obéissance immédiate et un supplice non moins prompt. On sait qu'en cette dernière matière Timour était homme de parole et fort expéditif; aussi comprend-on que le scrupule religieux de l'esclave ait cédé à sa confiance dans la haute justice du monarque. L'envoyé remonta, paraît-il, en donnant les marques d'une terreur indescriptible, et dans un état de mutisme tellement absolu qu'une nouvelle menace de Timour, non moins catégorique que la première, fut le seul remède qui pût momentanément lui rendre la parole. Pressé de questions, il déclara qu'il s'était en effet trouvé en présence du saint, et que celui-ci, après lui avoir reproché de venir le troubler dans son repos, lui avait enjoint de remonter immédiatement, en ajoutant qu'il serait frappé de mutisme pour toute sa vie, s'il disait un seul mot de ce qu'il avait vu. Et c'est en effet ce qui eut lieu séance tenante : l'esclave devint muet après ces quelques mots et il fut impossible depuis lors de lui en arracher un seul de plus jusqu'à sa mort, ou peut-être jusqu'à celle de Timour, si nous supposons que celle-ci soit survenue la première, ce qui est encore un point d'histoire mal éclairci de nos jours.

Quoi qu'il en soit, Tamerlan déclara l'expérience suffisante; il adressa force excuses à son bienheureux confrère, il fit au tombeau l'offrande d'une dotation magnifique, interdit à qui que ce fût de jamais violer le domicile du saint sous les peines temporelles les plus sévères et, pour plus de sûreté à cet égard, il fit murer l'entrée du puits par la grille que l'on voit encore aujourd'hui.

Il augmenta, en outre, les constructions qui existaient alors et qui probablement se réduisaient à une seule mosquée, en y adjoignant les autres chapelles environnantes, et il fit enterrer dans

celles-ci plusieurs de ses proches, ainsi que sa nourrice, dont le tombeau est l'objet d'une grande vénération.

Selon certains archéologues, ainsi que d'après ce que disent quelques mollahs plus instruits que les autres, le saint patron du lieu ne serait autre que Kassim, fils d'Abbas, cousin de Mahomet, qui serait venu en Bactriane dès les premières années de l'hégire pour prêcher l'islamisme aux sectateurs de Zoroastre, avant la conquête arabe. Décapité par les Guèbres, il se serait, après son supplice, réfugié au fond de ce puits où il attendrait la guerre sainte qui doit donner à l'Islam l'empire du monde.

Baber, dans ses mémoires, désigne simplement le Chah-Zindeh sous le nom de *Mazar-i-Chah* (tombeau du roi), sans donner d'autres détails sur son origine ni sur l'histoire de son fondateur.

VI. — LE TOMBEAU DE DANIEL. — AFROUSIAB. — LES MOSQUÉES SECONDAIRES DE SAMARKANDE.

A quatre kilomètres au nord-est de Samarkande, en dehors des limites extrêmes de l'ancienne enceinte, se trouve un autre tombeau affecté à un personnage moins spécial à la Tartarie que ceux dont il a été question jusqu'ici : on le nomme Khodja-Daniar, et, s'il faut en croire les légendes musulmanes, il n'est autre que le prophète Daniel de la Bible. Ce tombeau est situé à l'endroit appelé Afrousiab, c'est-à-dire au lieu même où sont, très probablement, les restes de l'ancienne ville de Maracanda, citée par les historiens grecs. Il est séparé de Samarkande par une colline dénudée qui s'étend derrière le Chah-Zindeh et dont le sol, formé de *lœss*, n'est qu'un vaste cimetière. Le sépulcre de Khodja-Daniar est placé sur une sorte de terrasse ou de corniche à mi-côte d'un escarpement qui, sur le flanc nord de cette colline, descend à pic jusqu'au fond d'un ravin où coule un *arik*, ou canal d'irrigation, dérivé du Zerafchane. Une demi-douzaine de grandes perches ou de mâts inclinés, du sommet desquels pendent des haillons sacrés ou des *tougs*, faits de queues de chevaux, et dont la hauteur est proportionnée à l'importance du saint, dominent le sarcophage, qui est en plein vent et que n'abrite aucune construction. Ce sarcophage est fait d'une maçonnerie grossière. Le saint qui y repose est, celui-là, bien réellement mort; cela ne fait de doute pour personne, mais sa manière de se comporter n'en est que plus curieuse, car, quoique mort, il continue à grandir constamment dans son sépulcre. Tous les deux ou trois ans, les mollahs préposés à la garde du cercueil déterminent par un calcul savant, dont nous n'avons pu avoir les bases, de combien il convient de l'allonger, pour que ses dimensions soient

en rapport avec celles de son locataire. S'il faut en juger d'après les mesures actuelles du cercueil, la taille du prophète Daniel serait ou du moins aurait été, lors de notre dernière visite, en 1891, d'environ vingt-quatre mètres : il doit avoir maintenant un peu plus. Il est à remarquer que la croissance du saint ne s'exerce qu'en longueur et n'a pas lieu en largeur. Le développement de sa carrure n'est pas en proportion avec celui de sa taille.

Il existe dans d'autres parties de l'Islam d'autres tombeaux du prophète Daniel : l'un des plus célèbres entre autres est au Caire. Ce fait en lui-même ne doit pas nous étonner : les musulmans admettent sans difficulté le dédoublement ou même la multiplication indéfinie des corps des saints personnages, sans que leur vénération pour chacune des dépouilles en soit diminuée.

Ce qui est assez intéressant à noter, c'est la nature des qualifications honorifiques que l'on accorde au même saint selon les divers pays où il est vénéré. Ainsi, par exemple, ce même Daniel porte, au Caire, le nom de *Nebbi-Danial*, c'est-à-dire qu'on lui accorde le titre de *prophète*, comme étant à la fois celui qui convient le mieux à sa condition et le plus honorifique qu'on lui puisse déférer. En Algérie ou au Maroc, pays féodaux, le titre qu'on donne aux saints est celui de *Sidi*, qui signifie *seigneur*, et que prennent également les chefs militaires et politiques. En Asie centrale, on donne aux plus respectés d'entre les personnages canonisés, comme peut l'être le prophète Daniel, le titre de *Khodja*, ce qui veut dire tout simplement, en arabe, *écrivain* ou *lettré*. Dans les pays barbaresques, ce titre ne ferait qu'un honneur médiocre à celui qui en serait revêtu. N'y a-t-il pas là un indice caractéristique? Ne pressent-on pas dans la formule mongole le voisinage de la Chine, terre classique du mandarinat, où la littérature est la base d'une organisation sociale ?

Non loin du tombeau de Daniel se trouve celui de Hazret-Khizr, patron des bergers, des voyageurs, mais aussi des voleurs, ce qui semble difficilement compatible, et ce qui doit, dans tous les cas, dégager singulièrement la responsabilité du saint, quoi qu'il puisse arriver en route à ceux qui se placent sous sa protection.

Tout près de là également s'ouvrent des grottes plus ou moins obstruées et qui font, prétend la tradition, partie des substructions de l'ancienne ville d'Afrousiab ou Afrasiab, dont le nom s'applique encore aujourd'hui à toute cette colline. Ce nom d'Afrasiab était, selon les historiens persans, celui d'un roi du Turkestan, dont ils placent le règne au XIe siècle avant notre ère, et qui aurait accueilli à sa cour Siavech, fils du roi de Perse Kaïkaus, qu'il peut y avoir lieu d'identifier à l'un des derniers rois mèdes prédécesseurs de Cyrus.

Le roi Afrasiab aurait accordé asile à ce prince proscrit par son père et lui aurait même donné en mariage sa fille Frankhis. Samarkande, sa capitale, aurait donc, s'il faut en croire les mêmes historiens, déjà existé à l'époque des premiers Achéménides.

C'est dans les flancs de cette colline de *lœss* que l'on a cherché, mais sans trouver jusqu'à présent de preuves absolues, les restes de l'ancienne Maracanda.

Quoi qu'il en soit, le sol en est rempli de tombeaux de toutes les époques, et l'on y trouve de nombreux débris de verre irisé, de terres cuites et de bronzes.

Les recherches, malheureusement trop superficielles, que j'ai pu y faire pour ma part, m'ont conduit à la découverte d'un certain nombre d'objets antiques, parmi lesquels il faut citer une assez grande quantité de monnaies se rapportant aux rois grecs de la Bactriane, ainsi qu'aux Indo-Scythes qui leur ont succédé du IIIe siècle avant Jésus-Christ au IIe siècle de notre ère. Les plus abondantes que j'aie récoltées en cet endroit sont aux effigies de Diodote ou d'Euthydème Ier, ainsi qu'aux types, plus modernes, d'Azès, d'Azilidès et du monarque auquel, par une singulière ironie du sort, les archéologues anglais qui, jusqu'à présent, se sont le plus occupés de ces questions, M. Percy Gardner entre autres, ont donné la qualification de *Nameless King*, « le roi sans nom. » Ce souverain bactrien, qui paraît avoir régné entre Kadaphès et Kadphisès II, c'est-à-dire dans le Ier siècle de notre ère, semble avoir été tellement pénétré de l'idée de son importance et de sa grandeur qu'il prodigua sur les monnaies à son effigie, lesquelles paraissent avoir été très nombreuses, les épithètes les plus glorieuses, écrites en langue grecque, et dont les plus fréquentes sont celles de *soter* (sauveur) et de *megas* (grand). Malheureusement pour lui et aussi pour les historiens, il n'omit qu'une chose, ce fut, dans ces inscriptions remplies de qualificatifs à sa louange, de faire figurer son nom, qu'il supposait sans doute trop connu pour avoir jamais besoin d'être rappelé. Il en résulte que de tous les souverains de sa dynastie, il est le seul dont le nom soit aujourd'hui absolument ignoré. Les spécialistes en sont réduits à désigner cet orgueilleux, qui a tant fait pour perpétuer son propre éloge, sous la dénomination de *Roi sans nom*.

La connaissance de l'histoire de ce royaume macédonien de la Bactriane, fondé par des lieutenans d'Alexandre dont les historiens grecs ne font aucune mention, qui dura quatre siècles, et dont l'existence même, il y a peu d'années encore, était inconnue en Europe, a fait de grands progrès depuis que l'occupation du Turkestan par les Russes a permis de mettre au jour

d'assez nombreux documens archéologiques qui y sont relatifs. Mais on en sait encore bien peu de choses comparativement à ce qui reste à en apprendre, et c'est là un champ d'études des moins explorés et des plus curieux. Nous ferons grâce ici à nos lecteurs de tout aperçu sur les résultats de nos recherches personnelles dans cette matière aride et un peu trop spéciale.

Indépendamment des principaux monumens qui viennent d'être énumérés, et qui forment le noyau même de la ville de Samarkande, il y en a d'autres qui remontent également à l'époque timouride et qui alors étaient probablement à l'intérieur de l'enceinte, mais qui sont aujourd'hui épars dans les faubourgs, en dehors des limites de la ville actuelle. Quelques-uns même sont dispersés dans l'oasis, loin de tout centre de population, et c'est seulement lorsqu'on en est tout près qu'on les découvre au milieu des arbres où ils sont enfouis.

Parmi ceux qui ont dû être englobés dans l'ancienne enceinte, mais qui aujourd'hui sont plus ou moins isolés des habitations, les plus remarquables sont la mosquée de Zemret-Khodja, le mausolée de Khodja-ben-Khaddra, le médressé d'Ichrak-Khaneh et celui de Khodja-Akhrar. Enfin, à dix kilomètres environ du centre de la ville, dans l'oasis, se trouve le médressé de Timour-Malik, l'un des plus intéressans au point de vue architectural, qui vient tout récemment, paraît-il, depuis ma dernière visite, d'être renversé par un tremblement de terre. Tous ces monumens sont construits sur un plan absolument identique, dans son ensemble, à celui que nous avons décrit pour les médressés du Reghistan. Ils ne diffèrent que par leurs dimensions, par les détails de leur ornementation et par la forme des dômes qui surmontent généralement la principale chapelle de chacun d'eux. Quelques-uns de ces monumens sont vraiment remarquables par l'harmonie de leurs proportions. Le dôme de celui d'Ichrak-Khaneh présente un mode d'ornementation qui lui est spécial : il consiste en inscriptions dessinées en relief sur la paroi de la coupole par les briques de l'appareil même.

Dans le *médressé* de Khodja-Akhrar a été conservée, jusqu'à la conquête russe, une relique célèbre dans tout l'Islam : c'est le fameux Coran du khalife Othman, écrit par lui-même et taché de son sang. On sait comment périt Othman, troisième successeur de Mahomet, après avoir porté à un haut point, par les conquêtes de ses lieutenans en Asie et en Afrique, la puissance de l'Islam. Nous ne pouvons entreprendre de rappeler ici, même à grands traits, les détails de cette épopée, grandiose et sanglante, qui remplit les premières années de la réforme musulmane et dont la mort d'Othman

fut l'un des épisodes les plus dramatiques. Othman, on le sait, après les règnes austères, glorieux, mais quelque peu barbares, d'Abou-Bekr et d'Omar, apporta au khalifat des procédés différens de ceux que les Arabes avaient connus jusque-là. Bien que la guerre sainte ne se soit pas ralentie sous son règne et que ses conquêtes aient égalé celles de ses prédécesseurs, il inaugura sur le trône des khalifes l'emploi de la politique et de la diplomatie. Cette manière d'agir ne laissa pas de soulever des mécontentemens, excités et entretenus par ceux qu'Omar avait désignés comme admissibles après lui à la souveraineté élective du khalifat, mais que le sort n'avait pas favorisés. Après l'austère simplicité d'Abou-Bekr, après le féroce ascétisme d'Omar, le luxe d'Othman et les faveurs qu'il distribua à ses proches et à ses partisans parurent de la concussion et de l'impiété. En comparaison de l'implacable fanatisme, simple et sublime, qu'avaient montré ses deux prédécesseurs, et surtout Omar, le souverain vivant de la vie des pauvres, le conquérant de Jérusalem et l'incendiaire de la Bibliothèque d'Alexandrie, les compromis et les pourparlers d'Othman avec les infidèles parurent autant d'atteintes à la religion. Une révolte éclata, prélude du schisme qui devait à tout jamais diviser l'Islam en deux sectes irréconciliables et se traduire à travers les siècles par tant de guerres sanglantes. Elle était fomentée par Ali, gendre de Mahomet, l'un des compétiteurs évincés du khalifat, et par Aïcha, l'épouse préférée de la vieillesse du prophète, laquelle plus tard, d'ailleurs, fit une opposition violente au parti d'Ali, lorsqu'il fut khalife à son tour, et ne fut pas étrangère à sa mort. Othman, assiégé dans son palais, s'y défendit énergiquement pendant trois mois. Puis, serré de plus près et réduit par le manque d'eau à capituler, il sortit seul, comptant, pour calmer les révoltés, sur son prestige et sa parole : il se présenta à eux, sans autre arme que le manuscrit du Coran, écrit par lui-même sous la dictée de Mahomet, et qu'il serrait contre sa poitrine. Il tomba percé de coups et son sang couvrit le livre sacré : aussi celui-ci devint-il plus tard, lorsque Moaviah, premier khalife ommiade, eut assuré de nouveau, après une guerre longue et sanglante, le triomphe des Sunnites sur les Chiites, sectateurs d'Ali, une relique vénérée par tous les adeptes de la première de ces sectes. Un khalife ommiade, voulant s'assurer l'obéissance des habitans du Turkestan, ralliés à la doctrine sunnite, et stimuler leur hostilité contre les Chiites, fit don à la ville de Samarkande de ce précieux manuscrit, qui fut depuis lors conservé dans le *médressé* de Khodja-Akhrar jusqu'au moment où on le transporta, dit-on, à Saint-Pétersbourg.

VII. — L'OURDOU.

C'est à regret que l'on s'arrache à la visite des mosquées et des mausolées de Samarkande, si fertiles en souvenirs et qui laissent à ceux qui ont eu la bonne fortune de les contempler une ineffaçable impression. Mais les monumens religieux ne sont pas les seuls qui éveillent des images pittoresques ou glorieuses et qui méritent de fixer l'attention.

La vieille citadelle, appelée *Ourdou* et aussi *Ark*, dénomination qu'il est difficile de ne pas rapprocher de l'ancien mot *Arx* de notre antiquité classique, occupe le sommet d'une colline entièrement nue, située entre la vieille citée de Samarkande et la nouvelle ville russe. Un ravin profond et escarpé l'isole de deux côtés. Son architecture extérieure ne présente rien d'intéressant, d'autant plus que ses remparts de terre ont été remaniés par les Russes et à peu près rasés pour être appropriés aux exigences de la fortification européenne d'aujourd'hui. Les bâtimens s'élèvent à peine au-dessus du sol environnant, et ils n'ont rien de remarquable. Ce qui s'y trouve de plus curieux, c'est, à l'intérieur, le *kok-tach* ou « pierre verte, » énorme monolithe que l'on y conserve encore actuellement et qui y est gardé depuis des siècles comme une sorte de palladium. On l'appelle aussi le Trône de Tamerlan. C'est sur cette pierre que se sont fait couronner tous les princes de la famille des Timourides, c'est-à-dire tous les souverains de Samarkande et de Boukhara jusqu'à l'émir actuel, Saïd-Abdoul-Akhad, qui règne aujourd'hui sur le royaume, dernier reste du vaste empire mongol, dont cette dernière ville est la capitale. Pour le couronnement du souverain actuel, qui est monté sur le trône de Boukhara depuis six ans seulement, c'est-à-dire depuis que Samarkande est aux Russes, ceux-ci n'ont pas jugé pouvoir, malgré tous leurs égards pour leur allié, lui permettre de venir en souverain se faire couronner à Samarkande, qui n'appartenait plus aux princes de sa race. On aurait bien pu essayer de lui envoyer pour la circonstance le trône de pierre : peut-être l'aurait-on fait s'il eût été un peu moins pesant. Mais le transport d'un pareil colis sur une distance de 300 kilomètres présentait, paraît-il, des difficultés à peu près insurmontables. Aussi s'est-on borné de préférence à donner à l'émir l'autorisation d'envoyer à Samarkande un coussin qui a été posé sur le *kok-tach* et qui lui a ensuite été renvoyé pour lui servir de siège dans la cérémonie de son couronnement. C'est aussi sur le *kok-tach* que l'on tranchait la tête à tous ceux des

princes de la famille royale dont l'existence a pu, depuis cinq siècles, être jugée un obstacle à l'administration du pays par leur parent investi de la souveraineté.

La citadelle de Samarkande, considérée au simple point de vue moderne, est dès maintenant célèbre, au titre militaire, par le siège glorieux qu'y soutinrent les Russes en 1868, lors de la prise de la ville. A cette date, le général Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan russe, entreprit contre l'émir de Boukhara, Mouzaffar-ed-din, une campagne motivée par une déclaration de guerre de la part de ce dernier, déclaration qui fut d'ailleurs désavouée plus tard. Les Russes, déjà depuis trois ans maîtres de Tachkent, où ils avaient installé le centre de leur gouvernement, franchirent, au nombre de 3,500, les trois cent vingt kilomètres qui séparent cette ville de Samarkande, et entrèrent sans résistance dans la capitale de Timour, après avoir battu, sur les bords du Zerafchane, l'armée boukhare, forte de 40,000 hommes. Kauffmann ayant reçu la soumission des habitans, s'éloigna dans la direction de Boukhara, après avoir mis l'Ourdou en état de défense, et y laissant ses blessés et ses malades, avec ses approvisionnemens de réserve, sous le commandement du major von Stempel. A peine se fut-il éloigné, que les habitans de Samarkande, aidés par les montagnards venus du sud, au nombre d'une dizaine de mille, assiégèrent la citadelle. Le développement des remparts de celle-ci étant d'environ un kilomètre, les blessés et les amputés eux-mêmes durent, pour garnir les murailles, prendre part à la défense, qui fut héroïque, et qui dura six jours et six nuits sans un instant de relâche. Enfin, les assiégés furent dégagés par Kauffmann, qui revint à marches forcées et qui, pour punir les habitans de Samarkande de leur mauvaise foi, accorda à ses troupes trois jours de pillage. L'émir se hâta de faire la paix, désavouant même toute préméditation belliqueuse; mais les Russes, en passant avec lui un traité d'alliance qui a été observé depuis lors, gardèrent les villes de Samarkande et de Katti-Kourgan, ainsi que la province qui en dépend. Par la suite, ils donnèrent à l'émir de Boukhara, en dédommagement, les deux provinces montagneuses du Hissar et du Darvass, situées le long des frontières d'Afghanistan, et dont la possession lui était jusque-là contestée. Parmi les vaillans défenseurs de l'Ourdou se trouvait, dit-on, le peintre Vereschaguine, dont les tableaux, si profondément sentis et si vigoureusement rendus, ont initié d'une façon aussi frappante qu'exacte, il y a quelques années, le public parisien à la physionomie de l'Asie centrale.

VIII. — COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR SAMARKANDE.

Comme toutes les grandes capitales asiatiques, Samarkande a trouvé des historiens et des poètes qui ont vanté la haute antiquité de son origine; mais on sait ce qu'en pareil cas valent, pour les souverains, les flatteries de ce genre, quand elles viennent des poètes, gens qui, par profession, poursuivent l'illusion et non la vérité. Quant aux certificats des historiographes, ils valent, certes, bien moins encore, leurs auteurs étant, par leurs fonctions mêmes, préposés à la recherche de la Vérité, mais dans l'unique dessein de l'habiller ensuite pour la présenter aux souverains en vêtement de cour. Les historiens ont même sur les poètes, dans de pareilles circonstances, une infériorité, celle d'être gens plus positifs et partant moins désintéressés, ce qui ôte à leurs versions toute chance d'être vraies, lorsqu'elles sont destinées aux rois ou aux reines. Or Samarkande a été trop longtemps la reine de l'Orient, pour que les flatteurs ne se soient pas évertués, pendant des siècles, à lui fabriquer les généalogies les plus apocryphes.

Nous n'attacherons donc que la créance qu'il convient aux documens historiques fondés sur l'étymologie du nom même de la ville. Assurément, le système qui consiste à traduire Samarkande par « ville de Samar » est assez plausible en apparence : *kent* ou *kend* est le mot qui, dans la langue actuelle du Turkestan, signifie ville; c'est ainsi que Tachkent, par exemple, signifie ville de pierre, Tchimkent, ville du défilé, etc. Dès lors, il n'y a pas de raison pour ne point traduire Samarkande par « ville de Samar. » Cependant, l'antiquité même de la cité semble pouvoir être un obstacle à cette traduction si simple, car, si elle est aussi ancienne qu'on le dit, son nom doit être probablement antérieur à l'invasion des langues turques dans le pays. Si toutefois, sans s'arrêter à cette objection accessoire, on admet que Samarkande veuille dire ville de Samar, il ne reste plus qu'à trouver qui peut bien être Samar. Nous ne voyons pas d'inconvénient, du moins au point de vue pittoresque et poétique, à reconnaître sous ce nom la grande Sémiramis dont le règne aurait, si l'on en veut croire cette légende, précédé de quelques milliers d'années, dans la capitale du Turkestan, celui de l'autre illustre souveraine, la reine Biby-Hanoum, dont la grande ombre domine aujourd'hui la ville.

Samar était aussi le nom que l'on donnait autrefois à une cer-

taine partie de l'Yémen ou Arabie-Heureuse avoisinant la Mer-Rouge. Au dire des historiens arabes, l'origine du nom de Samarkande proviendrait de celui du roi hémiarite Shamyr-Yourich, un roi quelque peu problématique et fabuleux, mais qui rachète ce défaut secondaire par sa noblesse, étant proche parent de la reine de Saba. Le principal titre que ce roi mythologique, appuyé sur la tradition musulmane, ait à ce parrainage, consiste en ce que, lors de la prise de la ville par les Arabes, événement dont la date incertaine est placée vers l'an 643 de notre ère, les conquérans trouvèrent, dit-on, encastrée dans l'une des portes de l'enceinte, une plaque de bronze chargée d'une inscription en caractères hémiarites, indiquant que ce point était distant de 1,000 parasanges (environ 8,000 kilomètres) de la résidence du suzerain du pays, le *tobbaï*, demeurant à Sana, capitale de l'Yémen. Sana est, encore de nos jours, la capitale de l'Yémen. La longueur de la route qui, du fond de l'Asie centrale, y conduit, est assez difficile à évaluer, car il s'en faut de beaucoup que l'itinéraire soit en ligne droite, et il doit contourner des déserts, des montagnes et des mers. Toutefois, on peut admettre l'évaluation approximative de 8,000 kilomètres, en prenant pour base d'appréciation le chemin parcouru par les rares pèlerins qui, de Samarkande, vont à La Mecque. Mais la plaque de bronze a disparu, comme on devait s'y attendre.

Une autre étymologie également admissible et même, à notre avis, meilleure, est celle qui identifie le nom de Samarkande avec celui de Maracanda, que portait, au temps d'Alexandre le Grand, une ville située évidemment dans les mêmes parages, mais dont l'emplacement exact est loin d'être déterminé aujourd'hui avec certitude.

Enfin, à côté de ces étymologies de langues diverses, il en est encore une, moins bonne, croyons-nous, qui consiste à interpréter le nom de Samarkande comme une corruption de Chamar-kient (Chamar la détruite), dénomination d'ailleurs facile à justifier surabondamment par les destructions réitérées qu'elle a subies.

Parmi toutes ces étymologies, c'est à Maracanda que nous donnerions la préférence, bien que l'identité d'emplacement ait fait, dans ces dernières années, en Allemagne surtout, l'objet de controverses qui ont laissé subsister sur ce point des doutes sérieux. Dans tous les cas, rien ne nous paraît moins prouvé que l'assertion péremptoire et un peu trop précise de certains historiens, d'après laquelle ce serait sur l'emplacement exact du Reghistan actuel qu'Alexandre aurait tué Clytus.

Il existe encore d'autres traditions et d'autres textes que ceux

qui attribuent la fondation de la ville aux Assyriens, aux Grecs ou aux Arabes ; ainsi l'historien Khondemir, de même que l'auteur du *Leb-Tarikh*, font remonter cette fondation à Kichtasp, roi de Perse de la dynastie des Caïanides, c'est-à-dire l'un de ceux que les Grecs ont appelés Achéménides.

Peut-être la ville existait-elle avant Alexandre, peut-être a-t-elle été construite par lui : ce qui est certain, c'est que, depuis son règne, après avoir appartenu successivement aux rois grecs de Bactriane, aux Parthes, puis aux Perses Sassanides, Samarkande était tombée aux mains des envahisseurs turcs venus de Mongolie au VIe siècle, lorsqu'elle fut prise par les Arabes et englobée dans la grande conquête islamique. Cet événement eut lieu vers la seconde moitié du VIIe siècle. Certains auteurs attribuent la prise de la ville à Saad-ibn-Abou-Ouakkas, et placent ce fait en 643, soit dès l'an 21 de l'hégire ; d'autres à Kassim-ibn-Abbas, d'autres enfin à Kateb-ben-Mostemah, et en reculent alors la date jusqu'en 85 de l'hégire, sous le règne de Valid Ier, sixième khalife de la dynastie des Ommiades.

A la fin du IXe siècle, Samarkande passa, comme tout le pays au-delà de l'Oxus, des mains débiles des khalifes d'alors à celles de la dynastie persane des Sassanides, dont plusieurs y placèrent le siège de leur gouvernement, et qui régnèrent pendant cent dix ans, jusqu'en 388 de l'hégire. A cette époque, elle devint successivement la proie des diverses tribus turques; puis, tour à tour prise, ruinée et relevée de ses ruines, elle tomba enfin, au commencement du XIIIe siècle, sous la domination du terrible conquérant Mohammed-Kothbeddin ou Ala-ed-din, surnommé Khovaresm-Chah, sultan du Kharism, c'est-à-dire du pays actuel des Turkmènes-Khiviens, qui étendit en quelques années son empire de la Mer-Noire au Gange, et qui soumit la Transoxane entière, après avoir renversé, dans l'Inde, la dynastie des Gaurides. Mais cette domination fut éphémère : elle ne tarda pas à être ruinée de fond en comble par la grande invasion des Mongols de Dchinghiz-Khan. Après une résistance énergique, qui dura trois ans, Mohammed, traqué de province en province par les fils de Dchinghiz-Khan et surtout par l'un d'eux, Oktaï, son meilleur lieutenant, finit par périr dans une île de la mer Caspienne. Son fils Djellal-ed-din continua la lutte avec le même acharnement féroce, mais sans pouvoir empêcher la conquête mongole de s'accomplir. Battu par Dchinghiz-Khan, il fut forcé de chercher un refuge dans les Indes, où il se tailla encore un vaste royaume. Il parvint même plus tard à reconquérir une partie de l'Iran. Mais il ne put que retarder sa perte. Les Mongols le battirent de nouveau et, après

dix années de guerre, malgré de brillans succès, il mourut, comme son père, fugitif et dépossédé. L'épisode de sa traversée de l'Indus à la nage, sous les yeux de Dchinghiz-Khan lui-même, après sa défaite sur les bords de ce fleuve, en 1220, est resté célèbre dans le cycle des légendes héroïques de l'Orient. On peut la mettre en parallèle avec la fuite de César, traversant à la nage un bras de mer, près d'Alexandrie, sous une grêle de flèches, en se couvrant de son bouclier. Mais le souverain turkmène, raconte la tradition, s'arrêta maintes fois en s'exposant aux coups, pour décocher lui-même des flèches sur ceux qui le poursuivaient. Dchinghiz-Khan, touché de son courage, ordonna, dit-on, de le laisser échapper. Ce monarque oriental qui, vaincu et réduit à fuir, risquait sa dernière chance de salut pour le plaisir de faire un beau coup de flèche contre toute une armée, était en somme, dans son cadre barbare et lointain, le digne émule de ses contemporains, les preux chevaliers de notre moyen âge. Prise par Dchinghiz-Khan en 1219, Samarkande fut après lui, lors du partage de son héritage, comprise dans le lot de Djaggataï, son fils. Puis elle subit pendant plus d'un siècle les vicissitudes et les dévastations résultant des démembremens de l'empire mongol, jusqu'au moment où Tamerlan la restaura, au XIVe siècle, l'embellit par d'immenses travaux et la porta à la plus grande splendeur qu'elle ait jamais atteinte, en en faisant la capitale de tous ses États.

Samarkande garda son rang sous Chah-Rokh, fils de Timour, et sousOuloug-Beg, son petit-fils ; puis les dissensions et les guerres intestines des Timourides suivans ne tardèrent pas à amoindrir son importance. Elle fut conquise à plusieurs reprises par les Uzbegs et par divers descendans de Timour qui se l'arrachèrent, saccagée par les uns comme par les autres, et finalement elle ne fit que déchoir de plus en plus jusqu'à nos jours.

Pendant les derniers temps, elle fut réduite au rang de seconde capitale des émirs de Boukhara, jusqu'au moment où elle fut prise par les Russes en 1868. Déjà elle ne comptait plus, comme aujourd'hui, que 60,000 habitans, en y comprenant la population de ses faubourgs, qui, bien que partiellement compris dans les anciennes limites de l'enceinte fortifiée, ne forment plus que de petits groupes de population isolés les uns des autres dans l'oasis.

Peut-être sous la domination des Russes, qui en ont fait la capitale de l'une de leurs trois provinces du Turkestan, Samarkande, tant de fois ruinée et tant de fois relevée de ses ruines, va-t-elle redevenir, comme plusieurs le lui prédisent, la métropole de tout l'Orient.

Dans l'antagonisme qui existe entre elle et Boukhara, par suite

de la question du partage des eaux du Zérafchane, insuffisantes pour alimenter à la fois deux grandes capitales, c'est Samarkande, dépouillée depuis deux siècles au profit de sa rivale, qui a repris l'avantage, grâce aux travaux récens des ingénieurs russes et grâce à la volonté de ses nouveaux maîtres, qui lui ont permis de profiter largement de sa situation en amont.

C'est actuellement Boukhara qui meurt de soif et dont l'oasis s'amoindrit de jour en jour, faute d'humidité, et c'est Samarkande qui emprunte au Sogd la quantité d'eau nécessaire à la prospérité de ses jardins et à la végétation des arbres qui bordent ses nouveaux boulevards.

Sera-ce là le point de départ d'une nouvelle renaissance, et Samarkande ressaisira-t-elle, à défaut de la primauté intellectuelle, à laquelle elle ne peut plus guère prétendre dans notre siècle, le premier rang politique et commercial en Asie centrale, ainsi que la prospérité matérielle? Quelques-uns prétendent que sa situation géographique le comporte. Et assurément, de tous les Européens, les Russes sont les plus aptes à accomplir ce programme.

Mais pourtant, il n'est pas certain qu'ils puissent arriver à le remplir complètement, et que l'avenir qu'ils réaliseront puisse égaler le passé. Quelque Asiatiques qu'ils soient au fond de l'âme, quelque dédain fataliste qu'ils aient de la vie, quelque faible estime qu'ils aient du temps, quelque habitude qu'ils aient de vaincre l'espace, quelque rêveurs et pratiques en même temps qu'ils sachent être, il est douteux qu'ils réussissent entièrement à ressusciter ce qui n'est plus. Ils sont quand même trop Européens pour parvenir à prodiguer la quantité de travail inutile, de patience et de vies humaines qui seraient indispensables pour reconstituer dans toute son ampleur la grande capitale asiatique, et dont le sacrifice journalier serait ensuite nécessaire pour la maintenir à l'apogée où l'avait portée Tamerlan.

Leur tâche est assez grande cependant, car l'on peut dire que, du jour où ils sont entrés en vainqueurs à Samarkande, une nouvelle ère de vie et de prospérité s'est ouverte pour la partie la plus reculée et la plus inaccessible de ce continent asiatique, pour cette région qui a déjà vu naître et s'écrouler tant d'empires, et qui, par son histoire et sa situation sur le globe, a été forcément à la fois le centre des plus vieilles civilisations de l'ancien monde et le berceau de l'humanité.

ÉDOUARD BLANC.

LE

PHOTOGRAPHE ET L'ARTISTE

Il existe, à Chalon-sur-Saône, une statue de Niepce, où le célèbre inventeur est représenté debout, montrant du doigt un objectif prêt à fonctionner, avec un faux air de canonnier qui défie qu'on approche. On cherche quel ennemi invisible le photographe menace ainsi dans l'infini. Il semble, à de certains momens, que ce soit l'artiste, c'est-à-dire l'homme de l'interprétation, de la fantaisie et du rêve et, avec lui, le monde indéfinissable, intangible, pressenti, dont il fait son domaine, sa passion et sa joie. En effet, la photographie, fière à bon droit de ses derniers perfectionnemens, justement confiante en des progrès qui, demain peut-être, vont doubler son domaine, ne se borne plus aux besognes utilitaires où elle excellait. Elle ne sert pas seulement à retrouver les coquins et à découvrir les étoiles, à grossir des empreintes de faux poinçons et à relever du haut des ballons de merveilleux plans cadastraux, à compter les vibrations de l'aile des insectes et à contrôler la marche d'une machine, ou à saisir sur une face humaine le rapide retour d'un symptôme morbide, à rendre, en un mot, des services à la police, à l'aviation, à la balistique, à la médecine et à l'astronomie. Elle veut en rendre encore à l'esthétique ! Elle tend non-seulement à devenir un art véritable (1), mais

(1) Aux expositions de photographie de Vienne l'année dernière et de Bruxelles cette année, la section artistique n'a admis que des photographies formant de véritables tableaux d'un caractère très personnel.

jusqu'à enseigner aux artistes comment ils doivent entendre le leur. A tout instant, l'on voit surgir des savans qui entreprennent de montrer aux peintres comment il faut dorénavant représenter l'eau en mouvement, l'homme en marche, le cheval au galop. Des conférences ont été faites au Conservatoire des arts et métiers et en pleine École des Beaux-Arts, avec accompagnement de projections, conférences où les traditions léguées par les maîtres ont été mises à néant par les nouveaux esthéticiens. Pour dissiper nos méfiances à l'endroit de ces voies inexplorées, les chronophotographes nous assurent qu'elles furent connues des Grecs et que l'art intermédiaire les a désertées. Pour un peu, Phidias aurait fait de la photographie instantanée. La thèse vaut en vérité qu'on s'y arrête, ne fût-ce que pour apprendre par quel événement l'artiste se rapprocherait mieux de la nature en mettant sans cesse une machine entre elle et lui. Toutefois, puisque tout le monde aujourd'hui emploie cette machine, l'astronome et le soldat, l'explorateur et le naturaliste, le touriste et le juge d'instruction, pourquoi le peintre ne l'emploierait-il pas? S'il en use, à quoi lui sert-elle déjà? à quoi peut-elle dorénavant lui servir? Sont-ce des inspirations qu'il doit lui demander ou de simples renseignemens qu'il peut en attendre? Et si cet appareil progresse encore et parvient demain à enregistrer les couleurs les plus subtiles comme il enregistre aujourd'hui les traits les plus fugitifs, dans quelle voie cette découverte acheminera-t-elle nécessairement les créateurs qui ne voudront pas être confondus avec les photographes? Tels sont les problèmes qui se posent d'eux-mêmes en ce moment à tous ceux que l'art intéresse. Il serait assez vain de compter d'un mot les résoudre, mais on peut, sans trop de témérité, s'essayer à les éclaircir.

I.

Si un amateur d'art, endormi sous la restauration, au temps des Guérin, des Girodet, des Gros, des Drolling, des Prud'hon, au milieu des paysages composés à la mode de Carrache ou de Paul Bril, parmi les grâces académiques de l'Apollon, du Romulus, de l'Endymion et les périphrases hippologiques de Carle Vernet, se réveillait aujourd'hui et parcourait nos expositions, il aurait certainement la sensation que l'œil humain a changé.

Cette révolution dans la pose, dans l'agencement et le dessin des êtres vivans ne frappe peut-être pas très vivement ceux qui l'ont vue s'accomplir peu à peu. Leur perception de la nature, soumise aux mêmes influences que la perception des artistes, s'est

modifiée avec elle, sans secousse et partant sans remarque. Emportés dans le même express, ils n'ont pas vu les wagons se déplacer. Mais notre amateur, subitement mis en présence de l'art actuel, ne reconnaîtrait plus l'homme, le paysage, le cheval surtout qu'il avait coutume de voir. Les ampleurs de l'ancienne *académie* ont disparu. Elles sont remplacées par des formes grêles, étriquées, équarries, sans grâce. Les bras, les jambes, les torses offrent moins de rondeurs et plus d'angles droits. Les poses, dénuées de majesté, font saillir moins les muscles et davantage les os. Chez les enfans surtout, les membres se sont étirés, les coudes sont ressortis, le potelé a disparu. Les mouvemens plus brefs, plus cassans, s'éloignent des inflexions arrondies, des courbes ondoyantes que la renaissance leur avait imprimées jusqu'à notre siècle. Le geste, précis, rapide, hâté vers son but, ne prend plus le temps d'être élégant. Dans la chute des draperies, la ligne droite remplace ordinairement cette fameuse « ligne serpentine » dont se moquait si fort Delacroix. En un mot, le personnage peint n'appartient plus du tout à cette « race des grands corps nobles créés par les classiques, qui font deviner une humanité plus forte, plus sereine, plus agissante, bref mieux réussie que la nôtre : figures idéales par lesquelles l'homme enseigne à la nature comment elle aurait dû faire et comment elle n'a pas fait (1). » Au rebours des théories de Winckelmann et de Couture, il est fortement individualisé, à ce point qu'on peut noter chez lui non-seulement le visage du modèle, mais sa charpente osseuse et jusqu'à ses défauts de conformation.

Plus neuf encore est le point de vue sous lequel on observe le paysage contemporain. C'est là que l'œil a changé, là que notre amateur ne reconnaîtrait plus la France qu'il a quittée ! Où sont ces jardins d'Armide, ces bocages d'arbres anonymes, ces accessoires, ces pans coupés, ces cascades, ces chemins tournans, ces superpositions artificielles de plans différens comme on en voit au théâtre, ou ces panoramas de villes lointaines! Qu'est devenue toute cette pompe architecturale dont Poussin donne au long la recette à Parrhasius dans le *Dialogue des morts*, de Fénelon ! Et notez combien ici le changement a été brusque! Il ne date pas de la restauration, mais de la veille même des découvertes de Daguerre. Certes les Hollandais du XVII[e] siècle et les Anglais du XVIII[e] avaient bien connu le paysage naturaliste, comme les Flamands et les Espagnols l'*académie* réaliste, mais en dehors d'eux l'œil n'avait-il pas l'habitude d'une ordonnance toujours semblable et

(1) Taine, *Philosophie de l'art*.

toujours mensongère? Le beau mensonge dans le paysage était presque de rigueur. A notre Académie des beaux-arts, il fallait, pour aller à Rome, peindre « un arbre de mémoire, » exécuter une scène ayant pour théâtre historique quelque site de la Grèce, de la Sicile ou de la Judée, c'est-à-dire de pays que l'aspirant paysagiste n'avait jamais visités. Les romantiques eux-mêmes ne voyaient guère la nature avec nos yeux à nous. « Eux non plus, ils ne craignaient pas de choisir, de composer, de corriger et au besoin d'ajouter et de retrancher. La nature, dans sa simplicité souvent sublime, ne leur paraissait pas assez riche en accidens, en phénomènes extraordinaires. C'est en ce sens qu'ils modifiaient. Ils voulaient l'*exception*, comme le paysage historique voulait l'*impossible* (1). » Or, vous savez ce qu'un artiste de 1893 voit dans la nature : ce qui peut tenir entre les chambranles d'une fenêtre, comme cela s'arrange et avec toutes les inélégances qu'un hasard facétieux peut apporter dans la composition. C'étaient là des sujets qu'autrefois non-seulement on n'eût pas représentés, mais que l'on n'eût pas vus, à proprement parler. Car les paysagistes de toutes les époques ont eu, au même degré qu'aujourd'hui, la prétention de représenter exactement ce qu'ils voyaient, et le mot de « nature » était à tout instant sur leurs lèvres, comme la fiction théâtrale au bout de leurs pinceaux.

Mais là où notre endormi de 1820 ne contiendrait plus son étonnement, c'est devant les scènes hippiques de nos modernes. Vous le figurez-vous venant de voir la *Course d'Epsom* de Géricault (2) et ces cavales « indomptables et rebelles » glissant ventre à terre, au galop de leurs quatre membres allongés dans cette allure classique du lièvre à la broche, qui fut la gloire de Vernet! Le voici maintenant devant une charge de cuirassiers d'un de nos meilleurs peintres, de M. Aimé Morot, par exemple (3), et contemplant pour la première fois de sa vie ces animaux suspendus en l'air dans le quatrième temps du galop, les quatre pieds rassemblés sous le ventre, comme les chèvres équilibristes qui font le tour d'un tonneau. Et lorsqu'il verrait que cette pose très étrange prend dans tous les tableaux de chevaux la place des allures d'autrefois, ne s'écrierait-il pas avec conviction que l'œil de l'homme a changé ou que, du moins, il est intervenu dans l'observation de la nature quelque élément inconnu, quelque méthode nouvelle qui en a modifié profondément les résultats! Frappé par le contraste,

(1) Chesneau, *les Chefs d'école*.
(2) Au Louvre.
(3) Au Luxembourg.

ce revenant des époques classiques ne comprendrait-il pas mieux que nous l'énorme influence qu'a déjà exercée dans les ateliers pour l'usage des artistes, et en dehors des ateliers pour l'éducation du public, cette simple notation mécanique des phénomènes visuels qu'on nomme la photographie !

C'est elle, en effet, qui a modifié, pour autant que cela est possible, l'image que nous nous faisons d'un paysage, ou d'un homme, ou d'un cheval en mouvement. Répandues à profusion autour de nous, ces cartes d'identité de la nature, auxquelles nous accordons une confiance absolue, remplacent peu à peu dans notre mémoire les images qu'y déposaient autrefois ces tableaux, ces estampes et ces gravures où le corps humain était toujours quelque peu amélioré, *généralisé*, idéalisé. Ruskin appelle pittoresquement les photographies des « citations de la nature. » Or le grand nombre de ces citations, mises sous nos yeux, nous fait connaître le texte sacré de telle façon que l'artiste qui voudra y changer un mot sera tout de suite pris en défaut. Elles ne sont donc pas seulement pour celui-ci un adjuvant, un moyen d'étude, elles sont aussi pour le public un moyen de contrôle, une pierre de touche d'apparence très sûre. De là vient qu'on n'ose plus composer les paysages comme le faisaient encore les romantiques, ni se permettre ces additions de muscles, ces incorrections de dessin qui abondent chez Michel-Ange, ni cette généralisation systématique des formes qui caractérisa l'école de David. D'innombrables photographies prises d'après des modèles d'ateliers et consultées à tout instant par les artistes, arrêteraient vite ceux-ci sur la pente de l'idéalisme, s'ils risquaient jamais plus d'y glisser.

En ce qui concerne la perspective, la photographie nous a rendu des services non moins importans. Elle nous a permis d'apprécier plus justement l'échelle des grandeurs de plusieurs personnages placés à des plans différens. Dans presque toutes les compositions faites avant la photographie, cette échelle n'est pas suffisante, je veux dire que la différence entre les dimensions des figures à divers plans n'est pas assez accentuée. Ils étaient fort rares, les peintres, comme Le Sueur, qui s'appliquaient à mettre leurs personnages exactement à leur place avant de les peindre. La plupart donnaient trop d'importance aux figures du second plan ou de l'arrière-plan par rapport à celles du premier. C'est là, d'ailleurs, une méprise qu'on commet fréquemment encore aujourd'hui dans le paysage. Priez un amateur de dessiner d'après nature un site contenant à l'arrière-plan quelque détail intéressant : une église, un moulin, un château. Neuf fois sur dix, il aura donné à ce détail des dimensions doubles de celles qu'il possède réellement par rap-

port aux autres motifs contenus dans le dessin. Prenez une photographie et l'erreur sera rectifiée.

Au point de vue des besognes mécaniques de l'art, la photographie rend donc chaque chose plus facile, notamment l'exécution des grandes compositions, par exemple des panoramas. Combien cet art n'a-t-il pas progressé depuis le jour où le colonel Langlois, envoyé en Crimée, put employer la photographie pour la levée des plans de Sébastopol ! Récemment MM. de Neuville et Detaille lui ont dû d'établir très exactement et très rapidement sur leur toile le paysage qu'ils avaient choisi dans la nature. Après avoir déterminé le point d'où la vue serait prise, point qui doit correspondre à la plate-forme du panorama, ces artistes ont levé la photographie de toutes les parties de l'horizon ; ils les ont rajustées ensuite. Sur cette reproduction, ils ont exécuté l'esquisse aussi poussée que possible afin qu'il n'y eût plus qu'à la transporter sur la toile. Pour reporter le paysage tel que la photographie le leur avait donné, ils se sont servis de projections photo-lumineuses. Divisant la toile et la photographie en dix sections, ils ont pu projeter chacune des parties photographiées sur la partie de la toile correspondante et tracer au fusain les lignes dessinées en grand par la lanterne lumineuse. Depuis MM. de Neuville et Detaille, les procédés ont progressé. Aujourd'hui, à l'aide de l'appareil tournant de *photographie panoramique*, il est facile de prendre d'un seul coup l'image circulaire de tout ce qu'on voit autour de soi, c'est-à-dire d'exécuter immédiatement un vrai panorama qui pourra être reporté tel quel, sans raccords, sur la toile (1).

Ces documens ne sont pas les seuls que nous procure la photographie. Elle nous a révélé les pays lointains, les plages inconnues. Qui de nous ignore maintenant comment est bâtie Bénarès, quel costume portent les moines de l'Athos? qui ne peut se promener en imagination le long des bords du Gange tout plein de baigneurs dévots ou rêver un beau soir sous un *torii*, près de Tokio, sur la rive de la Soumida-Gava, en regardant à l'horizon le Fusi-Yama s'éclairer des dernières lueurs du jour? Autrefois, les peintres s'attachaient, en fait de couleur locale, à une sorte de convention facile et banale, où l'on ne pouvait guère contrôler leur érudition. « A beau mentir qui vient de loin » était un proverbe très applicable aux tableaux d'Orient dont on encombrait les *Salons*. Aujour-

(1) Il serait trop long d'énumérer ici tous les services que rend la photographie dans les ateliers. Bornons-nous à dire qu'elle sert souvent à contrôler l'exactitude des copies des tableaux de maîtres. Ainsi les premières photographies qu'on a faites du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, ont révélé, jusque dans les meilleures gravures, des inexactitudes assez notables.

d'hui, le proverbe perd de sa vérité. La photographie a supprimé les distances; elle a rapproché les êtres étrangers et les choses étranges : la couleur locale a cessé d'être une fiction.

Dans l'art du portrait, la photographie n'a pas opéré une moindre révolution. Là, elle ne modifie pas seulement la vision du peintre, souvent elle supprime le peintre lui-même. Elle le supprimera davantage encore, le jour où M. Lippmann aura fait entrer dans le domaine pratique la découverte de la photographie en couleurs, qui fait en ce moment de si rapides progrès. Ce n'est pas que l'entrée en scène des photographes ait diminué le nombre des peintres, pas plus que les chemins de fer n'ont fait baisser le prix des chevaux. Mais une foule de gens se font photographier qui ne se fussent pas laissé peindre. L'icône autrefois réservée à l'aristocratie, à la finance ou au gros commerce, lorsqu'il s'agissait d'huile ou de pastel, est devenue, avec le collodion et le gélatino-bromure, l'apanage de tout le monde. Nul boutiquier qui ne fasse faire la sienne et qui ne lui accorde, à tort ou à raison, plus de créance qu'aux portraits des grands maîtres. Le temps ne reviendra plus où un messager présentait au fils du roi le médaillon de quelque princesse lointaine qu'il demandait aussitôt en mariage. Il réclamerait aujourd'hui sa photographie, et l'on ne serait plus exposé aux mécomptes des fiancés qui ne se virent que par les yeux d'un peintre trop habile et partant infidèle. « C'est une jument flamande (*a flanders mare*) que vous m'amenez là, à la place de la Vénus qu'Holbein m'avait peinte! » disait à Thomas Cromwell le roi Henri VIII, en voyant pour la première fois sa fiancée, Anne de Clèves. De nos jours, la moindre famille de paysans est mieux servie que l'irascible monarque. Les peintres furent les portraitistes de la cour, de la noblesse, puis du *cens* : les photographes sont ceux du suffrage universel. Ils lui font, à lui aussi, sa galerie d'ancêtres. On va chez eux le jour de la première communion, le jour du mariage, le jour où l'on est décoré du Mérite agricole. On y mène les vieillards, les doyens de la famille et, par la même occasion, les bambins avant qu'on leur ait coupé les boucles du premier âge. Chacun s'assoit à son tour, le cou pris dans le carcan de fer, au milieu de ce mobilier somptueux et chimérique qu'on ne trouve que chez les photographes. Puis les images s'accumulent dans les albums où elles vont retrouver celles des grands-parens, jaunies celles-là comme des feuilles d'automne, ou bien se suspendent à la muraille auprès des anciens daguerréotypes sur verre, pâles et incertaines figures que le moindre faux jour fait évanouir comme le souvenir, hélas! de ceux qu'ils rappellent à notre imagination attendrie.

Il y a mieux encore. La photographie ne se borne pas à nous restituer les physionomies qui composent une famille, à nous égrener ces types au hasard des générations, des âges et des professions. La photographie va plus avant dans la physiologie familiale; elle pénètre plus loin dans l'inconnu. Elle nous a fait voir les branches du tronc : elle va nous montrer le tronc lui-même, je veux dire le type de famille, dégagé de tous les accidens particuliers à chacun des individus qui la compose. En se servant d'un appareil qui demande 60 secondes pour enregistrer tous les traits, on fait passer vingt photographies de la même famille : hommes, femmes, enfans, devant l'objectif. Mais comme on ne donne à chacune d'elles que 3 secondes de pose, seuls, les traits qui seront communs à ces vingt images, se répétant vingt fois, pourront laisser des traces sur le cliché. On obtiendra de la sorte *le type* caractéristique de la race entière. Et dans ce type impersonnel, insexuel, qui a laissé tomber tous les accidens d'âge ou de condition, tous les accessoires de barbe ou de coiffure, on ne retrouve plus ni le bonnet de la ménagère, ni les boucles de l'enfant, ni le chapeau ou le képi du père, on ne perçoit plus qu'une figure de spectre qui vous regarde avec des yeux où tous les instincts de la race sont réunis et centuplés. « Au début de nos expériences, dit un photographe (1), nous éprouvions une singulière émotion à voir lentement apparaître, à la pâle lumière du laboratoire, cette figure impersonnelle qui n'existe nulle part et qu'on pourrait appeler *le portrait de l'invisible.* »

Ce n'est pas seulement l'ethnologiste, ni le physiologue, ni le médecin légiste, qui peut demander à une expérience de ce genre le secret de certains penchans ataviques, de certaines obsessions, de certaines maladies. Même au point de vue purement artistique, ne voyez-vous pas le parti qu'on peut tirer de ce grossissement du trait caractéristique d'un visage et de cette élimination de tout le reste? Combien de personnages historiques dont les portraits, fort nombreux et tous différens les uns des autres, nous laissent très perplexes, impuissans que nous sommes à saisir dans chacun d'eux ce qui est du modèle et ce qui est du peintre? En les superposant comme on superpose les photographies de famille, on obtient une image qui ne contient que les traits observés par tous les peintres et par conséquent réellement empruntés au modèle. M. Galton, le savant anglais, a ainsi composé un portrait d'Alexandre le Grand, d'après six médailles du *British-Museum*, qui le représentaient à différens âges, et une Cléopâtre, d'après cinq documens.

(1) Arthur Batut, *la Photographie appliquée à la reproduction du type.*

Or cette Cléopâtre est, dit-on, beaucoup plus séduisante que chacune des images élémentaires... C'est au fond d'un bain d'hydroquinone qu'Antoine, s'il vivait, retrouverait sa bien-aimée!

Tels sont les prodiges que la photographie réalise tous les jours; étudions maintenant ceux qu'elle ambitionne de réaliser. Nous avons vu son rôle passé et actuel dans les arts : voyons celui qu'elle y veut jouer à l'avenir.

II.

Dans mon enfance, notre professeur de dessin avait coutume de nous citer avec admiration ce mot d'un maître : — « Si vous voyez un maçon tomber du haut d'un toit, prenez votre crayon et avant que le bonhomme touche la terre, ayez tracé la ligne principale de son mouvement. » — Ce vœu, la photographie instantanée le réalise. Rapide comme l'éclair, elle saisit au passage le corps en mouvement et le fixe pour toujours dans une attitude qu'il n'a conservée qu'un instant, ne fût-ce qu'un deux mille cinq centième de seconde! Elle fait mieux encore. Répétée un grand nombre de fois durant une même évolution de l'être le plus agile, elle en détaille toutes les phases, en décompose tous les aspects, en gradue tous les accidens. Rien ne lui échappe des attitudes d'un coureur sautant à la perche, d'une cigogne volant à pleines ailes, d'un cheval de course lancé au grand galop à raison de 20 mètres à la seconde. Les inflexions les plus transitoires, les poses les plus brèves que nous ne pouvons percevoir, car notre rapidité de vision ne va pas au-delà d'un dixième de seconde, l'objectif les surprend, les enregistre et les révèle à notre imagination stupéfaite. Et elle les révèle dans l'ordre où elles se sont produites et à des intervalles réguliers. C'est ce qu'on appelle la chronophotographie.

On sait quels furent les débuts de cette étrange exploration dans le monde des infiniment éphémères. Il y a une vingtaine d'années, le savant professeur américain, M. Muybridge, organisait dans un parc très bien aménagé, aux États-Unis, une piste pour courses d'hommes et de chevaux, se déroulant entre un mur blanc d'un côté et une longue rangée d'appareils photographiques de l'autre. Les animaux en marche le long du mur blanc brisaient, à mesure qu'ils avançaient, une série de fils tendus sous leurs pas et correspondant avec les appareils. A chaque fil rompu, un objectif fonctionnait et reproduisait l'être en mouvement dans l'attitude qu'il avait au moment où il passait devant lui. Les espérances furent tentées à l'américaine, en grand, sans souci des difficultés. On fit passer devant les objectifs les plus célèbres chevaux de course alors connus

de l'autre côté de l'Atlantique : Abe-Edginton, Mahoruch et surtout Sallie-Gardner. On les lança à la vitesse de 1,142 mètres par minute. Le pas, le trot, les galops à divers temps, furent successivement étudiés, et bientôt un premier recueil d'images instantanées vint révéler à ceux qui se croyaient le mieux informés quelles poses prend un cheval pour sauter une barrière ou pour traîner un phaéton. Les photographies obtenues n'étaient alors que de simples silhouettes noires se détachant sur un fond blanc, comme des ombres chinoises. Dans la suite, les méthodes de M. Muybridge se sont perfectionnées, et, grâce aux subsides de l'Université de Pensylvanie, il a pu donner à ses expériences une plus grande importance. Toute l'arche de Noé a défilé sur la piste de Californie. On y a vu des hommes luttant et maniant divers outils, des femmes courant, des singes gambadant, des éléphans se dandinant, des volatiles de toute sorte traversant l'espace. On en a gardé non plus de simples silhouettes, mais, cette fois, des images complètes auxquelles ne manquent ni le détail, ni le modelé. La collection de M. Muybridge comprend aujourd'hui 20,000 photographies, ne représentant pas moins de 781 sujets différens, et cet énorme procès-verbal de toutes les attitudes humaines et animales est tout simplement le plus formidable réquisitoire que puisse dresser contre l'art des anciens le réalisme contemporain. D'autant que nos compatriotes n'ont pas voulu demeurer en arrière dans une si belle aventure. M. le docteur Marey, de l'Institut, a vu dans ces recherches un précieux moyen de déterminer scientifiquement les lois de la locomotion. Avec un seul appareil contenant une bande pelliculaire qui se déplace et un disque tournant en avant de la plaque, muni de fenêtres régulièrement espacées, M. Marey obtient plusieurs images du même être en mouvement, prises à des intervalles très rapprochés, mais absolument réguliers. M. Démeny et plusieurs autres spécialistes suivent cette voie avec succès, et leurs travaux, joints à ceux de M. Muybridge, permettent de porter un jugement d'ensemble sur les résultats de la science nouvelle.

L'examen de ces épreuves démontre tout d'abord l'ignorance de la plupart des peintres de chevaux et la fausseté des attitudes qu'ils ont données à ces animaux. Si haut que l'on remonte, si grands que soient les maîtres qu'on étudie, fussent-ils Raphaël et Léonard, on fera la même remarque. Presque jamais cheval n'a galopé dans un tableau ou sur un bas-relief comme dans les prés ou sur les routes. Il n'était peut-être pas besoin de la chronophotographie pour nous l'apprendre, ni pour nous avertir de l'incorrection des *coursiers* de Le Brun ou de Parrocel ou du Bamboche. Dès le XVII[e] siècle, Solleysel, « écuyer ordinaire de la grande écurie du

roy, » protestait contre ces fausses « postures de rage et de désespoir » que donnaient à leurs chevaux les peintres de son temps. En ce qui concerne les plus fameux « animaliers » de notre siècle, les Géricault, les Vernet, qu'on a longtemps crus impeccables, les beaux travaux de M. le colonel Duhousset et de MM. Alix et Cuyer sur *le Cheval dans l'art*, nous avaient édifiés. Jamais ces grands peintres n'ont su faire galoper un cheval. Pour n'en donner qu'un exemple, comment représentaient-ils, d'habitude, l'animal qui va retomber à terre après avoir franchi un obstacle, sinon pliant légèrement les jambes de devant et conservant étendues celles de derrière? C'est précisément l'inverse qui a lieu. Au moment de toucher le sol, les jambes de devant se raidissent; les autres gardent encore la position repliée qu'elles ont dû prendre pour franchir l'obstacle. Quant à l'attitude bien connue du ventre à terre classique, du cheval suspendu en l'air, les quatre membres écartés et tendus, c'est en vain qu'on la chercherait dans le recueil de M. Muybridge. Ce cheval a pu traverser sans encombre de grands tableaux de bataille; il a pu porter à la victoire les généraux les plus fameux, servir à symboliser pour des millions d'imaginations et pendant des siècles l'élégance, la fougue, la rapidité. Popularisé par la gravure et la sculpture, son type a triomphé sur une infinité de pendules d'auberges, et c'est lui encore, aux yeux de la foule, qui exprime l'idée de vitesse dans le jeu des chevaux de bois. Mais il n'a pu pénétrer dans le code du réalisme élaboré par les photographes, et voilà que sa glorieuse carrière est venue misérablement finir dans une prairie du Nouveau-Monde.

C'est bien coupé, mais il faut recoudre. Il ne suffit pas de montrer les défauts d'une tradition artistique, ni de la supprimer; il faut la remplacer par une autre. Et où chercher les élémens de la seconde, sinon là où a été trouvée la condamnation de la première? C'est ici que la route est semée d'embûches. Lorsqu'on feuillette les pages des albums de M. Muybridge, lorsqu'on pénètre ainsi peu à peu dans le mystère des tableaux que la nature déroule trop vite sous nos yeux pour que ceux-ci les puissent contempler, on éprouve des impressions très diverses et très contradictoires. Il y a là des tournures d'un galbe exquis et des postures d'un grotesque achevé (1). On passe de la variété la plus pittoresque à la monotonie la plus géométrique et la moins naturelle. Le coureur, vu quand il prend son élan, n'offre aux yeux qu'une longue ligne

(1) Voir *Animal locomotion; an electro-photographic investigation of consecutive phases of animal movements*, 1872-1885, by E. Muybridge; Philadelphia, 1887.

diagonale, roide et sans grâce. Le cheval au petit galop, surpris dans le moment où, posant trois pieds à terre, il lance le quatrième en arrière, semble ruer et en vouloir à quelqu'un. Au grand galop, on le voit posant à terre un bipède diagonal, soulevant l'autre, mais jetant la jambe de devant en avant, celle de derrière en arrière avec un écartement tel, qu'il semble que jamais il ne pourra quitter cette forme pyramidale qui l'immobilise. S'il a sauté un obstacle et qu'il reprenne son élan, le bipède postérieur à terre, le bipède antérieur en l'air, il offre la plus piteuse apparence. Enfin, à l'avant-dernier temps de galop, lorsque l'animal, appuyant fortement sur la jambe droite de devant et soulevant les trois autres, se porte en avant, on dirait qu'il va choir. En sorte que des quatre temps du galop : appui d'un membre postérieur seul, appui d'une base diagonale, appui d'un pied antérieur seul, suspension, c'est encore cette dernière attitude, celle de la chèvre équilibriste, la même qu'on voit dans les tableaux de M. Morot, qui semble la moins disgracieuse. C'est aussi celle qui fournit le mieux l'idée d'une allure énergique et d'un mouvement vertigineux. Car on se tromperait étrangement, si l'on s'imaginait qu'à défaut de la grâce, toutes les photographies instantanées expriment le mouvement. Parmi les poses principales d'un homme en marche, il en est au moins deux, et parmi celles du coureur, il en est au moins une, qui donnent plutôt l'idée d'un piétinement sur place que d'un pas en avant. Un monocycliste pris instantanément semble parfaitement immobile. Les photographies d'oiseaux fendant l'air offrent des résultats aussi inattendus. Il y a des instans où le goéland, vu de profil et la tête encapuchonnée sous ses ailes, fait songer à un chapeau de gendarme, un pigeon vu de face, à un arc, et un perroquet, vu, nous ne savons trop comment, à un artichaut renversé. Rien de tout cela ne donne la notion du mouvement, et pourtant on dit que c'est le mouvement même. Rien n'annonce la vie, et tout y copie la vie. Rien n'y semble naturel, et pourtant, c'est la nature elle-même qui arrache son voile et se livre à l'observateur !

C'est que dans le monde plastique comme dans le monde moral, le mot « Nature » est un splendide pavillon qui couvre des marchandises de bien des sortes. La nature prise en bloc et sans discernement aucun, — c'est le cas de la chronophotographie, — contient tout : le meilleur et le pire, le significatif et le banal, le sable d'or et le minerai de fer, ce dont l'art ne saurait se passer et ce qu'il doit éviter à tout prix. Elle a des fleurs pour toutes les hyperboles, des fruits pour tous les appétits, les plus nobles comme les plus grossiers. C'est pour cela qu'elle est si passion-

nante, si poursuivie par les esthètes ; pour cela, qu'à toute heure ils l'observent, ils l'épient, ils la dévorent des yeux, se demandant jusqu'à quelles limites il faudra croire en elle, l'aimer et lui obéir...

Il faut lui obéir toujours, disent les réalistes. Courbet, peignant dans les champs avec ses camarades, prétendait ne pas choisir sa place : « C'est toujours la nature, disait-il, donc c'est beau ! » C'est la vérité mathématique, répètent les chronophotographes, donc l'art ne peut que gagner à la suivre. D'ailleurs, ajoutent-ils, si certaines attitudes, certaines formes révélées par la science vous paraissent disgracieuses, c'est qu'elles sont nouvelles. Introduisez-les dans les représentations plastiques, dans les tableaux, dans les statues, laissez l'œil se familiariser avec elles et vous verrez qu'on les estimera bientôt à l'égal des poses antiques les plus vantées. — De sorte que le beau serait, d'après ces logiciens, ce qu'on a coutume de voir tous les jours, et le laid ce qui frappe, ce qui étonne, ce qu'en un mot on voit rarement. Voilà bien le plus étrange paradoxe qu'on puisse proférer sur l'esthétique! Eh! quoi? avez-vous vu souvent un homme tirant de l'arc, et n'êtes-vous pas plus familiarisé avec la pose d'un paysan arrachant des pommes de terre? Viendrez-vous pour cela nous soutenir que les guerriers d'Égine n'offrent pas à nos yeux des poses plus gracieuses que les *Glaneuses* de Millet? Qui a vu habituellement dans la nature les raccourcis de la Sixtine, les contractions d'un Delacroix, les torsions d'un Rubens, ou les élégances d'un Pérugin? Et qui a hésité à les admirer? Mettons donc que notre œil s'accoutume aux formes de la photographie instantanée, l'erreur des peintres qui iraient y chercher les élémens d'une plastique inédite ne tarderait pas à se révéler dans leurs œuvres. En admettant qu'elles ne choquent plus par leur nouveauté, ces poses continueraient à choquer par leur laideur.

Aussi bien est-ce un peu vite fait de décider, sur la foi de la science, que la photographie est le critérium absolu de la vérité. La vérité mathématique, celle qui est perçue par l'esprit, peut-être, mais la vérité esthétique, c'est tout autre chose! « Le langage qui parle aux yeux, dit Fromentin, n'est pas le langage qui parle à l'esprit. » Or les images esthétiques s'adressent aux yeux et au sentiment des hommes et non pas à leur entendement. C'est peu qu'ils soient persuadés de la vérité de ces images, comme nous pouvons l'être que la somme des trois angles d'un triangle est égale à deux droits, ou que la terre tourne... Il faut encore qu'ils le voient! Le vrai dans l'art ne se prouve pas, il s'éprouve; il ne se démontre pas, il se montre. Ce n'est donc pas en dehors des prises

de nos sensations naturelles, loin de nos regards, dans le mystère des laboratoires, à la lueur sanglante des lanternes rouges, parmi les linges maculés et les cuvettes remplies d'effrayans liquides, qu'on découvrira les secrets de la vie et les lois du mouvement. C'est en plein air, en plein ciel, sans autre artifice que la vue, sans autre préparation que la sincérité, la confiance et l'amour, en regardant aller et venir les beaux jeunes hommes et les belles jeunes filles, comme Zeuxis faisait les Crotoniates et Thorwaldsen les Romaines sur le Corso! Le vrai esthétique n'est pas une de ces étoiles invisibles qu'on découvre tout à coup au fond d'un télescope. Le firmament où il règne échappe aux analyses du collodion ou du chlorhydrate de paramidophénol. Les Grecs, qu'on nous cite à tout propos, n'usaient pas de toutes ces machines! Il appartenait à l'homme moderne de les inventer et de croire à leur infaillibilité. A la place de ses yeux, l'homme moderne met des lunettes et à la place de ses oreilles, il met un microphone. Que ce soit là pour l'éducation de la raison une merveilleuse méthode, c'est ce qui paraîtra déjà contestable ; mais si nous introduisons cette méthode dans les arts où domine le sentiment, il est difficile d'en rêver une plus mauvaise. L'analyse, ici, est une vraie trahison et la perquisition scientifique un virus mortel. Les instrumens qu'on emploie sont capables de tuer ce qu'on prétend qu'ils examinent. On se souvient des vers du poète :

Ils posèrent sur la nature
Le doigt glacé qui la mesure,
Et la nature se glaça.

C'est justement ce qu'ont fait les photographes en voulant décomposer le mouvement. *Décomposer le mouvement!* Comme c'est bien là le mot d'ordre de toute notre école critique! Comme M. Muybridge et ses émules ont bien compris le besoin où nous sommes des enquêtes de détails et des dissections de morceaux! Quelle mystérieuse affinité entre les diverses branches de la curiosité humaine dans la même saison! Nos historiens, nos psychologues, que font-ils autre chose que de *décomposer le mouvement* d'un caractère, d'une époque, d'une nation! On prend, un par un, les épisodes de cette époque, les phases de ce caractère ; on nous montre successivement, les uns après les autres, mais divisés à l'infini, des fragmens d'idées, des tronçons de volontés, séparés, inédits, inconnus, isolés comme les vestiges à fleur d'eau de quelque continent englouti et l'on nous dit ensuite : voilà le grand homme! voilà le peuple! voilà l'époque! voilà le monde! Et l'on

n'a même pas, pour raccorder ces tronçons épars et restituer le mouvement des esprits, cet artifice du giroscope qui, en faisant tourner rapidement les images, nous restitue le mouvement des corps! On croit être plus vrai parce qu'on a regardé moins loin, plus sincère parce qu'on a regardé moins haut, et plus clairvoyant parce qu'on s'est privé du secours de l'observation naturelle pour n'employer que des machines! On fait de la chronophotographie. On a toutes les attitudes de l'âme, mais on n'a pas cette âme. On possède tous les élémens de la vie, mais on a oublié la vie. Nous l'avons montré, tout à l'heure, en constatant l'apparente immobilité des chevaux photographiés. Qu'est-ce en effet qu'on appelle le mouvement, sinon la rapide succession d'une infinité de poses diverses? Une seule de ces poses, fût-elle la plus mathématiquement vraie, constitue-t-elle le mouvement? Et si le peintre, borné dans ses moyens d'expression, ne peut en représenter qu'une à la fois, ne faut-il pas du moins que celle-là donne une idée de toutes les autres, autant qu'il est en elle, afin que l'idée de rapidité, l'idée de variabilité, l'idée de succession, s'imposent à l'esprit plutôt que l'idée d'exactitude? Le mouvement n'étant qu'un ensemble d'attitudes, le dessin du mouvement, que peut-il être autre chose que la résultante de toutes ces attitudes? Et dès lors le mouvement instantané, c'est-à-dire l'attitude prise isolément, n'est-ce pas le mouvement arrêté? Avouons donc, en fin de compte, que ce n'est pas le mouvement du tout.

Cela vous semble ainsi, nous répondent les savans, parce que vous ne savez pas voir, dans la nature, ces attitudes rapides, et non parce que vous ne pouvez les voir. Lorsque vous en aurez pris l'habitude, lorsque votre œil, aujourd'hui accoutumé aux mensonges des attitudes anciennes, sera revenu à son état normal d'observation, il démêlera très aisément, dans la nature, les poses que nous lui enseignons, et aucune désormais ne lui paraîtra plus vraie, ni plus simple. Les Grecs, — il est à noter que dans les mauvaises causes on va toujours chercher les Grecs, — voyaient les hommes et les chevaux en mouvement comme nous les montre la chronophotographie. Les Japonais, — ce sont aussi de précieux auxiliaires pour les critiques d'art en détresse, — dessinent les oiseaux à la façon des professeurs de physique. C'est que ces artistes observent naïvement la nature avec des yeux que n'a point déformés une longue et fausse éducation esthétique. Nous la verrions ainsi nous-mêmes, si nous n'avions pas l'imagination gâtée par toutes les écoles de peinture qui ont meublé nos salons et nos musées. Les enfans non prévenus la voient et la reconnaissent dans les *instantanés* les plus étranges qui leur sont montrés. La

preuve que notre étonnement vient d'un défaut d'éducation et non d'une impossibilité physique, c'est que certaines phases très lentes de la marche au pas nous échappent, tandis que certaines autres plus rapides du trot d'un cheval ne nous échappent pas. Les premières sont celles qui ne fournissent pas à l'esprit l'idée du mouvement, celles qui se confondent avec les attitudes d'immobilité et que par conséquent l'esprit n'a pas d'intérêt à remarquer. Les secondes, au contraire, nous avertissent de l'allure du cheval, et comme elles nous sont utiles, notre esprit fait effort pour les enregistrer.

Cette thèse, remarquablement exposée par M. Jacques Passy au cours de ses intéressantes recherches sur le sujet qui nous occupe, contient une grande part de vérité ; mais elle ne tend point à démontrer que les artistes doivent se soumettre aux enseignemens des chronophotographes. Tout bien considéré, les rapports découverts entre le dessin des Grecs et les épreuves de la photographie instantanée se réduisent à ceci : on a trouvé, sur des vases étrusques, des coureurs dont la pose fort surprenante, et depuis longtemps oubliée, reproduit assez exactement la photographie du coureur prenant son élan. De ce fait, qui semble à quelques-uns favorable aux prétentions de la science, je tire une déduction tout opposée. D'abord, les Grecs n'ont pas adopté cette attitude sur leurs grands monumens, sur leurs frontons, leurs frises, leurs métopes; mais là où toute licence était permise à leurs peintres de genre : sur la panse de leurs amphores. Ensuite, si, ayant connu ces poses, ils les ont abandonnées, s'ils en ont laissé perdre la tradition, n'est-ce pas une marque évidente qu'ils ne les ont pas trouvées dignes de mémoire, et ainsi, loin d'être un témoignage de leur admiration, ce fait n'est-il pas plutôt un signe de leur dédain ?

Reste l'argument tiré des chevaux du Parthénon. On dit qu'eux aussi, ils galopent selon les règles les plus récentes de la photographie instantanée, que, dans tous les cas, ils s'en rapprochent plus que les chevaux qu'on a vus depuis courir sur toutes les frises du monde ou se cabrer au-dessus d'une bataille lointaine, parmi la fumée et les éclairs. Cela est vrai (1). Mais autant il est

(1) Voir la première collection de M. Muybridge, 1881 : la jument Phryné au grand galop, planche 154. Comparer les chevaux de la frise ouest du Parthénon, actuellement au *British-Museum*, portant dans l'atlas de Michaelis les nos 2 et 3, et le cheval de la frise nord, actuellement à l'Acropole, portant le no 96, puis les chevaux de la frise ouest, portant les nos 15 à 20, d'une part, avec, d'autre part, la jument Florence, planche 39, première collection Muybridge, photographies 7 et 8 ; la jument Phryné ; planche 40, photographies 7, 8 et 9 ; puis la jument Hattie au grand galop, planche 38 ; enfin, dans la seconde collection Muybridge, diverses poses de galop.

juste de reconnaître aux Grecs ce coup d'œil intuitif qui leur faisait distinguer les altérations intéressantes de la forme animale dans ses moindres mouvemens, autant il serait cruel d'assimiler leurs chefs-d'œuvre aux procès-verbaux réalistes dont on nous entretient. Non, les Grecs n'ont point obéi aveuglément à la nature. Parmi les poses de galop qu'ils ont remarquées, ils n'en ont choisi qu'une ou deux qu'on voit se dérouler sans fin le long des frises de l'Acropole. C'est une pose du galop à trois temps. Le cheval prend appui sur le pied de derrière, va poser le bipède diagonal et terminera sur le pied antérieur (1). Il suffit, d'ailleurs, de comparer les chevaux des Panathénées avec l'album de M. Muybridge pour noter tout ce que la vérité gagne à être vue par Phidias et perd à être enregistrée par un photographe, tout le parti que le sculpteur a su tirer des réalités ambiantes, réalités qui doivent assurément envelopper l'idéal, mais non pas au point de l'absorber et de le voiler entièrement. Or, c'est cet idéal qui doit guider l'artiste dans le choix des formes. C'est le beau qui doit aider l'homme à observer le vrai. Si les Grecs, voyant aussi exactement la nature, même laide, ne l'ont pas toujours adoptée pour modèle, ce n'est pas davantage parce que nos grands artistes voient mal qu'ils ne se résignent pas à faire laid. Les mouvemens les plus inédits ont toujours attiré l'attention des maîtres, lorsqu'ils étaient, sinon agréables, du moins caractéristiques. Hogarth se promenait dans un bouge de Londres, lorsqu'il vit une fille emplir sa bouche de gin et le cracher au visage de sa rivale. L'artiste saisit son calepin et le mouvement fut aussitôt enregistré. On sait l'espèce de sténographie artistique dont Turner ou bien encore Joseph Vernet, lié au mât de son navire, se servaient pour surprendre les effets les plus fugitifs de la tempête. Tous ces hommes ne dédaignaient pas les nuances les plus insaisissables de la nature, mais ils ne se croyaient point tenus à les reproduire, lorsqu'elles ne répondaient pas à leur idée de la beauté. Vivant de notre temps, ils utiliseraient la photographie, mais sans y rien sacrifier de leurs goûts. Ils s'en serviraient, moins pour inspirer leurs conceptions que pour les contrôler, moins pour surprendre une attitude que pour la vérifier. L'impression obtenue directement par les yeux, non pas provoquée, mais spontanée, non cherchée, mais subie, voilà quel serait encore pour eux le premier moteur de l'imagination ! Ensuite, pour la mise au point de cette impression, pour

(1) Voir spécialement les n°s 2 et 96 de l'atlas de Michaelis : *Der Parthenon*, frise ouest et frise nord du Parthénon, le premier au *British-Museum*, le second au musée de l'Acropole. Le premier porte aussi le n° 2 dans le catalogue de l'*Elgin-Room* au *British-Museum*.

l'exécution de ce rêve, libre aux consciencieux de consulter la photographie, comme Quatremère de Quincy disait qu'il fallait consulter le mannequin « qui ne doit pas donner l'invention, mais en constater la justesse et l'effet, » comme le Poussin consultait les figurines de terre qu'il avait modelées et habillées pour l'aider dans ses raccourcis, comme, en un mot, « on consulte un dictionnaire, — le mot est de Delacroix, — où l'artiste va retremper ses impressions fugitives ou plutôt leur donner une sorte de confirmation. » Ces procédés artificiels employés par les artistes de tous les temps, ces *trucs* d'atelier, ces *ficelles* d'arrière-boutique, doivent être réduits à un rôle très secondaire. Qu'on les perfectionne, d'accord ! qu'on les améliore, rien de mieux ; mais qu'on ne cesse de les mépriser, et qu'on dise de la photographie dans l'art ce que Boileau disait, en poésie, de la rime : « qu'elle est une esclave et ne doit qu'obéir. »

III.

Ce n'est pas que le photographe ne soit, à sa façon, un artiste, sinon dans l'interprétation, du moins dans le choix de ses sujets. Lorsque Aligny, Bertin et Corot allaient ensemble travailler d'après nature, c'était Bertin, au dire de Corot, « qui *savait le mieux s'asseoir*, » c'est-à-dire choisir le point de vue précis d'où les lignes se balançaient le mieux, d'où l'on découvrait l'ensemble le plus intéressant et le plus suggestif. *Savoir s'asseoir*, ou, si l'on préfère, savoir se placer, semblait à Corot la grande affaire. Or, c'est là le talent du photographe comme de l'artiste. Lorsqu'on veut produire une belle œuvre, a dit un éminent photographe anglais, M. Robinson, « la bataille doit être livrée et la victoire remportée avant d'ouvrir l'objectif et de faire partir la détente de l'obturateur (1). » Les touristes qui parcourent monts et vallées, le Kodak en main, à la recherche de souvenirs à fixer sur la pellicule sensible, ont donc les mêmes préoccupations qu'un Damoye ou qu'un Harpignies : le choix du site, puis le lieu d'où il doit être pris, et non-seulement le lieu, mais aussi l'heure, la minute à laquelle il faut le saisir. Tout paysagiste qui a lutté avec la couleur ou le fusain pour leur faire rendre ce qu'il avait sous les yeux sait combien passe vite l'effet qui l'a charmé. A celui-là en succède un autre, et ainsi de suite s'enchaînent les variations de la nature appelant tour à tour l'attention de l'artiste et sollicitant son désir de les reproduire aussitôt. Mais à peine a-t-il commencé à en saisir

(1) *De l'Effet artistique en photographie.*

une, qu'elle s'évanouit. L'artiste se résigne à une seconde qui passe de même, et tandis qu'il court après les deux premières, une troisième illumine la scène en invitant son regard. On dirait d'une troupe de lutins ou de naïades qui l'attirent tour à tour en faisant miroiter mille trésors divers et qui déconcertent sa poursuite en se croisant devant lui et en se recroisant à travers les inextricables labyrinthes d'une forêt de rêve.

Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam.

Combien de fois l'artiste n'a-t-il pas souhaité le pouvoir de Josué, ou quelque don magique d'immobiliser un instant le nuage qui passe sur les monts en projetant sur la plaine une ombre heureuse, ou le frémissement d'une brise qui moire furtivement les eaux du lac! Ce prodige n'est plus impossible. Le Josué d'aujourd'hui, c'est le Kodak, mais à condition qu'on sache s'en servir. Certes, il est beau de dire, dans des prospectus, que pour faire un chef-d'œuvre, il suffit : 1° de tirer une corde; 2° de tourner une clé; 3° de presser un bouton. Nous croyons qu'un peu d'éducation esthétique ne gâtera rien à cette corde, à cette clé et à ce bouton. Pour ne toucher qu'un point, la question d'éclairage n'a pas une moindre importance pour le photographe que pour l'artiste. Elle en a même davantage, puisqu'ici le ton remplace totalement la couleur. Savoir « prendre le soleil » est un art véritable où un peu de hardiesse ne nuit pas. Il fut un temps, dit très bien M. Robinson, où l'on semblait commettre une hérésie en choisissant une vue dans laquelle le soleil était placé en face de l'objectif. Mais aujourd'hui l'on revient de ces conventions qui empêchent l'individualisme de l'opérateur de se faire jour. M. Robinson a obtenu d'excellentes photographies, en ayant le soleil en face de lui. Ce n'est pas la seule occasion dans laquelle cet artiste ait montré à tous les amateurs le moyen de rendre leurs œuvres plus intéressantes. Il a beaucoup étudié le rôle des ciels dans le paysage et, grâce à ses conseils, nombre de photographes proscrivent enfin cette masse blanche, ce vide absolu qui a si longtemps déshonoré l'étage supérieur des vues de plein air. Soit qu'ils peignent artistement leurs négatifs comme les Anglais, MM. Bedford, England, Mudd, soit qu'ils s'astreignent à épier un ciel favorable pour le reproduire ensuite au-dessus de tel ou tel paysage, les hommes de goût nous donnent aujourd'hui des vues complètes aux tonalités harmonieusement équilibrées. M. Robinson compose aussi de vrais tableaux en groupant des jeunes filles du monde déguisées en paysannes dans un champ, sur le bord d'un chemin,

d'une rivière, et lorsque leurs mouvemens s'arrangent d'une façon heureuse et spirituelle, il lâche l'obturateur. Il a été amené à ce procédé par la difficulté bien connue de faire poser à la campagne de vrais paysans. Quand vous arrêtez des gens au coin d'un bois pour les photographier, il semble qu'un manteau de glace leur soit tombé sur les épaules. Ils se pétrifient. Les hommes s'essaient à une vague allure de port d'armes, retrouvée dans de lointains souvenirs de caserne. Les femmes vous regardent en dessous, en croisant les mains ou en les laissant pendre le long des cuisses, lamentablement. Toute spontanéité est détruite, toute vie arrêtée. Avec sa colonie de femmes du monde, M. Robinson a évité ces inconvéniens. Il a su former d'exquises compositions champêtres où le naturel n'exclut pas le pittoresque. Ainsi le photographe peut, suivant son expression, « imprimer sa personnalité » à l'œuvre du soleil sur la plaque sensible. Par là, il se rapproche de l'artiste, d'autant qu'il lui emprunte sa manière de concevoir, de choisir, d'ordonner et qu'il fait une œuvre d'art véritable. La photographie devient un tableau digne parfois d'être comparé aux fusains, ou dessins, ou encres de Chine, ou lavis des maîtres (1). Il n'y a plus ici cette confusion que nous avons combattue au chapitre précédent. L'alliance et le rapprochement entre l'artiste et le photographe s'opèrent ici d'une façon tellement différente, qu'on peut dire que les bases en sont contraires et même contradictoires. Tout à l'heure, le photographe prétendait guider l'artiste : maintenant, il se conforme à ses préceptes. Là, il voulait imposer à l'esthétique telle forme parce qu'elle est vraie ; ici, il choisit dans la nature tel aspect parce qu'il est beau. Autant il était hors de son rôle et dans l'erreur l'instant d'avant, autant il est dorénavant dans son rôle et dans la vérité.

Ce rôle grandira encore. Bientôt, sans doute, la photographie des couleurs constituera un nouveau progrès, un progrès définitif dans la reproduction mécanique de la nature. On sait que M. Lippmann est parvenu, avec une glace, une couche de gélatino-bromure et un peu de mercure, à reproduire par la méthode d'*interférence*, ou de réfléchissement des rayons lumineux, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il ne s'en est pas tenu là, et lors de l'exposition internationale de photographie ouverte au Champ de Mars, ce printemps dernier, on pouvait voir une perruche ara et une branche de houx reproduits en une seule pose, avec des tons

(1) A l'Exposition internationale de photographie du Champ de Mars, on remarquait, entre autres, les photographies d'Arizona, prises à Hand-Rock et envoyées par le *Geological Survey*, des États-Unis, du plus grandiose effet. On peut en dire autant de certaines vues de glaciers exposées l'été dernier à l'Exposition alpine de Grenoble.

très vifs et très harmonieux. Depuis, M. Lippmann a présenté à l'Institut d'autres épreuves : un vitrail à quatre couleurs, un groupe de drapeaux, un plat d'oranges avec un pavot rouge qui accusent de nouvelles conquêtes dans l'art d'enregistrer les couleurs, sans le secours de la moindre substance colorée, c'est-à-dire telles que la nature elle-même les peint sur la plaque de verre sensibilisée. Chaque essai marque un pas de plus du photographe dans le domaine du peintre; chaque trouvaille diminue la distance qui séparait l'un de l'autre. Un jour viendra où, pour la vérité des nuances comme pour l'impeccabilité de la ligne, le photographe serrera de si près l'artiste, que celui-ci ne pourra plus guère se distinguer de son confrère. Qu'est-ce à dire : « serrera de près? » Mais le photographe dépassera l'artiste dans l'exactitude, dans la précision, dans le culte servile de la réalité, et sur ce terrain où le naturalisme contemporain s'obstine encore à se placer, il le vaincra certainement!

Alors il deviendra très clair pour les moins philosophes que la reproduction mathématique des choses qui nous entourent n'est pas le but suprême de l'art, comme toute une école contemporaine a longtemps voulu nous le faire croire. Les réalistes les plus endurcis devront s'avouer qu'ils ne peuvent guère lutter contre la réalité elle-même se dévoilant aux physiciens, et qu'ils n'ont plus, pour être logiques, qu'à disparaître.

Quant aux autres, quant à ceux qui mirent toujours le sentiment esthétique au-dessus de la sensation visuelle et qui n'employèrent jamais la nature physique autrement que comme un langage admirable destiné à traduire une pensée qui la surpasse, ils ne perdront rien à cette intrusion de la science dans un domaine qu'ils lui avaient depuis longtemps abandonné. Peut-être cependant cette invasion les déterminera-t-elle à s'en aller plus loin encore dans la région de l'idéal, à pousser plus avant sur les territoires inexplorés du rêve, à faire comme ces peuples vaincus qui, pour mettre plus d'espace entre eux et leurs envahisseurs, ont découvert des continens et des mondes... Et ce ne sera pas le moindre service que nous aura rendu la science nouvelle, si elle force les artistes qui ne voudront pas être confondus avec les photographes à prendre du champ et à monter plus haut.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA
CIVILISATION MYCÉNIENNE

II[1].

LA GRÈCE PRÉHOMÉRIQUE, SES MONUMENS ET SON HISTOIRE.

I.

Le premier trait qui attire l'attention de l'historien, lorsqu'il essaie de définir la civilisation préhomérique, c'est qu'elle est étrangère à l'usage de l'écriture. Elle ne connaît ni ces signes idéographiques que possédaient l'Égypte et la Chaldée, ni l'alphabet proprement dit, celui que la Grèce devait emprunter plus tard à la Phénicie. On a bien cru trouver à Troie quelques inscriptions, gravées sur des *fusaïoles ;* les caractères en seraient les mêmes que ceux du syllabaire cypriote ; mais, sur maintes de ces lentilles où l'on a cru déchiffrer des textes que l'on a lus couramment, il n'y a que des dessins informes, jeux de la pointe qui s'amusait à

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

égratigner l'argile humide, et, d'autre part, les quelques pièces où il semble permis de reconnaître tels ou tels des signes de ce syllabaire paraissent provenir plutôt des couches supérieures de décombres, qui représentent une bourgade très postérieure à cette *ville brûlée* qui serait la Troie d'Homère. Si l'on avait su écrire à Troie, le secret du procédé se serait répandu, de proche en proche, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, et l'on aurait tiré un bien autre parti de cette invention en Argolide, en Laconie et en Béotie que sur les plages de l'Hellespont ; or, nulle part, ni dans le Péloponnèse, ni dans la Grèce centrale, pas plus sur les édifices que sur ces mille objets d'usage domestique et de luxe qui sont sortis des tombes, on n'a rien découvert qui ressemble à une écriture quelconque.

Cette civilisation est donc une civilisation muette ; la voix des hommes qui l'ont créée n'arrivera jamais directement jusqu'à notre oreille. Les collections formées par Schliemann et par ses émules ne répondent pas à la première question qui se pose à propos de tous ces monumens : quelle langue parlaient les tribus qui ont bâti les murs de Tirynthe et de Mycènes ? Est-ce, comme on l'a supposé, des Phéniciens qui ont entassé ces blocs énormes, des Phrygiens qui ont caché sous une épaisse couche de terre la rondeur de ces hautes coupoles ? Faut-il voir dans cette architecture et dans cette industrie la main de ces Cariens dont Thucydide croyait reconnaître, dans l'île de Délos, aux armes qui y étaient déposées, les antiques sépultures ? Ou bien, sans nier le rôle qu'ont pu jouer, dans le mouvement et le progrès de cette civilisation, des groupes de colons venus de l'Asie-Mineure, de la Syrie et même de l'Égypte, ne convient-il pas de chercher, dans les constructeurs de ces édifices et dans les auteurs de tous les ouvrages que nous ont rendus les tombes, des Pélasges, des Éoliens, des Ioniens et des Achéens, pour tout dire en un mot, les propres ancêtres des Grecs de l'épopée et de l'histoire ?

Pour résoudre ce problème, il ne faut pas non plus compter sur la plastique et sur son témoignage. Sans doute, sur les monumens de Mycènes et sur ceux qui, quoique trouvés ailleurs, relèvent du même art, il en est où se montre, à côté de la figure des animaux supérieurs, celle de l'homme, et il semble, au premier moment, que nous devrions trouver là réponse à nos doutes ; mais, lorsqu'on étudie les monumens à ce point de vue, on s'aperçoit bien vite qu'il faut renoncer à cette espérance. Sur les stèles qui surmontaient à Mycènes les tombes de l'Acropole, il n'y a, dans l'intérieur du contour, l'indication d'aucun détail. Quant aux masques, les ouvriers qui les ont exécutés ont certainement voulu faire des

portraits ; ils ont indiqué jusqu'aux poils des sourcils et des cils ; mais ces masques diffèrent trop entre eux et l'imitation des traits de la face y est trop sommaire pour que l'on puisse en rien conclure. Ce qu'ils nous apprennent, c'est que l'on portait alors toute la barbe. Sur les intailles, les images sont si petites que l'on n'y distingue pas la coupe du visage. Les idoles de pierre et de terre cuite sont d'une rudesse que l'on a peine à imaginer. Si l'on a chance de trouver quelque part des données utiles, c'est dans des monumens qui paraissent représenter l'état le plus avancé de l'art mycénien, dans les peintures murales, dans certains tessons de vases, surtout dans les plaques d'ivoire et les coupes de métal. Quelques têtes prêtent à des observations curieuses. On y voit que, vers la fin de la période mycénienne, le rasoir abattait autour des lèvres la barbe qui se portait en collier ; sous le menton elle s'allongeait en pointe. Ce qui est plus digne encore d'attention, c'est que, dans ces têtes, on retrouve ce que nous appelons le profil grec. Le front et le nez dessinent une ligne presque droite, où une courbure à peine sensible marque la naissance du nez. Nous n'avons aucune raison de croire que le sculpteur n'ait pas copié fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. Les monumens de la plastique, sans trancher la question, seraient donc plutôt favorables à l'hypothèse d'après laquelle les Grecs de l'âge classique descendraient en droite ligne des créateurs de la civilisation mycénienne.

Cette hypothèse prend une bien autre vraisemblance lorsqu'on étudie les poèmes homériques à la lumière des découvertes récentes. L'*Iliade* est une de ces épopées que l'on appelle historiques, parce que, comme *la Chanson de Roland*, elles enveloppent un noyau d'histoire caché sous le riche et merveilleux tissu ourdi par l'imagination du poète. Ces données positives forment comme la trame du canevas sur lequel la fantaisie a jeté le luxe de ses étincelantes et capricieuses broderies. Or entre les données de cette espèce que renferment l'*Iliade* et l'*Odyssée*, d'une part, et, de l'autre, les résultats des dernières fouilles, il y a pleine concordance. Le passé qui projette son reflet sur les tableaux de l'épopée se caractérise par des traits que nous retrouvons dans ce monde préhomérique, qui, réveillé par la voix de Schliemann, s'est levé de la tombe où il dormait.

Voici d'abord une rencontre vraiment curieuse : les villes qui figurent au premier plan sur la scène de l'épopée sont justement celles dont le site offrait à l'œil du voyageur les plus beaux restes de cette architecture à laquelle les Grecs eux-mêmes attribuaient une antiquité très reculée, celles aussi dont le sous-sol a fourni les

assortimens les plus variés des objets qui ont révélé une industrie et un style jusqu'alors inconnus. Sur le point de la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure auquel se rapportent le mieux les indications topographiques contenues dans l'*Iliade*, on a déterré, enfouis sous les ruines d'une ville gréco-romaine, les murs épais d'une bourgade fortifiée, les fondemens de ses maisons, les outils et les armes de ses habitans. Cette bourgade, malgré la petitesse de son enceinte, a dû avoir, aussitôt bâtie, une grande importance, en vertu de la position qu'elle occupait au-dessus d'une plaine fertile et à l'entrée de l'Hellespont. On y devine le siège d'un marché très fréquenté, le chef-lieu d'une tribu enrichie à la fois par l'agriculture, par le commerce et par la piraterie, la citadelle où résidaient ses chefs héréditaires, où ils mettaient leur butin en sûreté, où ils défiaient l'ennemi dont ils avaient provoqué les représailles. Il y a toute raison d'y reconnaître la Troie d'Homère.

D'après Homère, le commandant suprême de l'armée qui a pris Troie, c'est Agamemnon, souverain de Mycènes, chef d'une famille puissante, les Pélopides, qui, avec Ménélas, règne aussi sur la Laconie. Or c'est la capitale d'Agamemnon, Mycènes et sa proche voisine Tirynthe, qui possèdent les plus grandioses de ces édifices que les Grecs disaient avoir été élevés par les Cyclopes, ces maçons légendaires. C'est là aussi qu'ont été retrouvés, en plus grand nombre que partout ailleurs, ces produits des différentes industries locales à propos desquelles ont été créés les termes de *civilisation mycénienne* et d'*art mycénien*. L'archéologie est donc d'accord avec le mythe; cette prééminence que l'épopée assigne à Mycènes, la science la lui a accordée dans sa nomenclature. Homère appelle Mycènes la ville « où l'or abonde, » la πολύχρυσος Μυκήνη. D'autres terrains ont donné des objets formés de ce métal; mais celui-ci s'est rencontré à Mycènes en bien plus grande quantité que nulle part ailleurs; on peut dire sans exagération que là les ouvriers de Schliemann l'ont remué à la pelle.

Il est une autre ville dont l'opulence n'avait pas laissé des souvenirs moins persistans, Orchomène. Répondant aux ambassadeurs des Grecs, Achille s'écrie qu'il ne renoncerait pas à sa vengeance, quand même Agamemnon « lui donnerait tous les trésors d'Orchomène et de la Thèbes d'Égypte, ces villes où il y a beaucoup de richesses dans les maisons. » L'or, à Orchomène, n'a pas encore jeté d'éclairs sous le fer de la bêche; mais, à lui seul, le tombeau que Pausanias proclame aussi digne d'admiration que les pyramides d'Égypte justifie les hyperboles de l'épopée. Les dimensions en sont presque les mêmes que celles du plus grand des dômes de Mycènes, et, tout ruiné qu'il est, il a conservé de très

beaux restes de son ancienne décoration. La coupole de la grande salle s'est écroulée; mais les portes sont encore debout, et, tout autour, la pierre était cachée sous un revêtement de métal. Dans le caveau où reposait le mort, sur les dalles de schiste verdâtre qui en formaient le plafond, un habile ciseau avait imité le dessin d'un somptueux tapis, où des bordures de rosaces enveloppaient un motif d'une rare élégance, des fleurs au long pistil semées parmi les enroulemens de ces spirales compliquées qui sont chères à l'art mycénien. Avec ses couleurs brillantes et variées, le tissu qui a servi là de modèle à l'ornemaniste devait être un de ces objets de prix dont regorgeaient les demeures des habitans d'Orchomène.

L'épopée nous montre, établi dans « la creuse Lacédémone, » un autre prince du sang des Pélopides, Ménélas; or plusieurs tombes à coupole, semblables à celles de l'Argolide et de la Béotie, ont été reconnues dans les vallées du Taygète et dans la plaine de Sparte. L'une d'elles, celle de *Vafio*, tout près de ces vieilles villes achéennes, Pharis et Amyclées, où devait résider Ménélas, vient de livrer ces admirables gobelets d'or où la sculpture mycénienne semble avoir dit son dernier mot. Ces mêmes sépultures se rencontrent, avec leur mobilier ordinaire, en Thessalie, autour de ces golfes Pagasétique et Maliaque, d'où partaient en course les navires des Minyens et que bordait le royaume d'Achille. On en a exhumé aussi plusieurs, des plus intéressantes et des mieux garnies, dans l'Attique, où la tradition nous montre, fixés dès les temps les plus anciens, les Pélasges et les Ioniens. Au sixième chant de l'*Iliade*, Pallas quitte les champs de bataille troyens pour la « forte maison d'Érechthée, » ce roi pieux que mettaient en relation avec la déesse des mythes dont les poètes et les artistes ont tiré, plus tard, la matière de plus d'un drame et de plus d'un tableau; or on a retrouvé, dans l'acropole d'Athènes, les fondations d'un édifice, qui, placé sur le point le plus élevé du roc, paraît avoir été le château des premiers souverains de l'Attique.

Si ces forteresses, Mycènes, Tirynthe, Orchomène, avaient été les repaires de conquérans étrangers, si les *aèdes* n'avaient pas été fondés, par une tradition ininterrompue, à honorer, dans ces « fils des Achéens » dont ils célébraient la prouesse, les héros glorieux de leur peuple, l'épopée grecque, où l'on sent partout palpiter l'orgueil de la race, aurait-elle mené si grand bruit autour des aventures des passagers du navire Argo et des vainqueurs de Troie? Si les auditeurs de ces poètes n'étaient jamais fatigués d'écouter ces récits, n'est-ce pas qu'ils avaient conscience du lien qui rattachait le présent à ce passé qui, dans un temps où l'his-

toire, fille de l'écriture, n'était pas encore née, se survivait seulement dans les quelques images que de fortes impressions avaient gravées dans la mémoire des hommes?

Combien s'est-il écoulé d'années entre le moment où florissait cette civilisation qui ne se révèle que par son œuvre plastique, et celui où, chez les Grecs d'Asie, la poésie épique a pris sa forme la plus achevée? Il est difficile de le dire; mais ce qui est certain, c'est qu'entre ces deux instans de la durée il y a place pour bien des générations successives. Quelques faits, entre nombre d'autres que l'on pourrait alléguer, permettront, sinon de mesurer exactement cet intervalle, tout au moins de comprendre qu'il a certainement été très long.

Les tribus de l'âge mycénien inhument leurs morts; les contemporains d'Homère ne pratiquent plus qu'un mode de sépulture, l'incinération. Or le passage de l'un à l'autre de ces rites implique un changement notable des croyances qui ont trait à la vie posthume de l'être humain. Tant que celle-ci n'est conçue que comme la prolongation plus ou moins imparfaite et précaire de la vie que l'homme mène sous le soleil, le premier devoir qui s'impose à la piété des survivans, c'est de ne point toucher au cadavre, mais de le défendre contre les chances de destruction qui le menacent. Ce cadavre, on n'a pu songer à le livrer aux flammes que le jour où, à cette conception qui persiste encore, tout au fond de l'âme populaire, est venue sinon se substituer, tout au moins se superposer une autre hypothèse, celle d'un je ne sais quoi mal défini, qui se détache du corps au moment où s'exhale des lèvres le dernier soupir. Cette *image* (εἴδωλον), comme dit Homère, cette *ombre* (*umbra*), comme l'appelaient les Latins, va poursuivre quelque part, dans une région obscure et lointaine, une existence décolorée et sans joie. Cette hypothèse, la pensée grecque ne cessera pas de travailler à la développer; dans son effort pour trouver à la loi morale une sanction suprême, elle en tirera l'idée des peines qui attendent les méchans et des récompenses qui sont réservées aux bons dans un autre monde où la justice est enfin satisfaite. On n'en était pas encore là lorsque fut composé ce onzième chant de l'*Odyssée* qui renferme le récit d'un voyage à l'*Hadès*, au pays des morts; à peine y devine-t-on, à quelques traits, ces conséquences futures de la croyance nouvelle; mais c'est déjà celle-ci qui domine dans l'épopée et, même sous cette forme élémentaire, elle témoigne d'une bien autre puissance de réflexion que la croyance antérieure, tout enfantine et naïve. Il a fallu des siècles pour que cette seconde explication de l'éternel mystère vînt se pré-

senter à l'esprit et s'y implantât de manière à frapper de désuétude l'ancien rite funéraire.

De tous les changemens qui se produisent au sein des sociétés, les plus lents sont ceux que subissent les dogmes religieux. Quoique plus rapide, le progrès industriel, lui aussi, ne s'accomplit pas en un jour. C'est surtout à ses débuts qu'il demande beaucoup de temps, quand l'homme n'use encore que d'un petit nombre de matières, auxquelles il applique des procédés très simples. L'industrie mycénienne ignore l'usage du fer. Ce métal n'apparaît que tout à la fin de cette période, et encore, alors même, ne se montre-t-il que rarement et en très faible quantité. Au contraire, chez le peuple dont la vie se peint dans l'épopée, si le fer n'est pas encore aussi commun que le bronze, il commence déjà à lui faire concurrence.

A Tirynthe et à Mycènes, il n'y a que de très légères traces de la broche, ou, comme on dit aujourd'hui, de la *fibule*, tandis qu'elle est souvent mentionnée dans Homère. C'est que, dans ces villes, on portait des habits cousus, au lieu que, chez les contemporains du poète, l'usage s'introduisait déjà de relier seulement par des agrafes les bords des pièces d'étoffes, mode qui, lorsqu'elle aura achevé de prévaloir, distinguera le vêtement grec de celui des Asiatiques et autres barbares. A Tirynthe et à Mycènes, on fait couler la libation et le sang des victimes dans des puisards, creusés au milieu de la cour des habitations princières. Cette fosse à offrandes, on l'a retrouvée, à Samothrace, dans le sanctuaire des Cabires, où le culte a gardé, jusqu'aux derniers jours du paganisme, une physionomie archaïque qui en augmentait le prestige; mais, partout ailleurs, cette disposition avait été abandonnée. Déjà, chez Homère, c'est sur des tertres de gazon ou sur des blocs de pierre que les rois offrent le sacrifice, sur ce que nous appelons l'autel (βωμός).

Ces exemples suffisent à montrer qu'un certain laps de temps sépare le poète et ses auditeurs de l'âge où ont vécu ses héros. Sur l'évaluation de cet intervalle, les avis peuvent se partager; mais ce que nous croyons avoir prouvé, c'est que les poèmes supposent la connaissance d'un état antérieur de ce monde dont le centre est la mer Égée, connaissance qui, bien que réduite à un petit nombre de faits, est exacte dans l'ensemble; c'est qu'ils évoquent le souvenir de cités royales qui ont été exhumées dans les endroits mêmes que semblait nous indiquer le doigt levé du poète. La conclusion s'impose : entre ces deux sociétés, celle qui ne nous a transmis que l'œuvre de ses mains et celle qui nous a légué les deux poèmes immortels, il n'y a pas solution de conti-

nuité. Tout ce qu'il y a dans ces personnages et dans leurs aventures de substance historique, le poète l'a emprunté aux traditions qui conservaient, chez leurs descendans, la mémoire de ces princes de Tirynthe et de Mycènes, d'Amyclées, de Cnosse, d'Orchomène et d'Iolcos dont nous déterrons aujourd'hui les palais et les tombes. Ces princes et leurs sujets étaient déjà des Grecs ; ils parlaient le grec, un grec dont nous ne connaîtrons jamais les particularités dialectales et que les plus habiles hellénistes auraient peut-être, au premier moment, quelque peine à comprendre.

L'épopée a donc ses racines dans une poésie populaire très ancienne, qui fut importée d'Europe en Asie quand, chassés de leurs demeures par l'invasion dorienne, les Éoliens et les Ioniens, conduits par les fils des grandes familles achéennes, refluèrent vers les rivages orientaux de la mer Égée. On s'explique ainsi que les héros de ces poèmes appartiennent tous à la Grèce européenne et aux îles qui en dépendent, telles qu'Égine et Ithaque, Salamine et la Crète. On comprend aussi, quand on fait remonter jusqu'à la Grèce mycénienne les origines du chant épique, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* puissent renfermer des élémens de date très différente, ce qu'il importe de ne pas oublier quand on cherche à trouver dans les poèmes homériques des indications qui jettent quelque jour sur l'état et les habitudes des sociétés antérieures. Pour ne prendre ici qu'un exemple, la maison et ses dispositions principales, on rencontrera dans Homère, sur ce sujet, tout à la fois des données qui se rapportent aux types que nous ont fait connaître les fouilles de Tirynthe ou de Mycènes et d'autres qui s'en écartent sensiblement ; les premières appartiendraient au plus ancien fonds de cette poésie, à ce que les grands poètes du x[e] ou du IX[e] siècle ont gardé des matériaux qu'ils ont mis en œuvre.

II.

Si c'est sur le territoire de la Grèce européenne et particulièrement en Argolide que la civilisation préhomérique paraît s'être élevée au plus haut degré de richesse et d'habileté technique, ce n'est point là que les monumens permettent de remonter le plus haut dans ce passé. Sans doute on a ramassé, sur le sol de la Grèce, des outils de pierre, haches, couteaux et flèches, qui nous reportent à ce que l'on nomme en Occident l'*époque néolithique* et qui éveillent l'idée d'une vie analogue à celle des peuplades que nous appelons les sauvages ; mais ces instrumens ne se sont pas ren-

contrés en assez grand nombre sur un même point, comme les gisemens de nos cavernes ou de nos *palafittes*, pour que l'on puisse se représenter avec quelque vraisemblance, d'après ces données, les habitudes des hommes auxquels ils ont appartenu et l'aspect des demeures qu'ils habitaient.

On aurait peut-être trouvé en Argolide, sur le roc de Tirynthe, les élémens de la restitution d'un de ces ensembles, si là d'autres bâtimens n'étaient venus les recouvrir. Vers l'angle nord-est de la citadelle, à trois mètres au-dessous du dallage du palais, on a relevé les vestiges d'un très ancien établissement, murs en petits moellons reliés par de la boue, tessons de poterie, instrumens de pierre; mais la fouille n'a mis à découvert cette couche inférieure de débris que sur une très faible surface. C'est en Asie, sous les décombres de Troie, que l'on rencontre ce qui permet de définir, d'après des échantillons beaucoup plus nombreux, les procédés d'une industrie assez voisine de son point de départ.

Là, tout au fond de l'énorme tranchée que Schliemann a creusée dans ses fouilles de 1872, au travers de la butte d'Hissarlik, à 16 mètres au-dessous du sol actuel, on a mis au jour, sur une longueur de 45 mètres et une largeur de 15, les restes du premier village qui se soit bâti sur cet éperon de la montagne. Les murs, murs de défense et murs de maisons, offrent le même appareil grossier qu'à Tirynthe. Les armes et les outils sont presque tous en pierre; à peine aperçoit-on quelques faibles traces d'un métal, le cuivre pur. La poterie, mal cuite et faite d'une terre pleine de menus cailloux, est monochrome, quelquefois jaune, rouge ou brune, le plus souvent noire; ce noir, très foncé, aurait été obtenu au moyen d'une pâte de résine appliquée sur l'argile avant la mise au feu. Les vases sont de formes lourdes et à parois très épaisses; ils n'ont pas d'anses; ce qui en tient lieu, c'est deux renflemens de la panse, sortes de grosses oreilles en saillie dont chacune est traversée par un double trou vertical et tubulaire; on y passait une corde qui servait à suspendre la jarre. Aucun décor peint, mais des lignes incisées dont le creux est rempli d'une craie blanche. Il y a des chevrons, des barres parallèles, des semis de points; c'est l'ornement géométrique à l'état naissant. Quelques fragmens révèlent, chez l'ouvrier, l'intention de représenter ou plutôt de rappeler le visage humain; les yeux, avec leur prunelle, sont indiqués, et parfois le nez.

Ce qui, avec la pierre et l'os, fait le fond du matériel dont disposait cette peuplade, c'est la terre cuite. Elle a fourni aussi des disques lenticulaires, percés au centre d'un trou, que l'on a appelés *fusaïoles*. On leur a donné ce nom parce que l'on y a vu

tout d'abord des pesons de fuseau; mais ils se sont rencontrés en telles quantités, sur le site des villes préhistoriques, que cette destination ne peut pas avoir été la seule qui leur ait été assignée. Rien qu'à Hissarlik, en 1882, Schliemann en a ramassé plus de quatre mille. On a aussi parlé des filets de pêche; ces disques auraient été employés, comme nos boules de plomb, pour les contraindre à s'enfoncer dans l'eau. Ils ont pu être utilisés de cette manière; mais ceci ne suffirait pas non plus à en expliquer le nombre prodigieux, et d'ailleurs ils sont ornés, pour la plupart, de dessins exécutés comme ceux des vases et dans le même goût; aurait-on pris cette peine s'ils n'avaient été affectés qu'à de tels usages? Rien de plus naturel au contraire que cette préoccupation du décor si les fusaïoles étaient des objets de toilette. Ces lentilles d'argile rendaient le service que l'on demandera plus tard aux perles d'ambre et de verre; on en faisait des pendans d'oreilles, des bracelets et des colliers; elles étaient d'autant plus recherchées que la pointe y avait multiplié davantage des dessins dont quelques-uns, ceux qui représentent des astres ou d'autres images dont le sens est parfois difficile à saisir, donnaient peut-être à certaines de ces pièces la valeur d'amulettes ou de fétiches. Les voyageurs ont constaté, de notre temps, chez certaines tribus de l'Afrique, ce même emploi de la terre cuite en vue de la parure.

Tout cet outillage peut paraître bien primitif, et cependant on est déjà loin ici de la vie du sauvage. C'est une population sédentaire, par conséquent agricole, qui a laissé là sa trace. Elle possède un instrument dont l'usage est toujours resté inconnu, en Occident, aux peuplades qui ont habité nos grottes et nos villages lacustres, le tour du potier. Si la plupart des vases n'ont été que façonnés à la main, quelques-uns offrent cette régularité de la forme que peut seule donner la rotation du plateau sur lequel est posé le gâteau d'argile. Le commerce existe; il procure à la tribu les matières que ne lui fournit point son propre territoire, le cuivre par exemple, qui ne se rencontre pas à l'état natif dans ce district de l'Anatolie, le cuivre qui vient peut-être de Cypre, dont les mines ont valu à ce métal le nom qu'il porte encore dans notre langue. Ce qui surprend davantage, c'est que plusieurs des couteaux sont en jade; or les seuls gisemens connus de cette roche ne se trouvent, en Europe, que dans la Silésie, la Suisse et la Styrie, ou, en Asie, que dans le Turkestan et la Chine. Il y aurait donc eu dès lors, entre les tribus établies dans ce canton et leurs voisines, qui elles-mêmes étaient en relation avec d'autres plus lointaines, un trafic assez actif pour que certaines substances accomplissent, avant d'arriver à destination, de très, très longs voyages à travers la vaste étendue

des continens. Ce qui suggère cette conclusion, ce n'est pas seulement la présence du cuivre et du jade dans le premier village de Troie; parmi les débris de la bourgade plus importante qui lui a succédé, nous trouverons les métaux précieux, l'or et l'argent, que ne produit pas la Troade, l'ambre de la Baltique, l'ivoire qui ne peut venir que de l'Inde ou, par l'Égypte, du Soudan africain, et enfin le bronze, dans lequel l'étain s'allie au cuivre, l'étain que les anciens n'ont guère pu tirer que des profondeurs reculées de la Haute-Asie, avant que les Phéniciens fussent allés exploiter les mines de l'Espagne et des Iles britanniques.

Pendant un temps que l'on n'a aucun moyen d'évaluer, la vie s'interrompit sur cette colline; cinquante centimètres de terre vierge recouvraient les restes que nous avons décrits. Au-dessus, à l'aide de remblais dont l'épaisseur varie, suivant la pente que présentait le terrain, de trois à cinq mètres, de nouveaux habitans sont venus dresser une esplanade qu'ils ont entourée d'un puissant rempart, et celui-ci, deux fois élargi, a fini par embrasser une aire d'environ 11,000 mètres carrés. Ce rempart est formé d'un soubassement, incliné en talus sous un angle de 45 degrés, que couronnait un mur vertical, dont il ne subsiste que les assises inférieures. Le soubassement est en blocs de tuf calcaire. Le mur est fait de grandes briques crues. De longues poutres y constituaient un chaînage par lequel on avait cru rendre la construction plus solide. Une galerie de bois devait surmonter cette haute muraille; c'est par elle surtout que se sera propagé l'incendie qui semble avoir tout dévoré dans cette forteresse. La flamme a pénétré jusque dans l'intérieur du rempart de terre; la place des poutres qui s'y entre-croisaient est aujourd'hui représentée par des vides où ma main, quand je l'y ai plongée, a remué des cendres et des charbons. Tout autour de ces trous, l'argile est vitrifiée par le feu, et, au-delà, jusqu'à une certaine distance, noircie par la fumée.

En même temps que l'enceinte, les portes qui y étaient ménagées ont subi des remaniemens. La plus ancienne était un long couloir en pente par lequel on s'élevait de la plaine à l'esplanade du château; ce couloir était percé dans un épais massif de maçonnerie, dans une tour énorme qui faisait une forte saillie sur la courtine. Des deux côtés de ce corridor, on a retrouvé l'empreinte et les débris carbonisés de madriers qui supportaient un plafond. Il y avait ainsi, au-dessus de la tour, une large plate-forme, dont une partie recouvrait le passage montant. On n'a pas pu ne pas se rappeler à ce propos le vers de l'*Iliade* qui montre les vieillards troyens *assis sur les portes scées*, où Hélène vient les retrouver,

pour assister au combat qui va se livrer, devant le rempart, entre Pâris et Ménélas. L'indication est d'autant plus curieuse à relever chez le poète que ce trait n'a pas dû lui être fourni par l'observation directe. Ni en Grèce, ni en Asie-Mineure, on ne bâtissait plus rien de son temps qui ressemblât à ces puissantes enceintes où se retranchaient les princes de l'âge héroïque. Dans la Grèce d'Europe, Sparte restera, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, le type de ces villes ouvertes qui ne voulaient, comme dit Alcman, « d'autres remparts que des hommes braves, » et, même sur la côte d'Asie, on paraît s'être d'abord passé de ces défenses. Ce fut sous la menace de la conquête lydienne, puis sous celle, plus redoutable encore, de la conquête perse que les cités grecques recommencèrent à s'entourer de murailles et de tours. En tout cas, si Homère avait sous les yeux des enceintes fortifiées, il n'y voyait rien de pareil à la première porte de Troie. Sans doute, il se sert là d'une de ces formules, comme il y en a tant chez lui, qui remontent aux débuts mêmes du chant épique. Bien avant la catastrophe qui détruisit la ville, cette entrée avait été bouchée et remplacée par deux autres portes, construites sur un plan tout différent. Celles-ci sont trop larges pour avoir jamais été recouvertes par un plafond; on y accédait par des rampes extérieures, soigneusement dallées, et elles s'ouvraient non plus à travers le corps d'une tour massive, mais dans la courtine. Ce qui les constitue, c'est une chambre comprise entre deux vestibules; il y avait double clôture; un solide vantail fermait chacune des deux baies pratiquées, l'une dans le mur antérieur et l'autre dans le mur postérieur de la pièce. Cette disposition, c'est celle que l'on retrouvera, plus tard, dans les portes des enceintes de l'âge classique, par exemple, dans les murs célèbres de Messène, et même, avec les colonnes en plus, dans les Propylées de l'Acropole d'Athènes. Ici, comme dans ces types plus récens de l'architecture militaire, ce n'est plus au-dessus de la porte même, c'est auprès d'elle, des deux côtés et à une certaine distance, que font saillie les tours qui en battent les abords.

Sur le terre-plein qu'enferme ce rempart, il y a les restes d'assez nombreux bâtimens, dont l'appareil est, avec une moindre épaisseur de mur, le même que celui de l'enceinte. Ces bâtimens ne datent pas tous du même temps; c'est sur les ruines de maisons plus anciennes que sont construits ceux qui paraissent avoir eu le plus d'importance, les seuls dont le plan permette une conjecture sur leur destination. Le principal de ces édifices faisait face à la porte du sud-est. On y a reconnu la première ébauche d'un type que nous étudierons de préférence à Mycènes et à Tirynthe,

où il est bien plus développé ; c'est celui de la maison princière, du palais. Il n'y a d'ailleurs, dans l'enchevêtrement de ces murs qui se coupent en tous sens et qui se superposent les uns aux autres, rien qui ne s'accorde avec l'hypothèse que suggèrent les réfections qui ont agrandi à deux reprises le périmètre du rempart. Ces retouches, ces reconstructions successives de l'enceinte et des maisons, tout cela est l'œuvre d'une seule et même population qui a vécu sur cette colline pendant d'assez longs siècles pour que finissent par céder à l'usure les murs de ses premières demeures, pour que le jour vînt où les dimensions du château de ses rois ne seraient plus en rapport avec les besoins nouveaux que faisait naître chez elle le progrès de l'aisance. Cette conjecture est pleinement confirmée par l'étude des nombreux objets recueillis au cours des fouilles. L'industrie dont ils attestent l'activité n'est pas restée stationnaire; elle a perfectionné ses méthodes; mais il est pourtant certaines limites qu'elle n'a point franchies; ses produits sont très homogènes; elle a son unité.

Cette industrie est la prolongation de celle du premier village. C'est encore la pierre et la terre cuite qui y jouent le rôle principal. La poterie est toujours monochrome; l'artisan ne cesse pas de répéter les types qu'il avait créés tout d'abord ; mais il les allège et il les diversifie. S'il ne sait pas donner à ses ouvrages l'agrément de la couleur, il a de plus en plus souci de les embellir et comme de les animer par l'introduction d'élémens empruntés à la forme vivante. Quand il s'essaie à copier le visage de l'homme, la traduction qu'il en propose est déjà beaucoup moins maladroite et surtout moins abréviative. Outre les yeux et le nez, il commence à marquer la bouche; il s'enhardit à tenter une vague ébauche du corps et des membres, à modeler les seins, le nombril et jusqu'à l'amorce des bras. Ceux-ci même, dans un vase qui reste unique en son genre, se développent assez pour tenir les anses d'un second vase plus petit. L'exécution est d'une gaucherie très naïve; mais l'idée est ingénieuse. Le potier a voulu figurer une femme qui porte une écuelle sur la tête et qui présente une coupe de ses deux mains levées. Ce n'est pas seulement de l'homme qu'il s'inspire; parmi les animaux dont il a prétendu reproduire l'image, on a cru reconnaître la truie, la taupe et l'hippopotame. Enfin, à côté de ces répliques perfectionnées des types originaires, on voit paraître des formes nouvelles, dont quelques-unes ne se retrouvent guère ailleurs que dans les plus anciennes nécropoles de Cypre. Il y a aussi un cornet profond, à large embouchure, dans lequel Schliemann a reconnu cette coupe du festin, ce δέπας ἀμφικύπελλον d'Homère que les commentateurs anciens ne savaient déjà plus

définir. Ce cornet a un fond étroit et arrondi. On ne saurait le poser plein ni sur la table ni à terre; mais il circulait aisément de main en main, grâce à ses deux anses; par l'une d'elles, le convive qui avait bu le tendait à son voisin, qui le prenait par l'autre. On n'a pas cessé de fabriquer les lourdes jarres, à renflement latéral et à trous de suspension; mais pour d'autres pièces, celles qui servaient au repas, le potier sait façonner les anses et les bien attacher au col et à la panse du vase.

Même progrès pour le métal. Si, dans le village primitif, l'emploi n'en était encore que très exceptionnel, dans la seconde ville, surtout vers la fin, il est devenu bien plus commun. Les petites gens qui vivaient dans des cabanes au pied de la citadelle n'en faisaient peut-être pas encore grand usage; mais les chefs de la tribu, les habitans du château, le possédaient en quantités déjà considérables. On peut en juger par le *trésor*, comme on dit, que Schliemann découvrit, en 1873, dans un enfoncement du mur, près de la porte du sud-ouest. C'était tout un groupe d'objets que leur propriétaire avait enfermés dans une caisse de bois dont il ne subsiste plus que la poignée de bronze. Les plus volumineux étaient des vases d'argent dont l'un se trouva contenir ce qu'il y avait de plus précieux dans le trésor, ces bijoux que Schliemann a pris pour ceux d'Andromaque ou d'Hélène. Un souple ruban d'or, fait de plusieurs morceaux soudés ensemble, a pu servir de diadème. Le même métal a fourni la matière de bracelets et de pendans d'oreilles, ainsi que de deux riches parures. Il suffira de décrire la plus riche des deux, l'autre, quoique plus simple, offrant les mêmes élémens. A un bandeau assez long pour faire le tour de la tête sont attachées nombre de chaînettes formées de feuilles ovales reliées par un mince fil d'or; ces feuilles tiennent ici la place des olives d'ambre ou de pierre dure qui couvrent, en Égypte, le cou et la poitrine des momies. Au bout de chaque chaînette pend une petite plaque où l'on propose de reconnaître une réduction conventionnelle d'un simulacre de la divinité, d'un type d'idole dont les exemplaires se rencontrent par centaines à Hissarlik, exécutés en pierre ou en terre cuite. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, je croirais volontiers, avec Schliemann, que c'étaient là des coiffures analogues à ces calottes de sequins que les femmes albanaises et les femmes grecques portent encore dans certains cantons de la Roumélie et de l'Anatolie. Des deux côtés de la partie centrale, qui s'appliquait sur les cheveux et sur le front, il y a un faisceau de chaînes beaucoup plus longues et terminées par le même appendice. Celles-ci encadraient le visage, tombaient à droite et à gauche du cou et descendaient jusque sur

la poitrine. Pour juger de l'effet, on n'a qu'à jeter les yeux sur certains portraits de Mme Schliemann, pour lesquels elle a posé avec ces bijoux qu'elle avait aidé à retirer de leur cachette (1). Je ne sais rien qui y ressemble ni dans les bijoux trouvés à Mycènes, ni dans ceux qui relèvent de l'art classique; dans les dispositions de ce somptueux joyau, il y a de l'élégance, mais une élégance étrange, où l'on sent je ne sais quel arrière-goût de barbarie.

Parmi les vases d'argent, il en est sans anses, dont le galbe rappelle celui des plus vieilles poteries; on les suspendait par des anneaux soudés à la panse. La forme a plus de liberté dans certaines coupes allongées, à deux becs. Des barres d'argent, dont le poids varie entre 171 et 174 grammes, peuvent avoir été, comme les *talens* d'Homère, une valeur d'échange, la monnaie de ce temps-là.

Avec les bijoux il y avait des armes; celles-ci sont faites de bronze, mais d'un bronze qui est encore très pauvre en étain. Cet alliage est pourtant déjà supérieur au cuivre pur, et c'est ce qui explique que ces armes aient été, elles aussi, serrées dans la caisse; les chefs étaient peut-être alors seuls à se servir d'armes de bronze; aussi ces lames plus tranchantes recevaient-elles des montures de luxe; tel un manche de couteau en ivoire qui représente un animal au repos. Les pointes de flèche en obsidienne et en silex sont très nombreuses; mais on rencontre aussi des tiges minces de cuivre, aiguisées à l'un des bouts, qui ont dû remplir cette même fonction. Il n'a pas été trouvé d'épées.

Tous ces métaux étaient mis en œuvre sur place, d'où que vînt le minerai. Par leur forme, quelques-uns des vases d'argent font penser aux *canopes* égyptiens; mais ils offrent en même temps des particularités qui les rattachent à la poterie locale. Il en est de même des bijoux; le goût n'en est celui d'aucun autre des peuples de l'antiquité; il y entre des pièces dont le modèle paraît fourni par la pierre et la terre cuite. Enfin, cette même couche de débris a livré, en assez grand nombre, les moules en schiste micacé où se coulaient les couteaux et les têtes de lances. Ce qui témoigne de la dextérité qu'avaient acquise dès lors les artisans qui travaillaient le métal, c'est l'aisance avec laquelle ils pratiquaient l'opération toujours délicate de la soudure, or sur or; c'est la finesse de leur fil; c'est la légèreté des folioles et des plaquettes, des bâtonnets, des prismes, des cubes et des perles d'or dont ils ont composé leurs parures. Avec les pièces principales du trésor,

(1) On trouvera ce portrait dans *Ilios*, en tête du volume, et aussi, à la fin de la biographie, dans le livre, cité plus haut, de Schuchardt.

Schliemann a recueilli des milliers de ces menus ornemens ; il n'a eu, pour en refaire des colliers, qu'à y passer un brin de soie.

On ne saurait pourtant dire que cette industrie, — on n'oserait prononcer le mot d'art, — ait déjà, tout avancée qu'elle soit à certains égards, un style qui lui appartienne en propre. L'ornement géométrique est ici dans l'enfance ; il n'aboutit pas encore à des partis-pris, à des combinaisons de lignes qui aient leur originalité. La plante, dont les tiges, les feuilles et les fleurs fourniront à l'ornemaniste, chez tous les peuples, un répertoire si varié de motifs charmans, on ne semble pas même, ici, l'avoir regardée. Quant à l'homme et à l'animal, si l'on a eu parfois l'ambition d'en imiter les formes, on ne l'a tenté qu'en les simplifiant au point de les rendre presque méconnaissables. Schliemann, qui s'était juré de retrouver, à Troie, l'*Athênê Glaucopis* d'Homère, a pu, sans trop d'invraisemblance, voir la face d'une chouette sur ces vases où nous nous refusons à chercher autre chose qu'une interprétation singulièremment naïve des traits du visage de l'homme. Des décombres de la seconde ville, on n'a tiré qu'une seule figure où le corps humain soit représenté presque en entier. C'est une petite statuette de plomb, une femme nue, à longues boucles de cheveux tombant des deux côtés du cou, que ceignent plusieurs rangs de colliers. Les bras sont croisés sur la poitrine. La croix gammée, un symbole très antique, mais dont le sens n'a pas encore été sûrement pénétré, est gravée sur un triangle qui indique les parties sexuelles. C'est ainsi que les religions syriennes représentaient leur déesse mère ; ou la figurine a été importée du dehors, ou plutôt, comme on inclinerait à le croire d'après la grossièreté de l'exécution, c'est un pastiche local d'un type divin alors révéré dans toute l'Asie antérieure.

Les bâtimens dans les ruines desquels ont été faites ces trouvailles paraissent avoir été détruits tous à la fois, par un de ces incendies à qui rien n'échappe, parce que la rage du vainqueur qui l'alluma en attise la flamme. On a rencontré quelques squelettes, celui d'une jeune fille, celui de deux hommes, auprès desquels il y avait des armes, non pas étendus dans des tombes, mais gisant sous des murs écroulés. Il n'y a donc là, dans l'état des lieux, rien qui ne s'accorde avec le souvenir que la poésie avait gardé d'une cité qui, reine de la Troade pendant plusieurs siècles, aurait péri sous les coups d'un ennemi venu d'outre-mer pour la châtier de ses pirateries. Sur ses décombres, au bout d'un certain temps, une nouvelle bourgade se forma, derrière l'abri de l'ancien rempart ; mais elle n'eut jamais l'importance de sa devancière, et ce n'est pas là, dans les restes insignifians de ce qui ne

fut guère qu'un village, c'est dans la Grèce d'Europe et surtout en Argolide qu'il convient d'étudier la seconde période de la civilisation préhomérique; c'est à Tirynthe et à Mycènes, où des monumens nombreux et variés permettent de suivre le développement des industries que nous avons vues naître en Troade.

Lorsqu'on s'en tient aux résultats généraux, on ne saurait distinguer entre l'apport de ces deux villes, Tirynthe et Mycènes. Les mythes argiens attribuaient à Tirynthe une antiquité plus haute encore qu'à Mycènes, et les monumens ne les démentent point. Le rempart de Tirynthe est bâti en blocs plus énormes que celui de Mycènes et qui portent moins la marque du travail de l'outil; mais c'est là toute la différence; les ouvriers appliquaient dans les deux villes voisines les mêmes procédés. Tirynthe a moins donné de bijoux et de vases, parce que l'on n'y a pas ouvert de tombes; mais c'est là que l'on étudie le mieux un des types les plus originaux qu'ait créés l'art mycénien, celui du palais.

Du rempart des deux citadelles royales, peu de chose à dire, sinon que les matériaux y sont d'un bien plus fort échantillon qu'à Troie et que, par suite, l'appareil y a plus grand air. Il n'y a pas ici de talus; le mur, grâce aux dimensions des pierres qui le composent, offre de hautes faces verticales et semble destiné à une éternelle durée. Ses pans droits et la fermeté de ses lignes font sur l'esprit du voyageur une toute autre impression que la masse mousse et confuse de l'enceinte de Troie. C'est, à cela près, le même mode de construction. Lorsque entre les pierres il y a une liaison, celle-ci n'est que de la terre argileuse qui a été gâchée avec de l'eau. Du rempart, il ne reste que le corps, bâti en blocs de tuf; mais la brique crue et les galeries de bois devaient en former, ici aussi, le couronnement. On retrouve les carreaux d'argile séchés au soleil dans les murailles du palais, et des poutres transversales y ont laissé leur empreinte et leurs cendres. Ces chaînages de poutres étaient si bien dans les habitudes du maçon, que celui-ci les a employés, à Mycènes, dans un mur tout en moellons. L'art de la fortification a d'ailleurs fait certains progrès. Le principe du flanquement paraît, il est vrai, avoir été moins bien compris à Tirynthe et à Mycènes qu'à Troie, où, sur tout le front méridional, il y a des tours séparées par des intervalles égaux. Dans les citadelles de l'Argolide, les saillans sont en très petit nombre et très irrégulièrement distribués. En revanche, on voit déjà adoptée ici une disposition que les ingénieurs grecs garderont toujours dans leurs tracés : les portes sont agencées de telle sorte que l'ennemi qui s'avance pour les forcer soit contraint de présenter aux défenseurs du rempart son flanc droit, celui que

ne protège pas le bouclier. Un autre perfectionnement, ce sont, à Tirynthe, ces galeries ménagées dans la masse de la muraille, sur lesquelles ouvrent des chambres qui servaient de magasins; ce sont, à Tirynthe comme à Mycènes, des citernes qui mettent la garnison à l'abri de la soif; c'est, dans cette dernière forteresse, le passage couvert qui donne accès au canal souterrain où coule, en dehors de l'enceinte, l'eau de la source Perséia.

Si l'architecte a fait un tel effort pour aménager le rempart de manière à lui permettre de braver toutes les attaques, s'il lui a donné une épaisseur qui, à Tirynthe, dépasse par endroits dix-sept mètres, c'est que ce rempart est l'enveloppe et la sauvegarde de l'habitation royale; en effet, c'est bien celle-ci que l'on ne saurait hésiter à reconnaître dans l'édifice qui, à Tirynthe et à Mycènes, occupe le point culminant du terrain clos de murailles. Par la largeur de l'espace qu'il couvre, par l'ampleur de ses dispositions et par la richesse de sa décoration, cet édifice répond bien à l'idée que nous donnent les poèmes homériques de la hauteur à laquelle se tiennent, au-dessus de la foule sans nom, ses princes, les chefs héréditaires des clans achéens, « les rois porteurs de sceptre, fils de Zeus et pasteurs de peuples. » Ces rois sont des héros supérieurs au reste des hommes; ils sont bien plus vaillans et bien plus forts que leurs soldats; leurs armes et les chevaux qui traînent leur char sont des présens des dieux; on ne saurait donc s'étonner que leurs demeures aient eu de tout autres dimensions que celles de leurs sujets et qu'il y ait été déployé un bien autre luxe, que les artisans les plus habiles, parfois peut-être aidés par des ouvriers appelés du dehors, aient épuisé leur adresse à bâtir, à décorer et à meubler le palais. A Mycènes, un temple dorique, de date postérieure, en se superposant au palais, a effacé toute trace d'une partie de ses arrangemens intérieurs; à Tirynthe, toute la surface sur laquelle il se développait a été dégagée. Les murs qui séparaient les différentes pièces s'élèvent encore, par places, jusqu'à un mètre, et presque partout, il en subsiste quelques vestiges; on a dressé, de l'ensemble, un plan qui ne présente guère de lacunes et d'après lequel un savant crayon a pu tenter de restituer le caractère et l'aspect de cet édifice (1).

Ce qui frappe au premier moment, quand on jette les yeux sur ce plan, c'est le nombre des pièces, petites et grandes, qui remplissent toute la partie haute de la forteresse, plus des trois quarts de l'enclos; on arrive ensuite à distinguer des parties secondaires

(1) Voir, dans l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI, les planches dessinées par M. Charles Chipiez.

les parties principales, qui sont, d'ailleurs, les mieux conservées; en raison même de leur importance, elles étaient limitées par des murs plus épais. Ce sont des avenues, des cours et des salles dont les dimensions indiquent que beaucoup de personnes s'y tenaient d'ordinaire réunies; on y reconnaît la partie ouverte et publique de la maison, ce que l'on appelle aujourd'hui, en Turquie, le *sélamlik*.

Les abords de cette demeure avaient leur noblesse. On y pénétrait par un de ces propylées que nous avons rencontrés à Troie et qui se composent de deux chambres séparées par un mur percé d'une porte; mais ici la colonne paraît, la colonne qui manquait là-bas. Elle était de bois; elle a donc disparu; mais ce qui en marque la place, c'est la base de pierre, sur laquelle le pied du fût a laissé son empreinte. Dans le propylée, entre chaque paire d'antes, il y a deux colonnes, et des traces de portique se laissent apercevoir sur deux des faces d'une vaste avant-cour. Un second propylée, plus petit, conduisait dans une seconde cour, un rectangle de 15 mètres sur 20, où un portique continu régnait sur trois des côtés. Au milieu du quatrième, c'était entre deux colonnes que l'on pénétrait dans le premier des deux vestibules qui précédaient une grande salle dont la longueur est de 12 mètres et la largeur de 10. Cette salle, c'est le *mégaron* ou la « grande chambre, » dont il est si souvent question dans l'*Odyssée*. C'est là que Nestor et Ménélas reçoivent Télémaque et Alcinoos Ulysse; c'est là que, dans Ithaque, les prétendans passent leurs journées à dévorer l'héritage de l'absent et que se joue la scène de vengeance et de meurtre.

Les aèdes avaient certainement sous les yeux un type d'habitation royale dont les traits originaux concordent avec ceux qui caractérisent les palais mycéniens. On a signalé quelques différences de détail entre le plan de la maison d'Ulysse, tel qu'on a tenté de le restituer d'après l'*Odyssée*, et celui de l'édifice tirynthien; mais toutes ces demeures royales ne pouvaient être exactement pareilles; dans l'ensemble, la ressemblance subsiste. Ces cours entourées d'auvens supportés par des colonnes, ce sont celles qu'Homère appelle « les cours aux beaux portiques; » Ulysse et Eumée dorment sous ces abris. Homère mentionne un autel de Zeus dans la cour du palais d'Ulysse; or, à Tirynthe, dans la cour qui précède le *mégaron* et juste en face de l'entrée, on a retrouvé une de ces fosses à offrandes qui paraissent avoir été le type le plus ancien de l'autel. Au centre du *mégaron*, à Troie, à Tirynthe et à Mycènes, on reconnaît le foyer dans un massif d'argile, de forme circulaire, qui s'élevait de $0^m,15$ à $0^m,20$ au-dessus du sol de l'appartement, le foyer dont la flamme chauffait et éclairait la large pièce. A Tirynthe et à Mycènes, il était compris entre quatre colonnes qui

soutenaient les poutres du plafond, dans lequel devait être pratiquée, au-dessus de l'âtre, une sorte de lanterne à claire-voie par où s'échappait la fumée. Lorsqu'on voit les quatre bases ainsi groupées, est-il possible de ne pas se souvenir des paroles que Nausicaa adresse à Ulysse, quand, au moment de le quitter, elle lui indique comment il devra s'y prendre pour arriver jusqu'à sa mère Arété? — « Elle est assise, lui dit-elle, près du feu étincelant du foyer, faisant tourner, merveille à voir, la quenouille chargée de laine pourpre; elle est appuyée contre la colonne et ses servantes se tiennent derrière elle. Là aussi se dresse, près de la flamme, le siège sur lequel mon père reste assis, buvant du vin comme un immortel. » — C'est aussi contre une de ces colonnes que l'on fait asseoir le poète aveugle Démodocos, pour qu'il soit bien au milieu du cercle de ses auditeurs quand il entonne ce chant où il raconte la prise de Troie, ce chant qui remplit de larmes les yeux d'Ulysse.

Nous ne saurions ici pousser plus loin ces rapprochemens; il suffira de faire observer que, même dans les parties accessoires de l'édifice, on signale encore plus d'une disposition qui s'explique par les habitudes que supposent les récits du poète. Le palais, à Tirynthe, avait sa chambre de bains. Partout ailleurs, le sol est fait d'une sorte de béton, à la surface duquel, dans les cours, de petits cailloux forment comme une mosaïque grossière, tandis que, dans les pièces couvertes, un enduit de chaux était appliqué sur l'aire ainsi préparée, enduit qui a même été décoré, par endroits, de dessins coloriés qui lui donnaient l'aspect d'un tapis. Dans cette chambre, le parti-pris a été tout différent. L'humidité aurait eu bientôt imprégné le béton; à la place de celui-ci, il n'y a là qu'une large dalle de calcaire, inclinée de façon que toute l'eau jetée à terre s'écoulât vers l'issue qui lui avait été ménagée dans la paroi. Il n'est pas jusqu'à la baignoire, une épaisse cuve d'argile, dont les morceaux n'aient été retrouvés. D'après l'*Odyssée*, lorsque l'étranger arrive le soir, fatigué d'une longue course, son hôte commence par lui offrir un bain qui le nettoie et qui le délasse.

Quant à l'appartement des femmes, il paraît, à Tirynthe, avoir été au rez-de-chaussée, tandis que, dans la maison d'Ulysse, Pénélope habite, avec ses femmes, l'étage supérieur; mais, à Mycènes, on distingue les premières marches d'un escalier conduisant à des chambres hautes, qui, situées au-dessus de réduits obscurs, ont dû avoir cette destination. Par ce qui en reste à Tirynthe, on voit que l'habitation privée n'était pas moins soignée que l'appartement de réception. Il y a là une pièce où l'on reconnaît, simplifié par la diminution de l'échelle, le plan du grand *mégaron;* le foyer n'y est

pas flanqué de colonnes; ce devait être une sorte de salon, où les femmes se réunissaient pour filer, tisser et coudre. Ici, comme dans l'autre portion du bâtiment, les murs étaient couverts d'un crépi qui dissimulait la grossièreté de l'appareil, et, dans les intérieurs, le pinceau avait couvert de peintures décoratives la couche de chaux fraîche. Ici, ces enduits peints adhéraient encore au mur; dans le reste de l'édifice, ils s'en étaient détachés, et c'est à terre que l'on en ramasse les morceaux.

Exécutées avec cinq couleurs, le bleu, le jaune, le blanc, le noir et le rouge, la plupart de ces peintures ne présentaient que des combinaisons de lignes, surtout de lignes courbes, des enroulemens analogues à ceux qui ornent les bijoux et les vases. Sur quelques autres panneaux, il y avait des figures, figures d'hommes et d'animaux, figures d'êtres factices, du genre de celles qui foisonnent dans les monumens de l'art oriental. C'est à des images de cette sorte qu'ont dû appartenir les grandes ailes dont les longues plumes se voient, à Tirynthe, sur les débris de l'une des fresques. A Mycènes, on a trouvé quelque chose de plus complet, trois personnages, qui, sur des corps humains, ont des têtes d'âne; ils portent sur leurs épaules une perche à laquelle, comme le donne à penser une pierre gravée du même style, était probablement suspendue quelque bête tuée à la chasse. On s'accorde à reconnaître là les premières esquisses de ces types qui, comme les satyres, comme les fleuves personnifiés, garderont toujours, même dans l'art de l'âge classique, quelques traits de l'animal, les pieds, la queue et les cornes du bouc ou les cornes du taureau. Le Minotaure de Crète ressemble davantage encore à ces formes composites et bizarres dont plus d'une variante se rencontre dans la série des intailles. D'autres tableaux appartenaient à ce que nous appellerions la peinture de genre. C'est, à Tirynthe, la poursuite du taureau sauvage, auprès duquel court un chasseur; ce sont, à Mycènes, des scènes militaires, des guerriers debout près de leurs chevaux.

Le décor d'une riche coloration qui, dans ces appartemens, habillait toutes les surfaces n'était d'ailleurs pas dû au seul travail du pinceau; la diversité des matières employées venait aussi concourir à l'effet. Le bois qui, débité en madriers et en planches, garnissait certaines parois, offrait, avec ses veines, des nuances foncées qui ressortaient sur les teintes claires de la peinture; mais, pour varier les effets, on avait eu recours aussi à des roches choisies pour la beauté de leur ton naturel, aux métaux et à certains produits artificiels. A Tirynthe et à Mycènes, on a ramassé des fragmens d'une brèche verte et d'un porphyre rouge qui ont fait partie soit de l'encadrement d'une porte, soit d'un entablement;

mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est une frise d'albâtre où sont ciselés les motifs chers à l'art mycénien. Insérés dans des trous faits à leur mesure, de petits morceaux d'une pâte de verre bleu tranchaient sur le ton laiteux de la pierre ; des disques de ce verre formaient l'œil des spirales et le cœur des rosaces ; des cubes de la même substance composaient les bordures. Dans les tombes, on a recueilli, en grande quantité, des plaques de ce même verre opaque dont les unes, munies d'appendices tubulaires, ont pu être cousues sur les vêtemens, tandis que les plus grandes auraient été appliquées sur des cercueils ou sur des meubles. Il est question, dans l'*Odyssée*, d'une bande de *kyanos* qui régnait tout autour de la pièce principale du palais d'Alcinoos. C'était l'acier, l'acier bleuâtre que les commentateurs avaient voulu voir dans le *kyanos;* ils avaient négligé de tenir compte d'un texte de Théophraste qui donnait le vrai sens de ce mot. Le doute n'est plus permis aujourd'hui ; c'est bien l'azur de cet émail qui brillait, à côté des métaux précieux, dans la demeure royale que l'imagination du poète s'était complu à doter de la parure la plus somptueuse. Le métal offrait plus de ressources encore que cette matière fragile. Battu au marteau, en feuilles minces, qui se laissaient aisément plier et découper, le métal donnait des revêtemens et des pièces d'applique qui avaient à la fois le mérite de l'éclat et celui d'une extrême solidité. On ne l'a pas rencontré dans les ruines des palais ; c'est qu'il ne reste guère de ces édifices que des murs en moellons et en briques crues, matériaux qui, pour dissimuler leur insuffisance, appellent plutôt l'emploi du crépi. Pour mesurer l'importance des services que l'architecte demandait au métal, il faut s'adresser aux tombes à coupole, qui sont bâties en grand appareil ; là, autour des portes et dans l'intérieur du dôme, on voit encore la trace des clous, au moyen desquels des rosaces et d'autres ornemens étaient attachés à la pierre. Dans la maison, le bois seul se prêtait à l'apposition du métal ; aux portes, celui-ci garnissait la poutre du seuil et celle du linteau, les madriers qui formaient les pieds-droits, les planches épaisses des vantaux ; les lambris des salles pouvaient être couverts de même façon. Dans ce concert, chaque métal donnait sa note, sombre ou gaie, et de ces contrastes il se dégageait une harmonie dont Homère sent tout le charme, quand il décrit ainsi le palais du roi des Phéaciens :

C'étaient comme les rayons du soleil ou ceux de la lune qui brillaient
Dans la haute maison du magnanime Alcinoos.

Des murs de bronze avaient été menés de l'un et de l'autre côté,
Depuis le seuil jusqu'au fond de l'appartement; une frise de verre bleu régnait tout autour de la salle.
Des portes d'or fermaient la maison bien close;
Des jambages d'argent se dressaient sur le seuil de bronze;
Le linteau était d'argent, et d'or l'anneau qui tirait le battant.

Sans doute, comme l'indiquent certains traits du tableau de la vie des Phéaciens, on est ici en pleine féerie; mais cependant c'est à la réalité que le poète empruntait les élémens qu'il a réunis dans l'image qu'il présente des splendeurs de ce palais enchanté. Il est encore question, ailleurs, dans les deux poèmes, de « palais de bronze » ou « d'or, » c'est-à-dire de palais dont les murs sont habillés d'une enveloppe faite de l'un ou de l'autre métal, et Télémaque admire chez Ménélas, « dans la maison sonore, les éclairs du bronze, de l'or, de l'électrum, de l'argent et de l'ivoire. » Il n'y a pas une de ces indications que les fouilles ne confirment. Comme la voûte du firmament est constellée d'astres, celle du tombeau que l'on appelle le *Trésor d'Atrée* était tout entière, jusqu'à son sommet, plaquée de rosaces d'airain, et, à en juger par ce qui reste du prétendu *Trésor de Minyas*, le métal n'y jouait pas un moindre rôle. Nous ne savons si, dans l'un et l'autre de ces édifices, une partie du revêtement métallique n'était pas en or, en argent ou en électrum, c'est-à-dire en un alliage d'or et d'argent; ces métaux précieux étaient assez abondans à Mycènes et dans les autres centres principaux du monde mycénien pour que l'on ait pu les y affecter aussi à cet usage. Quant à l'ivoire, les tombes en ont livré nombre de plaques ciselées qui paraissent avoir servi à décorer des cassettes, des armes et des ustensiles divers; on est fondé à supposer que, comme les pâtes de verre, il a été utilisé pour l'ornementation des lambris, des frises et des plafonds.

La tombe, au moins sous la dernière forme qu'elle a reçue, était digne du palais. Le luxe que l'on y déployait pour les morts ne le cédait en rien à celui dont s'entouraient les vivans. Ce qu'était la sépulture à Troie, on l'ignore jusqu'à présent; les fouilles d'Hissarlik n'ont pas découvert de tombes. Quant aux tombes de l'acropole mycénienne, ce qui en a fait surtout l'intérêt, c'est ce mobilier funéraire qui a tant étonné les archéologues par sa richesse et son étrangeté; la tombe même n'est qu'une fosse creusée dans le roc et à parois maçonnées; mais avec ces tombes de la ville basse qui sont connues sous le nom de *trésors*, on est en présence d'ouvrages qui font grand honneur à l'architecte et à ses ouvriers. Grâce au choix et à la disposition des matériaux,

grâce aussi à la terre et aux pierrailles que l'on avait répandues, comme une sorte de bourre compacte, autour de la coque du dôme, tel de ces édifices était encore, vers le commencement de ce siècle, presque intact, et, aujourd'hui même, le voyageur qui en franchit le seuil ne voit pas sans émotion s'arrondir au-dessus de sa tête et se perdre dans l'ombre le berceau de la coupole sous laquelle les chefs achéens de Mycènes ont dû se réunir pour célébrer les funérailles et pour honorer la mémoire de leurs princes, des rois fils de Pélops. Dans deux de ces édifices, dont l'un est à Mycènes et l'autre à Orchomène, auprès de la salle ronde qui servait de chapelle, il y avait un caveau où dormait le mort, caveau dont la décoration n'était pas moins soignée que celle des autres parties du bâtiment. La chapelle et le caveau subsistent; ce qui a presque complètement disparu, c'est la façade, qui était faite d'un placage exécuté en roches multicolores ; des crampons d'airain rattachaient à la muraille les dalles et les bandes qui le composaient. Lorsqu'on essaie de restituer cette devanture, à l'aide des traces qu'elle a laissées sur la paroi et des fragmens qui en restent, épars dans les musées de l'Europe, on devine que le bronze y mêlait ses luisans aux teintes vertes et rouges des brèches et des porphyres où le ciseau a prodigué les chevrons, les rinceaux et les palmettes: peut-être aussi la peinture y avait-elle été chargée d'orner certaines surfaces lisses. A droite et à gauche de la porte, qu'encadre une double moulure, se dressaient deux hautes colonnes, qui offrent déjà, surtout dans leur chapiteau, quelques-uns des élémens de l'ordre dorique. L'ensemble différait très sensiblement des types auxquels nos yeux ont été habitués par ceux de l'architecture classique ; mais il n'en devait pas moins avoir un beau caractère et offrir un aspect très imposant.

L'architecture est celui de tous les arts que cette civilisation paraît avoir poussé le plus loin; mais pourtant le sculpteur mycénéen, lui aussi, a produit des ouvrages dans les meilleurs desquels s'annoncent déjà les qualités par lesquelles se distinguera la statuaire grecque. Toutes les matières que ses successeurs mettront en œuvre, il les a travaillées; c'est le bois, c'est la terre, c'est le métal et l'ivoire, c'est la roche tendre sur laquelle mord le ciseau, c'est la pierre dure qui ne se laisse entamer que par le touret ou par une pointe couverte de poudre d'émeri. De la sculpture sur bois, tout a péri; seul le sable tiède et sec de l'Égypte a su conserver le bois. La terre cuite ne semble guère avoir été employée qu'à la fabrication des idoles. Le sentiment religieux ne demande point aux simulacres qui lui sont chers d'être beaux ; il lui suffit que ces images ne s'écartent point du type traditionnel, qui est

censé avoir par lui-même une vertu magique. On a taillé des bas-reliefs dans le tuf calcaire; mais ceux des stèles sont la barbarie même, et le groupe de la Porte aux lions, d'une facture bien autrement libre et ferme, reste unique en son genre. C'est en travaillant par les procédés de l'intaille le jaspe et la cornaline, c'est en ciselant l'ivoire, c'est en repoussant le métal que l'artiste mycénien a le mieux montré ce qu'il avait déjà sinon de science, tout au moins d'aptitude naturelle à saisir la beauté de la forme et le caractère expressif du mouvement.

Pour traduire leurs idées et parer les objets à leur usage, les hommes de ce temps ne se sont pas moins servis du pinceau que du ciseau; ils ont couvert de peintures les murs de leurs maisons et ces vases d'argile qui les suivaient dans la tombe. Jamais aucune fouille n'a fait retrouver le moindre vestige des fresques que les peintres les plus célèbres de la Grèce ont exécutées sur les parois des édifices d'Athènes, de Delphes et d'Olympie; ici, contre toute attente, ces enduits colorés se sont conservés, en partie tout au moins, ensevelis qu'ils étaient sous une couche de décombres qui n'a jamais été remuée depuis que furent renversés les palais des Atrides. Il est tel éclat de crépi d'après lequel on peut deviner le sujet des tableaux sur lesquels se sont promenés les regards de ces rois. Quant aux vases, sur le site des établissemens primitifs comme parmi les ruines des cités moins anciennes, ils ont survécu, parfois presque intacts dans la tombe, ailleurs réduits en des milliers de tessons, que le passant a longtemps foulés d'un pied indifférent, mais que maintenant la curiosité des érudits recueille avec une application minutieuse. Or ces vases, à Tirynthe et à Mycènes, offrent un tout autre aspect qu'à Troie. Ils ont reçu une glaçure au sable; dans les plus anciens, celle-ci garde une teinte mate et terne; mais, dans d'autres, cette glaçure a pris un ton brillant que désormais le potier grec lui conservera toujours. Sur ce fond, la brosse du peintre céramiste a dessiné des motifs variés, dont les uns appartiennent au système du décor géométrique, tandis que d'autres sont empruntés au règne végétal et au règne animal; il est quelques fragmens où l'on voit apparaître déjà la figure de l'homme.

Si cette figure n'a laissé sur les vases que des traces très faibles et très rares, elle tient au contraire une grande place dans de très curieux monumens que Schliemann n'a point connus, quoique ce soit lui qui les ait découverts; nous voulons parler de ces poignards de bronze dont la lame est ornée d'images polychromes que forment des lamelles très minces d'or, d'argent, d'étain et d'émail, incrustées dans l'airain. C'est par les soins de M. Kouma-

noudis que ces images, cachées, au moment de la fouille, sous une gangue de terre et d'oxyde, ont été rendues au jour; il a eu la patience de passer des mois à les dégager de cette enveloppe, en la détachant avec assez de précaution pour l'enlever sans endommager le décor. Ce genre de travail, qui suppose chez l'ouvrier une dextérité singulière, relève à la fois de la sculpture et de la peinture; il tient de celle-là par la solidité des contours comme par la saillie d'un très léger relief, et de celle-ci par la diversité des couleurs; c'est une sorte de mosaïque. Jusqu'à présent, on avait peine à comprendre ce que veut dire Homère quand il parle, dans sa description du bouclier d'Achille, d'une vigne d'or, avec des raisins noirs, une palissade d'argent, un fossé en *kyanos*, une haie d'étain. Le procédé qu'il avait en vue, celui que Héphaistos emploie pour embellir les armes destinées au fils de Thétis, nous en connaissons maintenant les applications par ces poignards de Mycènes. L'un d'eux représente une chasse au lion; sur les autres, on aperçoit des lions en course, des lions qui poursuivent des fauves dans la plaine.

Si l'on essaie de juger et de définir l'art mycénien, tel que nous le montrent, parvenu à son apogée, les découvertes faites en Argolide et sur plusieurs autres points du bassin de la mer Égée, voici les résultats auxquels on arrive. Chez tous les peuples, c'est l'ornement linéaire qui est la première expression du besoin que l'homme éprouve partout et toujours de décorer les ustensiles dont il se sert. Ici cet ornement n'a plus la gauche et sèche simplicité des premiers essais; il ne s'en tient plus à ces dessins si pauvres que la pointe a tracés sur la poterie monochrome de Troie et des plus anciennes nécropoles cypriotes. A Mycènes, sur les vases comme sur les bijoux, ce n'est que triangles sphériques, cercles concentriques, volutes plus ou moins compliquées, spirales, enroulemens qui évoluent autour d'une espèce d'œil; à côté de motifs qui passeront de mode ou qui ne reparaîtront que dans un milieu très différent, on en rencontre d'autres, tels que les *postes* et que la rosace, qui resteront employés par l'art classique. On se trouve donc en présence d'un système d'ornementation déjà très savant, qui se caractérise par le parti que le décorateur tire, avec une ingénieuse et inventive liberté, de la ligne courbe et des combinaisons très variées auxquelles prête cet élément.

Quand l'artiste, sortant du domaine de l'abstraction, s'élevait jusqu'au monde de la vie, l'originalité de son goût se faisait encore mieux sentir, aussi bien dans le choix même que dans l'interprétation des types. Il n'a pas débuté par ces représentations raides et toutes schématiques de la figure humaine que les potiers de la

période suivante répandront sur les vases dits du Dipylon ; ce qu'il s'est, en premier lieu, essayé à reproduire, ce sont les formes organiques les plus simples, les feuilles et les fleurs que ses yeux étaient accoutumés à rencontrer dans la campagne, les papillons qu'il voyait voltiger autour des lis et des roses, les algues et les coraux qui tapissaient le fond de sa mer transparente, les mollusques qui vivaient attachés aux roches de la côte, ceux qui flottaient à la surface des eaux et ceux que la vague, en déferlant, jetait sur le sable des grèves, les poissons qui se jouaient dans les golfes dont il habitait les plages, les oiseaux qui se levaient devant lui quand il se promenait au bord des marais. Certaines espèces, telles que l'argonaute, la seiche et le poulpe, l'ont particulièrement intéressé par l'étrangeté des traits qui les distinguent, bras de l'argonaute dressés et tendus comme voiles au vent, bras des poulpes rabattus et plongeant dans la masse liquide comme autant de rames. Tout, dans ces types singuliers, est rendu avec beaucoup de précision, le corps de l'argonaute, en forme de carène, le sac qui enveloppe celui du poulpe, les ventouses grâce auxquelles ces organes de locomotion deviennent des organes puissans de préhension. L'image ne reproduit pas moins exactement le nombre des tentacules, tel que le donne la nature. Il y a là un sens de la réalité qui est vraiment remarquable. Ces motifs d'un caractère si particulier, ce n'est ni l'Égypte ni la Chaldée qui les a mis à la mode ; leur plastique est née dans l'intérieur des terres. Rien de pareil non plus chez les Phéniciens ; leur art n'a guère été qu'un mélange éclectique de formes empruntées à des modèles étrangers ; leur attention ne paraît pas avoir été attirée par les êtres qui pullulaient dans cette mer dont le flot venait battre le pied des murs de leurs ateliers. L'ouvrier mycénien n'a pas été aussi indifférent, et ce qui peut-être explique quelques-uns de ses choix, c'est que les bras de l'argonaute et du poulpe dessinent des courbes qui se mariaient heureusement à celles où se complaisait le décor géométrique, tel qu'il était pratiqué à Mycènes.

A prendre ainsi leçon de la nature, l'artiste avait acquis des qualités qui ne l'abandonnèrent pas quand, enhardi par degrés, il osa s'attaquer à des modèles plus compliqués, tels que le lion et le taureau. Il est souvent arrivé à en saisir, avec une rare justesse, les allures et le mouvement. Sur les poignards incrustés d'or, il a très bien marqué l'extension des corps qui s'allongent dans la course éperdue qui emporte, à travers la plaine, les lions et les cerfs. Il y a, sur des intailles, tel lion qui est modelé de main de maître. Il en est de même pour le taureau. La chasse et la capture

des taureaux sauvages paraissent avoir été un des plaisirs favoris des chefs achéens. Le corps de l'homme et celui de l'animal s'y montraient dans des attitudes dont la variété pittoresque trouvait dès lors des appréciateurs capables d'en fixer l'image. Le peintre avait traité ce sujet dans une des salles du palais de Tirynthe, et, en 1889, on l'a rencontré, à Vafio, ciselé sur deux gobelets d'or.

Du tableau de Tirynthe, il ne reste que deux figures, et encore ne sont-elles pas complètes, un taureau et le chasseur qui court après lui; mais ce fragment suffit à faire deviner quelle fière tournure l'artiste avait donnée à la bête puissante, qui détale en un furieux galop, l'œil dilaté par la terreur et fouettant l'air de sa queue. Les vases de Vafio sont d'une conservation merveilleuse. Là, le drame de cette bataille engagée entre l'homme et l'animal est divisé en deux scènes qui se font pendant. Sur l'un des deux gobelets, l'orfèvre a montré les chasseurs aux prises avec les farouches habitans de la brousse. Les différens épisodes du combat sont figurés par trois taureaux. L'un d'eux, qui va réussir à s'échapper, bondit, lancé à toute volée, par-dessus les rochers et les buissons. Un second aura peut-être même chance. Deux ennemis ont voulu lui barrer le passage; mais, d'un coup de sa corne gauche, il en a fait sauter un en l'air, qui retombe en ce moment sur le dos; puis il s'est retourné contre l'autre assaillant; il lui a percé la poitrine, et il le balance suspendu à sa corne droite et la tête en bas. On n'a fait qu'un prisonnier, le taureau qui, effrayé par les cris des rabatteurs, est allé se jeter dans un filet tendu entre deux arbres. Tous ses efforts sont impuissans à rompre le treillis de corde. Roulé sur lui-même, il se débat en vain, et sa tête, seule libre, se redresse avec un effort plein d'une douloureuse angoisse. L'autre vase représente ce captif et ceux de ses frères qui ont subi le même sort. Ils sont là quatre, dont un seul, retenu par un lien, semble protester encore par le mouvement de sa tête, relevée pour mieux lancer le beuglement d'appel et de plainte qui ne l'empêchera pas d'obéir. Les trois autres sont libres; mais, à leurs poses tranquilles, on sent que la captivité a déjà produit sur eux son effet et qu'ils sont prêts à tendre le front au joug. Entre les deux gobelets, le contraste n'est donc pas seulement dans la donnée; il est aussi dans le caractère expressif du dessin. Ici, c'est la force qui se déploie avec passion, la force violente et déchaînée; là, c'est la force au repos. Le sculpteur sait composer; c'est dans le feu de l'action qu'il a étudié ses modèles, les formes et les mouvemens qui les définissent. Malgré quelques incorrections, les taureaux sont d'une ampleur admirable et d'une vérité saisissante.

Contre sept taureaux, il n'y a, dans cet ensemble, que trois hommes; c'est que l'artiste mycénien ne se sent jamais très à l'aise quand il est aux prises avec la figure humaine. Chez l'homme, le corps est en partie caché sous le vêtement et il offre d'ailleurs des poses moins simples et moins constantes que le corps de l'animal. La représentation qu'en donne cet artiste reste donc toujours fort imparfaite. Le dessin de la tête et des membres est exact; il a de l'accent; mais le torse est trop grêle et trop fuselé; l'amincissement qu'il présente, sur nature, au-dessus des hanches, est beaucoup trop marqué. L'artiste a été frappé de ce rétrécissement du buste, qui coupe par moitié la silhouette de la figure; il a tenu à montrer qu'il en comprenait l'importance; mais, encore inexpérimenté, il n'a pas su mesurer son effet.

Là même, malgré ces défauts, on retrouve les qualités que nous avions signalées dans la représentation des animaux. Chez les chasseurs de l'un des poignards et chez ceux des vases de Vafio, chez les acteurs d'une scène de bataille qui décorait un vase d'argent dont il ne reste qu'un petit fragment, comme chez les guerriers dont l'image orne des chatons de bague en or ou des pierres gravées, on sent encore, à travers toutes les altérations de la forme, le même esprit qui se manifeste, le même réalisme intelligent, le même regard vif et curieux jeté sur la nature. Ce qui distingue l'art mycénien, c'est, comme l'a très bien dit un connaisseur délicat, M. Heuzey, « le débordement de la vie et la passion du mouvement. »

III.

Dans cet inventaire que nous avons entrepris de dresser des monumens principaux de la période préhomérique, nous avons insisté particulièrement sur ceux de Tirynthe, de Mycènes et d'Amyclées; c'est qu'ils représentent l'âge adulte de l'art mycénien, le moment où cet art dispose de tous ses moyens d'expression. La préférence que l'historien accorde ainsi à un petit nombre d'ouvrages presque tous originaires d'un étroit district de l'Hellade n'implique nullement que l'aire sur laquelle cette civilisation s'est étendue ait eu pour limites celles du Péloponnèse ou même de la Grèce continentale. Nous ne saurions dire en quel endroit s'est produit le premier éveil des esprits, chez les tribus mères des Grecs; mais nous n'oublions pas que les produits de leur industrie naissante ont été exhumés aussi bien sur la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure que dans les îles de l'Archipel et en Europe; aussi a-t-on

proposé d'appeler *égéenne* l'industrie que nous avons nommée *mycénienne*; on se trouverait indiquer ainsi d'un seul mot la situation et les frontières de son domaine. L'avantage est réel; si pourtant nous nous en sommes tenu au second de ces termes, c'est qu'il était déjà consacré par l'usage, et que, de plus, il a le mérite d'évoquer le souvenir des monumens de cet art qui donnent la plus haute idée de sa puissance.

Que l'on qualifie cette civilisation d'égéenne ou de mycénienne, peu importe; ce qui demeure établi, c'est qu'elle représente un état général du monde grec, état dont nous ne saurions dire quand il a commencé, mais qui s'est prolongé pendant plusieurs siècles. Le monde grec a eu dès lors, dans une certaine mesure, son unité, le seul genre d'unité qu'il dût jamais réaliser, l'unité de l'esprit et celle du goût. Bien avant que l'épopée homérique devînt le bien commun de tous les hommes qui en comprenaient la langue, l'industrie appliquait déjà partout, avec plus ou moins d'adresse et de succès, des procédés à peu près les mêmes; partout elle répétait les mêmes motifs de décoration.

Les gisemens d'antiquités qui correspondent aux principaux théâtres de cette activité créatrice ne fournissent pas uniformément les mêmes objets et les mêmes types. Il est tel champ de fouilles où l'on constate l'emploi d'une technique dont il n'y a pas trace ailleurs, où l'on voit apparaître des ornemens et des figures qui manquent dans d'autres sites. Cependant, s'il y a des différences, les ressemblances sont encore plus sensibles. Dans la série chronologique que l'on est conduit à former, chaque groupe de monumens se rattache à celui qui le précède par des traits qui établissent entre les deux une liaison étroite, et tous ces groupes, ceux mêmes qui semblent les plus éloignés les uns des autres, possèdent en commun certains caractères qui les distinguent à la fois de ceux qui sont marqués au cachet de l'art oriental et de ceux où l'art classique a mis son empreinte.

La première idée des savans qui ont essayé de classer par ordre de date les monumens de cette civilisation a été de mettre en tête de leur liste ces maisons de Théra, aujourd'hui *Santorin*, qui ont été ensevelies, avec les ustensiles qu'elles renfermaient, sous une couche épaisse de cendres et de pierres ponces, au cours de la catastrophe où, sous l'action des feux souterrains, la plus grande partie de l'île, dès lors très peuplée, s'abîma dans la mer. Les Grecs, faisait-on remarquer, avaient, sur la colonisation laconienne et sur la colonisation phénicienne à Théra, des renseignemens à l'aide desquels, d'après Hérodote, ils remontaient, pour cette île, jusque vers le XVe siècle avant notre ère; en même temps, ils

n'avaient conservé aucun souvenir de ce prodigieux désastre, qui dut faire tant de victimes. N'était-il pas naturel d'en conclure que l'on avait là, dans les constructions exhumées par MM. Nomicos, Fouqué et Gorceix, les plus antiques restes du travail de l'homme qu'il y eût chance de rencontrer dans cette région?

Les fouilles ont pourtant démontré que, si l'on veut atteindre le plus ancien état de l'industrie égéenne, il faut aller le chercher ailleurs qu'à Théra, dans ce que Schliemann appelle la première et la seconde ville de Troie. L'industrie de Théra est, à certains égards, sensiblement plus avancée que celle de Troie. De part et d'autre, l'appareil des bâtimens est grossier; mais, à Troie, le crépi qui les recouvre n'est que de l'argile, une argile un peu plus fine que celle qui sert de mortier, tandis qu'à Théra nous rencontrons des enduits faits d'une chaux sur laquelle ont été tracés des ornemens en couleur. On paraît, à Troie, n'avoir pas su manier le pinceau. La poterie y est toute monochrome, ainsi que dans le plus ancien village de Tirynthe. A Théra, au contraire, auprès des vases d'un seul ton, qui sont les plus nombreux, on en a recueilli quelques-uns, exécutés en brun, en rouge ou même en bleu, que parent des figures de plantes ou d'animaux. Dès lors, le génie grec a créé le vase peint, qui sera l'une des originalités et des gloires de cet art. L'avenir n'aura plus qu'à tirer de cette invention les partis brillans et divers qu'elle comporte.

Si l'industrie de Théra est en avance sur celle de Troie, elle retarde sur celle de Mycènes et de Tirynthe. Le métal, si commun à Mycènes, est encore rare à Théra ; comme à Troie, on s'y sert presque uniquement d'outils de pierre. Il y a bien, dans les formes et dans les motifs, une certaine affinité entre la céramique de Mycènes et celle de Théra; mais celle-ci est, à tous égards, bien moins développée et moins variée. L'industrie de Théra tient donc le milieu entre celle de Troie et celle de Mycènes.

Dans plusieurs autres îles de l'archipel, en Crète, à Rhodes, à Carpathos, à Amorgos, à Oliaros, à Mélos et ailleurs encore, on a recueilli des figurines, des vases, des ustensiles et des bijoux qui portent l'empreinte du style mycénien, mais ce style y a moins de richesse et de diversité que dans les objets qui proviennent de la terre ferme d'Europe. On est ainsi amené à se demander si ce n'est pas dans ce monde insulaire que ce style est né, qu'il a pris le goût de certaines formes et ébauché ses types favoris. Ce qui fait la vraisemblance de cette hypothèse, c'est l'insistance avec laquelle il cherche des modèles dans la flore et dans la faune marine. Cette idée n'a pu venir, ce semble, qu'à des hommes qui vivaient

au bord même de la mer, les yeux fixés sur le déroulement éternel de ses vagues, sur les végétaux et les animaux qui en peuplent les profondeurs. Or, sans être très éloignée de la mer, Mycènes ne saurait passer pour une cité maritime, et il semble peu vraisemblable que les ouvriers qui y résidaient aient été les premiers à employer les motifs en question, ceux de tous par lesquels se singularise le plus l'art mycénien. On serait plutôt tenté de penser qu'ils les auraient trouvés dans une sorte de répertoire qui leur aurait été transmis par les insulaires. Sur plus d'un de ces objets, ces types offrent je ne sais quel aspect conventionnel où l'on devine le travail successif de plusieurs générations d'artisans qui se seraient appliquées l'une après l'autre à développer et à embellir le thème originaire.

Inventeurs et créateurs, les artisans de Mycènes ne le seraient donc pas autant que l'on avait pu le croire tout d'abord ; ils ne le seraient pas de leur système d'ornementation, système qui se serait constitué dans un milieu antérieur, surtout peut-être dans cette Crète à laquelle les plus vieilles traditions assignent le rôle de reine des îles. C'est de là que les élémens ainsi groupés auraient passé dans ces royaumes de la Grèce continentale que gouvernaient les grands chefs achéens et minyens. Ces chefs livraient à l'ouvrier plus de métaux précieux et de belles matières que jamais on n'en avait, jusqu'alors, possédé en Grèce ; ils réclamaient son concours pour l'érection et la décoration d'édifices plus vastes et plus somptueux que tout ce qui les avait précédés en ce genre ; par les relations qu'ils entretenaient avec l'étranger, ils lui permettaient d'exporter ses produits.

Il est vraisemblable que le beau moment de cette industrie correspond au temps où régnaient en Grèce les dynasties des Pélopides, des Æacides et des Néléides. Si l'épopée met hors rang un petit-fils de Pélops, qu'elle appelle Agamemnon, c'est que le souvenir de ce prince et de sa famille était lié à celui des heures les plus brillantes de la vie du royaume mycénien. Pausanias ne se trompait qu'à demi quand il voyait dans les dômes à encorbellement de Mycènes « les constructions souterraines d'Atrée et de ses fils, les trésors où ils gardaient leurs richesses. » S'il avait dit « les tombes où ils ont été ensevelis, » on n'aurait à faire aucune objection. C'est donc à la période représentée par les noms de ces princes qu'il convient d'attribuer ces coupoles funéraires qui sont, de tous les édifices mycéniens, ceux où l'architecte et le maçon se montrent le plus habiles. Les palais, celui de Tirynthe et celui de Mycènes, dateraient de la même époque, ainsi que certaines parties du rempart de cette dernière ville, telle que la porte aux Lions

et les murs qui l'encadrent. Il en serait de même pour ceux des vases de métal et pour celles des intailles où le dessin a le plus de franchise et de vérité. Si l'on ne craignait d'emprunter à Schliemann les formules qui lui ont valu tant de railleries, on serait presque tenté de dire que Ménélas et Hélène ont peut-être trempé leurs lèvres dans les gobelets d'Amyclées.

Quant aux murs de Tirynthe et à la portion la plus rustique des murs de l'acropole mycénienne, ils doivent être un peu plus anciens, ainsi que les tombes comprises dans le cercle de dalles. Pour rester dans la donnée traditionnelle, on peut considérer ce groupe de monumens comme contemporain de la dynastie des Perséides qui, d'après les mythographes grecs, aurait précédé celle des Pélopides. La fosse, creusée dans le roc et ensuite recouverte de terre, est antérieure à la rotonde munie d'une porte qui se rouvre à volonté, pour l'introduction d'autres corps ou pour la célébration des fêtes commémoratives; elle a un caractère plus primitif. Il en est de même pour les vases extraits de la nécropole du château; le style en est de tout point celui que nous avons essayé de définir. Au contraire, chez ceux dont les débris ont été ramassés dans la ville basse, autour des tombes à coupole et à l'intérieur des caveaux taillés dans le tuf, on voit se montrer des motifs qui annoncent l'apparition prochaine d'un nouveau style. Ces changemens du goût n'ont pu se produire que très lentement là où, comme chez les tribus répandues autour de la mer Égée, les influences étrangères ne se sont fait sentir que dans une trop faible mesure pour qu'elles aient pu sensiblement accélérer l'évolution spontanée de la faculté plastique. L'état mycénien a eu certainement plusieurs siècles de vie intense et de prospérité féconde. Des luttes qu'il a subies et des conquêtes qu'il a faites pendant ce laps de temps, nous ne savons rien, sinon par l'épopée, qui exagère l'importance des événemens et des personnages dont elle s'empare et qui voue tous les autres à l'oubli; mais les édifices qu'il a bâtis nous laissent deviner quelles ressources il possédait, combien il était peuplé, que de bras nombreux et exercés il mettait aux ordres de ses princes pour l'exécution de leurs entreprises. Dès lors, les ouvriers maniaient avec une aisance surprenante des poids considérables. S'il y a, dans le mur de Tirynthe, des pierres dont l'énormité émerveillait Pausanias, ces mêmes ouvriers ont donné, à Mycènes, des marques plus surprenantes encore de leur vigueur et de leur adresse. Certaines pierres taillées, qu'ils ont fait entrer dans leurs constructions les plus soignées, sont plus colossales que les plus gros quartiers de roc de la plus vieille citadelle. Le linteau de la porte aux Lions a 5 mètres de long,

2m,50 d'épaisseur, et, au milieu, plus de 1 mètre de haut; on en a évalué le volume à 12,5 mètres cubes qui, étant donnée la densité de la roche, pèseraient environ 30,000 kilogrammes; mais la plus grande pièce que l'architecte ait jamais employée en Grèce, c'est l'une des deux gigantesques poutres de pierre qui couvrent le passage par lequel on accède à la salle ronde du prétendu trésor d'Atrée, la poutre qui est placée dans l'intérieur de la bâtisse. Elle a près de 9 mètres de long, 5 mètres d'épaisseur et 1 mètre de hauteur. C'est 45 mètres cubes de conglomérat calcaire, qui représentent un poids approximatif de 120,000 kilogrammes. Les sujets d'Agamemnon ne connaissaient assurément ni le cric ni la poulie; ils n'usaient que de la plus élémentaire de toutes les machines, du levier. Comme en Égypte et en Assyrie, c'est à force de bras et de cordes que l'on a dû traîner ce bloc prodigieux depuis la carrière jusqu'à pied d'œuvre, pour l'élever ensuite en le faisant monter, à l'aide de rouleaux, sur un de ces plans inclinés dont la trace a été retrouvée dans certains édifices de la vallée du Nil.

Si nous en étions réduits au seul témoignage des monumens, il ne nous échapperait pas qu'il vint un moment où l'art mycénien céda la place à un autre art, celui qui est connu sous le nom d'art grec archaïque. Dans l'intérieur des enceintes cyclopéennes, on ramasse, à une faible profondeur au-dessous du sol actuel, les tessons de vases qui datent du VIIIe ou du VIIe siècle, et, sur les décombres des palais de Mycènes et de Tirynthe, on a trouvé les ruines de deux temples d'ordre dorique. Sans doute on eût été fondé à induire de cette succession des styles qu'entre l'instant où le premier avait pris fin et où le second avait commencé de dominer, il s'était passé des événemens tels que des suppressions d'états et de dynasties; mais ce n'aurait été là qu'une hypothèse. Par bonheur, il se trouve que la tradition, si flottante pour tout le premier âge du monde grec, prend presque la consistance de l'histoire pour le début même de la période suivante, qui s'ouvre par la chute des antiques royautés achéennes et par des conflits à la suite desquels une partie de la population abandonne la Grèce d'Europe pour l'Asie et pour les îles voisines. Les récits qui ont trait à ces luttes et à ces départs sont encore mêlés de fables; mais la suite des faits y est bien établie. Il n'y a pas à douter que le bouleversement et le mouvement d'émigration qui en fut la conséquence n'aient été provoqués par ce que les anciens appelaient le *retour des Héraclides*, par ce que nous nommons l'invasion dorienne.

Les Doriens étaient une tribu apparentée, par la race et par la langue, aux groupes de Pélasges, d'Ioniens et d'Achéens qui, depuis

des siècles, habitaient les plaines et les vallées méridionales de la péninsule hellénique; mais, tandis que ceux-ci s'adonnaient à la navigation, au commerce et à l'industrie, les Doriens n'avaient pas cessé d'être des montagnards; ils avaient vécu surtout parmi les forêts de l'Olympe et de l'Ossa, de l'OEta, du Pinde et du Parnasse. Ce n'étaient pas des barbares, puisque le culte d'Apollon était chez eux en honneur; mais ils avaient conservé, sous un climat plus dur que celui des plages tièdes de l'Argolide et de la Laconie, une énergie native et une humeur belliqueuse qui en faisaient des soldats redoutables. Sans prendre ces comparaisons au pied de la lettre, on peut dire que les Doriens étaient aux Grecs policés du monde mycénien à peu près ce que les Albanais d'aujourd'hui sont aux sujets du roi George; on s'explique le caractère et les suites de l'invasion dorienne par ce que l'on sait de ces invasions d'Albanais qui, plusieurs fois pendant le cours des trois derniers siècles, ont promené le fer et la flamme à travers la Grèce centrale et la Morée, y ont livré les meilleures terres à des bandes de Guègues et de Toskes, puis ont fini par y fonder ces villages où, comme à Éleusis et à Menidi, tout près d'Athènes, on parle maintenant encore la langue des Skypétars.

D'après les chronographes grecs, ce serait dans les dernières années du XII[e] siècle avant notre ère que les Doriens, conduits par les petits-fils d'Héraclès, après avoir inutilement essayé de forcer les défilés de l'isthme, auraient franchi, sur des radeaux, près de Naupacte, le golfe de Corinthe et pris pied dans le Péloponnèse. Ils s'engagèrent ensuite dans l'intérieur du pays, pour marcher d'abord contre cette Argolide qui était la patrie du héros dont leurs chefs se portaient les héritiers; mais on ne sait rien ou presque rien des péripéties de la lutte que les anciens maîtres du sol soutinrent contre les envahisseurs. Dans certains endroits, les Achéens composèrent avec l'ennemi et lui cédèrent sans combat une partie des terres; c'est ce qu'on nous apprend de Phlionte; ailleurs, ils se défendirent de leur mieux. Plusieurs de leurs forteresses, celles de Tirynthe, de Mycènes et d'Argos, étaient assez fortes pour arrêter un agresseur qui n'avait pas l'habitude des sièges; ceux-ci durent souvent tourner en blocus. La persistance obstinée des Doriens finit cependant par leur assurer une situation prépondérante sur toute la côte est et sud du Péloponnèse, depuis la Mégaride jusqu'à la Messénie. Ceux des Achéens qui n'acceptèrent pas la suprématie des vainqueurs se replièrent sur la côte septentrionale, qui avait été jusqu'alors habitée par des Ioniens. Ceux-ci durent céder la place et se réfugièrent en Attique.

A la distance où nous sommes d'événemens sur lesquels ne nous

renseigne aucun témoignage contemporain, comment évaluer les effets de cette invasion, des violences et des destructions que ne manqua pas d'entraîner une poussée si forte et si longtemps prolongée? En tout cas, on ne saurait douter que toutes ces collisions et expulsions n'aient eu pour résultat un arrêt momentané ou plutôt un recul de la civilisation. Quand les Doriens parcoururent le Péloponnèse, coupant les arbres fruitiers, prenant d'assaut les citadelles ou en réduisant les défenseurs à la famine, il y eut interruption forcée des rapports directs ou indirects qu'entretenaient avec la Phrygie, la Carie et la Lycie, avec la Phénicie et l'Égypte, des villes qui se targuaient d'avoir été fondées par des héros venus des plages orientales. La suppression ou, tout au moins, le ralentissement du commerce maritime privait brusquement de modèles et de maintes matières premières une industrie qui était en train de s'élever jusqu'à l'art, qui y touchait déjà dans certains de ses produits. Loin de poursuivre ses progrès, elle dut languir partout et, sur plus d'un point, tomber très bas. C'étaient les princes achéens qui lui fournissaient, pour les transformer en armes richement ornées, en vases et en bijoux, les métaux précieux qu'ils gardaient dans les trésors de leurs citadelles; mais, dès que ces princes se sentirent menacés, il leur fallut consacrer toutes leurs ressources à repousser cet ennemi qui devenait d'année en année plus redoutable; puis, après avoir consommé leurs réserves, ils finirent par prendre le chemin de l'exil; avec eux se dispersèrent les maîtres ouvriers qui s'étaient formés à leur service.

Ce fut là pour la Grèce le commencement d'une période qui n'est pas sans analogie avec notre moyen âge. Comme lui, elle est comprise entre une série de siècles où le progrès avait été constant et une renaissance où l'industrie et les arts, après avoir paru stationnaires, reprennent leur marche ascendante. L'âge mycénien est à cette période ce que l'antiquité classique est au moyen âge chrétien. Ce qui correspondrait, pour la Grèce, à ce que nous appelons, pour l'Europe occidentale, les temps modernes, ce serait l'époque qui s'ouvre, vers le IXe siècle, par l'apparition des grands poèmes épiques et qui se continue, à bref intervalle, par le rapide et brillant développement de la plastique. Dans la Grèce des premières olympiades comme dans la France et l'Italie du XVe siècle après Jésus-Christ, des modèles de provenance étrangère ont beaucoup contribué à réveiller les esprits et à leur imprimer une secousse qui leur rendit la liberté de leurs mouvemens et l'élan de l'invention féconde; mais, les deux fois, l'activité qui reprenait son cours utilisa, pour le nouveau travail de création où elle s'engageait, certains des élémens de la civilisation antérieure.

IV.

Si l'on regarde en arrière, du point où nous sommes arrivés, on embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble du chemin que le génie grec a parcouru pendant les premières phases de son évolution, chemin que nous avons vu sortir de cette ombre profonde où se dérobent toutes les origines, puis blanchir et s'éclairer faiblement lorsque s'est levée l'aube de la poésie; au moment où nos yeux s'en détournent, il va se dérouler en pleine lumière, sous le jour grandissant de l'histoire. Ces phases, nous les avons définies et distinguées, d'après le caractère des monumens qui les représentent; mais, quand il s'agit d'assigner à chacune d'elles une date probable, la difficulté devient beaucoup plus grande, en l'absence de tout document écrit et de toute donnée chronologique.

Dans le vaste espace indéterminé qui se creuse en arrière de ce XIIe siècle où les chronographes grecs plaçaient à la fois la guerre de Troie et, vers la fin, l'invasion dorienne, il y a un premier point de repère, la catastrophe de Théra. En se fondant sur la seule étude des terrains, les géologues inclinent à la placer vers le XXe siècle, et, d'autre part, il est certain que les Grecs n'en avaient gardé aucune mémoire, eux qui croyaient savoir que les Phéniciens s'étaient établis dans cette île vers l'an 1500. Jetée à l'extrême sud de l'Archipel, Théra est très isolée; il est cependant difficile d'admettre que l'engloutissement d'une partie de cette île, que la fuite ou l'anéantissement de tous ses habitans n'aient pas eu de retentissement dans la Grèce insulaire. C'est bien peu de ne compter qu'un siècle pour que le silence et l'oubli se soient faits sur ce désastre, pour que tous les symptômes de l'activité des feux souterrains aient disparu, pour que l'air et la pluie aient changé en terre végétale la couche superficielle des scories, conditions qui devaient être réalisées avant que l'homme songeât à reprendre pied sur ce sol. On se trouve ainsi conduit à remonter jusqu'au XVIIe ou au XVIIIe siècle, et l'on est bien près de se rencontrer avec les géologues. D'autre part, l'industrie des villages ensevelis sous la cendre à Théra est plus avancée que celle de la seconde ville troyenne et du premier village de Tirynthe. Il n'y a donc aucune exagération à reporter jusque vers l'an 2000 la formation des premiers groupes qui se soient fixés sur les collines de la Troade et de l'Argolide pour y mener une vie sédentaire.

En présence de monumens comme ceux de Tirynthe, de My-

cènes et d'Orchomène, on se sent pris du désir d'arriver à une détermination plus précise ; mais là aussi, malgré la supériorité de la technique et les progrès de l'art, aucune inscription, et, dans la tradition, rien qui puisse servir de base à un calcul quelconque. Il faut donc chercher ailleurs, se demander s'il n'y a pas eu de relations entre le monde mycénien et quelque peuple voisin, qui aurait possédé dès lors une histoire écrite, de laquelle la critique se sente en mesure de tirer les élémens d'une chronologie approximative. De peuple qui réponde aux conditions du problème, je n'en sais qu'un, le peuple égyptien. Pour ce que les égyptologues appellent le *nouvel empire*, la suite des règnes et des faits principaux est maintenant établie de telle sorte que les plus réservés des historiens de l'Égypte croient pouvoir remonter, sans rencontrer de lacune qui fausse leurs calculs, des princes saïtes, dont la date est donnée par les annalistes grecs, aux grands conquérans de la XVIIIe et de la XIXe dynastie.

Les riverains de la mer Égée n'étaient séparés de l'Égypte que par une mer qui, dans la belle saison, est facile à traverser. Si, partant de la Crète, une barque fait voile vers le sud, elle est déjà bien près des plages basses du Delta, lorsque son pilote cesse d'apercevoir à l'horizon les cimes neigeuses des Monts Blancs et de l'Ida. Quant à Cypre, elle n'est séparée que par un détroit de cette Phénicie, qui a été très longtemps comme une province de l'empire des Pharaons. Il y avait donc bien des chances pour que des relations s'établissent entre l'Égypte et la Phénicie, d'une part, et de l'autre, la civilisation égéenne. Ceci posé, il ne reste qu'une question de fait à résoudre : avons-nous la preuve que ces relations aient existé dès les temps mycéniens?

La réponse, c'est à l'Égypte qu'il convient de la demander, à cause du caractère authentique des documens qu'elle nous a transmis; or, ceux-ci ne laissent guère place au doute. Sous Toutmès III, entre 1550 et 1500, plusieurs textes officiels s'accordent à compter, parmi les pays qui relèvent du souverain de l'Égypte, les *îles de la Grande-Verte*, les *îles qui sont au milieu de la mer*, parmi lesquelles la stèle de Toutmès mentionne nommément *Asi*, c'est-à-dire l'île de Cypre. Des formules toutes pareilles se rencontrent dans les inscriptions d'Aménophis III et d'Aménophis IV ; on les voit encore reparaître, vers 1350, sous Ramsès II. Les Grecs racontaient que Sésostris avait occupé les Cyclades.

Cette suzeraineté de l'Égypte sur les îles était-elle effective, ou n'y avait-il là que quelques marques de déférence données, sous forme de présens annuels, aux maîtres redoutés d'un empire dont

la puissance défiait alors toute comparaison? Il est difficile de le dire et peu nous importe. Ce que nous tenions à démontrer, c'est que l'Égypte des dynasties thébaines et les tribus éparses soit dans les îles, soit sur les côtes de la mer Égée, ne formaient pas deux mondes séparés.

Ces tribus inquiètes de la région égéenne se prêtaient, lorsque l'Égypte était forte, à s'incliner devant sa suprématie; mais, dès qu'elles la voyaient menacée par ses ennemis du dehors ou ébranlée par des discordes intestines, elles épiaient, elles saisissaient l'occasion de se ruer sur cette riche proie. C'est ainsi que, vers le milieu du XIV[e] siècle, plusieurs d'entre elles se joignirent à la ligue qui s'était formée contre Ramsès II. Les *Dardana*, les *Iliouna*, les *Masa*, les *Pédasa* et les *Léka*, c'est-à-dire les Dardaniens, les Iliens, les Mysiens, les Pédasiens et les Lyciens des auteurs classiques figurent dans la liste des auxiliaires du roi des Khétas, parmi ceux qui livrent, autour de Kadech, ces batailles que représentent les bas-reliefs des pylônes de Louqsor et de Karnak. L'antiquité signale l'humeur aventureuse des Pélasges ou Tyrsènes, « la plus vagabonde des races, » dit Hérodote; or la conformité des habitudes et la ressemblance du nom ne sont-elles pas assez frappantes pour que l'on identifie les Tyrsènes avec ces *Toursha* qui, sous Ramsès II, s'allient aux Libyens pour attaquer l'Égypte? Peut-on hésiter à reconnaître les Achéens dans les *Aquaïousha* qui, la cinquième année du règne de Méneptah I[er], cherchent à forcer la frontière occidentale de l'Égypte, mêlés à des bandes de Toursha, de Léka, de Shardana et de Sakalousha?

On croit retrouver comme un souvenir de ces incursions dans le récit qu'Ulysse fait à Eumée, au quatorzième chant de l'*Odyssée*. Le héros s'y donne comme un Crétois qui est allé, avec une troupe de forbans, entreprendre une descente en Égypte. Cinq jours ont suffi pour atteindre le rivage africain, et les neuf barques se sont cachées, dans une des bouches du fleuve, parmi les tiges des roseaux. On s'est répandu dans la plaine, on a commencé à dévaliser les maisons, et à entraîner femmes et enfans vers les navires; mais on s'est trop attardé au pillage; des renforts sont arrivés de la ville voisine, et les pirates ont été mis en fuite, laissant leur capitaine entre les mains des vainqueurs. Celui-ci a d'ailleurs obtenu la vie sauve et, pendant les sept ans qu'il a passés en Égypte, il a trouvé moyen de s'y enrichir.

Les fouilles faites en Égypte rendent aujourd'hui témoignage du commerce que n'ont pas cessé d'entretenir avec elle, à travers tous ces intermèdes de guerre et de rapine, Pélasges et Achéens. Depuis qu'ont été bien établis les caractères distinctifs des produits

de la céramique mycénienne, on a constaté, non d'abord sans quelque surprise, qu'il n'était pas rare de les rencontrer parmi les objets recueillis dans les tombes de la vallée du Nil. M. Flinders Petrie a découvert la poterie qu'il appelle égéenne dans des nécropoles contemporaines de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Plusieurs musées possèdent des vases achetés en Égypte, qui sont très nettement marqués au cachet du goût mycénien, ce qui suppose que les Égyptiens, vers ce temps, appréciaient, pour la beauté de sa glaçure et l'étrangeté de son ornementation, cette poterie, fort différente de celle qu'ils fabriquaient.

L'Égypte ne pouvait payer ces importations qu'en produits de son sol et de son industrie; on ne connaissait pas alors la monnaie, et le commerce était soumis au régime du troc. Il y avait donc lieu de s'attendre à trouver des marchandises égyptiennes chez le peuple qui façonnait et exportait ces vases. Cette prévision s'est réalisée. Nous avons signalé ces pâtes de verre, employées pour le costume et la parure, qui ont été utilisées, à Tirynthe, dans la décoration du palais; on sait que l'industrie du verre a eu son berceau en Égypte, où les Phéniciens en ont appris les procédés. Le verre a, dans la frise de Tirynthe, cette belle couleur bleue que les Égyptiens savaient donner à ce qu'ils appellent le *khesbet* ou lapis-lazuli artificiel. Les fouilles de Mycènes ont livré des plaques de faïence revêtues de ce même émail bleu; ces faïences ont été particulièrement à la mode sous les Ramessides. Ce sont encore, à Ialysos et à Mycènes, des scarabées avec inscriptions hiéroglyphiques; ce sont, à Mycènes, sur des lames de poignards, des scènes de chasse inspirées de modèles égyptiens; on y voit fuir les fauves et s'envoler les oiseaux aquatiques parmi des bouquets de papyrus. Le type factice du sphinx est né sur les bords du Nil; tout en le modifiant légèrement, l'ornemaniste mycénien en a fait un fréquent usage. Un de ses ouvrages les plus soignés est le décor du plafond d'Orchomène; or, avec ses bordures de rosaces et les enroulemens de ses spirales qui embrassent des fleurs de lotus, il ressemble singulièrement à des plafonds que Prisse d'Avennes a copiés dans des tombes thébaines.

C'est l'Égypte de la XVIIIe et de la XIXe dynastie qui a été en contact avec la Grèce mycénienne; quelques-uns des monumens que nous avons énumérés permettent de l'établir. Sur un scarabée recueilli à Mycènes, on a lu le nom de la reine Ti, et celui de son époux Aménophis III sur un scarabée de la nécropole d'Ialysos. Le cartouche du même roi s'est encore rencontré à Mycènes sur le fragment d'un vase en faïence égyptienne, et l'on croit aussi le retrouver sur deux plaques de terre émaillée. Il n'est

pas démontré, pourrait-on dire, que les tombeaux d'où ces objets ont été tirés soient contemporains de Ti et d'Aménophis. Des scarabées marqués à ces noms peuvent avoir été portés à l'étranger, par le commerce, bien après le règne d'Aménophis, et, d'autre part, dans les ateliers où l'on travaillait pour l'exportation, on ne se faisait aucun scrupule de graver, sur ces pièces, les cartouches de Pharaons illustres, morts depuis des siècles. Il n'est pas impossible que ces scarabées et ces vases aient été ainsi antidatés par un caprice de l'ouvrier ; mais cette hypothèse ne perd-elle pas beaucoup de sa vraisemblance, quand on constate que, jusqu'ici, on n'a pas trouvé, à Ialysos et à Mycènes, d'autres cartouches royaux que ceux des princes et princesses de la XVIII[e] dynastie ? Si l'on était en présence de légendes de fantaisie, celles-ci n'offriraient-elles pas une bien autre variété?

C'est vers 1450 que l'on place l'avènement d'Aménophis III, qui a régné quarante ans. Les tombes et les maisons où ont été ramassés ces articles égyptiens ne peuvent pas être antérieures au milieu du XV[e] siècle, et il est bien peu probable qu'elles soient plus récentes. On ne risque donc guère de se tromper en affirmant que la civilisation mycénienne battait son plein vers le milieu de ce siècle ; mais ces scarabées et ces tessons de faïence proviennent de monumens qui paraissent moins anciens que les tombes du cimetière royal de l'acropole, et l'on a donc à s'enfoncer plus loin dans ce passé, jusqu'aux environs peut-être de l'an 1600, pour atteindre le temps où se sont soudées au roc les premières assises de la formidable enceinte.

Si c'est vraiment vers l'an 1100 que les Doriens ont envahi le Péloponnèse, la civilisation mycénienne aurait eu, en Grèce même, de quatre à cinq siècles de durée, et ce serait vers le XV[e] et le XIV[e] siècle qu'elle aurait atteint son apogée, plutôt peut-être que dans l'âge qui précède de très près la chute des royautés achéennes. Ceux qui ont étudié sur le terrain les restes des édifices de Tirynthe et de Mycènes ont cru s'apercevoir que, là où il y avait trace de réparations et de réfections successives, les dernières trahissaient presque toujours une certaine négligence ; le travail s'y montrait plus grossier. Avant même d'être ébranlée par les attaques des tribus du nord, cette Grèce primitive allait déjà s'affaiblissant. Son art avait épuisé tous les partis qu'il pouvait tirer d'un répertoire de motifs assez limité ; il avait vieilli ; il tournait à la convention et à la manière.

S'il y a eu certainement, au cours de cette période, des relations directes entre la Grèce et l'Égypte, on ne saurait supposer que Pélasges et Achéens aient été chercher eux-mêmes sur les

rives du Nil tout l'ivoire, toutes les verroteries et toutes les faïences que renferment les tombes. C'est à cette époque que les Phéniciens, vassaux de l'Égypte et ses courtiers privilégiés, ont commencé de s'établir à Cypre, à Rhodes et à Théra, puis à visiter les autres îles et tous les rivages de la mer Égée, offrant aux indigènes, en échange des produits de leur pays, les matières brutes ou les objets ouvrés qu'ils tiraient de l'Égypte et de l'Asie antérieure ou qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués. Parmi les objets de physionomie exotique qui ont été trouvés à Mycènes, il y en a qui n'ont pas le caractère égyptien, qui sembleraient plutôt se rattacher à des types créés ou tout au moins popularisés par l'industrie phénicienne. Tels sont ces petits simulacres en or où l'on reconnaît Astarté autour de laquelle voltigent ses colombes et ceux qui figurent le temple même de la déesse.

On s'est demandé si, parmi les influences que Mycènes a subies, il ne fallait pas compter aussi celle des Hétéens ou Syro-Cappadociens. Sans doute, entre ceux-ci et les tribus qui habitaient les rivages asiatiques de la mer Égée, il a pu y avoir plus d'un point de contact; mais l'art mycénien, avec son sentiment très intense de la vie, est très supérieur à celui de la Haute-Syrie et de la Cappadoce, qui reste toujours pauvre d'invention et très conventionnel. On a cherché du côté de la Phrygie ; les lions affrontés et séparés par une colonne ou par un vase se retrouvent sur la façade de plusieurs des tombes voisines de *Seïd-el-Ghazi*; le pur ornement offre aussi, de part et d'autre, certaines analogies ; mais ce qui indique que les deux séries de monumens ne sont pas contemporaines, c'est qu'il y a des inscriptions sur celles des tombes de la nécropole phrygienne qui ont l'aspect le plus archaïque ; l'alphabet y offre des formes de lettres déjà plus éloignées du prototype phénicien que dans certaines variétés de l'alphabet grec. C'est que les règnes des princes dont les noms se lisent au front de ces sépultures se placent entre le IXe et le VIIe siècle. Dans le cas où l'on n'expliquerait pas cette concordance des thèmes du décor par l'imitation d'un modèle commun, emprunté aux arts de l'Orient, il faut regarder ce style phrygien comme une prolongation et, qu'on nous passe l'expression, comme une queue de l'art mycénien.

Si Mycènes a tiré quelque chose de la Phrygie, ce n'est pas de cette Phrygie du Sangarios, qui est presque moderne, c'est d'un royaume phrygien très antérieur, dont le souvenir ne s'est conservé que dans le mythe, de celui qui paraît avoir eu son centre dans la basse vallée de l'Hermos, au pied du mont Sipyle ; là aurait régné Tantale, le père de Pélops, et, sur le versant méridional de la mon-

tagne, il existe encore une vieille nécropole où, du temps de Pausanias, on montrait le tombeau de Tantale. On y voit les restes d'une quarantaine de tumulus, des cônes en maçonnerie à base cylindrique; ils renferment une chambre qui offre l'apparence d'une voûte en forme de dôme. C'est, en plus petit, le type des tombes à coupole de Mycènes. Ce type du tumulus semble avoir dû naître plutôt dans un pays de plaine que là où, comme en Anatolie, la roche à fleur de terre se prête à recevoir le dépôt des corps pour lesquels la piété des survivans cherche un sûr abri. Si, comme toute l'antiquité l'affirme, les Phrygiens sont originaires de la Thrace, ils auraient apporté avec eux, en Asie-Mineure, ce mode de sépulture, et ils y seraient restés fidèles, quand une dynastie phrygienne alla s'établir dans la Grèce d'Europe; là le type se serait développé, aux mains d'ouvriers plus habiles, et de Mycènes il se serait répandu dans toute l'Hellade. La conjecture est spécieuse; elle explique l'apparition dans le Péloponnèse d'un mode de sépulture dont le principe n'a guère pu être suggéré aux habitans de ce pays par la nature du terrain.

Une autre hypothèse qui a fait quelque bruit, c'est ce que l'on appelle l'hypothèse carienne; elle met au compte des Cariens la construction des acropoles de l'Argolide, ainsi que la création du style auquel nous avons donné le nom de mycénien. Les anciens, dit-on, connaissaient les Cariens comme un peuple de soldats et de marins qui, avec les Lélèges, que la tradition leur associe toujours, auraient occupé la plupart des îles et plus d'un point du littoral de la péninsule hellénique. Selon Hérodote, il n'y avait pas de peuple, au temps de Minos, qui les égalât en importance et en réputation. N'est-on pas autorisé, par là même, à les présenter comme les inventeurs de ce style dont les motifs les plus originaux sont empruntés au monde de la mer? Sans doute, dans ce que nous savons de leurs habitudes, il n'y a rien qui répugne à cette supposition; mais les Minyens et les Pélasges, les Ioniens et les Achéens n'ont-ils pas, comme les Cariens, vécu sur les rives des golfes et des détroits? Ont-ils moins navigué? Quand les Cariens, refoulés vers l'Orient par la pression de ces tribus, se furent concentrés dans le pays auquel ils donnèrent leur nom, ils n'y eurent ni une architecture ni une sculpture qui leur appartînt en propre. Ainsi ce peuple, lorsqu'il était comme de passage sur la côte d'Europe, y aurait créé un art incomplet sans doute et inégal, mais sincère et puissant; lorsque ensuite il se serait fixé dans une riche contrée où tout favorisait l'essor de son génie, il aurait été atteint d'une irrémédiable stérilité! Ne serait-ce pas là un bien étrange et bien inexplicable phénomène?

Ce que l'on entrevoit, c'est que les Cariens ont fait partie du mobile essaim de ces peuplades, plus ou moins parentes les unes des autres, qui, pendant plusieurs siècles, emportées dans une sorte de tourbillon, évoluèrent autour de la mer Égée, tantôt se heurtant entre elles, tantôt se réunissant par groupes pour fondre de concert sur la Troade, la Syrie ou l'Égypte. Par la guerre et par le commerce, ces tribus se touchaient et se mêlaient assez étroitement pour que leur industrie usât à peu près partout des mêmes procédés et du même système de décor. On n'a aucune raison sérieuse de croire que les Cariens aient pris une part prépondérante à l'invention de ces procédés et à l'élaboration de ces formes ; mais il est très probable que, parmi les objets qui nous sont parvenus, marqués au sceau du goût de cette période, il y en a qui proviennent d'établissemens cariens. On a signalé en Carie des enceintes fortifiées et des tombes à coupole que nous avons décrites ailleurs (1). Ces constructions ne paraissent pas remonter à une très haute antiquité; mais, dans l'appareil des murs et dans les dispositions de la tombe comme dans l'ornementation des plaques d'argile et des vases qui y ont été recueillis, on devine l'influence persistante et comme la survivance du style mycénien.

Si les Cariens et les Phrygiens sont ainsi restés, en matière d'art, au point où les avait laissés la dissociation des élémens ethniques avec lesquels ils étaient confondus avant que se formât le corps de la nation grecque, ce n'est pas une raison pour qu'on leur attribue un rôle d'initiative qui ne serait guère en rapport avec la médiocrité de leur génie, tel qu'il s'est manifesté dans la partie de leur existence qui appartient à l'histoire. Quant aux tribus dans les rangs de qui les Hellènes cherchaient ces héros dont les aventures enchantaient leur imagination, quant aux Éoliens, aux Achéens et aux Ioniens, ils ont, avec l'adjonction des Doriens, les tard-venus, fait preuve, dans leur développement ultérieur, d'un trop beau génie pour que l'on ne se sente pas en droit de mettre à leur compte la meilleure part du travail accompli pendant la période primitive. Ce génie a sans doute été aidé, dans ses premiers efforts, par les modèles que lui envoyaient l'Égypte et la Phénicie; mais, si ces suggestions ont facilité ses progrès, c'est bien de son propre fonds qu'il a tiré un art qui, malgré l'apparente étrangeté de ses formes et le caractère un peu barbare du luxe qu'il déploie, peut être considéré comme le premier chapitre ou plutôt comme la préface de l'art grec classique.

Cet art offre, suivant qu'on l'étudie dans la céramique ou dans

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. v, liv. viii, ch. iii.

l'orfèvrerie, deux aspects assez différens. Avec leurs images de plantes et d'animaux marins, les vases représentent plus particulièrement l'art populaire, celui qui, après avoir épuisé la série des combinaisons du décor géométrique, s'amuse à copier naïvement la nature locale. Vrais produits industriels, ces vases paraissent avoir fourni la matière d'un actif commerce; on les trouve dans toute la Grèce européenne, en Asie-Mineure et en Égypte. On s'est demandé si tous les vases mycéniens, aujourd'hui connus, ne proviendraient pas des ateliers de l'Argolide; on ne saisit pas, entre ces vases, les différences marquées qui permettent d'affirmer l'existence de plusieurs fabriques, dont chacune a ses procédés et ses motifs préférés. La raison est spécieuse, et il y a des chances pour que la plupart de ces poteries aient été façonnées par les artisans de la ville qui paraît avoir été le plus important des centres de cette civilisation; mais nous avons dit pourquoi il nous semble que le style qui caractérise cette céramique avait dû prendre naissance dans les îles plutôt qu'à Mycènes, et quelle difficulté y a-t-il d'ailleurs à admettre que des potiers formés en Argolide aient été s'établir ensuite à Sparte, à Athènes ou à Iolcos? Plus tard, sans doute, on a vu Corinthe, puis Athènes, fournir, à elles seules, presque tous les vases peints qui se débitaient sur les marchés de la Grèce propre, du Bosphore cimmérien et de l'Étrurie; mais est-il vraisemblable que, dans ces temps reculés, la capitale des Atrides ait été assez bien outillée et que les courans commerciaux aient été assez bien établis pour qu'une cité unique soit ainsi devenue comme une sorte d'usine centrale, investie d'un véritable monopole? Nous posons la question sans la résoudre: seule l'analyse microscopique de l'argile, telle que M. Fouqué l'a pratiquée pour les vases de Santorin, trancherait le débat.

A côté de cet art spontané, qui produit par milliers des ouvrages destinés à la consommation courante, il y a ce que l'on peut appeler l'art royal, celui que nous connaissons par les grandes pièces d'orfèvrerie. C'est là que se fait le plus sentir l'influence des modèles orientaux; mais, là même, bien que plus d'un motif paraisse d'origine exotique, la facture a des défauts et surtout des qualités qui donnent à penser que ces objets rares et de haute valeur ont été, eux aussi, exécutés sur place, par des artistes indigènes. Parmi toutes ces sculptures sur métal qui, du trésor des Perséides et des Atrides, ont passé dans les vitrines du musée central d'Athènes, il en est plusieurs devant lesquelles, à première vue, on ne peut s'empêcher d'évoquer le souvenir de l'Égypte et de la Phénicie; mais, quand on y regarde de près, on reste convaincu que ce

n'est pas un ouvrier égyptien ou phénicien qui a ciselé ces figures d'un mouvement si hardi et d'un réalisme si franc. Le nombre est bien petit des pièces que l'on peut, en toute assurance, désigner comme des articles d'importation, et elles sont de minime importance en comparaison de celles où l'artiste mycénien, j'allais dire l'artiste grec, a mis sa marque.

V.

Arrivé au terme de cette étude, nous nous demandons si nous aurons réussi, sans le secours de ces images qui auraient été plus éloquentes que toutes nos descriptions, à faire partager au lecteur l'impression que nous avons éprouvée quand nous avons jadis entrepris de comprendre et d'apprécier les découvertes de Schliemann, impression qui est devenue bien plus forte encore lorsqu'il nous a été donné de visiter avec lui les divers théâtres de ses fouilles, puis de manier et de contempler longuement son butin, tous ces objets qui nous avaient paru si singuliers que nous étions presque tenté de douter qu'ils existassent, alors même que nous en avions les photographies sous les yeux. Là, occupé à suivre, avec M. Doerpfeld, sur le roc de Tirynthe et sur celui de Mycènes, la trace partout encore visible des dispositions qu'il a relevées avec tant de soin, et, quelques jours après, penché curieusement sur les tranchées de Troie, je sentais tous ces noms des vieilles cités et des héros qui passaient pour les avoir bâties ou détruites prendre pour moi un sens et comme une solidité que rien ne m'avait préparé jusqu'alors à leur prêter. Il me semblait que je reconquérais sur l'oubli, au nom de cette Grèce que l'on a beaucoup trop rajeunie, huit siècles, dix siècles peut-être, pendant lesquels son enfance préludait déjà, par un lent et laborieux apprentissage, aux œuvres qui devaient illustrer sa jeunesse et sa maturité, huit ou dix siècles qui ont presque leur histoire, puisque, s'ils ne nous ont pas laissé de documens écrits qui nous en racontent les événemens, ils nous ont transmis les monumens d'un art qui est déjà assez avancé pour que l'on y devine comment l'âme des fils de cette race d'élite était affectée dès lors par le spectacle de la nature et quelle idée elle se faisait de la beauté.

A recueillir ainsi les témoignages que rendent, dès qu'on sait les interroger, tous ces objets où la main de l'homme a apposé l'empreinte d'une pensée et d'une volonté, mon oreille se faisait plus fine; dans les récits du chanteur épique et dans le mur-

mure confus de tous ces contes par lesquels les tribus et les cités grecques se sont expliqué le mystère de leurs origines, je croyais distinguer, au timbre du son, maints échos fidèles des bruits de ce très lointain passé. Surpris d'avoir à reconnaître que les trouvailles récentes confirmaient, à bien des égards, les données qui avaient paru, jusqu'à présent, les plus suspectes, j'en venais à me demander si, lorsqu'ils acceptaient et répétaient les traditions qui avaient cours au sujet du premier âge de la Grèce, un Hérodote, un Diodore, un Pausanias, n'étaient pas moins éloignés de la vérité que ne le furent les historiens sceptiques qui ne voyaient partout là que des fables, qui trouvaient dans l'*Iliade* des mythes solaires, et qui auraient souri de pitié si on leur avait dit qu'il convenait peut-être de chercher, dans les mythes d'Io, de Danaos et de Cécrops, la trace de très anciennes relations établies entre le Péloponnèse et le grand empire de la vallée du Nil.

On a dit qu'un peu de science écarte de la foi aux vérités de la religion révélée, et que beaucoup de science y ramène. Je ne sais si la maxime est aussi vraie qu'affectent de le croire les prédicateurs, qui aiment à la citer; mais ce que l'on peut affirmer avec pleine assurance, c'est que les plus récens progrès de la recherche scientifique ont eu pour résultat de nous rendre moins incrédules à l'endroit de l'histoire traditionnelle, telle que nous l'ont léguée les Grecs et les Romains; ils nous ont appris à ne pas écarter tout d'abord, par une fin de non-recevoir absolue, toutes les données qui nous causent quelque étonnement. La critique, sans doute, conserve ses droits; c'est à elle de fixer, par une patiente analyse, la date des différens élémens que contiennent les traditions qu'elle étudie et d'éliminer ceux qu'y ont introduits l'esprit inventif des poètes de l'âge classique et les combinaisons auxquelles se plaisaient les arrangeurs et commentateurs alexandrins. Quand elle a terminé, de son mieux, cette opération délicate, ce qui reste dans son creuset, c'est la partie vraiment ancienne de ces récits, celle qui représente les souvenirs que l'âme grecque avait gardés des jours de son enfance et de son adolescence. Ramenés ainsi à leur forme la plus simple, ces souvenirs renferment, on commence aujourd'hui à le comprendre, des dessous, qui ont été méconnus jusqu'à présent, de vivante réalité.

GEORGE PERROT.

LA

JEANNE D'ARC

DE

THOMAS DE QUINCEY

Certaines figures, par le charme irrésistible de leurs traits, certains héros, par le prestige de leurs actes, appartiennent à l'humanité tout entière autant qu'à une nation en particulier. Telle est notre glorieuse Jeanne d'Arc, dont la carrière, dans l'histoire de l'humanité chrétienne, est la manifestation la plus éclatante de la valeur et de la vertu féminines. Elle a le droit d'être comptée, à ce titre, parmi les êtres exceptionnels, issus de diverses races, que leur vaillance, leur dévoûment et la sublimité de leur trépas eussent fait, aux anciens jours, placer au rang des dieux. Tous les hommes, sans distinction d'origine, honorent donc, aujourd'hui, justement sa mémoire. Mais il est cependant une nation, chez qui ce sentiment d'admiration pour une des gloires de l'humanité doit être combattu par un douloureux remords : c'est la nation anglaise, à laquelle, — si les choses de la terre pouvaient être comparées aux choses divines, — le bûcher de Jeanne d'Arc sera toujours reproché comme, à la nation juive, la croix de Jésus. Seulement, les Juifs n'ont jamais regretté le calvaire; tandis que les

Anglais, dans la rectitude de jugement et dans la largeur d'esprit d'une race véritablement puissante, en sont arrivés à rendre justice, disons mieux, hommage à la victime de Rouen; sachant d'ailleurs leur histoire assez riche en pages magnifiques pour pouvoir, sans embarras, y reconnaître une tache.

Cela ne pouvait pas, assurément, se faire tout de suite, et l'histoire de la libératrice de la France ne fut pas, durant de longues années, racontée de l'autre côté du détroit comme dans notre pays. Et quand l'Angleterre, si fertile en génies, donna à l'humanité intellectuelle son Shakspeare, les petits enfans apprenaient, dans les écoles, à regarder Jeanne d'Arc comme une sorcière, comme un mystérieux et détestable agent des puissances infernales. Ne nous indignons donc pas trop de l'étrange Jeanne d'Arc que le grand Shakspeare présente dans la première partie du *Roi Henri VI*, malgré les honteuses scènes du dernier acte. Constatons plutôt qu'à travers l'ombre bien naturelle de la légende britannique, le poète a parfois entrevu, grâce à son instinct génial, le dévoûment surhumain de la martyre; quand par exemple il lui fait crier aux démons qui l'obsèdent :

> Then, take my soul, my body, soul and all,
> Before that England give the French the foil!
>
> Alors, prenez mon âme, mon corps, mon âme et tout,
> Avant que l'Angleterre inflige aux Français la défaite (1)!

Patriotisme diabolique, si l'on veut, mais étendant l'amour du sol natal aux dernières limites du sacrifice, puisqu'il fait offrir, par deux fois, à la vierge croyante, son âme pour prix du salut de la patrie!

Deux siècles après, en 1796, Robert Southey donna son poème de *Jeanne d'Arc*. Les idées s'étaient singulièrement élargies : les considérations de nationalités avaient déjà perdu beaucoup de leur importance, et Southey voulut voir avant tout, dans sa Jeanne d'Arc, qu'il ne conduisit d'ailleurs que jusqu'à Reims, une exceptionnelle et sublime patriote. S'efforçant, mais bien vainement, hélas! de rendre à la vierge française un enthousiaste hommage, il écrivit le plus glacial et le plus compassé de tous les poèmes. Nous connaissons, en effet, peu d'œuvres moins inspirées que cette histoire versifiée, remplie d'une impitoyable raison. Sa publication n'en excita pas moins une sensation indiscutable dans le monde des lettres en Angleterre. Thomas de Quincey (2), dont nous allons aujourd'hui pré-

(1) Shakspeare, *King Henry the sixth*, 1re partie, acte v, scène III.

(2) Les œuvres complètes de Thomas de Quincey ont été publiés à Édimbourg

senter la Jeanne d'Arc, juge pourtant cette œuvre aussi sévèrement que nous dans son étude sur Charles Lamb : « En 1796, le principal événement dans le monde littéraire fut l'apparition d'un poème épique de Robert Southey. Ce poème, la *Joan of Arc*, qui fut le premier ouvrage à prétentions de l'auteur, est assurément le plus mauvais de son œuvre... Les quelques vers y parlant à l'imagination étaient une vision, fournie par Coleridge; mais, dans la suite, elle fut retranchée. La faute en est aux relations politiques de Southey à cette époque et à sa sympathie pour la Révolution française (1). » Et tel est, en effet, le scrupule du poète à l'endroit du merveilleux que, pour donner entièrement satisfaction à la philosophie de ses amis, il ajoute en tête de la seconde édition de *Joan of Arc :* « Tout fait miraculeux est à présent retranché du poème, et le lecteur, qui connaît la première édition, jugera par là de l'étendue des corrections que nous avons cru devoir faire (2). » Il est aisé de deviner ce que peut être une semblable Jeanne d'Arc, qui, sans appel ni assistance célestes, tire, de l'on ne sait quelle ardeur civique, l'énergie nécessaire pour délivrer son pays. Ah ! cent fois plutôt, dans sa poésie sinistre, l'impressionnante possédée de Shakspeare que la patriote prosaïque de Robert Southey !

Elle devait déplaire tout particulièrement à Thomas de Quincey, qui, pour écrire en prose, n'en était pas moins un profond et mystérieux poète, un incurable chérisseur de visions. *Voyant*, d'ailleurs, plutôt que grand écrivain ; retraçant nerveusement sur le papier les images perçues par lui dans le champ extraordinairement étendu de sa vision intérieure. Images si puissantes et vigoureuses que leur reproduction, quelque imparfaite qu'elle soit, n'en impressionne pas moins jusqu'au plus intime de l'être. Langage original, tumultueux, incorrect; termes audacieux, frappans, inexacts, — *des sons inentendus qui atteignent le regard, de spectrales lueurs qui parviennent à l'oreille,* dans une interversion de sens apocalyptique, — voilà ce que nous livrent le plus souvent les œuvres de Quincey. Il ne pouvait donc concevoir, comme Southey, une Jeanne d'Arc extraite des précis d'histoire, travestie à la mode politique du jour. Il *vit*, cinquante ans plus tard, aussi nettement que si la vierge de Vaucouleurs fût descendue vers lui,

(1863-1871), chez Adam et Charles Black, en seize volumes in-12. L'essai sur *Joan of Arc, in reference to M. Michelet's History of France* occupe les pages 206-245 du troisième volume.

(1) *De Quincey's Works*, par Charles Lamb, t. VIII, p. 136.

(2) *Everything miraculous is now omitted.* Southey, préface de la seconde édition de *Joan of Arc.*

une Jeanne d'Arc particulière, dégagée de tous souvenirs littéraires et historiques. Et il consacra à sa lumineuse figure quelques pages de visionnaire plutôt que de critique, quoique son œuvre soit à moitié remplie de controverses bizarres et de plaisanteries étranges, nées d'un *humour* maladif.

I.

Ce fut à Glascow, en 1847, que Thomas de Quincey, ayant ouvert par hasard le volume de Michelet, eut, pour la première fois, la vision de Jeanne d'Arc. Il occupait, dans un *lodging* de Renfield-street, une petite chambre, tout encombrée de papiers, névés de feuilles volantes, dans lesquels il était, selon son expression, absolument *snowed up*. Neige recouvrant parfois des ébauches à bon droit dédaignées, mais que perçaient parfois de merveilleuses fleurs. Et chaque jour, sur cette litière de paperasses, Quincey, en rentrant, jetait quelques livres achetés au hasard de ses flâneries. Ce fut ainsi qu'au printemps de 1847, il rapporta l'histoire de Jeanne d'Arc. Il l'ouvrit, et, de ces pages magistralement écrites (par un maître toutefois dont le tempérament littéraire différait essentiellement du sien) il vit surgir soudain la glorieuse image de la fille de Domrémy.

Quincey était alors un petit vieux chétif dont la tenue lamentable attestait moins la pauvreté que l'incurie : incurie entêtée et incorrigible, dont toutes les assistances familiales ne pouvaient avoir raison. Une vaste redingote enfouissant le cou, mal établie sur de maigres épaules. Un foulard de soie, corde autant que cravate, et un indescriptible pantalon, effiloché et tout barbouillé d'encre, déformé presque jusqu'à la déchirure par les heurts de jambe de l'écrivain nerveux. En un mot, la tenue d'un Chodruc-Duclos britannique, mais qui ne posait pas au dehors pour le haillon ; d'abord, parce qu'il n'était rien moins que poseur; puis, parce que, dans le droit à l'excentricité que se reconnaissent les Anglais, les extravagances de costume passent chez eux totalement inaperçues. Dès que vous ne prétendez pas être un Brummell, vous êtes autorisé, de l'autre côté de la Manche, à mettre sur votre corps tout ce qu'il vous plaira.

De l'habit singulier de Thomas de Quincey sortait sur le pupitre, au milieu des papiers, une tête d'une expression difficile à définir : ni exaltée, ni mélancolique, ni enthousiaste, ni ténébreuse. Le masque de tout le monde, dans lequel on n'eût trouvé à signaler, pour dresser un passeport, qu'une absence complète de dents, due

à l'abus de l'opium. Le nez très fin et très régulier, le regard perçant, mais comme volontairement arrêté dans l'indifférence des objets extérieurs. Les cheveux emmêlés, mais vigoureusement plantés, dénotant une robuste constitution, capable de supporter une incessante activité de cerveau. La tête inclinée dans une attitude de complaisance calculée et très habile, pour éloigner, autant que possible, les contradicteurs, les interrupteurs de songes. Tout cela formait une physionomie aux caractères presque contradictoires : pleine de raillerie et de compassion, de bonhomie et de malignité, celle d'un homme qui, possesseur d'une exceptionnelle faculté d'observation, la dédaigne, en souriant, pour regarder systématiquement en lui-même.

Quincey lisait beaucoup, sachant que du livre le plus indifféremment acheté, sortait parfois pour lui, au moment le plus imprévu, une suggestion puissante. Il lisait donc, au mois de janvier de 1847, l'*Histoire de France* de Michelet, avec une méfiance de bon Anglais, quand Jeanne d'Arc soudain lui fut révélée, bergère, triomphatrice, condamnée, ayant, pour un rêveur comme lui, le triple charme des champs, des armes et du martyre. Il s'éprit aussitôt de cette figure sublime, et, se mettant sans tarder à écrire, il lui consacra un *essay* merveilleux.

Merveilleux, mais bien de lui, où, comme dans une merveille, si beaucoup éblouit, beaucoup étonne et inquiète. Vision lumineuse, mais parfois voilée, retracée dans des périodes ardentes et tumultueuses, que coupent brutalement çà et là des dissertations de pédant, des chicanes de pamphlétaire, des plaisanteries manquées d'homme impuissant à rire.

Il existe dans une nature particulière d'esprits, poussant à l'excès le travail de la pensée, une très singulière, mais très habituelle contradiction. Certains rêveurs, qui étendent aussi loin que possible leurs songes ordinairement noirs, ont la passion des travaux précis et documentaires. Repos de l'imagination, pendant lequel ils veulent, toutefois, empêcher leur faculté de travail de s'engourdir : exercice de pianiste sur un clavier muet. Giacomo Leopardi, le chantre immortel de l'*Infelicita*, rassemblait bien les fragmens des pères grecs du IIe siècle et allait chercher une distraction ou, plutôt, un intermède à sa mélancolie dans le pastiche en langue trécentiste d'une ancienne chronique copte sur le martyre des pères du mont Sinaï. Il n'est donc pas surprenant que Thomas de Quincey, quand il avait suffisamment exprimé en *suspiria de profundis* son incurable tristesse, ait eu le courage d'écrire, entre deux songes, des *Prolegomena to all future systems of Political economy*. Labeurs déterminés, positifs, absorbans, empêchant de sentir, quand le

rêve est clos, les misères de la vie réelle, anesthésiques puissans de la sensibilité de l'esprit!

L'histoire de Jeanne d'Arc apporta à Quincey un aliment pour ce double besoin : de quoi rêver et de quoi travailler. Contempler dans une glorieuse auréole la resplendissante figure de Jeanne ; puis, quand cette contemplation finirait en lassitude, argumenter contre l'historien français et rire, ou, plutôt, tenter de rire à ses dépens. Badinage à la Swift, flegmatique et brutal, qui souvent donne le frisson.

Le début de l'*essay* est des plus heureux : rempli d'un charme semi-biblique. Non pas de ce biblique mesquin et anglican des temples, mais de ce biblique pastoral et large de l'Orient, qui, associé, dans l'esprit de Quincey, à l'idée de la mort, devait l'être, à plus forte raison, à celle du martyre : « *My feelings and images of death*, écrit-il dans ses *Confessions*, *are inextricably connected with Palestine*. Les sentimens et images relatifs à la mort sont, en moi, inextricablement liés à la Palestine. » Baudelaire, dans une de ses plus vigoureuses pages, a essayé d'expliquer ce mystérieux rapprochement (1). Son explication le laisse encore plein d'ombre. Quincey commence ainsi son étude sur Jeanne d'Arc :

« Que faut-il penser d'elle? Que faut-il penser de la pauvre bergère, qui, se levant soudain des collines et des forêts de la Lorraine, comme le berger hébreu des collines et des forêts de la Judée, a laissé là le repos et la sécurité, les mystiques inspirations enracinées dans les solitudes champêtres, pour aller se placer à l'avant-garde de l'armée et occuper, à la droite des rois, un poste plus périlleux encore? L'enfant hébreu inaugura sa patriotique mission par un acte, par un acte de victoire que ne renierait aucun homme. Mais ainsi fit la fille de Lorraine... Tous deux furent trouvés sincères et fidèles aux promesses contenues dans leurs premiers actes. Les ennemis seuls ont rendu leurs destinées différentes. L'enfant s'est élevé à une splendeur et à une étincelante prospérité, à la fois privée et publique, qui, ayant frappé à jamais la mémoire de son peuple, est restée légendaire pendant mille années jusqu'au jour où le sceptre échappa à Juda. La pauvre fille, délaissée au contraire, n'a jamais bu dans la coupe de repos qu'elle avait tendue à la France. Elle ne s'est jamais associée aux chants qui s'élevèrent à Domrémy, son pays natal, comme l'écho des pas des envahisseurs en fuite. Elle n'a point pris part aux danses joyeuses

(1) Voir les œuvres de Charles Baudelaire, *les Paradis artificiels*, p. 322 : « Jérusalem, qui a passé, comme Delphes, comme le nombril ou le centre de la terre, peut au moins passer pour le centre de la mortalité. Car si c'est là que la mort a été foulé aux pieds, c'est là aussi qu'elle a ouvert son plus sinistre cratère. »

par lesquelles fut célébrée, dans Vaucouleurs en délire, la délivrance de la France. Non, car sa voix était alors silencieuse! Non, car ses pieds étaient alors de la cendre!.. Et quand les tonnerres de la France tout entière tonneront pour proclamer la grandeur de la pauvre bergère qui a tout sacrifié pour le salut de la patrie, ton oreille, innocente et malheureuse fille, aura été fermée depuis cinq siècles. Souffrir et agir, tel a été ton lot sur la terre, ta destinée, qui, pas un seul instant, n'a été cachée à tes yeux. Mais la vie, disais-tu, est courte; long est le sommeil de la tombe. Employons donc cette vie si passagère à faire une provision de gloire pour les rêves divins qui charmeront ce si long sommeil. Cette créature innocente n'a pas cessé un moment de croire au sombre avenir, qui s'approchait si vite. Elle pouvait ignorer le genre de son trépas. Peut-être n'aperçut-elle pas, dans sa vision de l'avenir, l'échafaud embrasé se dressant dans l'air, la foule immense accourant à Rouen par tous les chemins comme pour une fête de sacre, la colonne de fumée et les langues de flammes, les visages pleins de haine des assistans? Elle a bien pu ne pas distinguer tout cela dans la brume d'un destin dont l'accomplissement était proche. Mais la voix qui la conviait à la mort, cette voix-là, elle l'a toujours entendue!

« Grand était le trône de France, même en ces tristes jours, et grand était celui qui l'occupait. Mais Jeanne savait bien que ni le trône de France, ni celui qui l'occupait n'étaient pour elle, et qu'elle était au contraire, elle, pour eux; qu'eux par elle devaient sortir de la poussière et qu'elle n'en sortirait jamais par eux. Magnifiques étaient alors les lis de France, qui, pendant des siècles, ont eu le privilège de voir admirer leur splendeur sur la terre et les mers, jusqu'au jour où la malédiction de Dieu s'unit, pour les flétrir, à la colère des hommes. Mais Jeanne savait bien que les beaux lis de France ne formeraient jamais de guirlande pour elle, que jamais, pour elle, ils ne donneraient bouton, fleur ni calice (1). »

II.

Après cette puissante envolée dans le rêve, Thomas de Quincey, à bout de vision, retombe dans la minutieuse érudition et dans la controverse acerbe, auxquelles il demandait de remplir ses entre-songes. Ce sont de méchantes chicanes à propos d'un mot ou d'une

(1) *Joan of Arc*, p. 206.

lettre, de mauvaises querelles de Breton à Gaulois, dans lesquelles il assaille l'écrivain français avec une multitude d'armes de Lilliput. « Tu sais, lecteur, — dit-il en commençant, — que, parmi les penseurs qu'a produits la France moderne, un des plus renommés est M. Michelet. Tous ces écrivains sont d'un tempérament révolutionnaire, non pas seulement dans le sens politique du mot, mais encore dans tous les autres; affolés souvent comme les lièvres en mars, grisés par les vapeurs de la liberté reconquise, ivres du vin de leur puissante révolution, renaclant, hennissant et lançant la ruade, comme des chevaux sauvages dans les pampas immenses. » S'il est un reproche inattendu dans la plume de Quincey, c'est, bien assurément, celui de l'indépendance, de la révolte même de la pensée. N'avait-il pas, en effet, affirmé et exercé lui-même, dès les jours de son enfance, son droit de rêver et de pousser artificiellement son rêve jusqu'aux plus noirs cauchemars ? Mais il y avait en lui, semble-t-il, deux hommes quotidiennement très divers : celui d'avant et celui d'après l'opium, quelque amoindrie qu'ait pu être la dose de la journée. A jeûn ou quand l'effet de l'opium ne se faisait plus sentir, Quincey n'était plus qu'un *bookworm* épilogueur, s'en prenant à des mots, à des qualifications, à des dates, ennuyé au fond de tout ce qui ne venait pas de son vice ou n'y retournait pas. Traitant ces minuties en un langage tout changé, où la part, d'ordinaire, est également faite entre de petites observations grondeuses et de singuliers ricanemens; mais où luit parfois une idée étincelante, laissée dans quelque coin de cervelle par le rêve envolé. Citons comme spécimen de cette manière bizarre le passage très typique relatif à la province d'origine de Jeanne, la Lorraine selon les uns, la Champagne, selon les autres : « Jeanne naquit à Domrémy, village situé sur les marches de Lorraine et de Champagne, qui relevait de la seigneurie de Vaucouleurs... » M. Michelet veut toutefois qu'elle ait été Champenoise, et cela sans autre raison que l'origine de son père : « Jacques d'Arc était un brave Champenois. »

« Argumentation basée sur une véritable pointe d'aiguille, car Domrémy était situé sur une frontière, et, comme toutes les autres frontières, était habité par une race mélangée, tenant aussi bien des *cis* que des *trans*. Une rivière, la Meuse, formait, il est vrai, la ligne de partage à cet endroit-là. Elle eût pu, autrefois, diviser réellement les populations, mais elle ne pouvait plus alors le faire, étant traversée par des ponts et des bacs, où les noces passaient joyeuses d'une rive à l'autre. Deux grands chemins se trouvaient là, moins faits pour les voyageurs, à cette époque peu nombreux, que pour les armées alors deux fois trop nombreuses. Ces

deux chemins dont un était la voie principale entre la France et l'Allemagne se *croisaient* à ce point-là, ce qui est une façon de dire qu'ils formaient la croix de saint André ou la lettre X. J'espère que le compositeur va choisir un bon X, bien large, et, dans ce cas, le *locus* où se réunissent les quatre bras divergens donnera au lecteur une suffisante information géographique et lui montrera, à une ligne près, où Domrémy se trouvait situé (1). »

Laissons bien vite ces excentriques jeux de lettres. Si l'essai n'avait rien contenu de meilleur, nous n'eussions, certes, jamais songé à l'extraire des œuvres complètes de Quincey. Mais son auteur, grâce à ses appels à l'opium, ne reste jamais bien longtemps à terre; et nous le voyons s'élever de nouveau à propos de la suggestion de l'époque qu'eut à subir la Pucelle; dans un ciel toutefois encore un peu obscur, où il se perd souvent dans de ténébreux nuages :

« Le *lieu* où se trouvait Jeanne d'Arc était rempli de suggestions profondes... Mais si le lieu était solennel, l'*époque*, avec son écrasant fardeau, l'était bien davantage. L'atmosphère, en effet, dans ses régions les plus hautes, était remplie de chocs et de bruits de ténèbres, obscurcie par de sinistres fermens d'orage qui s'accumulaient depuis un demi-siècle. La bataille d'Azincourt, quand Jeanne était enfant, avait rouvert les blessures de la France. Crécy et Poitiers, ces défaites accablantes pour la chevalerie française, avaient été séparées d'Azincourt par un calme de plus de cinquante années. Mais, au retour de leurs sonneries de détresse, les tombes fermées depuis soixante ans semblèrent s'ouvrir par sympathie pour une douleur qui répondait à celle de leurs morts. La monarchie française, dans ces suprêmes épreuves, était comme un navire luttant contre les flots. La folie du misérable roi Charles VI, tombant au milieu d'une semblable crise, tripla l'horreur de ces épouvantables jours. Tout, jusqu'au fait étrange qui l'avait occasionné, était en harmonie avec cette prostration d'esprit qui jetait alors la France à genoux, comme sous le lent accomplissement de quelque très ancienne prophétie. Les famines, les maladies extraordinaires, les révoltes de paysans çà et là en Europe, étaient aussi des cordes de la mystérieuse harpe, mais effleurées seulement. D'autres résonnaient avec plus de violence : la fin des croisades, la suppression des templiers, les interdits de Rome, les tragédies faites ou subies par la maison d'Anjou... et surtout la figure colossale de la féodalité, prenant son essor sur le champ de bataille de Crécy pour fuir à jamais la terre (2) ! »

(1) *Joan of Arc*, p. 213.
(2) *Joan of Arc*, p. 215.

Et Quincey, la suivant dans son fantastique vol, s'enfonce tout à fait dans l'Apocalypse... Ramenons-le sur le terrain de la controverse historique et citons un morceau où, dans son désir de réfuter quelques lignes de Michelet, il atteint parfois à une véritable éloquence. C'est au sujet de la prétendue rétractation de Jeanne d'Arc et des lignes suivantes de l'historien français : « Nous n'en pouvons trop croire là-dessus le témoignage intéressé des Anglais. Toutefois, il faudrait bien peu connaître la nature humaine pour douter qu'ainsi trompée dans son espoir, elle n'ait vacillé dans sa foi. A-t-elle dit le mot? C'est chose incertaine; j'affirme, moi, qu'elle l'a pensé (1). »

« Et moi j'affirme, s'écrie Quincey (2), qu'elle n'en a jamais rien fait et qu'en aucun sens le mot *pensé* n'est applicable à ce cas. Ici c'est la France qui calomnie la Pucelle, et c'est l'Angleterre qui prend sa défense. M. Michelet peut seulement prétendre dire, en s'appuyant sur un raisonnement *a priori*, que toute femme est susceptible d'une semblable faiblesse; que Jeanne était une femme; qu'elle était donc susceptible de cette défaillance-là. Moi, au contraire, j'établis mon argumentation non sur les tendances présumables de la nature, mais sur les faits connus de la matinée du supplice. Comment donc, je le demande, sinon par l'effet d'une pureté égale à celle de l'or, par sa douce et sainte attitude, par la noblesse incomparable de son maintien, la pauvre fille eût-elle arraché aux ennemis, qui jusqu'alors la traitaient en sorcière, des larmes d'enthousiasme et d'admiration ? » — « Dix mille hommes pleuraient, dit M. Michelet lui-même. Comment donc, soutenue par une fermeté, rehaussée d'un charme angélique, eût-elle poussé ce soldat anglais, qui avait juré d'apporter un fagot à son bûcher et qui remplit ce sinistre vœu, à s'éloigner vers une pénitence éternelle, disant qu'il avait vu une colombe sortir des cendres et prendre son vol vers les cieux?.. Et si tout cela ne suffisait point encore, je rapporterais le dernier acte de sa vie comme faisant foi pour elle. Le bourreau avait mis le feu au bûcher, et la fumée, déjà, s'élevait en masses houleuses. Un dominicain se tenait aux côtés de Jeanne, et, s'oubliant dans son sublime ministère, ne voyait pas le danger. Et alors, quand le suprême ennemi léchait les pieds du bûcher pour la saisir, la plus noble des filles pensa seulement au prêtre, au seul ami qui n'eût pas voulu l'abandonner, et pas du tout à elle même; lui ordonnant, presque dans son dernier soupir, de songer à sa propre conservation, et, elle, de l'abandonner à Dieu! Cette fille, dont le dernier accent fut

(1) *Joan of Arc*, p. 215.
(2) Michelet, *Jeanne d'Arc*, édition Hachette, p. 147.

une manifestation d'abnégation sublime, n'a pu prononcer le mot *rétractation* ni avec ses lèvres, ni dans son cœur. Non, elle ne l'a pas fait, je l'affirmerais, un mort se levât-il du tombeau pour jurer le contraire (1) ! »

III.

Les Anglais ne rient que malaisément : pesans dans leurs badinages, violens et parfois sinistres dans leurs plaisanteries. La souplesse, qui est la principale qualité de leurs corps, fait ordinairement défaut à leurs esprits. Dans la pantomime, ils savent forcer le rire par l'imprévu, la rapidité, la précipitation même des mouvemens et des gestes ; dans la comédie, ils l'obtiennent rarement par la finesse des observations et des mots, cherchant plutôt à la provoquer par la drôlerie des situations et des types. Et cela, même chez les auteurs de génie ; car, si le sac où Scapin s'enveloppe ne nous amuse plus guère aujourd'hui, goûterons-nous mieux le panier de blanchisseuse, où Falstaff est enfoui par les *merry wives ?* A ces défavorables dispositions de race pour produire le rire, Quincey en joignait une individuelle, qui eût dû lui défendre de demander à ses lecteurs, même de rire à demi. C'était la nature morbide de son tempérament littéraire. Car, si un Anglais qui rit, le plus souvent ne fait pas rire, un malade qui veut rire, ordinairement fait peur. Et cependant, dans son étude sur Jeanne d'Arc, comme dans presque tous les essais, qui remplissent les seize volumes de ses œuvres, Quincey prétend plaisanter légèrement, à la Voltaire, et y réussit, comme réussirait à jouer du Marivaux, un de ces grands gaillards d'acteurs anglais, bien bâtis à la saxonne, mal vêtus à la française, qui paraissent autant des athlètes que des comédiens. La plaisanterie de Thomas de Quincey, fondée d'habitude sur le paradoxe, a quelque chose d'inattendu et de très particulièrement étrange, qui ne laisse pas que de frapper, mais qui intrigue ou, plutôt, qui inquiète, comme un sourire sans motif dans une face paralysée. Nous allons rencontrer, dans sa Jeanne d'Arc, plusieurs plaisanteries de cette espèce-là.

Il prend d'abord à partie une compagne de Jeanne, appelée Haumette, qui avait assuré, contrairement à son opinion, que la Pucelle n'était pas une bergère. Et Quincey, à ce propos, de lutiner gauchement *miss Haumette ;* curieux spécimen de sa façon de rire,

(1) *Joan of Arc*, p. 241.

autour d'un tableau forcé et cruel comme un pamphlet irlandais de Jonathan Swift :

« Je suis convaincu que, si miss Haumette prenait le café en tête-à-tête avec moi, ce soir 12 février 1847, — ce qui ne serait ni un sujet de scandale, ni un motif de rougir pudiquement, parce que je suis un profond philosophe et que miss Haumette aurait près de quatre cent cinquante ans, — elle confesserait que ce que je vais dire au sujet de sa déposition est juste. Un Français, M. Simond (1), rapporte l'horrible scène qui suit, comme observée par lui peu de temps avant la révolution, sur la chevaleresque terre de France. Un paysan labourait, et l'attelage qui tirait sa charrue était composé d'un âne et d'une femme ; tous deux portaient régulièrement le harnais, tous deux tiraient de la même façon. Ce n'est déjà pas mal, mais le Français ajoute que, dans la répartition de ses coups de fouet, le paysan avait le souci manifeste de rester impartial, et que, si l'un des deux compagnons de joug avait quelque peu à se plaindre, ce n'était pas assurément la bourrique. Aussi, dans ce pays, où un tel abaissement de la femme est toléré par l'usage, une fille délicate se refuse-t-elle à avouer, en parlant d'elle ou d'une de ses amies, qu'elle a eu à remplir tout autre travail que celui de la maison. Car, si elle confessait avoir travaillé à la terre, elle aurait conscience qu'un semblable aveu ferait probablement songer l'auditeur aux indignités que nous venons de rapporter. Haumette considère donc évidemment comme beaucoup plus digne de Jeanne d'avoir reprisé les bas de son père, ce M. d'Arc, en sabots, que d'avoir gardé les moutons, de peur que l'on ne pense à quelque chose de pis (2)... »

Voilà qui n'est ni très spirituel, ni très gai. Mais ce n'est encore là que rire à froid et, plus loin, Quincey va rire absolument à faux :

« Voici pourquoi je déteste ce M. d'Arc. Avant la révolution, une histoire courait en France, destinée à tourner en ridicule l'aristocratie besogneuse. Le chef d'une famille remontant aux croisades avait, paraît-il, coutume de dire à son fils : « Chevalier, as-tu donné à manger au cochon ? » Or, tous les témoignages permettent de penser que d'Arc eût préféré, et de beaucoup, continuer à dire à Jeanne : « Ma fille, as-tu donné à manger au cochon ? » que de lui dire : « Pucelle d'Orléans, as-tu sauvé les

(1) Louis Simond (1767-1831), auteur de voyages en Angleterre, en Suisse et en Italie, dans lesquels, selon Quérard, « il laisse percer trop souvent quelques-uns de ces traits d'une philosophie misanthropique qui portent le découragement dans l'esprit du lecteur. »

(2) *Joan of Arc*, p. 220.

fleurs de lis? » Un vieux refrain anglais présente le raisonnement qui suit :

Si l'homme qui pleure pour ses navets, —
Ne pleure pas quand son père meurt, —
Il est bien clair que cet homme aimerait mieux
Conserver un navet que son père (1).

La logique de ces vers ne me satisfait point. Je ne la saisis pas aussi nettement qu'il faudrait, mais je pénètre absolument ce M. d'Arc, et je suis convaincu qu'il eût préféré non-seulement un navet à son père, mais encore une livre ou deux de bon lard au salut de l'oriflamme (2). » Tout cela, navets et... pourceaux, ne saurait nous divertir et froisse même, par son irrespectueuse vulgarité, notre très naturelle susceptibilité, dès qu'il s'agit de la figure idéale et presque sacrée de la vierge de Vaucouleurs. Hâtons-nous de passer à de meilleures pages, et citons une très originale et très puissante apostrophe aux femmes, ayant l'avantage de bien mettre en lumière les qualités et les défauts caractéristiques du talent de Quincey. Comme *humour*, cela ne vaut pas encore grand'chose, et son invention de télescopes planétaires est bien loin d'avoir l'agrément et le charme des fantaisies astronomiques de notre vieux Fontenelle. Mais cela est rempli d'une poésie pénétrante, d'un effet irrésistible, quoique souvent inexplicable :

« Femme, ma sœur, il y a des choses que vous ne faites et que vous ne ferez jamais aussi bien que l'homme votre frère. Vous ne trouverez, parmi les êtres de votre sexe, ni un Phidias, ni un Michel-Ange, ni un grand philosophe, ni un grand érudit... Et pourtant, femme, ma sœur, je le confesse joyeusement, avec un amour doublé d'une admiration profonde, il est une chose que vous faites aussi bien que les meilleurs des hommes, — chose plus difficile que ce qu'ont jamais fait Milton et Michel-Ange, — vous savez mourir grandement et comme mourraient les déesses, si les déesses étaient susceptibles de trépas. Si quelques mondes éloignés (ce qui peut, ma foi, bien être) sont en avance sur le nôtre, relativement aux instrumens d'optique, au point de pouvoir nettement distinguer à travers leurs télescopes ce que nous faisons chez nous, quel est le plus grand spectacle qu'ils trouvent à y contempler? Saint-Pierre de Rome, le jour de Pâques, allez-vous dire, ou

(1)
If the man that turnips cries,
Cry not when his father dies,
Then 't is plain the man had rather
Have a turnip than his father.

(2) *Joan of Arc*, p. 221.

Luxor, ou, peut être, les monts Himalaya? Non, mon amie, trouvez quelque chose de mieux. L'on voit chez eux, dans les autres mondes, des bagatelles bien supérieures à celles-là. Tout cela, soyez-en sûre, n'est rien du tout pour eux. Y renoncez-vous? Eh bien, ma chère amie, la plus belle chose que nous ayons à leur montrer, c'est l'échafaud, le matin d'un jour de supplice. Il y a foule toujours, les matins de sacrifices terrestres, autour de leurs télescopes. Surtout quand on sait, dans ces mondes lointains, que la victime doit être une femme. Qu'est ce donc, quand elle porte, en marchant au trépas, la couronne du martyre? Quand une Marie-Antoinette, reine et veuve, s'avance superbement vers l'échafaud et présente à l'air du matin des cheveux blanchis par la douleur, fille des Césars, humblement agenouillée pour embrasser la guillotine, comme quelqu'un qui vénérerait la mort? Quand une Charlotte Corday, dans la fleur et la séduction de sa jeunesse, recueillant des hommages partout où elle répand des sourires, estime moins cela que la poussière de ses souliers en regard du salut de sa France bien-aimée?.. Ah! ce sont là, assurément, des spectacles dignes d'émouvoir les habitans de ces mondes éloignés. Et quelques-uns y souffrent peut-être une sorte de martyre à ne pouvoir manifester leur courroux, à ne pouvoir exprimer l'amour et la haine, éveillés en eux par de semblables scènes, à ne pouvoir recueillir, dans des urnes d'or, un peu de cette poussière glorieuse que contiennent les catacombes de la terre (1). »

IV.

Il est facile de le voir par les fragmens que nous avons transcrits dans les pages qui précèdent, ce n'est ni au mérite d'un *humour* morbide, ni à la valeur d'une polémique, rageuse, mais fort débile, que l'œuvre de l'*opium eater* doit son charme étrange et enveloppant; c'est à la vision, à la divine vision intérieure. Quincey la demandait, d'ordinaire, à des artifices malsains; mais elle devait presque naturellement et avec une intensité particulière se produire chez lui en parlant de Jeanne d'Arc. Les visions, en effet, nous ont donné Jeanne d'Arc; visions réelles ou imaginaires, extérieures ou internes, mais l'ayant, de l'avis de tous, poussée aux combats et au salut de la patrie. Avant de penser à agir, Jeanne avait vu, et, sans avoir vu, elle n'eût jamais agi. Vouloir expliquer physiquement ses visions par le bruit du vent et les dispositions fantastiques des nuées ne peut être tenté quelque peu sérieusement

(1) *Joan of Arc*, p. 234.

que par un philosophe systématique, comme Robert Southey. Et ce ne furent jamais de titanesques amoncellemens de nuages que Jeanne aperçut, tels que des héros scandinaves, mais bien des saints, connus et déterminés, inscrits à leur jour sur le calendrier liturgique, saints qui, selon les croyans, descendirent du ciel en trinité glorieuse pour délivrer la fille aînée de l'Église, et qui, selon les docteurs eux-mêmes, auraient tiré une forme, dans l'imagination de la jeune Lorraine, des statues des églises et des figures des missels. Mais, dans l'un ou l'autre cas, Jeanne *vit* avant de prendre le chemin de Vaucouleurs, et ce fut la vision qui la transforma en guerrière. En bannissant l'apparition de son poème, Southey en bannissait le vraisemblable presque autant que le merveilleux ; il en chassait surtout la poésie elle-même, qui se dégage mal des explications naturelles et naît plutôt du mystère, où notre fantaisie se complaît à la suivre. Le Southey de la *Joan of Arc* n'était donc pas un poète, et nul ne devait le comprendre mieux que Thomas de Quincey.

La vision était, en effet, chez le mangeur d'opium, un essentiel besoin d'esprit et de corps. Il en chercha la satisfaction artificielle par les moyens que l'on sait, mais ce besoin était inné en lui. Chez certains individus, un instinct prépondérant, heureux ou néfaste, se manifeste dès les premières années. Ainsi, chez Thomas de Quincey, le goût, la passion des représentations intérieures. Et, bien avant qu'il ne cherchât à obtenir à ces visions une intensité et une extension factices, il leur demandait continuellement ses distractions de petit enfant. Il avait imaginé un empire de Gombroon, dont il était le roi héréditaire, indiqué les bornes de ce royaume, fixé les degrés de longitude et de latitude où il était situé. Il l'avait planté d'arbres tropicaux et peuplé d'habitans sauvages, fournis à son imagination enfantine par les gravures de ses livres. Il pensait tout le jour à son empire de Gombroon et son unique souci, en revenant de l'école, était de le défendre contre les envahissemens de son *pugilistic brother*. Il régna plusieurs années sur ce pays de rêve. Et, véritablement, ce Gombroon imaginaire n'a-t-il pas eu, en lui, une existence plus réelle que celle qu'ont, pour nous, certaines îles lointaines, dont le nom n'a fait que traverser notre mémoire, à la veille de quelque examen de géographie ?

Tel était le Quincey d'avant l'opium. Le mangeur d'opium s'est montré lui-même, dans ses célèbres confessions, en état de volupté comme en état de torture ; voyons ici le Quincey d'après l'opium. *Après* très relatif, et ne s'appliquant guère qu'à la principale crise de sa vie, car jamais le pauvre chercheur de rêves ne triompha de son vice d'une façon définitive. Il est toutefois intéressant de

connaître à quel point de sa lutte avec sa terrible passion il en était quand il écrivit *Jeanne d'Arc*. Trois ans auparavant, et plus de vingt années après la publication de ses confessions, il avait eu à traverser une crise épouvantable, dans laquelle il paraît avoir atteint le fond de la misère et de la désespérance humaines. Ce fut alors, en 1844, qu'il écrivit à un ami une très curieuse et très navrante lettre qui nous fait assister à une des plus effroyables luttes contre l'opium du pauvre grand maniaque :

« Au sujet de mon livre (*the Logic of political economy*), je tiens à vous dire un mot. Les argumens qui y sont présentés sont justes; mais, quant à la façon de les présenter au développement de la pensée dans la composition générale du livre, je ne dois que trop reconnaître l'effet, sur mon esprit, de mon état morbide. A travers cette ruine et au moyen de cette ruine, j'ai examiné et compris ce qu'était récemment le pauvre Coleridge. J'ai vu clair dans son chaos par l'obscurité du mien. C'est comme si de fines sculptures d'ivoire, de délicats travaux en bosse, de merveilleux émaux étaient retrouvés avec des cendres et des vers dans les cercueils de quelque vie oubliée, de quelque monde anéanti... Incohérence infinie, tel est le hideux incube, qui étouffe mon esprit. Non, il n'y a pas de naufrage plus absolu, plus complet que le naufrage causé par une telle misère !

« Misère ! un mot bien fort et bien sombre, par lequel je n'irais certes pas troubler votre bonheur si je n'avais, jusqu'à ces derniers temps, regardé mon état comme désespéré. Une seule lueur d'espérance me restait : c'était que le laudanum fût l'explication du martyre, inexprimable en langage humain, que j'avais à endurer. En quittant Glascow, dans la première semaine de juin, j'étais comme vous m'avez connu pendant deux années. Pour je ne sais quelle cause, pendant les mois d'été, je me sentis accablé par le poids d'une intolérable misère, d'une horreur de l'existence. Il y eut, dans cette crise, des hauts et des bas. L'idée me vint alors qu'une dose considérable d'exercice pourrait me rendre la santé. Mais quel fut mon effroi quand, ayant cette conviction, je vis qu'à mes premiers efforts, mes pieds m'abandonnaient ! La misère revint dans toute sa force, et je me voyais estropié pour la vie. M'appesantissant constamment sur ce sujet, je rassemblai mes forces pour une lutte suprême. A moins de réussir dans un effort que je méditais, je pouvais dire adieu à toute guérison; sans répit ces mots résonnaient à mon oreille : « Il a souffert et il a été enterré (1) ! » Je pris en conséquence toutes les précautions que me suggéra la science chirurgicale du voisinage, et, dans un cercle

(1) *Eternally the words sounded in my ears : — Suffered and was buried.*

de quarante yards, dont quarante tours faisaient exactement un mille, j'ai fait un millier de milles en quatre-vingt-dix jours. J'avais jusque-là remporté la victoire ; mais comme je n'avais pu encore arriver à me dominer relativement au laudanum, je renonçai à l'exercice. Pendant six mois, rien à relater ; la lamentable monotonie d'une complète désolation, d'une misère si absolue que je ne pus me déguiser l'impossibilité de continuer à vivre sous une semblable réprobation... Enfin, le vendredi 23 février, je pus prononcer ces paroles de l'Écriture : « Et l'homme était assis, habillé et dans son bon sens. »

« A cette époque, je ne comprenais Coleridge qu'à moitié ; je le comprends entièrement aujourd'hui ; et, pour tout résumer, j'en reviens à la conviction absolue que le laudanum était la source de cet inimaginable enfer. Pourquoi donc, ne fût-ce qu'à titre d'essai, n'y ai-je pas, à ce moment, complètement renoncé ? Hélas ! cela m'était devenu impossible alors. Cependant, je descendis à cent gouttes ; mais des effets si terribles se produisirent que je me hâtai de regagner mon funeste abri. Je n'en persistai pas moins dans ma lutte, et je me levai enfin comme quelqu'un qui se lèverait de la mort ! Je vous ai fait tout au long ce récit, parce que lui seul peut vous faire comprendre ma conduite passée, présente et à venir. Et puis il est de l'intérêt de tous de savoir ce dont je me suis assuré moi-même : c'est que la misère est le talisman qui fait communiquer l'homme avec le monde étranger à notre monde charnel (1). »

S'était-il à jamais levé de la mort ? Ne regrettait-il pas, même payée par une telle misère, cette communication avec le monde *incarnel*, dont il parle dans la dernière phrase de sa lettre ? Hélas ! tout en constatant, en analysant l'épouvantable état dans lequel le jetait son vice, Quincey le chérissait encore, au lendemain d'une semi-guérison, tant le souvenir des voluptés de l'opium dominait en lui celui de ses tortures !

Ce fut dans cet état de guérison incomplète que Quincey écrivit son essai sur Jeanne d'Arc, que nous avons peut-être trop oublié. Il était suffisamment délivré de l'opium pour échapper à cette misère froide et pénétrante, dont la pensée seule donne le frisson ; il en subissait encore assez l'influence pour percevoir et transmettre des visions remplies de vigueur et d'éclat, mais aussi de trouble et de mystère, comme celles qu'il prête, à leur heure suprême, aux deux principaux personnages du drame de Rouen : Jeanne et l'évêque de Beauvais, la condamnée et le juge !

(1) Voir A. Page, *De Quincey's life and writings*, t. I, p. 330.

« Évêque de Beauvais, ta victime est morte dans les flammes d'un bûcher, et toi sur un lit de plumes. Mais, va, cela se ressemble bien souvent dans les dernières minutes de la vie! Dans la crise d'adieu, quand sont ouvertes les portes de la mort et quand la chair se repose de ses combats, souvent le torturé et le tortureur obtiennent la même trêve de l'ennemi charnel; tous deux, semblablement, glissent dans le sommeil; tous deux, semblablement, s'éveillent dans le rêve. A l'heure où les brouillards de la nuit s'amassent autour de vous, évêque et fille des champs, quand les pavillons de la mort vont clore sur vous leurs tentures d'ombre, je veux déchiffrer, dans ces ténèbres immenses, les principaux traits de vos deux fuyantes visions.

« La bergère libératrice de la France, du fond de sa prison, du pied de son bûcher, du milieu des flammes où elle agonisait, à l'heure où commença son rêve suprême, vit la source de Domrémy et les forêts pleines de majesté où elle avait erré dans son enfance. La célébration de cette fête de Pâques, que l'homme avait refusée à son cœur défaillant, la résurrection du printemps, dont l'avait privée l'obscurité des donjons (elle, si altérée de la liberté glorieuse des bois), lui furent alors restituées par Dieu, comme des joyaux que des brigands lui auraient ravis. Avec elles peut-être (car les minutes des rêves peuvent embrasser des âges), Dieu lui rendit-il le bonheur de l'enfance? Par un spécial privilège, dans ce rêve d'adieu, une seconde enfance fut peut-être créée pour elle, non attristée, comme la première, par l'ombre d'une redoutable mission à accomplir. Cette mission était désormais remplie; la tempête était alors apaisée et les derniers lambeaux des orageux nuages étaient déjà emportés au loin. Le sang qu'elle avait à fournir était tiré; les larmes qu'elle avait à répandre, répandues jusqu'à la dernière. La haine qu'elle devait constater dans tous les regards avait été fièrement contemplée par elle, et elle avait supporté tout cela, elle y avait survécu! Et sur l'échafaud, dans la dernière lutte, elle avait su glorieusement triompher, victorieusement recevoir les traits de la mort, au milieu des larmes de dix mille ennemis, au milieu des glas succédant aux glas et des sonneries répondant aux sonneries, pendant que les clairons saluaient son martyre!

« Évêque de Beauvais, parce que l'homme à la conscience mauvaise est, dans ses rêves, guetté et poursuivi par les plus épouvantables de ses forfaits et parce que, sur le miroir mouvant formé sur les marais de la mort (comme les miroirs menteurs du mirage dans les déserts d'Arabie), apparaissent surtout les douces figures de celles que cet homme a perdues, je suis certain que

toi aussi, tu as vu Domrémy dans ta suprême vision. Cette source, dont les témoins ont tant parlé, s'est montrée à tes yeux dans la rosée du matin. Mais ni la rosée, ni l'aube bénie ne pouvaient enlever de sa surface souillée les traces brillantes d'un sang innocent. Près de cette fontaine, tu as vu, évêque, une femme assise qui se cachait la figure. Mais, comme tu approches, cette femme lève vers toi sa face ravagée. Domrémy pourrait-il reconnaître en elle les traits de l'enfant qu'il a connue autrefois? Non, mais toi, évêque, tu les reconnais bien.

« Grand Dieu! quel gémissement ont entendu les valets qui, en dehors du rêve de l'évêque, veillent près du lit où repose sa grandeur? Il sort du cœur anxieux de leur maître, qui, à ce moment, fuit la fontaine et la femme et cherche un refuge dans les forêts lointaines. Mais cette femme, il ne saurait l'éviter de cette façon; il doit, avant qu'il meure, la voir une fois encore. Dans les forêts, où il va chercher la pitié, pourra-t-il trouver un instant de répit? Non, car un bruit de pas vient l'y relancer encore! Dans les clairières où, seuls, les cerfs devraient courir, passent des armées et s'assemblent des nations... Mais quelle est donc cette charpente que des mains humaines dressent avec tant de hâte? Est-ce l'échafaud d'un martyr et vont-ils, une seconde fois, traîner la fille de Domrémy?

« Non : c'est un tribunal qui s'élève jusqu'aux nuages et près duquel deux nations attendent les procédures. Monseigneur de Beauvais va-t-il encore s'asseoir sur le siège du juge et compter encore les heures de l'innocent? Ah! non! le voici au banc des accusés. Déjà tout est prêt, la chambre est remplie, la cour gagne ses sièges, les témoins sont rangés et le juge prend sa place. Mais voilà qui est vraiment imprévu! Vous n'avez pas de conseil, monseigneur? « Je n'ai pas de conseil : ni au ciel ni sur la terre, je ne trouve d'avocat qui veuille m'assister. » En êtes-vous donc à ce point d'abandon? Hélas! le temps est court, le bruit est grand, la foule est immense; mais, pourtant, je vais chercher quelqu'un pour vous défendre, je sais quelqu'un qui sera votre conseil... Et qui donc vient du côté de Domrémy? Qui vient de Reims dans les robes sanglantes du sacre? Qui vient de Rouen, la face carbonisée? C'est elle, c'est la pauvre fille qui n'a pas pu trouver d'avocat pour elle-même que je choisis aujourd'hui pour être le vôtre. C'est elle, je le promets, qui sera votre défense; c'est elle qui saura plaider pour votre grandeur; oui, c'est elle, évêque, qui prendra la parole, quand se tairont et les cieux et la terre! »

Cte G. DE CONTADES.

L'EXPLORATION

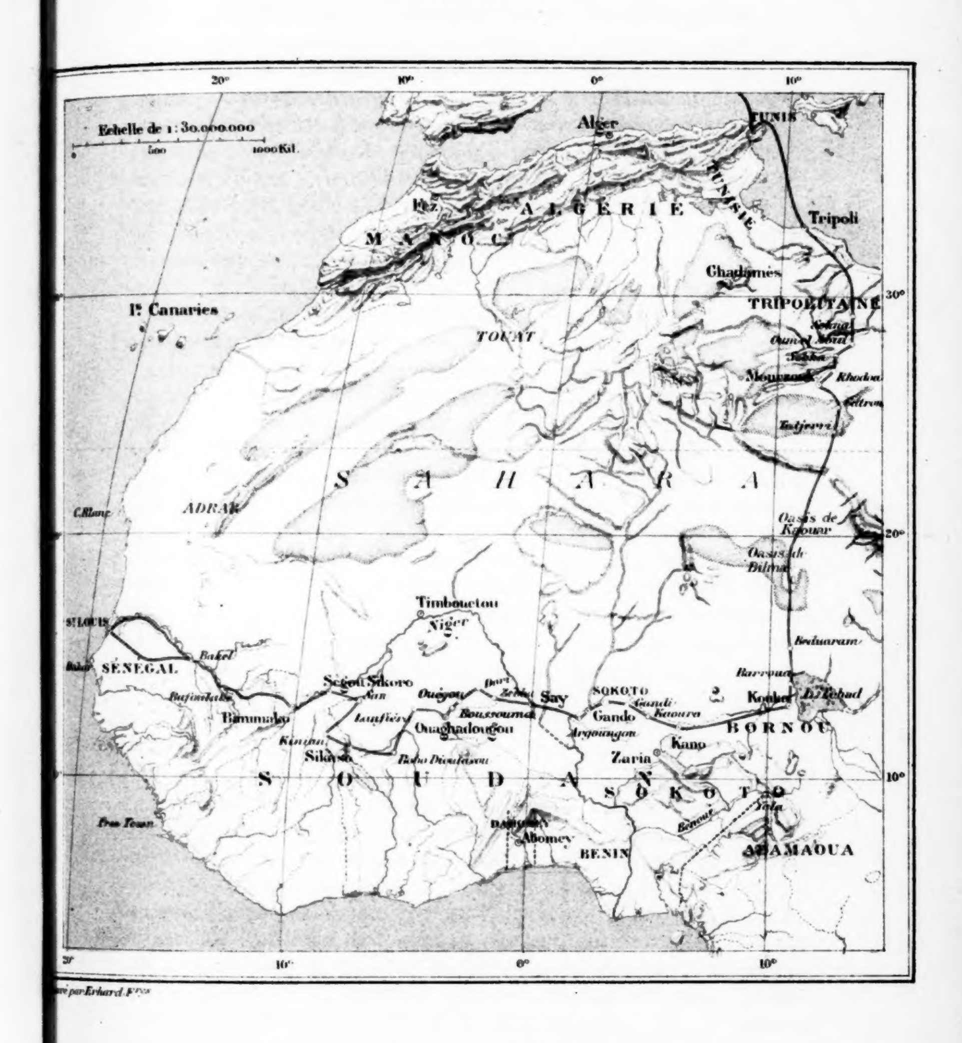
DU

COMMANDANT MONTEIL

La république romaine avait son Capitole, le lieu sacré, autel et foyer de la patrie, maison commune des souvenirs et des espérances nationales, où l'âme d'un peuple vient se reconnaître elle-même et se ressaisir, aux heures des grandes émotions collectives. La république française aurait-elle trouvé le sien? On est tenté de le croire, quand on entre dans cet amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, achevé d'hier, et consacré déjà par d'inoubliables fastes. Le pouvoir d'un peintre a déterminé d'avance le caractère des seules cérémonies permises dans ce vaisseau. Devant les créatures augustes sorties de son rêve, il ne se peut rien dire, il ne se peut rien faire de petit et de particulier. Des yeux et des gestes calmes de ces divines personnes, de la nature où elles demeurent, de la source d'immortalité qu'elles gardent, on sent tomber, sur les efforts passagers des pauvres hommes, de la paix, de la durée, de la grandeur.

Elles furent satisfaites, elles virent un spectacle digne d'elles, il y a quelques semaines, le jour où les délégués de la France et de

VOYAGE DU COMMANDANT MONTEIL
1890-1892



— Itinéraire du Commandant MONTEIL
1890-1892

l'Europe apportèrent les tributs au savant dont nous acclamions la royauté ; ce jour-là, le génie français s'appelait science et travail, il s'appelait Pasteur. — Elles n'étaient pas moins contentes, elles avaient des visions égales à leurs songes accoutumés, l'autre jour, quand Monteil évoquait à leurs pieds, devant une foule enthousiaste, les perspectives du monde inconnu qu'il venait de parcourir; cette fois, le génie français s'appelait audace, découverte, communication universelle. Je n'ajouterai pas qu'il prenait le nom du vaillant officier : Monteil serait le premier à me redresser. Cette forme de notre génie s'incarne dans toute une légion de combattans et de missionnaires pacifiques : ils ont accompli en quelques années une tâche qui nous reporte aux grands aventuriers castillans; car il faut remonter à l'invention de l'Amérique pour trouver le précédent et la juste mesure des prodiges réalisés par nos explorateurs africains.

Oui, elles écoutaient le voyageur, les nobles figures qui méditent sur le mur de la Sorbonne; et comme Desdémone auprès du More, elles semblaient s'animer au récit des lointaines merveilles, s'intéresser à celui qui avait couru tant de dangers. Tandis qu'il parlait, leur tranquille horizon de bois et de prairies s'agrandissait, s'ouvrait sur les pays fabuleux où passait la petite caravane; royaumes du Soudan, larges fleuves qui descendent aux mers équatoriales, villes aux maisons d'argile, foules bariolées, eaux vierges du lac Tchad, sables et roches du grand désert, monotone région de la souffrance, mais aussi du triomphe de l'énergie. Tous les cœurs la suivaient anxieux, la petite caravane, parce qu'on voyait, derrière elle, l'ombre de la patrie s'allonger sur des terres qui la veille encore ignoraient notre nom.

Il y aura des gens, je m'y attends bien, qui taxeront ce langage d'hyperbole. Ils n'admettront pas que les mots tressaillent quand ils ont à dire des actions extraordinaires. Les ignorans d'abord, qui confondent les contrées magnifiques d'où Monteil arrive avec les parties sauvages de l'Afrique. Quelques lieues de déserts malsains, quelques nègres de plus, dira-t-on, la belle affaire! On nous a dressés au dénigrement, au mépris de tout ce qui ne rapporte pas sur l'heure un avantage positif. Et notre monde est plein de sages qui prêchent la défiance contre tous les entraînemens. Ils ne sont pas pour étonner Monteil; il a vu souvent leurs congénères, préposés à la surveillance des harems musulmans. Qu'importent ces résistances chagrines? Notre peuple, avec son instinct infaillible, ne se trompe pas sur la valeur des services qu'on lui rend. Parmi ces milliers d'auditeurs qui applaudissaient l'officier, bien peu, sans doute, connaissaient exactement le détail géogra-

phique, l'importance politique et scientifique de l'itinéraire choisi par la mission. Ce qu'ils acclamaient tous, c'était une vraie manifestation de l'esprit de notre race, l'image de l'âme nationale apparue soudain par ses meilleurs côtés.

Je voudrais montrer ici que leur admiration ne s'égarait pas. Quelques brèves indications feront comprendre comment l'exploration du Soudan central a été conduite, et combien elle était urgente pour nos intérêts.

I.

Je ne reviendrai pas sur les partages africains, ni sur la configuration des lots qui nous ont été dévolus, soit que nous les occupions déjà, soit que leurs prolongemens rentrent d'un commun aveu dans notre sphère naturelle d'influence. Il n'y a guère plus de deux ans, j'exposais ici l'ensemble de ces questions (1) : elles se sont élargies et précisées, dans ce court laps de temps, grâce à Binger, à Mizon, à Monteil, à nos missions du Congo français. Le lecteur voudra bien se rappeler la convention du 5 août 1890, passée entre l'Angleterre et la France, convention qui délimitait les zones d'influence dans le Soudan central, suivant une ligne idéale tirée de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le Tchad. Nous plaisantions alors volontiers cette ligne idéale, prolongée à travers des pays que nul n'avait revus depuis quarante ans, depuis les voyages d'Henri Barth, accomplis entre 1850 et 1855. Les récits de l'explorateur allemand étaient nos seules sources d'information sur ces états musulmans du Sokoto, qui s'étendent entre le Niger et le Bornou. Pour ce dernier pays et pour le bassin du Tchad, nous avions les itinéraires de Vogel et de Beurmann, assassinés à l'orient du lac vers la même époque, les relations plus récentes de Rohlfs et de Nachtigal. Néanmoins, M. Élisée Reclus pouvait écrire naguère, dans son volume sur l'Afrique occidentale, qu'on ignorait si Kouka, la capitale du Bornou, n'avait pas été déplacée durant ces vingt dernières années. Barth avait trouvé dans ces régions un climat tempéré, un sol fertile, de vastes cités, une civilisation relative; chaînon intermédiaire entre les noirs des régions équatoriales et les Arabes des régions barbaresques, le Soudan central se rattachait à ces derniers par son commerce direct avec Tunis et Tripoli.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1890, *les Indes noires*.

Les entreprises européennes ne pourront se promettre une rémunération avantageuse que le jour où elles auront accès à ces grands marchés du centre de l'Afrique, chez les riverains du Tchad et du Niger. Pour nous, maîtres de l'Algérie et du Soudan français, il était urgent de nous assurer cet accès; il ne l'était pas moins de reconnaître la ligne frontière, acceptée un peu précipitamment, qui ne nous attribuait, d'après lord Salisbury, que « des terrains légers, très légers; » c'est-à-dire, dans la pensée du noble lord, les premières roches des plateaux méridionaux du Sahara. En Afrique, chacun le sait, ces attributions platoniques restent subordonnées aux positions effectives, militaires ou commerciales, que chacun des contendans se trouve occuper, quand vient le moment de procéder à une délimitation plus sérieuse.

Le capitaine Monteil, de l'infanterie de marine, avait fait deux campagnes au Sénégal. Pénétré des nécessités que je viens d'indiquer, il conçut le projet hardi de gagner Say par la boucle du Niger et de pousser ensuite jusqu'au Tchad. Les rares Européens qui virent le lac mystérieux, à des époques antérieures, y étaient descendus de la Tripolitaine; personne n'avait tenté de gagner le Tchad en partant des bords de l'Atlantique. Tout récemment, le major Mackintosh, envoyé par la Compagnie du Niger, était remonté du Bénin jusqu'aux frontières du Bornou; là, il avait dû tourner bride, le cheik lui ayant refusé l'entrée de ses États. Mis en éveil par les progrès et les compétitions des blancs, les peuples soudanais ne semblaient plus disposés à accueillir les émissaires de ces voisins entreprenans, comme ils accueillaient jadis l'inoffensif docteur Barth. Monteil, féru de son idée, vint solliciter une mission à Paris dans l'automne de 1890. M. Étienne ouvrit à l'officier un modeste crédit, il lui donna toutes les facilités en son pouvoir et carte blanche pour les instructions. — Il n'est que juste de rappeler ici ce que savent tous les hommes familiers avec les choses d'Afrique : dans notre pays de bureaucratie formaliste, malgré des ministères qui craignaient tout et autre chose encore, Monteil et Mizon n'ont pu réaliser leurs projets, ces deux missions n'ont produit des résultats incalculables que grâce à la décision rapide et à l'appui vigoureux de l'ancien sous-secrétaire d'État aux colonies.

Le 9 octobre 1890, le voyageur quittait Saint-Louis; le 23 décembre, il laissait derrière lui, à Ségou, les eaux françaises du haut Niger et le dernier poste où flottait le pavillon tricolore. Sa troupe se composait d'un seul compagnon blanc, l'adjudant Badaire, et de 12 Sénégalais, bientôt réduits à 8 par les désertions. A la tête de cette redoutable colonne, le jeune chef partait pour

une expédition de 8,000 kilomètres, à travers les États militaires du Haoussa et le grand désert infesté par les pillards. Jusqu'à Waghadougou, la capitale du Mossi, Monteil put s'aider des itinéraires de Binger et du docteur Crozal, le courageux pionnier qui vient de succomber en poursuivant ses études sur cette région. Au-delà de Waghadougou, l'explorateur plongeait dans l'inconnu; les ténèbres africaines firent sur lui leur lourd silence. Nous perdîmes sa trace : les mois passèrent, puis une année révolue, il ne nous arrivait que de mauvais bruits vagues. Ses camarades du Sénégal le tenaient pour irrévocablement disparu; l'un d'eux, qui sollicitait ardemment l'honneur de recommencer l'entreprise, me disait, à la fin de 1891, que la fin tragique de Monteil ne faisait plus question. Les plus robustes espérances avaient fléchi, quand, le 23 mai 1892, à l'issue d'un banquet où les membres du Comité de l'Afrique française s'étaient réunis pour saluer le seul survivant de la mission Crampel, deux dépêches nous furent communiquées coup sur coup : Mizon est à Yola! — Monteil est à Kano! Ainsi, en ce jour qui marquera une date dans l'histoire de l'expansion africaine, la France apprenait simultanément les deux succès qui se complètent l'un l'autre, les deux grands exploits de la pénétration pacifique durant ces dernières années. — La réapparition de Monteil était signalée à Tripoli par des lettres du Sokoto, qui montraient notre envoyé plein de confiance, en route pour le Tchad.

Il avait peiné longtemps dans la partie orientale de la boucle du Niger, assailli par tous les genres de misère, perdant ses bêtes de somme, mal reçu par les chefs des petits États qui se partagent cette contrée. Il avait louvoyé entre eux pendant huit mois, bien décidé à ne pas rétrograder; le 19 août 1891, il rejoignait enfin le grand fleuve à ce point de Say, escale des caravanes entre Tombouctou et le Soudan central, objectif désigné à nos entreprises de navigation sur le Niger. Un premier et considérable résultat était acquis : la traversée complète de la boucle, qui n'avait jamais été essayée, devenait un problème résolu. Restait à forcer l'entrée des royaumes haoussa, sur la rive gauche du Niger. Le capitaine passa le fleuve, profond et large dans cette partie de son cours. Il nous dit qu'il s'attarda involontairement sur la rive, avant de perdre de vue ces eaux; là-haut, bien loin, à plusieurs centaines de kilomètres en amont, elles avaient reflété les couleurs françaises.

L'ancien empire de Sokoto, conquis par les Foulbé musulmans sur les indigènes haoussa, est aujourd'hui disloqué, morcelé entre des princes féodaux à peu près indépendans du cheik Abd-er-Rahman-ben-Aliou; néanmoins celui-ci porte encore le titre pompeux d'Émir-al-Moumenim, Commandeur des croyans. Quelques

îlots de population autochtone sont restés fidèles au paganisme; Monteil a même constaté au nord, sur les limites des Touareg, la persistance d'une zone fétichiste dans les parages du Maradi et du Gober. Mais la plupart des Haoussa ont embrassé la religion de l'envahisseur; aujourd'hui, l'élément national reprend le dessus, et le voyageur a observé, à la cour même de Sokoto, un phénomène qu'il compare fort justement à ceux dont l'Autriche-Hongrie nous donne le spectacle : la politique oblige les princes des dynasties Foulbé à n'employer officiellement que l'idiome de la nation conquise.

Les villes où résident ces princes, Sokoto, Wourno, Gando, Katséna, Kano, sont des agglomérations populeuses, encloses d'une enceinte de plusieurs kilomètres de tour, et qui varient entre 20,000 et 60,000 âmes, quelquefois plus. On aurait tort de se les figurer sous l'aspect d'un pauvre ramassis de cases nègres : les capitales du Soudan ressemblent plutôt à des cités arabes, avec leurs maisons d'argile rigoureusement fermées aux regards profanes, espacées dans les cultures potagères ou groupées autour de bazars abondamment pourvus. Toutes les races de l'Afrique se coudoient dans ces bazars, à Kano surtout, qui est le principal marché de l'intérieur et la tête de ligne des caravanes de Tripoli. Les guerriers Foulbé y circulent à cheval, en grand appareil militaire, entre les Touareg du désert, les caravaniers de la côte barbaresque, les esclaves transportés du Bénin, les voisins kanouri du Bornou, les hadjis revenus de La Mecque par le Kordofan et le Wadaï. Les costumes sont aussi variés que les types; l'art assez avancé des teinturiers donne des tons éclatans au coton récolté dans le pays. Les élégans du Soudan portent des burnous couleur de feu, des tuniques rayées de vert et de blanc, de larges culottes jaspées de la nuance du plumage de pintade. Comme dans plusieurs parties de l'Orient musulman, les femmes s'enveloppent d'un vaste vêtement sans forme et de couleur sombre. Ces peuples demeurent fidèles à l'indication de la nature, qui a distribué, dans toutes les espèces animales, les teintes brillantes au mâle, les teintes neutres à la femelle; loi que notre illogisme a renversée.

Dans les campagnes haoussa, on cultive les céréales, le sorgho, le coton, l'indigo. Le paysage s'embellit d'arbres gigantesques, kouka, baobab, tamarin du Soudan : le feuillage de ce dernier offre au voyageur un pavillon naturel qui ombrage une aire de cent pieds de diamètre. Les champs alternent avec des pâturages où foisonne le bétail, chevaux, bœufs, chèvres, moutons; animaux de belle race et de plus haute taille que leurs congénères d'Europe. La dépression du continent africain, entre le Tchad et le Niger, est

formée de terrains d'alluvion, arrosés par de nombreux cours d'eau, sous un ciel tempéré. Ces riches contrées sont appelées à occuper une des premières places dans la vie économique du globe. « Le caractère de la population, dit l'excellent docteur Barth, est parfaitement en rapport avec cette aisance. Les indigènes sont doués d'un tempérament modéré qui leur permet de jouir gaîment de la vie; ils éprouvent une inclination très douce pour les femmes, et se plaisent au chant et à la danse; le tout sans excès. Chacun trouve son plus grand bonheur dans une jolie compagne, et, quand les circonstances le lui permettent, il en adjoint une plus jeune à la première, ou bien donne à celle-ci son congé. »

Nonobstant, Monteil eut à souffrir de quelques inconvéniens dans cet heureux pays. Du plus cruel de tous, d'abord, des moustiques : il lui arriva de passer plusieurs nuits de suite sans pouvoir fermer l'œil. Puis de la propension des noirs à la rapine : le linge, les objets de première nécessité disparaissaient sous la tente comme par enchantement. Parfois, le voleur revenait offrir en souriant l'objet dérobé, et ne consentait à le rendre que contre une indemnité. Enfin, il fallut au voyageur des prodiges de diplomatie pour défendre sa pacotille contre les princes, très rapaces sur le chapitre des cadeaux. Ceux mêmes dont il ne touchait pas le territoire lui faisaient tenir ce message : « Tu passes là-bas, c'est bien : mais tu aurais pu passer chez moi, il faut me donner quelque chose. » Ces Soudanais progresseront, ils ont deviné le syndicat.

Je rapporterai un exemple des procédés employés par notre explorateur pour faire sa situation chez les Haoussa. Le premier roi qu'il devait visiter était celui d'Argoungou, chef d'un petit État riverain du Niger. C'est un potentat d'humeur fort méchante et difficilement accessible. Monteil vint camper aux portes de la ville; il fit demander une audience et l'hospitalité d'usage. Le roi refusa. Le lendemain, malgré les supplications de son interprète qui le conjurait de ne pas courir à sa perte, ou de prendre au moins avec lui tout ce qu'il avait d'hommes et de fusils, l'officier traversa seul, sa canne à la main, cette ville de vingt mille âmes, et alla frapper à la porte du palais. Nouveau refus. Le jour d'après, même promenade, avec une insistance plus vive au palais et le verbe plus haut. Cette fois, le monarque fut troublé. Il pensa que cet audacieux devait avoir par devers lui un bien puissant fétiche, pour oser de pareils coups. Le fétiche, Monteil ne l'avait pas, mais il entendait le créer. Il voulait persuader à ces gens qu'un formidable fantôme, la France, marchait derrière lui et donnait toute sécurité à chacun de ses pas. Le fantôme une fois créé, tout serait facile au voyageur et à ceux qui le suivraient. Pour

l'établir dans l'imagination de ces peuples, il ne s'agissait que de payer d'audace et de jouer sa vie chaque jour. Monteil l'a fait. On peut maintenant aller sur ses traces.

Sollicité d'accorder un papier de libre parcours, le roi d'Argoungou promit de s'exécuter, à la condition que le *tabib* blanc guérirait son fils, affligé d'un mal rebelle. Le médecin improvisé ne dit pas non, mais il prit d'abord la précaution de voir le sujet. Ce jeune homme avait été grièvement brûlé à la jambe, quelques mois auparavant, par la chute d'un brasero. Pour fermer les plaies, ses serviteurs avaient imaginé de lui replier le genou et de ficeler le mollet contre la cuisse. Une adhérence s'était formée, quand le roi, venant un jour visiter son fils, avait coupé les liens et brusquement distendu le membre. On devine le piteux état des chairs après ces traitemens variés. Monteil jugea que le cas n'était pas au dessus de sa science, et qu'on en viendrait à bout avec un peu de teinture d'iode. Il conclut le marché proposé; chaque fois que le roi rechignait sur quelque article, le médecin menaçait de suspendre ses visites au malade. Le capitaine eut son papier et quitta Argoungou sans achever la cure. Il avoue qu'en d'autres cas, il a administré sans sourciller des pilules de la plus inoffensive homéopathie. La médecine par suggestion n'est-elle pas à la mode? Overweg, le compagnon de Barth, mis jadis à la même épreuve, en usait encore plus librement. — « Sa manière d'opérer était assez originale, car il traitait ses cliens non d'après la nature de leurs affections, mais selon les jours de la semaine. Ainsi, il avait son jour pour le calomel, un autre pour des poudres purgatives, ou le sel de Glauber, la magnésie, la crème de tartre, et ainsi de suite. »

C'est l'attrait passionnant et c'est le péril du métier d'explorateur qu'il y faille une résolution immédiate des difficultés les plus inattendues, et, comme à Robinson dans son île, la pratique simultanée de tous les arts, de toutes les sciences. L'explorateur doit être, suivant l'heure, soldat, ingénieur, physicien, botaniste, astronome, cartographe, médecin, pharmacien, commerçant, diplomate : et un peu de prestidigitation ne lui nuit pas. Surtout il doit être psychologue, autant qu'un professionnel du roman. En cette matière, notre officier a fait ses preuves. Il avait observé de longue date la radicale incapacité des noirs à se résoudre rapidement, à choisir entre deux termes précis. Toute sa politique était fondée sur cette observation. Dans les cas périlleux, il enfermait son adversaire entre les cornes d'un dilemme, en proposant à brûle-pourpoint les deux solutions qui pouvaient lui être le plus désagréables, à lui Monteil. Par exemple, quand il se voyait menacé d'être dévalisé, puis expulsé, il disait : « Veux-tu t'emparer de

toutes mes marchandises, ou bien que je parte sur-le-champ? » Il savait que le noir tergiverserait, chercherait un moyen terme, et qu'on finirait par transiger pour un honnête cadeau. Le procédé m'a paru subtil : je le livre sans scrupules aux gens qui ont maille à partir avec des pouvoirs irrésolus, noirs ou blancs, au Soudan ou en Europe.

Monteil reçut un bon accueil à Sokoto, chez le Commandeur des croyans, Abd-er-Rahman-ben-Aliou. Ce prince, fort besogneux, lui retint un gros lot de marchandises, qu'il paya par une traite sur Kano. L'usage des traites d'une ville à l'autre, que l'on pourrait s'étonner de voir répandu au cœur de l'Afrique, s'explique par l'incommodité de la monnaie locale, les *kourdis* ou petits coquillages; pour représenter une somme de quelques écus, il faut tout un chargement de chameau en *kourdis*. Le voyageur gagna Kano par une route nouvelle, ce qui lui permit de corriger l'hydrographie des cartes de Barth, où les affluens du Niger sont inexactement portés. Sa traite était protestée; il dut en attendre le paiement dans la grande ville manufacturière et commerçante du Soudan. Libre enfin de se diriger vers le Bornou, il sortit des États haoussa, non sans de graves inquiétudes sur la réception qu'on lui ferait dans le pays kanouri; il venait d'apprendre qu'une mission européenne s'était vu refuser l'accès de ce pays ; était-ce, comme tout le portait à croire, celle de son camarade Mizon, qui aurait fait route de la Bénoué vers le nord? Il sut plus tard qu'il s'agissait du major Mackintosh. Monteil, plus heureux, profita d'une escorte que lui donna son ami, le chef de Hadeijda; après une quarantaine d'observation, et à la suite de pourparlers qui démontrèrent ses bonnes intentions, il fut admis dans le Bornou; le 9 avril 1892, il entrait à Kouka; il avait accompli la plus importante, sinon la plus difficile partie de son voyage, de l'Atlantique au Tchad.

II.

Le royaume du Bornou, qui se développe sur la rive occidentale du lac, ne diffère guère par les conditions physiques des pays haoussa. Même climat, même fertilité du sol, même abondance de bétail. La population indigène, de race kanouri, a été subjuguée par des conquérans venus du Kanem, et auxquels Barth assignait une origine berbère. Cet État paraît plus solide, moins démembré que l'empire du Sokoto. Kouka, la capitale, entretient des relations fréquentes avec Tripoli; on y est suffisamment instruit des choses d'Europe par les caravaniers arabes. La ville est étendue, très peuplée : Monteil estime à 40,000 ou 50,000 âmes la foule qui se pressait sur son passage, le jour de sa réception. Des cavaliers

l'escortaient, les uns revêtus de cottes de mailles, les autres complètement emprisonnés, homme et cheval, dans des caparaçons ouatés comme ceux des *picadores* aux courses de taureaux. On tira le canon en son honneur : une pièce vénérable, donnée en 1825 par le capitaine Clapperton, le premier des sept ou huit Européens qui ont vu le Tchad avant Monteil. On charge la bombarde jusqu'à la gueule, pour qu'elle fasse un bruit plus honorable ; le servant approche l'étoupille au bout d'une très longue gaule et se sauve à toutes jambes ; la pièce part, culbute son affût de bois, roule sur le sol, des esclaves la replacent à grand'peine, la canaille de Kouka est enchantée.

Notre envoyé fut reçu par le cheik Hachim. Avec ce souverain, la grosse question des cadeaux demande un certain doigté. Il faut d'abord lui en faire accepter, car aussi longtemps qu'il refuse les présens on n'est pas son hôte et il peut tout se permettre contre l'intrus ; les cadeaux une fois échangés, la coutume inviolable de ces pays garantit l'hospitalité au donataire. Celle des souverains de Kouka est d'une magnificence proverbiale, c'est-à-dire que l'étranger peut faire grande chère avec les nombreux moutons dont on le comble. Mais encore faut-il veiller à ce que les objets offerts ne s'égarent point dans les mains des vizirs ; et après avoir vaincu la réserve du cheik, il reste à éluder ses exigences croissantes, qui épuiseraient rapidement la pacotille du voyageur. Monteil aplanit bien des difficultés avec un exemplaire arabe des *Mille et une Nuits*, dont il s'était muni à tout hasard ; les princes musulmans, gens sensés, ne mettent rien au-dessus de ce livre. Le capitaine aurait pu allonger les récits de Schéhérazade en y ajoutant quelques-unes de ses aventures. Il dut en outre satisfaire le désir très logique du monarque, qui lui disait : « Tu es un ambassadeur ; tu dois avoir pour moi une lettre de ton roi ; donne-moi la lettre de ton roi. » Comment l'ambassadeur, bien certain que personne à Kouka ne vérifierait l'original français, se trouva en mesure de présenter au cheik Hachim un beau *salam* arabe, signé par le roi Carnot et contresigné par le grand-vizir Étienne, c'est ce que je n'expliquerai point dans le détail, de peur qu'on ne fasse de méchans rapports à la majesté noire. Hachim proposa insidieusement à son hôte de le faire conduire au Tchad ; Monteil savait que toute tentative d'un Européen pour approcher du lac est très mal vue et peut attirer de sérieux désagrémens ; les indigènes supposent qu'il vient s'emparer des gisemens d'or que son art lui fait découvrir sous les eaux. Le capitaine jura qu'il n'était pas curieux. Son sacrifice ne lui coûtait guère ; à la hauteur de Kouka, une large zone de marécages et de roseraies interdit l'accès du bassin proprement dit.

Il fut aidé, dans toutes ces négociations délicates, par la bienveillance d'une personne très influente, la mère du roi. Les femmes jouent un rôle prépondérant au Bornou ; tant chez les particuliers, où elles passent l'homme en intelligence, en esprit de direction, que dans la famille royale, où l'on voit des princesses apanagées du gouvernement de certaines provinces. Dans la plupart des États du Soudan, l'hérédité monarchique ne se transmet pas du père au fils, mais du titulaire défunt au fils de sa sœur. A la vérité, si l'on s'en rapporte à l'opinion de Barth, « ce singulier usage ne témoigne que du peu de confiance du chef en la vertu de sa femme ; car la pensée qui gît au fond de cette coutume est que le fils de la sœur doit avoir dans les veines une certaine quantité du sang de la famille, tandis que le fils du chef lui-même, en cas d'infidélité de la femme, peut ne pas en avoir du tout. » — Monteil rend bon témoignage aux dames de Kouka ; il ne nous dit pas s'il a encore trouvé dans cette ville le collectionneur original que Barth y avait connu, cet Hadji-Beschir qui avait un harem de quatre cents femmes, mais non point pour les raisons que l'on imagine. « Je crois devoir ajouter, dit le docteur, qu'en réunissant ainsi un grand nombre de compagnes pour se récréer dans ses momens de loisir, mon ami obéissait à une certaine curiosité scientifique. Son but semblait être la formation d'une sorte de musée ethnologique, propre à lui rappeler les traits distinctifs de chaque race ou de chaque tribu. J'ai eu souvent occasion de remarquer que, lorsque je lui parlais des diverses populations de la Nigritie, il était frappé de quelque nom que je lui citais et se plaignait de n'avoir pas dans son harem un exemplaire de l'espèce ; il s'empressait d'ordonner à ses serviteurs de lui en procurer quelqu'un dans le plus bref délai possible. Lui montrant un jour un ouvrage illustré qui lui inspirait le plus vif intérêt, j'arrivai à une gravure qui représentait une belle Circassienne ; aussitôt qu'il l'eut remarquée, il me dit, avec une expression de satisfaction non équivoque, posséder un exemplaire semblable, mais vivant. »

S'il est difficile d'entrer au Bornou, il n'est pas plus facile d'en sortir. Monteil fut retenu quatre mois à Kouka dans une demi-captivité. Les procédés étaient excellens ; mais il se sentait surveillé de près, en butte à des suspicions toujours renaissantes. Le cheik avait promis de le laisser partir avec la première caravane qui remonterait à la côte ; il n'était pas question d'en former une. Las d'attendre, notre envoyé réunit une douzaine de chameaux et résolut de tenter la chance avec sa seule petite troupe. La mère d'Hachim interposa une fois de plus ses bons offices, il obtint son congé. Le 15 août, il se mit en route pour Barroua, où l'on rejoint la grève du Tchad. L'explorateur aperçut enfin le fameux lac, dont

quelques géographes savaient seuls le nom, il y a trois ans, et qui est aujourd'hui presque populaire, bien que nul d'entre nous ne l'ait vu, peut-être parce que nul ne l'a vu. Certains sceptiques allaient jusqu'à en nier l'existence; pour les convaincre, Monteil rapporte quelques fioles d'eau du Tchad. A Nguigmi, dernier village du Bornou, il vit disparaître en même temps la belle végétation du Soudan et la nappe du lac. Sa mission était achevée; il avait parcouru toute la zone des futures délimitations; il est aujourd'hui le seul homme qui possède les notions indispensables pour ébaucher ce travail d'une façon rationnelle. Restait à se rapatrier, par un long et dur chemin : le grand désert, qui s'étendait devant lui.

Monteil tenait la route de retour de Barth et de Nachtigal, par Bilma et le Fezzan. Il mit près de quatre mois à franchir le Sahara, avec ses noirs sénégalais que rien n'avait préparés à ce nouveau mode d'existence et de fatigue. Toujours la monotone alternance des dunes de sable et de ces interminables plateaux de roche, les *hamada*, qui donnent l'illusion de la mer, quand leur nappe grise succède à l'horizon des sables. Au seuil septentrional du désert, durant les premières étapes, quelques vestiges de vie végétale et animale rassurent encore le voyageur; l'euphorbe vénéneuse, dite *mort-aux-lions*, le nerprun qui s'agrippe à la roche, l'artémise odorante, avidement broutée par les bêtes de charge; les maigres herbes se font rares, les plus vivaces s'obstinent; le lézard court sur les pierres; la petite griotte verte, qui picote la vermine sur les pieds des chameaux, disparaît la dernière; sa fuite est le signe que l'on entre dans la mort absolue, dans la malédiction du néant. La transition est plus brusque sur les limites méridionales du Sahara; les voyageurs l'abordèrent par la région la plus désolée, entre le Tchad et l'oasis de Bilma. Ce premier trajet leur prit vingt jours, à raison de seize et parfois de vingt heures de marche. Monteil et Badaire faisaient double tâche, obligés qu'ils étaient de se porter sans cesse à la queue de la colonne, pour ramasser les traînards exténués. Au-delà de Bilma, avant d'atteindre le Fezzan, la caravane perdit presque tous ses chameaux. Des nuits glaciales succédaient à la chaleur du jour; les pauvres noirs souffraient cruellement du froid et de la marche, leurs pieds meurtris de crevasses n'avançaient plus sur les *hamada* caillouteuses. Monteil passe légèrement sur le récit de ces épreuves; mais on sent qu'il y eut alors des momens où il toucha les limites de l'effort humain, le corps refusant le service, l'esprit s'épouvantant à l'idée d'échouer au port, avant de rapporter à la patrie l'inestimable moisson cueillie pour elle.

Enfin, près de Gatroun, aux frontières de la Tripolitaine, les voyageurs reprirent contact avec notre monde. Il s'annonce par quel-

ques postes avancés de zaptiés turcs, par quelques ruines de temples et de tombeaux latins. Barth, qui faisait route plus à l'ouest, nous a laissé une description saisissante de ces sentinelles funèbres, abandonnées par la vieille Rome aux confins du désert. Sur l'un de ces monumens, au-dessus de l'urne soutenue par deux panthères, un gracieux buste de jeune femme s'est conservé ; face au désert, depuis vingt siècles, la jeune morte regarde, dans cette étendue vide, un monde immobile et silencieux comme celui où elle s'est évanouie. Sur un autre débris romain, on lit à la clé de voûte l'inscription :

PRO. AFR. ILL.
(*provincia Africa illustris*).

Aujourd'hui encore, le voyageur qui émerge des solitudes sans maître apprend, en lisant ces mots, qu'il rentre dans l'orbite de la civilisation. — La « province illustre » est maintenant un pachalik ottoman. Secourus par les soldats du sultan, nos compatriotes atteignirent Mourzouk, où ils purent se remonter en chameaux, où ils trouvèrent le meilleur cordial, les premières nouvelles de France. Le 10 décembre, ils entraient à Tripoli ; les Sénégalais exultaient en revoyant la mer, quittée à Saint-Louis, il y avait de cela vingt-sept mois.

Durant ce laps de temps, Monteil avait accompli un voyage par où il surpasse tout ce qu'on avait fait chez nous depuis notre admirable René Caillié ; par où il s'égale aux plus grands explorateurs pacifiques, aux Barth, aux Nachtigal, aux Livingstone. Retranché de notre vie pendant si longtemps, il s'étonnait naïvement de l'enthousiasme que son arrivée excitait au consulat de Tripoli et dont les lettres du pays lui apportaient les premiers témoignages. Il ne savait pas qu'au cours de ces deux années, tandis qu'il découvrait pratiquement l'Afrique, l'opinion française la découvrait théoriquement ; il n'avait pas prévu, quand il commençait son œuvre d'abnégation, qu'il allait être l'homme d'un sentiment général, d'une idée vivante, d'un moment historique. — L'accueil reçu dans Paris a dû l'instruire. Le monde savant et le monde politique ont rivalisé près de lui d'intérêt, d'empressement. Compris et fêté à l'Hôtel de Ville comme à la Sorbonne, il a pu mesurer la marche du temps et la force de pénétration des idées, quand le président du conseil parisien lui a adressé ces sages paroles : « En aidant les ouvriers à placer tous leurs produits, vous faites peut-être du meilleur socialisme que nous. » N'aurait-il provoqué que ces déclarations, le voyage de Monteil n'eût pas été inutile. Elles répondent, je crois le savoir, aux préoccupations qui hantent cet étudiant du grand livre terrestre ; l'homme d'action de qui je parle est aussi un

homme de pensée; l'expérience amassée dans son esprit s'est transformée en projets pratiques, en hautes intuitions sur les besoins actuels de nos sociétés.

Je le chagrinerais par un éloge indiscret. Il ne goûte que la louange juste et collective, celle qui le confond avec ses émules et ses camarades, Mizon, Binger, Dodds, Archinard, Quiquandon, et tant d'autres, ou, pour mieux parler, tous les autres, tous ces officiers missionnaires du Soudan, du Bénin, du Congo, qui accomplissent du même cœur, avec des moyens et des succès divers, la même œuvre nécessaire. Qu'il me soit permis de le dire : depuis plusieurs années, j'ai eu l'honneur de m'entretenir de nos intérêts africains avec bon nombre d'entre eux; chaque fois que l'un de ces hommes me quitte, je m'affermis dans une conviction que je traduirai ainsi : aux époques les plus fécondes de notre histoire, alors même que le premier consul, cet accoucheur de forces, suscitait des instrumens à la mesure de ses desseins, la France pouvait avoir aussi bien, elle ne pouvait pas avoir mieux que cette pléiade de serviteurs, exercés et préparés en Afrique aux plus difficiles, aux plus grandes tâches. Jamais la France ne fut à même de puiser dans un plus vaste trésor d'intelligence, de dévoûment, de résolution. Je ne regarde pas ces soldats à travers le prisme d'un faux idéalisme : comme tous leurs frères d'armes, ils ont leurs ambitions personnelles, leurs désirs d'avancement; mais ce sentiment reste chez eux au second plan; avant tout, ils sont mordus par la passion du but qu'on leur a assigné; pour l'atteindre, chacun d'eux a quelque conception individuelle, un système, un projet d'exploration chèrement caressé et auquel il sacrifierait tout.

Ils arrivent à Paris avec leur idée, mûrie dans les longs loisirs des bivouacs africains; généralement, elle est juste, ou susceptible de le devenir; on l'accueille favorablement dans les bureaux compétens; mais on ajoute aussitôt : « Chut! patience! M. X., du parlement, a des vues opposées aux vôtres, M. Z., de la presse, nous guette pour d'autres raisons; ils soulèveraient un débat que le ministre doit éviter à tout prix; attendons. » Il faut les voir alors, surpris, découragés, se renseignant sur ces puissances de la parlotte dont les noms leur étaient peu familiers : « Qui sont donc MM. X. et Z.? Puisque mes chefs jugent mon idée bonne, exécutable avec les moyens dont ils disposent, pourquoi ne passe-t-on pas à la réalisation? » — Je ne sais rien de plus touchant que l'étonnement naïf de ces hommes d'action, quand ils viennent se heurter à notre paralysie politique; rien de plus navrant que leur chagrin, quand ils repartent pour leur Soudan, avec leur illusion malade, brisée; et je me surprends parfois à

craindre qu'ils n'y remportent trop peu d'amour pour les beautés du système parlementaire.

Ils ont achevé là-bas l'œuvre de préparation nécessaire ; ici, elle est faite dans les esprits. Le champ est labouré, la graine prête : qu'attend-on pour ensemencer? Laisserons-nous perdre par notre inertie le fruit de tant de travaux, de tant d'héroïsme? Le projet de loi sur les compagnies de commerce continue de dormir son sommeil dans les cartons sénatoriaux. Même malchance sur le projet de loi relatif à l'armée coloniale ; projet insuffisant, mal conçu, à notre avis, mais qui vaudrait encore mieux que rien. Les esprits chagrins, récalcitrans aux entreprises africaines, ont trop beau jeu pour demander ce que nous voulons et allons faire du Dahomey, glorieuse conquête qui nous reste sur les bras; du Soudan français, où nous tournons dans un cercle vicieux, déblayant chaque année le même terrain, avec les mêmes efforts coûteux, pour n'y rien planter. — Sur ces points comme sur tous les autres, on ne fera rien tant que l'on ne se résoudra pas à sortir de la routine, à créer des organismes neufs ou à recréer les anciens qui ont péri, pour servir les besoins nouveaux d'un empire colonial né d'hier.

Patience! comme on dit à nos explorateurs. Les idées s'assemblent dans l'air ambiant, leur pression sera bientôt supérieure à la force d'inertie qui les arrête. On a déjà pu voir, dans la récente discussion du budget des colonies, comment tous les orateurs tournaient d'un mouvement timide encore, mais incoercible, autour de cette question capitale : l'emploi plus judicieux de nos résidus sociaux, qu'ils s'appellent transportés, relégués, insoumis de toute catégorie. Il est prouvé aujourd'hui que les résultats ont été nuls ou déplorables, parce que l'on n'a pas su traiter ces déchets de la civilisation. On a reconstitué les anciens bagnes dans l'Éden de la Nouvelle-Calédonie, concurremment avec la colonisation libre, sous une tutelle administrative qui ne stimule pas des volontés atrophiées. Que n'essaie-t-on de les rendre à la forme de vie la plus convenable à leurs instincts, à la lutte, à l'aventure! Je ne crois guère aux hommes absolument mauvais : je crois qu'il y a des hommes mal employés; et la nature, qui utilise tous ses matériaux avec les mêmes lois, nous donne une leçon persuasive, quand elle transforme les pires résidus de nos villes dans ses terrains vagues, pour en tirer une vigoureuse végétation. Jetez nos forbans intérieurs sur ces territoires neufs où l'on échappe au code, où les plus apathiques sont obligés de lutter pour défendre et soutenir leur vie. Ils y porteront leurs habitudes violentes, dira-t-on. A parler franchement, elles seront moins déplacées dans les forêts du Bénin ou du Gabon que dans nos cités. Le climat fera sur eux son œuvre d'éli-

mination; mais, comme l'a dit M. de Quatrefages, un homme ne s'acclimate pas, une génération s'acclimate... et se réhabilite.

En tout cas, on ne voit pas ce qui empêche de constituer avec nos nationaux, comme nous le faisons avec les transfuges d'autres pays, de nouveaux bataillons de cette légion étrangère qui vient de montrer au Dahomey sa supériorité militaire. Je me suis laissé dire qu'on avait plus d'une fois biaisé avec la loi, et enrôlé des Belges ou des Suisses dont l'état civil cachait un natif des bords de la Seine. On a bien fait. Cette légion où il y a de tout, puisqu'on y découvrit un jour un évêque hongrois, pourquoi ne pas la doubler, la tripler, par des engagemens reçus en France, sans exigence de papiers, sans investigations sur les origines du naufragé de la vie? Nos énergiques officiers du Soudan ne demandent pas d'autres recrues pour aller au feu, pour construire les voies ferrées. Un des plus expérimentés et des plus haut placés, parmi ces officiers, me disait naguère : « Avec le soleil du Sénégal pour sergent, je me charge de réduire les plus récalcitrans. » Le véritable noyau de notre armée coloniale est là, on s'obstine à ne pas le voir.

D'autre part, Monteil apporte une conception très étudiée de ce que pourraient être, sur nos marches-frontière du Soudan et d'ailleurs, des corps spéciaux, militaires et colonisateurs, organisés sur le modèle des légions installées par les Romains aux marches-frontière du monde barbare. Ses idées se rencontrent sur ce point avec celles que j'ai pu me former en observant la colonisation cosaque en Asie. L'histoire du passé, si nous l'interrogeons bien, nous fournira certains types d'outils, toujours réinventés par des races très dissemblables pour servir aux mêmes travaux. Et les nécessités de demain nous contraindront à épuiser le sens de ces mots du magistrat municipal: « le meilleur socialisme; » non pas seulement pour le chercher dans les nouveaux débouchés économiques; mais encore et surtout dans une meilleure répartition de notre capital en vies humaines; capital parfois engorgé, languissant et menaçant dans nos vieux cadres, et qui retrouverait son emploi régulier, mieux distribué sur les espaces vides qui appellent ailleurs la vie trop resserrée chez nous. — Mais ce serait étrangler ces questions que de les soulever en quelques lignes hâtives ; chaque jour les éclaire un peu plus; nous aurons sans doute occasion d'y revenir. Monteil, qui a tant fait pour les mûrir, nous aidera puissamment : quel précieux auxiliaire, pour convaincre les esprits par le raisonnement, celui qui par ses actes a déjà gagné tous les cœurs!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Quelle sera décidément la fin de tout ceci? Par quelles phases est destinée à passer encore cette misérable affaire de Panama déjà si féconde en surprises et en coups de théâtre, en incidens émouvans et en révélations répugnantes?

C'est la triste loi de ces crises où tout est confondu d'aller à l'aventure, d'être sans cesse à la merci de l'imprévu. Les péripéties se succèdent sans qu'on puisse les suspendre ni les détourner. Au moment où l'on croit que tout va reprendre un cours à demi régulier, que les esprits vont retrouver un peu de calme et revenir à une vue plus simple, plus mesurée des choses, l'ardeur des contradictions se ravive. Des incidens nouveaux éclatent et viennent encore une fois remuer l'opinion soumise depuis deux mois à cet étrange régime de faux bruits, de polémiques envenimées, de surexcitations maladives. Lorsque la fatigue commence à gagner tout le monde, on est subitement rejeté dans les incertitudes et les émotions qui renaissent à tout propos. On passe d'un arrêt inflexible de justice qui frappe durement un vieillard illustre à des scènes parlementaires inattendues qui déconcertent et ébranlent le gouvernement. On s'épuise à batailler sur la poursuite d'un fugitif insaisissable, sur des listes suspectes d'accusés mystérieux, sur une ordonnance de non-lieu ou un renvoi en cour d'assises. On s'agite pour s'agiter dans toutes les obscurités morales et politiques, à la recherche d'une lumière qui se dérobe à mesure qu'on croit en approcher. Au fond de tout, il y a cette impression que rien n'est fini, qu'on n'est peut-être pas même près d'en finir,— et, un peu

plus au fond encore, il y a le sentiment que dans ces tristes affaires mal engagées, livrées à tous les hasards, c'est la direction supérieure qui a manqué. On a de plus en plus l'instinct que nous sommes dans une crise de transition, où les petits expédiens et les vains subterfuges ne servent qu'à tout compliquer, à prolonger les impatiences de l'opinion, — d'où on ne peut sortir que par l'énergie d'une volonté résolue et par un esprit nouveau dans la politique de la France.

La vérité, c'est que si on est fatigué de vivre dans cette atmosphère malsaine où l'esprit de suspicion et de délation traîne le pays depuis deux mois, on est fatigué aussi des tergiversations, des tâtonnemens qui n'ont d'autre effet que de perpétuer une crise d'opinion par des incertitudes de direction ou par des ménagemens de parti. Que des tacticiens d'agitation, par leurs interpellations ou leurs polémiques, par leurs divulgations ou leurs réticences calculées, s'efforcent d'entretenir cette crise sans s'inquiéter du trouble qu'ils sèment dans le pays ou des armes qu'ils donnent aux diffamateurs de la France au dehors, ils sont dans leur rôle d'agitateurs. C'est aussi une nécessité impérieuse, démontrée désormais, que les pouvoirs publics, quant à eux, se décident à déjouer ces tactiques, à écarter toutes les considérations secondaires pour entrer dans le vif de la situation présente, pour en dégager ce qu'on peut appeler la moralité.

C'est le vœu intime de la masse désintéressée du pays. Si l'on voulait en avoir la preuve, on l'a eue tout récemment par le succès qu'a obtenu, — peut-être sans le prévoir complètement, — M. Godefroy Cavaignac, en proférant en plein parlement une parole de vérité et de courageuse résolution, qui a eu la singulière fortune d'émouvoir la chambre et même de retentir bien au-delà de la chambre. On ne s'y attendait pas, l'impression a été d'autant plus vive : elle a été aussi profonde que spontanée.

Ce n'est pas que M. Cavaignac ait rien dit d'absolument nouveau ; il a tout simplement résumé et condensé avec une énergique précision ce qui est dans l'instinct public. Bien entendu, il ne s'agit pas dans ce discours d'incriminations personnelles : il s'agit de faits tout politiques, des résultats politiques de l'instruction qu'on a cru devoir ouvrir. M. Cavaignac, qui est d'habitude un « silencieux, » n'a point hésité à déclarer que ces résultats « n'étaient pas suffisans pour satisfaire la conscience publique. » Il n'a point hésité à relever et à marquer d'un trait énergique l'étrange aveu qui a été fait : « qu'à une heure donnée, des financiers sont venus apporter à l'État français l'aumône de leurs avances, et, ce qui est plus grave encore, l'aumône de leurs dons ! » Il a constaté cet autre aveu qu'à un certain moment un premier ministre s'est cru le droit de « surveiller les distributions de fonds des sociétés financières. » Il a ajouté enfin qu'on devait au pays l'assurance « que de *pareils faits ne peuvent pas se renou-*

veler, » que c'était un devoir de donner « à la démocratie française, la garantie d'un *changement de système.* » — Et ce sentiment, il l'a résumé dans un ordre du jour par lequel la chambre se déclare « résolue à empêcher le retour de pratiques gouvernementales qu'elle réprouve. » Qu'est-il arrivé? L'ordre du jour a visiblement surpris d'abord quelques députés, surtout ceux qu'il allait frapper et qui n'ont rien dit; il a fini par rallier l'unanimité de la chambre. On ne s'en est pas tenu là : dans un bel élan de zèle et de vertu, on a voté l'affichage des déclarations de M. Cavaignac dans toutes les communes de France. Voilà qui est au mieux! les trente-six mille communes françaises ont pu lire sur leurs murs l'éclatant et sévère désaveu des « pratiques » de deux anciens présidens du conseil!

Et maintenant que c'est fait, que l'ordre du jour de M. Cavaignac a été accepté et affiché, que la chambre s'y est associée d'un vote unanime, que le gouvernement lui-même, quoiqu'un peu embarrassé au premier moment, s'y est rallié, quelle est la portée pratique de cette manifestation? Où peut-elle conduire? Est-elle même acceptée dans son vrai sens et dans ses conséquences? C'est ici que recommence la comédie des partis. Les radicaux, qui n'ont pas osé voter contre la vertu, n'ont pas tardé à se raviser, — et ils n'ont pas mis vingt-quatre heures à maudire celui qui les a conduits dans ce guêpier, à essayer de se ressaisir.

Quoi donc? un vote d'unanimité, un vote qui réunit la droite et la gauche, un vote qui désavoue quelques-uns des plus crians abus de la politique républicaine, est-ce possible? On ne s'est évidemment pas entendu, la chambre n'a pas su ce qu'elle faisait! Ce n'est qu'une surprise, une équivoque, — à moins que ce ne soit une trahison, le résultat d'un complot machiavélique entre M. Cavaignac et les modérés! Et les radicaux se sont remis aussitôt en campagne, à la recherche de quelque moyen d'annuler l'effet de ce vote du 8 février. Ils cherchent encore. Ils n'ont trouvé jusqu'ici rien de mieux qu'un projet d'interpellation pour forcer le gouvernement à s'expliquer encore une fois, à désavouer toute alliance avec les modérés, à relever le drapeau de la concentration républicaine. Cette interpellation, elle viendra sans doute après le carnaval, — pour le mercredi des cendres : la question reste ouverte! — Il faut, dit-on, dissiper l'équivoque du 8 février et éclaircir la situation parlementaire; mais où donc est l'équivoque? Rien de plus clair, au contraire, que le discours de M. Cavaignac et cet ordre du jour qui disent nettement ce qu'ils veulent dire, qui « réprouvent » sans subterfuges des « pratiques » suspectes, qui déclarent qu'on doit « changer de système. » C'est justement ce que craignent les radicaux, parce qu'ils se sentent atteints dans la prépondérance factice et abusive qu'ils ont exercée jusqu'ici sur tous les ministères,

parce qu'ils commencent à s'apercevoir que tous leurs moyens sont usés, qu'ils n'ont plus même la ressource de réchauffer les vieilles passions anticléricales. Ils l'ont éprouvé récemment encore, ils l'éprouvent tous les jours. Ils ont vainement tenté d'organiser une sorte de campagne contre M. le président de la république, parce que M. Carnot, en recevant de nouveaux cardinaux, a tenu le langage d'un chef d'État. Pas plus tard qu'hier, ils ont cru embarrasser M. le ministre des affaires étrangères parce que le gouvernement français, comme tous les gouvernemens de l'Europe, a chargé son ambassadeur d'une mission spéciale auprès du souverain pontife, à l'occasion de son jubilé épiscopal : ils n'ont réussi qu'à s'attirer une réponse ou plutôt un refus de réponse assez dédaigneux de M. Develle. Ils voient devant eux, autour d'eux, sous toutes les formes, un travail de liquidation morale et politique, de pacification qui les menace, et ils s'efforcent de l'interrompre, en essayant de compromettre le gouvernement. Voilà tout le secret de l'interpellation, de cette prétendue revanche du 8 février !

Non, évidemment, quel que soit le tourbillon des choses du jour, il n'y a pas d'équivoque, — ou il n'y a d'autre équivoque que celle qu'on se plaît à créer autour d'un incident qui n'a rien d'obscur. Le fait est que cette séance du 8 février n'a eu toute sa signification et son importance que parce qu'elle a dévoilé une situation, parce qu'elle a marqué d'un trait plus net et plus vif cette transition qui s'accomplit, la fin d'une politique épuisée, compromise par ses propres excès. Que les radicaux aient senti le coup qui les frappait et essaient encore aujourd'hui de le détourner ou de l'atténuer par des diversions ou des confusions nouvelles, rien de plus simple. On n'est probablement pas au bout ; mais quel intérêt aurait le gouvernement à se faire le complice ou la dupe de ces tactiques, à subir la solidarité d'actes « réprouvés » auxquels il est étranger, à se laisser ramener, on ne sait par quelle routine de parti, à cette concentration républicaine qui n'est plus qu'un expédient usé et ruiné ? M. le président du conseil est un esprit trop avisé pour ne pas voir que le moment est venu de se décider de ne plus se contenter de vulgaires manèges de coteries, de voir de plus haut une situation où les affaires de Panama ne sont après tout qu'un incident, où se sont développés, souvent à la faveur de connivences officielles, tous les instincts d'agitation et d'anarchie, qui sont le péril de la société française, de la république elle-même.

Ce qui a fait jusqu'ici la faiblesse du gouvernement, c'est de paraître toujours louvoyer ou céder à la première menace de parti, de se traîner dans toutes sortes de demi-mesures qui souvent n'atteignent même pas le but qu'on se propose. On l'a vu récemment avec toutes ces petites lois partielles, décousues, improvisées pour la circonstance, portées successivement de la chambre des députés au sénat ou du

sénat à la chambre des députés. Elles étaient motivées, nous en convenons, par de crians excès. Tantôt des polémiques sans retenue et sans prévoyance, abusant du droit de tout dire, risquaient de compromettre nos rapports extérieurs, en mêlant à nos disputes intestines les noms des souverains et des ambassadeurs étrangers. Tantôt on s'apercevait tout à coup que des agitateurs déjà condamnés pouvaient, sous la protection de procédures complaisantes, continuer indéfiniment leurs propagandes anarchiques en bravant les lois et la police. Plus récemment, c'était une violente campagne organisée pour ruiner le crédit de nos caisses d'épargne, au risque d'ajouter une crise de plus à la crise de Panama. On a couru au péril, on a cherché une défense dans de petites répressions législatives. On a fait ce qu'on a pu, nous le voulons bien ; on l'a fait comme ceux qui sur un navire en détresse courent à toutes les voies d'eau qui se déclarent tour à tour; mais il est bien clair que ce n'est là qu'une politique d'expédiens partiels et insuffisans, que ce qu'on craint toujours, c'est d'avoir l'air de toucher à la loi de la presse ou de paraître céder à l'esprit de réaction.

Il ne s'agit pas de réaction! Il s'agit de faire sentir l'autorité de la loi à tous ceux qui la violent; il s'agit d'empêcher ce qui se voit tous les jours, des syndicats imposant leur tyrannie à des ouvriers qui veulent garder leur liberté, des anarchistes prêchant, dans des réunions publiques et jusque dans des bourses du travail, la haine de la patrie et la révolte aux conscrits. Tout cela se tient dans cette situation du moment, telle que dix années de relâchement l'ont faite; tout cela, c'est le danger multiple et indéfini qui prolonge l'incertitude inquiète de l'opinion. Et contre ce danger il n'y a d'autre préservatif qu'un gouvernement faisant appel sans crainte à toutes les forces morales, élevant le sentiment de sa responsabilité à la hauteur des circonstances, résolu à faire justice des scandales financiers sans doute, — mais aussi à faire respecter les lois protectrices de la paix et de l'honneur de la France.

Tout ce qui se passe depuis quelques mois en France est certes fait pour peser sur notre sécurité publique, sur la marche de nos affaires intérieures. Le plus triste est que ce n'est là encore que la moitié du mal, que cette crise qui a dévoilé tant de faiblesses a son retentissement au dehors et n'est pas de nature à relever notre crédit extérieur, l'autorité de notre diplomatie dans les affaires de l'Europe et du monde. Sans doute, notre pays n'est pas le seul à avoir ses scandales; il a malheureusement le singulier privilège d'être toujours plus que tout autre en spectacle et tout ce qui nous arrive sert de prétexte aux passions ennemies qui se hâtent d'en profiter pour reprendre leur éternelle tactique de travailler à la déconsidération et à l'isolement de la France, de renouer autour d'elle la coalition des défiances. Faux

bruits, commentaires aggravans, rien ne manque. On s'empresse de prendre au mot les diffamations qui courent nos rues, d'exciter et d'abuser l'opinion du continent, de nous représenter comme un pays avec lequel on ne sait jamais s'il y a une politique extérieure suivie ou un gouvernement assuré ! Est-ce à dire que ces campagnes de polémiques et de correspondances intéressées soient destinées à réussir indéfiniment, que, pour un accident de vie intérieure, rien soit changé dans l'état général de l'Europe ? C'est l'affaire d'un jour, d'une saison. Les questions qui s'agitent entre les nations, les intérêts qui les divisent ou les rapprochent ne restent pas moins ce qu'ils sont.

Il n'y a que quelques jours à peine, le voyage du tsarewitch à Berlin, à l'occasion du mariage de la princesse Marguerite de Prusse, a suffi pour remettre les esprits en mouvement et raviver les mirages de combinaisons nouvelles en Europe. Ce voyage, il est vrai, a eu ses nuages. Par une fantaisie lugubre, on s'est plu à jeter au milieu des fêtes de la cour de Prusse, pendant le séjour du tsarewitch, le bruit d'un attentat contre le tsar qui paraît avoir un instant embarrassé ou contrarié le monde officiel à Berlin. A cela près, les imaginations ne se sont fait faute de broder sur ce voyage. Le grand-duc héritier de Russie ne pouvait manifestement être allé à Berlin, même à l'occasion d'un mariage, sans une intention politique, sans être chargé de quelque mission mystérieuse ! Un toast chaleureux de l'empereur Guillaume II au tsar a achevé d'échauffer les esprits. Pour les uns, c'était le signe d'un rapprochement définitif entre l'Allemagne et la Russie ; pour les autres, c'était le prélude de quelque alliance nouvelle des trois empereurs ou de l'entrée de la Russie dans la triple alliance, dans une quadruple alliance, — qui sait ? peut-être dans une quintuple alliance en y comprenant l'Angleterre ! C'était clair ! Le tsarewitch avait eu de longues conférences avec l'empereur Guillaume pour tout combiner; il avait concerté avec lui un prochain voyage à Vienne. On allait un peu vite et on menait rondement les coalitions ! L'évolution eût été peut-être un peu prompte, quelques jours après le discours où M. de Caprivi voyait déjà les armées allemandes en campagne sur la Vistule et sur le Rhin.

En réalité, c'était beaucoup de bruit pour rien ou du moins pour une simple visite qui n'avait sans doute d'autre objet que de faire honneur à une vieille intimité entre les deux familles impériales. La politique n'avait probablement rien à voir dans le voyage du tsarewitch à Berlin. Après comme avant, il n'en est ni plus ni moins, parce que les relations ne se créent pas ou ne changent pas à volonté; parce que deux nations lentement rapprochées par des intérêts communs, par une série de circonstances, ne se séparent pas pour un accident, qui est d'ailleurs assez fréquent aujourd'hui dans plus d'un pays, à Berlin

même aussi bien qu'à Rome. Que le rapprochement né de la force des choses entre la Russie et la France soit gênant et importun, c'est bien apparent; que les uns ou les autres, par de faux bruits ou par des politesses, en cherchant à réveiller des défiances ou des susceptibilités, en exploitant le moindre incident, s'efforcent de le détruire ou de l'affaiblir, c'est encore bien visible. Ni à Pétersbourg, ni à Paris, on n'est probablement dupe de cette comédie qui recommence de temps à autre. Y a-t-il entre la Russie et la France une convention militaire, comme il y en a une entre les pays de la triple alliance? On n'en sait rien: c'est M. de Caprivi qui l'a dit, peut-être par calcul, à la veille du voyage du tsarewitch et des fêtes de Berlin, pour savoir la vérité. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une convention, peu importe. Ce qui est né de toute une situation de l'Europe a des chances de se maintenir tant que cette situation restera ce qu'elle est,— et tant que cette situation restera ce qu'elle est, France et Russie sont également intéressées à ne pas se laisser détourner d'une alliance qui est la garantie de leur propre sécurité comme de la paix du continent.

Voici donc le parlement britannique ouvert, le ministère libéral entrant dans son rôle et les partis anglais remis en présence dans une session où tout promet des luttes peut-être passionnées, dans tous les cas laborieuses. Depuis six mois, M. Gladstone a eu le temps de prendre position au pouvoir et de préparer sa campagne en homme prévoyant et pratique; ce « premier » de quatre-vingt-quatre ans, qui a si souvent manié les intérêts de l'empire britannique, a trop l'expérience de la vie parlementaire pour ne pas savoir toutes les difficultés qui l'attendent. Il sait qu'il n'a pas seulement à imposer pour ainsi dire une des réformes les plus hardies, les plus épineuses,— la réforme irlandaise, — qu'il a de plus à suivre des affaires de diplomatie singulièrement délicates, notamment cette crise égyptienne qui est venue le surprendre récemment en ravivant les susceptibilités anglaises. Il sait aussi que, pour conduire cette œuvre contre une opposition puissante, compacte, il ne dispose que d'une majorité de quelque quarante voix et que dans cette majorité si faible il y a bien des élémens incohérens, qu'il a tout à la fois à rallier des Irlandais ardens, difficiles à satisfaire, et à désintéresser des radicaux impatiens de réformes ouvrières. Ce n'est qu'en s'ingéniant à contenter plus ou moins les uns et les autres que M. Gladstone peut garder sa majorité. Il s'y est visiblement préparé. Il a passé ces six mois à raffermir son armée, à apaiser les Irlandais par les mesures libérales dont M. John Morley, son lieutenant, a pris l'initiative, à contenir les radicaux sans les décourager. Il n'a rien négligé, c'est bien clair, pour arriver à l'action dans les meilleures conditions possibles. Aura-t-il réussi? réussira-t-il jusqu'au bout? c'est précisément ce qu'on va voir. Maintenant le drame est ouvert par le

discours de la reine et par la discussion de l'adresse qui s'est aussitôt engagée dans les deux chambres du parlement. Par lui-même sans doute, ce nouveau discours de la reine n'a rien de décisif et ne propose pas des solutions précises ; il n'a non plus rien de banal et ne se perd pas dans les déclarations aussi verbeuses qu'inutiles de la plupart des programmes. Il a, dans sa savante brièveté, le mérite de condenser les choses les plus essentielles, de fixer les points sur lesquels va s'engager la bataille des partis.

Au fond, dès le début, dans ce discours royal comme dans la discussion de l'adresse, on se trouve déjà en face des deux affaires où se concentre le plus vif intérêt du moment, l'une tout intérieure, l'autre extérieure. La première est cette souveraine et redoutable question de l'émancipation irlandaise du *home-rule*, qui pèse sur l'Angleterre, que le ministère libéral, fidèle à ses promesses, entreprend décidément de résoudre. Quelles sont les combinaisons qu'il propose ? M. Gladstone, en tacticien habile, s'est gardé de livrer prématurément et sommairement, dans le discours de la reine, le secret d'un projet qu'il a longuement médité, qu'il s'est réservé d'exposer et de développer dans toute son ampleur devant la chambre des communes comme il vient de le faire aujourd'hui. Il en avait cependant dit assez pour laisser entrevoir l'esprit et le caractère d'une organisation nouvelle, préparée « avec le désir de contenter le peuple irlandais, de rendre plus efficaces les travaux du parlement britannique et de donner des garanties nouvelles de sécurité à l'empire. » Voilà pour les Irlandais ! — Et pour rallier l'autre aile de son armée, M. Gladstone s'est hâté de faire dire en même temps à la reine qu'il serait présenté « divers projets relatifs aux conditions du travail, à la responsabilité des patrons, aux heures de travail dans les chemins de fer.., à l'amélioration du gouvernement local.., à l'extension des pouvoirs du conseil du comté de Londres, etc. » Ce ne sont là, on le remarquera, que les traits principaux. Le programme est certes aussi vaste et aussi varié que hardi. Lord Salisbury s'est hâté de déclarer d'un ton un peu ironique qu'il faudrait un siècle pour l'exécuter. Dans tous les cas, à ne prendre que le *home-rule*, qui est à lui seul une révolution dans l'empire britannique, et à voir les passions qui s'agitent déjà contre M. Gladstone, contre M. John Morley, on peut s'attendre à une session remplie de luttes ardentes, à des résistances désespérées. Et songez bien qu'il y a une opposition de près de 320 conservateurs, conduite au combat par lord Salisbury dans la chambre des pairs, par M. Balfour dans les communes.

L'autre affaire que le discours de la reine n'a mentionnée que d'un trait rapide, quoique significatif, — qui a soulevé déjà d'amples et libres discussions dans le parlement, — c'est cette crise égyptienne, qui reste

une évidente difficulté diplomatique parce qu'elle touche à un intérêt européen et au plus vif de l'orgueil britannique. Par une coïncidence qui n'a rien d'étrange ni de calculé, la question s'est trouvée débattue à la fois dans le parlement français et dans le parlement anglais. Il n'en pouvait guère être autrement après les derniers incidens qui ont décidé le cabinet de Saint-James à faire sentir sa prépondérance au Caire par une augmentation de ses forces d'occupation, et qui ont nécessairement provoqué une demande d'explications de la part de notre cabinet. Au fond, de quoi s'agit-il dans ce dialogue entre deux diplomaties, entre deux tribunes? La situation ne laisse pas d'être bizarre. L'Angleterre est en Égypte, elle y est seule, en protectrice quasi-souveraine, laissant tout au plus au khédive, qu'il s'appelle Tewfik ou Abbas, les apparences du pouvoir. Elle ne le cache pas, elle l'avoue jusque dans le discours de la reine : elle considère comme un fait acquis, comme une « coutume établie, » comme un droit, la prétention de diriger les affaires de la vice-royauté, d'imposer ses conseils qui deviennent des ordres, de dicter jusqu'au choix des ministres et de réprimer la plus légère velléité d'indépendance. C'est ce qu'elle vient de faire encore une fois par la rude intervention de lord Cromer dans la dernière crise ministérielle du Caire; mais, en même temps qu'elle reste campée en maîtresse jalouse sur les bords du Nil, elle n'ignore pas qu'elle s'est obligée envers l'Europe, envers la Porte, puissance suzeraine, par des engagemens formels. Elle convient qu'elle n'a qu'une mission « temporaire » en Égypte, — et même lorsqu'elle prend les résolutions les plus graves, lorsqu'elle se décide, sans motif bien saisissable, à augmenter ses forces d'occupation, elle se hâte de répéter les déclarations qui sont encore dans le dernier discours de la reine: que « cette mesure n'entraîne aucun changement de politique et n'apporte aucune modification aux assurances données au sujet de l'occupation de l'Égypte. » Fort bien! Seulement, que signifie ce mot de temporaire? Quelle est la portée de ces engagemens que l'Angleterre reconnaît, mais dont elle prétend être seule juge? Qu'est-ce qui peut hâter la fin ou prolonger la durée de l'occupation? C'est précisément la question qui ne cesse de se produire, qui reste une énigme puisqu'on est dans le pays des sphinx.

Assurément M. le ministre des affaires étrangères Develle ne s'est pas montré trop curieux lorsqu'à la suite d'un envoi de forces anglaises en Égypte, il a cru devoir réclamer quelques explications à Londres, et lorsqu'il a été interrogé dans notre parlement, c'est avec une extrême mesure qu'il a parlé des assurances nouvelles qui lui ont été données; c'est, avec tous les égards possibles pour le cabinet de la reine qu'il a rappelé la gravité d'une question qui, en se prolongeant trop, pourrait devenir une occasion de trouble dans les rapports de l'Europe.

M. Gladstone qui, de son côté, avait à répondre aux pressantes interpellations de M. Balfour, n'a pu que reconnaître la parfaite modération de M. Develle. M. Gladstone, pour faire face à tout, pour ménager le sentiment anglais, se trouvait sur un terrain difficile. Il s'en est tiré par un art supérieur de tacticien, d'orateur fertile en euphémismes, et sans décliner la responsabilité des derniers actes du protectorat au Caire, en revendiquant au contraire pour l'Angleterre la mission de maintenir l'ordre en Égypte, il ne s'est pas refusé à des négociations nouvelles. Il est certain que tout ceci reste assez obscur. Dans le secret de sa pensée, M. Gladstone ne serait peut-être pas éloigné de désirer en finir avec une occupation qui peut devenir une source de complications ; mais à côté de lui, dans son cabinet, il y a lord Rosebery qui paraît se faire le continuateur zélé des conservateurs en Égypte, comme dans la plupart des questions extérieures, et à côté de lord Rosebery, il y a le chef même des conservateurs, lord Salisbury, qui, en prodiguant ses éloges compromettans aux derniers actes du ministère libéral, affecte maintenant des prétentions plus hautes. Si lord Salisbury, dans le discours au moins singulier qu'il a prononcé à la chambre des lords, ne va pas jusqu'à préconiser l'annexion pure et simple de la vice-royauté du Nil, il n'en est pas loin. Il ne craint pas d'épiloguer sur des engagemens qui lieraient l'Angleterre, qu'il a plus d'une fois confirmés lui-même, en prétendant que les circonstances ont changé, que les engagemens ont changé avec les circonstances. En d'autres termes, lord Salisbury prend une position nouvelle et laisse entrevoir l'arrière-pensée de la politique « impériale » sur l'Égypte.

Que faut-il conclure de ces derniers débats du parlement anglais où les aveux se mêlent aux réticences calculées ? Il est clair que par ses ambitions l'Angleterre se sent portée à transformer par degrés ce qui n'a été jusqu'ici qu'une occupation temporaire, conditionnelle, en conquête définitive. Elle compte sur le temps, sur les occasions, sur l'imprévu pour faire d'une position contestée, un établissement permanent, pour compléter par cette opulente station sur la route des Indes ses postes de sûreté dans la Méditerranée. D'un autre côté, par un reste de scrupule, elle se sent liée : elle ne peut se dérober aux obligations qu'elle a acceptées ; elle se borne à les interpréter, à les éluder, en répétant périodiquement que « rien n'est changé dans sa politique. » Il faudra bien cependant en venir un jour ou l'autre à quelque explication plus décisive sur une situation qui ne peut se prolonger indéfiniment sans péril pour la paix de l'Orient et de l'Occident.

La vie parlementaire, qui s'étend presque partout aujourd'hui, a bien des aspects. L'essence est sans doute partout la même. La forme varie avec les peuples, avec leur génie, leurs mœurs et leurs traditions. Un

des plus curieux spécimens est certainement la vie parlementaire en Autriche. A Vienne comme à Londres ou à Paris, ou à Rome, il y a deux chambres, il y en a même plus de deux; il y a des élections, il y a des partis, il y a des ministères qui ont besoin de se faire une majorité, — et ce n'est pas le même régime. Le premier ministre de l'empereur François-Joseph n'est pas le premier ministre de la reine Victoria. Le chef du cabinet de cette partie de l'Autriche qui s'appelle la Cisleithanie, le comte Taaffe, s'est fait une originalité particulière. Depuis près de quinze ans, il passe sa vie à manier son Reichsrath, à se démener au milieu des partis, au milieu des nationalités diverses de l'empire, tantôt faisant alliance avec les fédéralistes, les conservateurs ou les cléricaux, tantôt se repliant vers les centralistes, les libéraux et les Allemands. Le comte Taaffe a joué son jeu avec une prodigieuse dextérité, en manœuvrant entre tous les camps, en se créant des majorités changeantes. Il n'y a que peu de temps encore, il en était à une alliance avec les Allemands dirigés par M. de Plener, par M. Chlumecki, lorsque, subitement, il se séparait d'eux et restait plus que jamais exposé à n'avoir plus de majorité dans son parlement. Le voici aujourd'hui préparant un nouveau coup de théâtre et reparaissant avec un programme savamment combiné, pour se créer enfin ce qu'il appelle une majorité « stable. »

Quel est donc ce programme? Quelle est la combinaison merveilleuse du premier ministre autrichien? Le comte Taaffe a tout simplement imaginé d'offrir une sorte de traité de paix aux représentans des principaux partis, à M. de Plener, le chef des Allemands, à M. de Jaworski, le chef des Polonais, au comte Hohenwarth, le chef des conservateurs. Le premier article du programme concerté avec l'empereur est, bien entendu, de mettre en réserve tout ce qui constitue la puissance de l'empire, la diplomatie, l'armée. Pour le reste, le comte Taaffe s'évertue à ménager les uns et les autres, les conservateurs, les nationalistes, les cléricaux, les Allemands, en écartant les questions irritantes, en désarmant les hostilités par des promesses, par un système de savantes transactions. Malheureusement ce programme, par ce qu'il a de vague, est de ceux qui ne contentent personne, et les chefs de partis à qui on l'a proposé ne pouvaient s'y méprendre. Ils n'ont promis qu'une adhésion relative, mesurée, parce qu'ils étaient intéressés à ne rien brusquer, et en réservant leur liberté d'action. Au fond, rien n'est changé. Il n'y a qu'un programme assez décevant de plus; mais le comte Taaffe, en déconcertant ses adversaires par sa tactique, aura vraisemblablement réussi à s'assurer les moyens de franchir une étape nouvelle dans cette singulière vie parlementaire créée à l'Autriche.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après la poussée si vive donnée aux cours de nos fonds publics dans la dernière quinzaine de janvier, on aurait pu supposer que les haussiers se tiendraient pour satisfaits et limiteraient leurs efforts au maintien des cours acquis en liquidation. Le 3 pour 100 a été compensé à 97.60, l'amortissable à 98.20, le 4 1/2 à 106 francs, ce dernier prix s'entendant déduction faite du coupon trimestriel de 1 fr. 12 détaché le jour même de la liquidation, 1er février.

Il n'en a pas été ainsi et les rentes ont fait de nouveaux progrès. Le 3 pour 100 était déjà cependant en reprise de quatre unités ; le cours le plus bas coté dans la crise de Bourse provoquée par l'affaire de Panama avait été en effet 93.60. Mais la brusquerie même de cette hausse a rendu nécessaires de rapides rachats du découvert ; le 3 pour 100 et l'amortissable ont été liquidés avec un déport moyen de 4 1/2 et 22 1/2 centimes, le 4 1/2 avec un report moyen de 0 fr. 04. Ces conditions révélaient une situation de place où les baissiers, quelque bonnes raisons qu'ils eussent de trouver la situation politique générale encourageante pour le maintien de leurs positions, se trouvaient à la merci de leurs adversaires. Des exécutions ont suivi la liquidation, la rente 3 pour 100 a été portée à 98 francs, l'amortissable à 98.60, le 4 1/2 à 106.60.

Certes, si le public financier n'avait eu à prendre conseil que de la confusion croissante où les développemens de l'affaire de Panama jetaient la situation parlementaire et gouvernementale, la tendance eût été à la baisse plutôt qu'à la hausse. Mais l'intervention irrésistible de quelques puissances financières venait de rappeler à la Bourse qu'elle se trompe, en règle générale, lorsqu'elle oriente trop exclusivement ses préoccupations et ses calculs du côté de la politique. Une hausse de quatre points, malgré une succession si rapide de séances à sensation, d'interpellations, de menaces de dislocation ministérielle, était un argument décisif devant lequel il fallait s'incliner.

D'autre part, une opération énorme de conversion était engagée en Autriche-Hongrie et absorbait toute l'attention et les efforts des marchés d'outre-Rhin. L'optimisme était prédominant à Vienne, à Berlin, à Francfort ; le marché de Londres suivait lui-même ce courant et la plupart des fonds internationaux étaient emportés dans un mouvement général de reprise. L'aisance est plus grande que jamais sur le marché monétaire, l'escompte se tient sur toutes les places au taux

le plus bas. Les disponibilités abondent à la Banque d'Angleterre, où la proportion de la réserve aux engagemens atteint 50 pour 100. Il ne venait donc du dehors à notre place que des incitations à la poursuite de la hausse.

La rente 3 pour 100 n'a pu toutefois dépasser le cours de 98 francs que le 11, après une semaine consacrée à la consolidation des prix obtenus. Le dernier cours est 98.17. Il sera peut-être dépassé, mais ce mouvement ne paraîtra ni bien naturel, ni vraiment sain et solide. Sans doute les transactions au comptant semblent ratifier l'assurance de la spéculation; les rentiers, en dépit des agitations politiques, n'ont pas cessé d'avoir une confiance absolue dans le crédit national; ils conservent leurs inscriptions et emploient encore à en acquérir de nouvelles les disponibilités créées par la mise en paiement des coupons de janvier. Cependant, même au comptant, l'intervention de la spéculation est assez manifeste; sur le seul terrain des considérations de place, il y a déjà de suffisantes raisons de prudence.

La Caisse des dépôts et consignations, par exemple, n'apporte plus pour l'instant aux haussiers le concours de ces achats de rentes qui absorbaient naguère plus de 30 millions par mois. En janvier, il s'est produit aux caisses d'épargne un excédent de retraits sur les dépôts de 28 millions et demi. Dans la première décade de février, ce revirement s'est plus vivement accentué encore, malgré la loi votée avec tant de précipitation par le parlement pour réprimer le délit nouveau d'excitation aux retraits. Soit que les besoins de capitaux tiennent à des causes que ne soupçonnaient pas les promoteurs de la loi, soit que la loi elle-même ait produit un effet contraire à celui que l'on en espérait, il n'a été apporté du 1er au 10 février que 4,234,753 francs de dépôts nouveaux, et les déposans ont retiré 27,699,505 francs. L'excédent des retraits est donc de 23,464,000 francs, pour cette courte période de dix jours, et de 51,961,000 francs pour les quarante et une premières journées de 1893. Il y a là une indication que les haussiers auraient tort de négliger. Il ne saurait leur être indifférent que, pendant quelque temps, la Caisse des dépôts et consignations cesse d'être un des plus gros et des plus influens acheteurs de la place.

Ils auraient tort enfin d'oublier que la politique peut être exclue temporairement des préoccupations boursières, mais qu'il y aurait cependant une véritable exagération à vouloir faire considérer comme un égal motif de hausse le maintien ou la chute d'un cabinet.

La chambre va être appelée, cette semaine sans doute, à discuter le projet de loi d'impôt sur les opérations de Bourse proposé par M. Tirard. La commission a rejeté ce projet et a proposé une autre combinaison à laquelle le ministre des finances a refusé son acquiescement. La commission, de son côté, persiste dans son opposition au projet primitif. La chambre tranchera le litige qui implique, on le sait,

la question d'une reconnaissance plus ou moins directe du marché libre ou de la confirmation du privilège des agens de change.

Les fonds russes sont en grande hausse. L'impulsion a été donnée par l'amélioration des cours du rouble, dont la cote de 214.50 à Berlin répond à celle de 263.50 ici, le rouble-papier valant ainsi 2 fr. 63, alors que le rouble métallique est de 4 francs. L'emprunt d'Orient, dont le service d'intérêt et d'amortissement est libellé en roubles-papier, a été porté de 67.20 à 69.85, et les rentes payables en or ont été également poussées par la spéculation. Le Consolidé s'est élevé de 97.60 à 98.55, le 3 pour 100 1891 de 78.50 à 79 francs. Le marché de Berlin considère comme réalisable à bref délai l'entente commerciale depuis si longtemps en cours de négociation entre l'Allemagne et la Russie.

La rente italienne a monté de 91.35 à 92.15, malgré les proportions de plus en plus vastes que prend au-delà des Alpes l'affaire des scandales se rattachant aux banques d'émission. Le parlement italien a renvoyé à trois mois la nomination d'une commission d'enquête parlementaire, mais chaque jour amène des révélations plus graves que les précédentes ; la suspicion est partout et n'épargne pas même les membres du cabinet. M. Giolitti se débat de son mieux contre les difficultés qui se multiplient, et M. Grimaldi, le ministre du Trésor, dont la situation est fort ébranlée, n'en a pas moins présenté son exposé financier et budgétaire. Le ministre affirme la possibilité de rétablir l'équilibre, fondé sur le monopole du pétrole, sur divers impôts nouveaux et sur une modification de la loi des pensions. L'exposé a été accueilli avec une extrême froideur, et il est plus que douteux que les propositions de M. Grimaldi soient adoptées. La discussion en sera longue et agitée, et le cabinet devra demander de nouveaux douzièmes provisoires. La situation reste précaire, en dépit d'une amélioration assez sensible du rendement des impôts ; la hausse de la rente ne peut donc guère être expliquée que par l'énergie du syndicat qui s'est chargé de soutenir le niveau du crédit de l'Italie.

Toutes les valeurs turques sont en hausse, la Dette générale de 30 centimes à 22.30, la Banque ottomane de 10 francs à 588.75, les Tabacs ottomans de 6.25 à 373.75, l'obligation de Priorité de 7.50 à 440 francs.

La conversion des anciennes dettes 5 pour 100 d'Autriche et de Hongrie a réussi. D'après les communications du syndicat qui a pris charge de l'opération, les titres à convertir ont été présentés à l'échange dans la proportion de plus de 90 pour 100. Le 4 0/0 hongrois, sur ce résultat, a été porté de 95.60 à 96.25.

La rente Extérieure reste faible entre 61 et 61.50. L'indisposition dont le jeune roi avait été atteint a été promptement guérie, et toute inquiétude sur ce point a été dissipée ; mais la spéculation s'est préoccupée de l'agitation du parti républicain et plus encore de l'état tou-

jours fâcheux des finances. La situation de la Banque d'Espagne ne s'aggrave, ni ne s'améliore; le change est à peu près immobile à 18 pour 100. Quant à la dette flottante, elle ne cesse de s'accroître. En janvier, elle a été portée de 245 à 278 millions de pesetas. L'augmentation depuis le 1er juillet 1892, commencement de l'exercice, a été de 110 millions, dont 50 millions représentés par les avances de la Banque de Paris et des Pays-Bas et 60 par l'émission de pagarès du Trésor. Le montant ci-dessus indiqué de la dette flottante ne comprend pas les avances de la Compagnie fermière des tabacs et de la Banque d'Espagne, et ne contient que pour partie le déficit de l'exercice en cours. Les élections pour le renouvellement des Cortès vont avoir lieu en mars et la chambre se réunira en avril. Alors seulement M. Gamazo, ministre des finances, fera connaître, autrement que par des déclarations vagues et générales, à quelles mesures il compte recourir pour triompher des embarras financiers au milieu desquels se débat vainement depuis plusieurs années le gouvernement espagnol.

Les porteurs de rente portugaise ont pu craindre un moment une réduction nouvelle sur l'intérêt servi à la dette extérieure. La commission voulait que le Portugal, au lieu de s'engager à payer, comme il le fait actuellement, 33 pour 100 du montant nominal des coupons, ne promît plus que 25 pour 100. Le ministre des finances a vivement combattu ce dessein, propre à ruiner le peu de crédit que conserve le royaume, et son insistance a eu gain de cause; la commission s'est ralliée au principe de la réduction à 33 pour 100, mais de nouveaux impôts doivent être établis, si l'on veut que le service régulier du tiers de l'intérêt soit à peu près assuré.

Le Crédit foncier, porté à 1,000 francs par les rachats des vendeurs à découvert, a fléchi de nouveau à 970, mais pour remonter en une seule Bourse à 995 francs. Le conseil d'administration, sur la proposition du gouverneur, a décidé que les actionnaires, dans leur prochaine assemblée, seraient invités à confirmer la fixation à 50 francs du dividende pour l'exercice 1892. On ne peut qu'approuver la pensée qui a inspiré cette résolution. En présence de critiques constamment renouvelées contre la situation de ce grand établissement, il a paru que l'intérêt social commandait de fortifier les réserves dans la plus large mesure. Il sera donc prélevé sur les bénéfices de l'exercice une somme de 2,279,473 francs, qui, jointe à un autre prélèvement de 7,068,474 francs sur les réserves diverses, sera versée au compte des provisions pour l'amortissement des emprunts et portera ce compte de 91 millions à plus de 100 millions. Le sacrifice que vont faire les actionnaires en consentant à fixer le dividende à 50 francs sera compensé par le surcroît de sécurité donné au fonctionnement de la société dans le présent et l'avenir. Les 100 millions qui, dès l'exercice en cours, vont figurer au compte des provisions pour l'amortissement

des emprunts, garantissent en effet la société contre toutes les éventualités pouvant résulter des remboursemens anticipés. La reprise qui s'est immédiatement produite sur les actions atteste l'accueil favorable fait par le public financier aux décisions du conseil.

La Banque de France a tenu son assemblée générale d'actionnaires à la fin de janvier. Le compte-rendu présenté par le gouverneur, au nom du conseil-général de la Banque, expose les raisons pour lesquelles l'ensemble des opérations a subi en 1892 une diminution notable sur les chiffres de l'année précédente. Le dividende du premier semestre de 1893 sera sans doute inférieur encore à celui de la même période de 1892, comme l'indique la diminution des bénéfices nets pour les six premières semaines de l'année courante. L'action n'a pu se soutenir à 3,900 et reste à 3,865 à terme; on la demande, au contraire, à 3,900 et 3,920 au comptant. La Banque de l'Algérie est en reprise à 1,110.

Le Comptoir national d'escompte s'est arrêté dans son mouvement de reprise à 2 fr. 50 du cours rond de 500 francs. La Banque de Paris a monté de 3.75 à 628.75, le Crédit lyonnais de 7.50 à 768.75. L'action de l'ancien Comptoir vaut 272.50; le 10 février a commencé la répartition aux porteurs de ce titre de 30,000 actions et de 26,000 obligations de la Compagnie française des métaux. L'estampillage des titres indiquera que ce droit a été exercé. La Société générale a gagné 5 francs à 475, le Crédit industriel a reculé d'autant à 555; mouvemens de cours peu significatifs. La Banque d'escompte et le Crédit mobilier sont immobiles à 140 et 127.50. La Société de dépôts et de comptes-courans a perdu en cassation son procès contre la faillite du Crédit viager. Celle-ci doit donc être admise au passif de la liquidation de la Société de dépôts pour 7,101,000 francs.

Diverses institutions de crédit ont leurs titres assez régulièrement cotés au comptant, mais ne donnent jamais lieu à une transaction à terme; la spéculation les délaisse, leur existence, peu accidentée, ne favorisant point les mouvemens de cours. Ces titres sont généralement d'un prix inférieur au pair; la Compagnie algérienne vaut 482.50; la Banque transatlantique, 400; la Banque internationale de Paris, 405; la Banque maritime, 375; la Banque parisienne, 360; la Banque russe et française, 280; la Société des immeubles de France, 482; la Rente foncière, 155. La Foncière lyonnaise se négocie à 310; le titre étant libéré de 312 fr. 50, la valeur nette est de 122 fr. 50.

La Banque des pays autrichiens est ferme à 517.50. Cet établissement a pris part aux opérations de la conversion austro-hongroise et émet en ce moment sur les marchés d'outre-Rhin 32 millions de francs d'un emprunt de la Bulgarie.

Les actions de nos grandes compagnies ont été de nouveau fort recherchées et se cotent en hausse, le Midi seul excepté, qui perd 4 francs

à 1,314. L'Ouest s'est avancé de 18 francs à 1,113, l'Orléans de 7 à 1,617, le Nord de 7 à 1,887, le Lyon de 3.75 à 1,530, l'Est de 2 francs à 942. Sur la plupart des réseaux les recettes depuis le 1er janvier sont cependant en forte diminution.

Les Chemins autrichiens sont en hausse de 15 francs à 643.75. Une entente est probable entre la compagnie et les représentans des obligataires au sujet d'un partage égal de la charge de l'impôt sur les obligations. Les Lombards ont gagné 5 francs à 222.50. Le Nord de l'Espagne est en reprise de 10 francs, à 145; le Saragosse, de 7.50, à 178.75. Les recettes des lignes espagnoles sont en amélioration sur les résultats correspondans de l'an dernier. Les actions des Chemins portugais n'ont plus qu'une valeur purement nominale, à 70 francs.

L'action de Suez a été portée, par des rachats du découvert, de 2,625 à 2,657.50. Cette hausse n'est que médiocrement justifiée par les résultats des premières semaines de l'exercice, 8,020,000 francs contre 8,720,000 francs dans la même période de 1892.

La Compagnie transatlantique est restée à 517.50, les Messageries maritimes à 645, les Chargeurs réunis à 1,200. Voitures et Omnibus valent toujours 680 et 1,040. Les actions de la Société hellénique de Corinthe ont été brusquement portées de 225 à 350 et restent à 305; les obligations ont en même temps monté d'une cinquantaine de francs; même les actions de l'ancienne société, depuis longtemps figées à 75 francs, ont été portées à 110 francs et en valent encore 100. La raison, quelque peu prématurée peut-être, de tout ce mouvement, est la probabilité de l'inauguration du canal de Corinthe en juin prochain.

Deux autres titres industriels ont été très favorisés pendant la première quinzaine de février, la Société centrale de dynamite, portée de 422.50 à 465, et la Société générale des téléphones en hausse de 432.50 à 447.50. Les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est ont été recherchées à 950; les Aciéries de France, actions et parts, ont peu varié de cours. La nouvelle loi sur la marine marchande, très favorable aux entreprises de constructions navales françaises, a fait rechercher les actions des Ateliers et chantiers de la Loire à 522.50; les obligations 4 pour 100 de cette société viennent d'être admises à la cote officielle et s'y négocient à 465 francs. Les Moulins de Corbeil sont en reprise à 690, le Gaz parisien, en hausse de 11.25 à 1,456.25.

En actions minières, les De Beers ont été poussées de 455 à 495 fr., la Vieille-Montagne vaut 512.50 avec un dividende probable de 30 francs pour 1892 (contre 32 fr. 50 pour 1891); le Nickel est en réaction continue à 750; le Rio-Tinto reste hésitant entre 380 et 390; les Alpines ont repris de 124 à 130 à la faveur de la hausse générale produite sur les valeurs autrichiennes par l'opération des conversions.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIII[e] ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1893.

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.